

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Faire face à un environnement qui se dégrade

.....



OCT 15

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne
Faire face à un environnement
qui se dégrade

.....

SDG 15

©2015 International Monetary Fund
Édition française ©2015 Fonds monétaire international

Édition française
Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Correction : Monica Nepote-Cit et Van Tran
PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. —
Washington : Fonds monétaire international, 2003–
p. ; cm. — (Études économiques et financières)

French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. — Washington, D.C.:
International Monetary Fund, 2003–
v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Twice a year.
Began in 2003.
Some issues have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan —
Economic conditions — 1960 — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan
— Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World
economic and financial surveys.

HC800.A1 R445
ISBN : 978-1-51356-249-0 (français, version papier)
ISBN : 978-1-49834-433-3 (français, version PDF)

Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* est
publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution
économique de la région. Les projections et considérations de politique économique
qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les
points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :
International Monetary Fund, Publication Services
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org
www.imf.org
www.elibrary.imf.org

Table des matières

Sigles et acronymes	vi
Remerciements	vii
Résumé analytique	ix
1. Faire face à un environnement qui se dégrade	1
L'environnement extérieur engendre de puissants vents contraires.....	3
Une situation intérieure plus difficile.....	5
Recul de la croissance sur fond de risques persistants	10
Analyse thématique : créer un espace budgétaire en mobilisant mieux les recettes intérieures.....	13
Annexe 1.1. Estimer la frontière fiscale.....	27
2. Compétitivité en Afrique subsaharienne : stagnation ou progression?	29
Contexte	29
Que révèlent les indicateurs de compétitivité?	33
Compétitivité et croissance.....	45
Aspects intéressant les pouvoirs publics	47
Annexe 2.1. Méthodologie de construction d'un TCER fondé sur les chaînes de valeur mondiales	50
Annexe 2.2. Construction de mesures des prix relatifs moyens des importations et des exportations	52
Annexe 2.3. Estimation des déterminants de la durée des épisodes de croissance	53
3. Inégalités et résultats économiques en Afrique subsaharienne	55
Évolution des inégalités en Afrique subsaharienne	56
Inégalités et croissance dans la région	58
Facteurs responsables des inégalités de revenu	61
Politiques pour réduire les inégalités.....	65
Conclusions	67
Annexe 3.1. Comprendre les inégalités de revenu et entre femmes et hommes en Afrique subsaharienne	72
Annexe 3.2. Déterminants des inégalités	75
Appendice statistique	77
Bibliographie	109
Publications du Département Afrique du FMI, 2009–15	115
Encadrés	
1.1. Chocs des cours des matières premières et fragilité du secteur financier	19
1.2. Que faut-il voir dans la croissance rapide du crédit en Afrique subsaharienne?	22
1.3. Les objectifs de développement durable sous l'angle macroéconomique.....	25
2.1. Dévaluation du franc CFA	48
2.2. Résultats à l'exportation de l'Afrique du Sud et rôle des facteurs structurels.....	49
3.1. Pourquoi s'intéresser aux inégalités de revenu et entre femmes et hommes? Constats empiriques au niveau mondial et mécanismes macroéconomiques	68

3.2.	Inclusion financière, croissance et inégalités en Afrique subsaharienne.....	69
3.3.	Politiques pour éliminer les inégalités entre femmes et hommes : quelques exemples d'Afrique subsaharienne.....	71

Graphiques

Chapitre 1

1.1.	Échantillon de cours de produits de base, janvier 2013–août 2015.....	3
1.2.	Afrique subsaharienne : exportations à destination de la Chine, 2014.....	4
1.3.	Afrique subsaharienne : émissions récentes d'euro-obligations	4
1.4.	Afrique subsaharienne : marges souveraines des pays émergents et préémergents	5
1.5.	Marges souveraines des pays émergents, 2014–15	5
1.6.	Afrique subsaharienne : solde extérieur courant et solde budgétaire, 2008–15	6
1.7.	Afrique subsaharienne : distribution des soldes budgétaires des pays, 2008 et 2014.....	6
1.8.	Pays émergents et préémergents et pays de comparaison : ratio de la dette publique totale	6
1.9.	Afrique subsaharienne : catégories de risque de la dette des pays à faible revenu, 2008–14	6
1.10.	Échantillon de pays : dépréciation de la monnaie nationale par rapport au dollar depuis octobre 2014	7
1.11.	Inflation, fourchettes cibles d'inflation et évolution de la politique monétaire	8
1.12.	Afrique subsaharienne : réserves	9
1.13.	Afrique subsaharienne et pays de comparaison : dette extérieure.....	9
1.14.	Afrique subsaharienne : projections de croissance du PIB réel, 2015, projections actuelles comparées à celles d'octobre 2014	11
1.15.	Afrique subsaharienne hors Nigéria : dépenses publiques et sources de financement.....	14
1.16.	Afrique subsaharienne : variation des recettes fiscales, moyenne pour 2000–04 et 2011–14	14
1.17.	Échantillon de régions : recettes fiscales totales, 1995–2000 et 2014	15
1.18.	Dépenses en capital des administrations publiques, 2000–04 et 2011–14.....	16
1.19.	Afrique subsaharienne : estimations du potentiel de recettes fiscales	16
1.20.	Échantillon de pays : ratio d'imposition effectif et potentiel, 2014	17

Chapitre 2

2.1.	Afrique subsaharienne : balance commerciale pour les marchandises, en proportion du PIB, 2000–14.....	30
2.2.	Afrique subsaharienne : effets des variations de prix et de volume sur le ratio balance commerciale/PIB entre 2004 et 2014	31
2.3.	Afrique subsaharienne : ratio importations/PIB, 1995–2011	31
2.4.	Échantillon de pays : exportations nationales en proportion des exportations mondiales, variation entre 1995 et 2014	32
2.5.	Afrique subsaharienne et pays de comparaison : part des produits manufacturés dans les exportations brutes par pays par rapport à cette part au niveau mondial, moyenne sur 2008–12.....	32
2.6.	Afrique subsaharienne et pays de comparaison : variation du taux de change effectif réel, comparaison TCER standard et TCER sur base chaînes de valeur mondiale, 1995–2014	34
2.7.	Afrique subsaharienne : variation du taux de change effectif réel, comparaison TCER sur base chaînes de valeur mondiales et TCER standard, 1995–2014.....	34

2.8.	Afrique subsaharienne : variation du taux de change effectif réel, comparaison pays exportateurs de produits de base et pays non exportateurs de produits de base, 1995–2014.....	34
2.9.	Afrique subsaharienne : variation du taux de change effectif réel standard, comparaison pays à taux de change flottant et pays à taux de change fixe, 1995–2014.....	35
2.10.	Afrique subsaharienne : contribution aux variations du taux de change effectif réel standard, chiffres cumulés sur 1995–2012	36
2.11.	Afrique subsaharienne et reste du monde : effet Balassa–Samuelson	36
2.12.	Afrique subsaharienne : taux de change réel corrigé de l'effet Balassa–Samuelson	37
2.13.	Afrique subsaharienne et reste des pays émergents et en développement : PIB réel par habitant et salaire horaire réel, 1983–2008.....	38
2.14.	Afrique subsaharienne : prix relatifs des principaux biens et services non échangeables	39
2.15.	Afrique subsaharienne et pays de comparaison : coût de transport par conteneur, 2014	40
2.16.	Afrique subsaharienne : taux de change effectif réel mesuré sur la base des prix relatifs, 2005–11	41
2.17.	Échantillon de régions : les piliers de la compétitivité	42
2.18.	Afrique subsaharienne, autres régions et pays de comparaison : indice de compétitivité mondiale, 2014.....	43
2.19.	Afrique subsaharienne : indice de la compétitivité–prix	44
2.20.	Afrique subsaharienne : épisodes de forte croissance, 1980–2014	46
2.21.	Échantillon de pays : durée de l'épisode de croissance et compétitivité	46
2.22.	Afrique subsaharienne : compétitivité et épisodes de croissance depuis 2000	46

Chapitre 3

3.1.	Échantillon de régions : taux de pauvreté	57
3.2.	Échantillon de régions : inégalité de revenu mesurée par le coefficient de Gini, 1980–2011	57
3.3.	Échantillon de régions : indice d'inégalité entre femmes et hommes, moyenne 1990–94 et 2010	57
3.4.	Échantillon de pays : évolution du coefficient de Gini et croissance du PIB réel par habitant, 1995–2011	57
3.5.	Afrique subsaharienne : courbe de Kuznets, PIB par habitant et coefficient de Gini	58
3.6.	Afrique subsaharienne : inégalité de revenu et inégalité femmes–hommes, 1990–2010	58
3.7.	Afrique subsaharienne : écart de croissance par rapport aux pays de l'ASEAN	60
3.8.	Afrique subsaharienne : écart de croissance par rapport aux pays de l'ASEAN	62
3.9.	Afrique subsaharienne : nombre moyen d'années d'études achevées par les personnes d'au moins 25 ans, 2010	63
3.10.	Afrique subsaharienne : comptes auprès d'un établissement financier, 2014	63
3.11.	Afrique subsaharienne : restrictions légales fondées sur le sexe de l'intéressé(e), 1990 et 2010.....	63
3.12.	Afrique subsaharienne : taux d'activité des femmes et développement	63
3.13.	Afrique subsaharienne : recettes fiscales, 1990–2011	66
3.14.	Afrique subsaharienne : plus haut niveau d'études atteint	67

Tableaux

1.1.	Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel	10
1.2.	Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques	12
2.1.	Indicateurs de compétitivité	33
3.1.	Croissance, inégalité de revenu et inégalité femmes–hommes : résultats des régressions	59
3.2.	Diverses régressions des déterminants du changement de l'inégalité (coefficient de Gini net)	64

Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
ALC	Amérique latine et Caraïbes
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BID	Banque interaméricaine de développement
CAE-5	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté des États indépendants
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	Communauté financière d'Afrique
CGER	groupe consultatif du FMI sur les taux de change
CI	créances improductives
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
CVM	chaîne de valeur mondiale
ESE	évaluation du solde extérieur
FEM	Forum économique mondial
ICP	programme de comparaison internationale de la Banque mondiale
IDE	investissement direct étranger
IIG	indice d'inégalité de genre des Nations Unies
INS	système des avis d'information du FMI
IPC	indice des prix à la consommation
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
ODD	objectifs de développement durable
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i>
PER	<i>Perspectives économiques régionales</i>
PFR	pays à faible revenu
PPAT	part de la population en âge de travailler
PRI	pays à revenu intermédiaire
PWT	Penn World Tables
Q ^M	prix relatif moyen des importations
Q ^X	prix relatif moyen des exportations
RA	rendement des actifs
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté du développement de l'Afrique australe
SWIID	base de données mondiale normalisée sur les inégalités de revenu
TCER	taux de change effectif réel
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Remerciements

L'édition d'octobre 2015 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Céline Allard, sous l'autorité de Abebe Aemro Selassie.

L'équipe était composée de Rahul Anand, Jorge Iván Canales Kriljenko, Wenjie Chen, Christine Dieterich, Emily Forrest, Jesus Gonzalez-Garcia, Cleary Haines, Dalia Hakura, Anni Huang, Mumtaz Hussain, Naresh Kumar, Azanaw Mengistu, Clara Mira, Joannes Mongardini, Bhaswar Mukhopadhyay, Monique Newiak, Marco Pani, Shane Radick, Francisco Roch, George Rooney, Magnus Saxegaard, Vimal Thakoor, Alun Thomas, Juan Treviño, Fan Yang et Mustafa Yenice.

Ce rapport contient aussi des contributions de Tidiane Kinda, Montfort Mlachila et Rasmané Ouedraogo.

L'équipe a bénéficié du concours de Natasha Minges pour la production du rapport, assistée de Charlotte Vazquez pour la composition. L'édition finale du rapport a été supervisée par Joanne Creary Johnson du Département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2014–15 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2014/15) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Résumé analytique

FAIRE FACE À UN ENVIRONNEMENT QUI SE DÉGRADE

L'activité économique de l'Afrique subsaharienne s'est nettement affaiblie; on attend désormais une croissance de 3¾ % cette année et de 4¼ % en 2016, contre 5 % en 2014. Des trois facteurs à la base de la croissance vigoureuse de la région au cours de la dernière décennie — à savoir une amélioration considérable du climat des affaires et de l'environnement macroéconomique, le niveau élevé des cours des produits de base et des conditions financières mondiales particulièrement favorables —, les deux derniers ont perdu récemment beaucoup de leur vigueur. En conséquence, même si l'activité demeure plus soutenue que dans bien d'autres régions émergentes ou en développement, la forte dynamique de croissance observée en Afrique subsaharienne ces dernières années s'est dissipée. En outre, compte tenu de la possibilité que l'environnement extérieur devienne encore moins favorable, ces perspectives restent exposées à des aléas plutôt négatifs, d'autant plus que certains pays abordent cette nouvelle période avec des amortisseurs extérieurs et budgétaires plus réduits qu'au moment de la crise financière mondiale.

Ces perspectives globalement difficiles masquent toutefois des disparités considérables au sein de la région.

- Dans la plupart des pays à faible revenu de la région, la croissance économique se maintient grâce à la poursuite des investissements d'infrastructure et à la vitalité de la consommation privée. Mais, même au sein de ce groupe, les pays sont assez nombreux à pâtir de la chute des cours des principaux produits de base qu'ils exportent, même si la baisse des cours du pétrole allège leur facture d'importations énergétiques.
- Les huit pays exportateurs de pétrole de la région — qui contribuent environ pour moitié au PIB de l'Afrique subsaharienne et dont font partie les deux plus grands producteurs, le Nigéria et l'Angola — sont encore plus durement touchés, car la baisse des recettes d'exportation et les ajustements budgétaires sensibles qui en résultent pèsent sur l'activité.
- Plusieurs pays à revenu intermédiaire, dont l'Afrique du Sud, le Ghana et la Zambie, se heurtent aussi à des conditions défavorables, notamment la faiblesse des cours des produits de base, le durcissement des conditions financières dans un contexte de déséquilibres intérieurs prononcés, et des pénuries d'électricité persistantes.

Les politiques publiques doivent être adaptées à ce nouvel environnement.

- Sur le plan budgétaire, dans la grande majorité des pays de la région, la marge de manœuvre est limitée pour contrer les facteurs de ralentissement de la croissance économique. Pour les pays exportateurs de pétrole, la baisse prononcée et apparemment durable des cours du pétrole rend inévitable un ajustement et, si un petit nombre d'entre eux disposaient d'une certaine marge de manœuvre pour recourir aux amortisseurs ou emprunter afin d'étaler l'ajustement dans le temps, cette marge d'action se rétrécit rapidement. Pour la plupart des autres pays, les politiques budgétaires doivent continuer de s'inscrire dans un cadre de dépenses à moyen terme tenant compte à la fois de l'impératif de viabilité de la dette et des besoins de développement.
- Sur le plan monétaire, là où les termes de l'échange se sont nettement détériorés et où le taux de change n'est pas rattaché à une autre monnaie, il est important de laisser la dépréciation du taux de change amortir les chocs. Même dans les pays qui ne sont pas fortement tributaires des exportations de produits de base et qui ont vu dernièrement leur monnaie subir des tensions, compte tenu de la puissance des forces mondiales à l'œuvre, toute action visant à résister à ces tensions risque d'engendrer une perte de précieuses réserves. En conséquence, les interventions devraient être limitées aux épisodes de mouvements désordonnés des taux de change. La politique monétaire ne devrait servir qu'à contrer les éventuels effets de second tour sur l'inflation de l'évolution du taux de change et des autres facteurs de hausse.
- Enfin, il convient de surveiller de près les risques que font peser sur le secteur financier la baisse des cours des produits de base, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole, et la dépréciation de la monnaie.

COMPÉTITIVITÉ EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : STAGNATION OU PROGRESSION?

Dans le deuxième chapitre, nous examinons comment la compétitivité de l'Afrique subsaharienne a évolué en cherchant à déterminer si les conditions sont réunies pour que la région diversifie sa base d'exportations et préserve sa croissance économique. La période récente de forte croissance a été favorisée par un ensemble de circonstances exceptionnelles, mais, bien que cette période ait été accompagnée de nets progrès sur le plan de l'intégration commerciale, elle a aussi été marquée par une accentuation des déséquilibres commerciaux. Maintenant que certaines des forces à l'origine de l'épisode récent de croissance se sont dissipées, la région devra, pour préserver sa croissance économique, être compétitive de manière à accroître le degré de sophistication de ses exportations et s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales.

La plupart des indicateurs révèlent une détérioration de la compétitivité ces dernières années, en particulier dans les pays exportateurs de produits de base. L'Afrique subsaharienne a connu moins d'épisodes de croissance soutenue que les autres régions; environ la moitié de ces épisodes se sont produits dans le contexte d'une forte expansion des exportations de produits de base et malgré une faible compétitivité. Inversement, dans le contexte de l'autre moitié des épisodes, la croissance soutenue a été rendue possible par une forte compétitivité — modèle qui devra primer à l'avenir.

L'action des pouvoirs publics devrait être axée sur l'émergence de nouvelles sources de croissance. Même si toute recommandation doit être formulée en tenant compte des spécificités nationales, de grands principes d'action se dégagent : conduire des politiques propres à préserver la stabilité macroéconomique, y compris permettre aux taux de change de se déprécier pour amortir les chocs de termes de l'échange, investir dans les infrastructures qui améliorent la productivité tout en veillant à la viabilité de la dette, supprimer les obstacles qui continuent d'entraver le commerce et améliorer les institutions pour créer un climat plus propice aux affaires.

INÉGALITÉS ET RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le troisième chapitre examine les conséquences pour l'Afrique subsaharienne du niveau obstinément élevé des inégalités de revenu et des inégalités entre les femmes et les hommes. Les niveaux d'inégalité en Afrique subsaharienne sont parmi les plus élevés au monde — tant pour l'inégalité de revenu que pour l'inégalité femmes–hommes — même si l'on tient compte du niveau de développement. Les données de plus en plus nombreuses recueillies à l'échelle mondiale montrent que ces inégalités peuvent nuire à la stabilité macroéconomique et à la croissance; aussi ce chapitre examine-t-il les facteurs responsables de ces niveaux élevés d'inégalité sur la base de l'expérience accumulée en la matière dans d'autres régions du monde, et analyse les politiques envisageables pour les réduire et entretenir une croissance durable.

La réduction des inégalités pourrait se traduire pour la région par des gains considérables en termes de croissance économique. L'inégalité de revenu apparaît nettement plus prononcée à tous les niveaux de revenu en Afrique subsaharienne qu'ailleurs, l'inégalité entre femmes et hommes n'étant qu'un des facteurs contribuant à ce résultat. Il ressort aussi de notre analyse que la diminution de l'inégalité de revenu et de l'inégalité femmes–hommes pourrait produire des dividendes de croissance appréciables, de près d'un point de pourcentage par an si l'inégalité était ramenée aux niveaux observés dans certains pays émergents dynamiques d'Asie. Si les déficits d'infrastructures et les différences de niveau d'études — qui devraient être au centre de l'action des pouvoirs publics — continuent de peser plus lourdement sur la croissance économique dans les pays à faible revenu et les États fragiles, il semblerait que, dans les pays à revenu intermédiaire, les mesures directement ciblées sur les inégalités puissent se traduire par des gains de croissance. Les niveaux élevés d'inégalité observés dans la région semblent être attribuables en partie à des caractéristiques structurelles, telles que la dépendance de certains pays à l'égard des exportations de pétrole, mais il s'avère que les politiques ouvrant l'accès des femmes et des ménages à faible revenu à des atouts tels que l'éducation et les soins de santé ont aussi leur importance. À cet égard, des initiatives budgétaires et financières bien conçues ainsi que la suppression des restrictions légales fondées sur le sexe pourraient réduire les inégalités.

1. Faire face à un environnement qui se dégrade

L'activité économique de l'Afrique subsaharienne s'est nettement affaiblie. Certes, la croissance — qui sera de 3¾ % cette année et de 4¼ % en 2016 — reste plus élevée que dans bien d'autres régions émergentes ou en développement, mais la forte dynamique de croissance observée dans la région ces dernières années s'est dissipée dans un grand nombre de pays.

Pour comprendre ce ralentissement, il est utile de considérer trois facteurs clés à la base de la croissance vigoureuse de la région pendant la décennie écoulée. Le plus puissant de ces facteurs a peut-être été l'amélioration considérable du climat des affaires et de l'environnement macroéconomique opérée par les pouvoirs publics, qui a facilité l'augmentation de l'investissement. Un autre facteur réside dans le niveau élevé des cours des produits de base, qui a joué un rôle particulièrement important dans les huit pays exportateurs de pétrole de la région (notamment l'Angola et le Nigéria), mais aussi dans plusieurs autres pays exportateurs de métaux durs (comme l'Afrique du Sud, la Guinée, la Sierra Leone et la Zambie). Le troisième facteur est le caractère particulièrement favorable des conditions financières mondiales au cours de cette période, qui a stimulé les flux de capitaux vers un grand nombre de pays de la région et facilité ainsi l'augmentation de l'investissement privé et public.

Dernièrement, deux de ces trois facteurs ont toutefois perdu beaucoup de leur vigueur : les cours des produits de base ont fortement chuté et les conditions financières sont devenues moins favorables. Il en est résulté une décélération de la croissance économique à l'échelle régionale. Ce panorama général masque cependant des disparités considérables au sein de la région.

- Dans la plupart des pays à faible revenu, la croissance économique se maintient grâce à la poursuite des investissements d'infrastructure et à la vigueur persistante de la consommation privée. Des pays comme la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Mozambique et la Tanzanie devraient, d'après les

Ce chapitre a été préparé par une équipe dirigée par Céline Allard et composée de Jorge Iván Canales Kriljenko, Joannes Mongardini, Marco Pani, Francisco Roch et Juan Treviño, avec le concours d'Emily Forrest en matière de recherche.

projections, enregistrer une croissance économique d'au moins 7 % cette année et l'année prochaine. Mais, même au sein de ce groupe, certains pays pâtissent de la diminution des cours de leurs principaux produits d'exportation, même si, dans le même temps, la baisse des cours du pétrole allège leur facture d'importations énergétiques. D'après les projections actuelles, l'activité de ce groupe de pays devrait connaître une expansion de 6 % en 2015, soit environ ¾ de point de pourcentage de moins qu'on ne le prévoyait il y a un an.

- Inversement, les huit pays exportateurs de pétrole de la région se ressentent durement de la faiblesse persistante des cours du pétrole. La baisse des recettes d'exportation et les ajustements budgétaires sensibles qui en résultent pèsent sur l'activité : les prévisions laissent maintenant entrevoir une croissance de 3½ % cette année, bien loin des 7 % projetés avant que les cours du pétrole ne commencent à diminuer. Les vents contraires sont particulièrement vigoureux en Angola et au Nigéria, mais aussi dans les pays exportateurs de pétrole de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).
- Plusieurs pays à revenu intermédiaire se heurtent aussi à des conditions défavorables. Les contraintes auxquelles fait face l'appareil productif (par exemple la limitation de la production d'électricité en Afrique du Sud, au Ghana et en Zambie), conjuguées à un durcissement des conditions financières dans un contexte de déséquilibres intérieurs prononcés (Ghana et Zambie) et à la faiblesse des cours des produits de base (Afrique du Sud, Botswana, Zambie), devraient freiner la croissance économique.

En outre, le risque existe que la croissance soit encore plus faible si l'environnement extérieur continue de se détériorer. Les vulnérabilités actuelles, surtout sur le plan budgétaire, pourraient aussi avoir d'importantes répercussions si l'environnement extérieur continuait de se dégrader, que ce soit à cause d'une nouvelle baisse des cours des produits de base, d'un ralentissement plus prononcé de la croissance économique en Chine ou d'une réallocation désordonnée des actifs à l'échelle

mondiale. En pareil cas, certains pays seraient obligés de procéder à un ajustement marqué de leurs politiques, ce qui amplifierait la décélération déjà en cours de la croissance économique. Enfin, des problèmes de sécurité persistent dans un certain nombre de pays.

En matière de politique économique, les conséquences de cette situation générale sont de trois ordres.

- Sur le plan budgétaire, dans la grande majorité des pays de la région, la marge de manœuvre est limitée pour contrer les facteurs de ralentissement de la croissance économique. Pour les pays exportateurs de pétrole, la baisse prononcée, et apparemment persistante, des cours du pétrole rend inévitable l'ajustement des finances publiques; et, si un petit nombre d'entre eux disposent d'une certaine marge de manœuvre ou peuvent emprunter pour étaler l'ajustement dans le temps, cette marge d'action se rétrécit rapidement. Pour la plupart des autres pays, aussi bien ceux dont l'activité est en train de ralentir que ceux qui jouissent encore d'une croissance vigoureuse, il est nécessaire que l'action des pouvoirs publics continue de s'inscrire dans un cadre de dépenses à moyen terme tenant compte à la fois de l'impératif de viabilité de la dette et des besoins de développement. Dans ce contexte, la possibilité est très restreinte de s'écarter de ces politiques pour soutenir la croissance à court terme. Seuls les pays dont la dette publique est peu élevée et la situation budgétaire de départ confortable (comme peut-être au Botswana et aux Seychelles) semblent disposer de la marge de manœuvre nécessaire pour prendre des mesures contracycliques si la croissance économique venait à faiblir de façon marquée.
- Sur le plan monétaire, là où les termes de l'échange se sont nettement détériorés et où le taux de change n'est pas rattaché à une autre monnaie, il est indiqué de laisser la dépréciation du taux de change amortir les chocs. Résister aux pressions qui tendent à déprécier la monnaie risque non seulement d'épuiser les réserves, mais implique aussi que l'ajustement aux chocs devra s'opérer par une compression des importations et une baisse de la croissance. Cela dit, même les pays qui ne sont pas fortement tributaires des exportations de produits de base ont vu dernièrement leur monnaie subir des tensions. Dans ce cas aussi, compte tenu de la puissance

des forces mondiales qui sont à l'origine de ces tensions, toute action visant à les contrer risque d'engendrer une perte de précieuses réserves. En conséquence, les interventions devraient être limitées aux épisodes de mouvements désordonnés des taux de change. La politique monétaire ne devrait servir qu'à contrer les éventuels effets de second tour sur l'inflation de l'évolution du taux de change et des autres facteurs de hausse.

- Il convient de surveiller de près les risques que font peser sur le secteur financier la baisse des cours des produits de base, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole, et la dépréciation de la monnaie. Cette surveillance doit être renforcée pour limiter les effets de ces chocs sur les bilans et atténuer les risques découlant de l'asymétrie des monnaies de libellé des actifs et des passifs.

Dans la suite du chapitre 1, nous commençons par examiner dans quelle mesure les évolutions récentes au niveau mondial engendrent de puissants vents contraires pour l'Afrique subsaharienne. Nous nous intéressons ensuite à la situation macroéconomique dans laquelle se trouvent les pays de la région pour affronter cette dégradation des conditions extérieures en examinant comment cette situation, tout particulièrement les déficits budgétaires élevés, accroît la vulnérabilité de ces pays. Sur cette toile de fond, nous présentons les perspectives à court terme et les risques qui entourent les prévisions. Enfin, nous explorons les possibilités de créer des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires en améliorant la mobilisation des recettes intérieures.

Les chapitres suivants sont consacrés à deux autres aspects essentiels pour la croissance économique à plus long terme de la région :

- Dans le chapitre 2, nous cherchons à déterminer si l'Afrique subsaharienne est suffisamment compétitive pour rester sur la trajectoire de croissance vigoureuse amorcée récemment alors que les vents favorables extérieurs commencent à se dissiper. Plusieurs indicateurs révèlent que la compétitivité s'est détériorée dans l'ensemble de la région, mais à des degrés divers selon les pays. Ce chapitre met aussi en évidence un lien étroit entre la compétitivité des pays et leur capacité de poursuivre leur trajectoire de croissance, et met en exergue certaines mesures qui pourraient rehausser la compétitivité à long terme.

- Le chapitre 3 décrit comment le niveau élevé des inégalités de revenu et des inégalités femmes–hommes pèse sur les résultats macroéconomiques de la région. Ces inégalités sont imputables en partie au fait que l’Afrique subsaharienne se trouve à un stade de développement moins avancé que d’autres régions, mais l’analyse réalisée dans le chapitre montre que, si elles étaient ramenées aux niveaux observés dans certains pays émergents dynamiques d’Asie, la croissance économique en bénéficierait grandement. Des politiques budgétaires et financières bien ciblées ainsi que la suppression des restrictions juridiques fondées sur le sexe des intéressé(e)s sont présentées comme des moyens de faciliter l’accès des femmes et des ménages à faible revenu aux opportunités économiques.

L’ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR ENGENDRE DE PUISSANTS VENTS CONTRAIRES

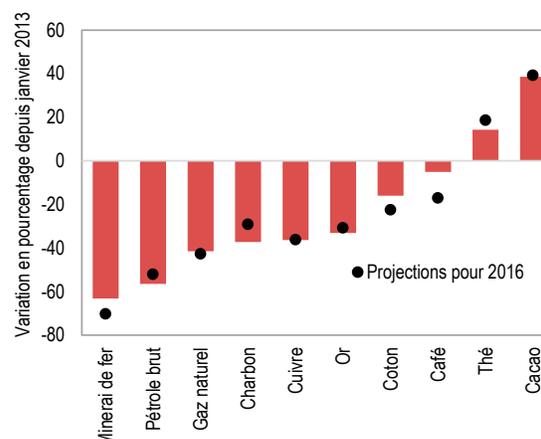
La croissance économique mondiale devrait ralentir de 3,4 % en 2014 à 3,1 % en 2015, avant de remonter à 3,6 % en 2016. Pourtant, même cette modeste reprise globale masque un environnement extérieur généralement difficile pour un grand nombre de pays d’Afrique subsaharienne.

Les cours des produits de base devraient rester bas

Après une hausse régulière des cours depuis le début des années 2000, le cycle haussier que suivaient les produits de base depuis une dizaine d’années semble avoir pris fin. Pour beaucoup de pays subsahariens qui exportent encore essentiellement des produits de base, c’est un choc considérable, qui pèse sur la valeur des exportations et les recettes budgétaires¹. Comme cela a déjà été expliqué dans l’édition d’avril 2015 de ce rapport, les pays exportateurs de pétrole sont particulièrement touchés, car leurs positions budgétaires et extérieures sont en général les plus tributaires de

¹ Outre les huit pays exportateurs de pétrole, la région compte aussi quinze pays où les exportations de ressources non renouvelables représentent plus de 25 % des exportations de marchandises, la proportion dépassant même 50 % pour neuf d’entre eux. Les canaux par lesquels ces évolutions défavorables des termes de l’échange influent sur l’économie sont examinés en détail au chapitre 2 de l’édition d’octobre 2015 des *Perspectives de l’économie mondiale* (FMI, 2015f).

Graphique 1.1. Échantillon de cours de produits de base, janvier 2013–août 2015



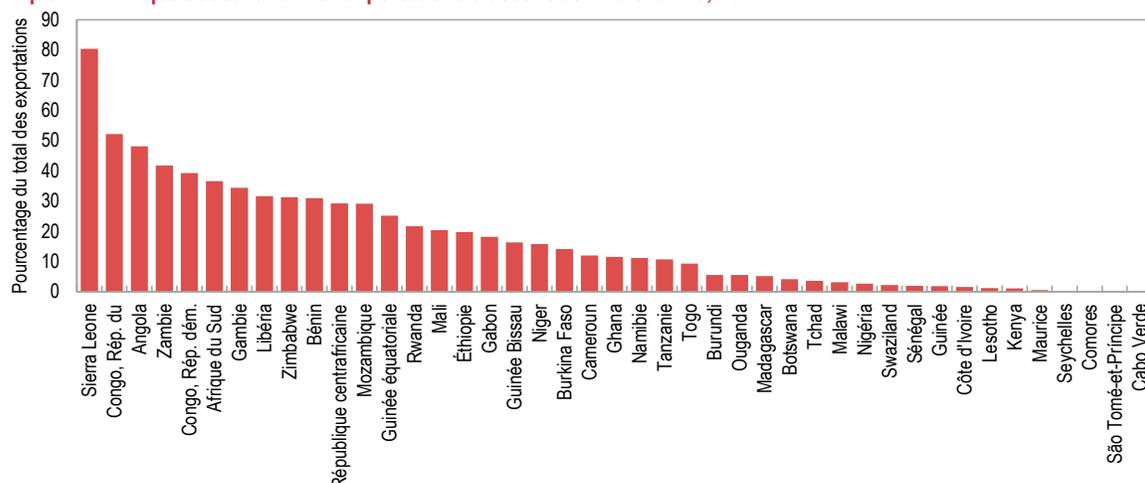
Sources : FMI, système des cours des produits de base et hypothèses mondiales.

Note : Outre le pétrole, les principaux produits d’exportation de la région sont, entre autres, le cuivre (République démocratique du Congo et Zambie), le minerai de fer (Libéria et Sierra Leone), le charbon (Afrique du Sud et Mozambique), l’or (Afrique du Sud, Burkina Faso, Ghana, Mali et Tanzanie) et le platine (Afrique du Sud).

l’industrie extractive. Cela dit, même parmi les pays importateurs de pétrole, qui bénéficient de la baisse du coût de leurs importations énergétiques, beaucoup ont subi ces deux dernières années une baisse d’environ 40 à 60 % du cours de leurs principaux produits d’exportation (graphique 1.1). De plus, d’après les projections, les cours de la plupart des produits de base devraient rester bas, voire diminuer encore, à l’horizon de l’année 2016. Cette perspective a déjà provoqué une réduction des activités existantes dans certains pays (Afrique du Sud, Botswana, République démocratique du Congo, Guinée, Sierra Leone et Zambie) ou de nouveaux projets dans d’autres (Côte d’Ivoire).

La chute des cours des produits de base s’inscrit dans le cadre de la baisse rapide et sans doute durable de la demande mondiale de matières premières, conjuguée parfois à une augmentation de l’offre (comme dans le cas du pétrole ou du cuivre). Comme cela est expliqué dans l’édition d’octobre 2015 des *Perspectives de l’économie mondiale*, les pays émergents — qui ont été à l’origine d’une grande partie de la demande de produits de base ces dernières années — connaissent en 2015 leur cinquième année consécutive de fléchissement de l’activité (FMI, 2015f). Facteur le plus important, la Chine, qui est le plus grand partenaire commercial de l’Afrique subsaharienne, voit actuellement les moteurs de sa croissance se

Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : exportations à destination de la Chine, 2014



Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

rééquilibrer en défaveur des secteurs manufacturier, de la construction et des exportations — dont les intrants sont composés en grande partie de matières premières — et au profit du secteur des services et de la consommation². Pour les pays dont une très grande proportion des exportations est destinée à la Chine, tels que l’Afrique du Sud, l’Angola, la République démocratique du Congo, la République du Congo, la Sierra Leone et la Zambie, le choc est particulièrement fort (graphique 1.2).

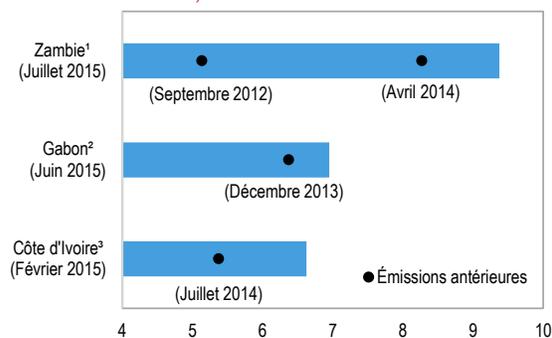
Les conditions de financement deviennent moins favorables

À ces évolutions négatives vient s’ajouter, pour les pays qui sont tributaires des sources de financement internationales, un durcissement progressif des conditions financières à l’échelle mondiale. La normalisation attendue de la politique monétaire aux États-Unis et la réévaluation des risques mondiaux depuis le milieu de l’été ont déjà modifié l’environnement dont bénéficiaient jusqu’à présent les pays émergents et préémergents, caractérisé par une liquidité abondante et des coûts d’emprunt peu élevés. Bien que l’Afrique subsaharienne reste relativement moins intégrée sur

²Le ralentissement de l’activité et le rééquilibrage de la croissance en Chine ont indubitablement des retombées négatives à court terme pour la région, dans la mesure où ils induisent un recul de la demande de produits de base. Mais leurs effets à moyen et long terme ne sont pas aussi clairs. En particulier, l’Afrique subsaharienne pourrait bénéficier à terme du rééquilibrage de la croissance en Chine s’il s’accompagne du déplacement vers la région de certaines activités manufacturières de bas de gamme (Anderson *et al.*, à paraître).

Graphique 1.3. Afrique subsaharienne : émissions récentes d’euro-obligations

(Rendement à l’échéance lors de l’émission et comparaison avec les émissions antérieures)



Sources : autorités nationales; estimations des services du FMI.

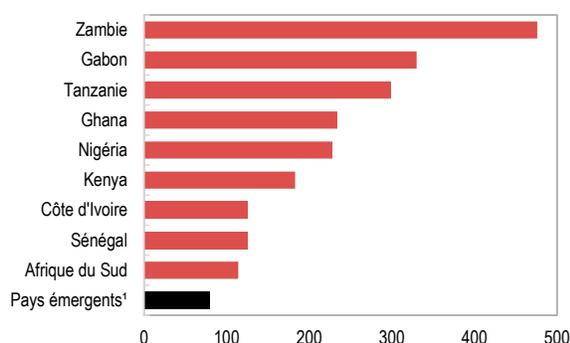
¹La Zambie a émis des obligations à échéance moyenne de onze ans en 2015 et des obligations à dix ans en 2014 et 2012.

²Le Gabon a émis des obligations à dix ans en 2015 et à onze ans en 2013.

³La Côte d'Ivoire a émis des obligations à treize ans en 2015 et à dix ans en 2014.

le plan financier que les autres régions du monde, cette évolution est aussi perceptible dans la région. Après deux années (2013–14) pendant lesquelles les émissions d’euro-obligations ont atteint des niveaux records, les États ont été moins nombreux cette année à recourir aux marchés internationaux; lorsqu’ils l’ont fait, les rendements étaient plus élevés que lors des émissions précédentes (graphique 1.3). Plus largement, les marges souveraines des pays préémergents de la région augmentent de façon générale depuis octobre 2014 — en allant souvent au-delà de la réévaluation des risques observée dans les pays émergents au niveau mondial (graphiques 1.4 et 1.5).

Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : marges souveraines des pays émergents et préémergents
(Marges EMBIG, variation en points de base depuis octobre 2014)

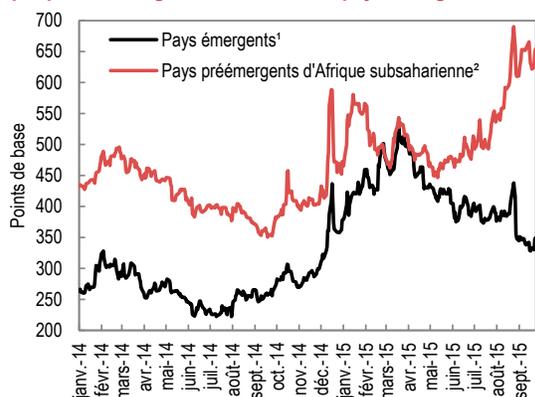


Source : Bloomberg L.P.

Note : données au 23 septembre 2015.

¹La moyenne pour les pays émergents porte sur les marges EMBIG (Emerging Market Bond Index Global) de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, du Brésil, de la Bulgarie, du Chili, de la Colombie, de la Hongrie, de la Malaisie, du Mexique, du Pérou, des Philippines, de la Pologne, de la Russie, de la Turquie et de l'Ukraine.

Graphique 1.5. Marges souveraines des pays émergents, 2014–15



Source : Bloomberg L.P.

Note : données au 23 septembre 2015.

¹La moyenne pour les pays émergents porte sur les marges EMBIG (Emerging Market Bond Index Global) de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, du Brésil, de la Bulgarie, du Chili, de la Colombie, de la Hongrie, de la Malaisie, du Mexique, du Pérou, des Philippines, de la Pologne, de la Russie, de la Turquie et de l'Ukraine.

²La moyenne pour les pays préémergents porte sur les marges de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Kenya, du Nigéria, du Rwanda, du Sénégal, de la Tanzanie et de la Zambie.

UNE SITUATION INTÉRIEURE PLUS DIFFICILE

Cet environnement extérieur est d'autant plus défavorable que les pays ne disposent généralement que d'amortisseurs limités pour compenser le ralentissement de l'activité. Dans bien des cas, les économies réalisées pendant la période précédente de croissance

rapide sont peu élevées, et la capacité d'emprunt diminue à vive allure. En outre, pour la plupart, les pays de la région abordent cette période avec des déficits budgétaires et extérieurs plus élevés qu'au début de la crise financière mondiale de 2008–09, c'est-à-dire la dernière fois que la conjoncture extérieure a pris un tour défavorable pour la région.

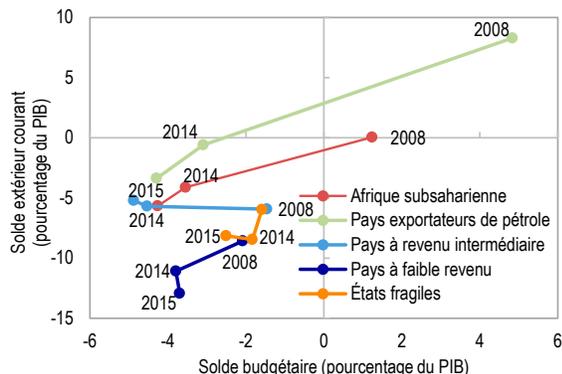
Détérioration des positions extérieures et budgétaires

Les positions extérieures et, plus encore, les positions budgétaires sont nettement plus fragiles qu'en 2008, surtout pour les pays exportateurs de pétrole et les pays préémergents (graphique 1.6). Plus précisément, dans 34 des 45 pays de la région, le solde budgétaire était plus faible à la fin de 2014 qu'il ne l'était en 2008, malgré la croissance économique vigoureuse de ces dernières années; et dans 21 d'entre eux, le solde extérieur s'était aussi détérioré (graphique 1.7)³.

- Dans une certaine mesure, surtout pour les pays à faible revenu, cela s'explique par les efforts louables qui ont été déployés ces dernières années pour moderniser les infrastructures. Cependant, avec des besoins bruts de financement extérieur supérieurs à 10 % du PIB dans beaucoup des grands pays (Afrique du Sud, Éthiopie, Ghana, Kenya, Sénégal et Tanzanie), il est à craindre qu'il ne devienne, au mieux, de plus en plus difficile et coûteux de couvrir ces besoins et, au pire, impossible de le faire, ce qui rendrait inévitable un ajustement brutal.
- Dans d'autres pays, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole, les besoins de financement augmentent rapidement en raison de l'évolution défavorable des cours des produits de base, car les autorités étalent dans le temps l'ajustement budgétaire rendu nécessaire par la baisse des recettes (Angola, Nigéria).
- Là où les déficits budgétaires sont particulièrement prononcés et où les coûts extérieurs se sont déjà fortement accrus, il devient aussi de plus en plus difficile, comme au Ghana et en Zambie, de se tourner vers le marché intérieur. Il en résulte une hausse du coût des emprunts intérieurs, qui a

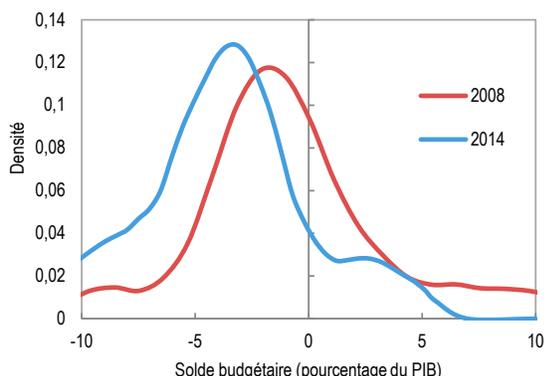
³De la même manière, la position budgétaire médiane est passée de -1 % du PIB en 2008 à $-3,6$ % en 2014, et la position extérieure courante médiane de $-7,7$ % du PIB en 2008 à $-8,8$ % en 2014.

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : solde extérieur courant et solde budgétaire, 2008-15



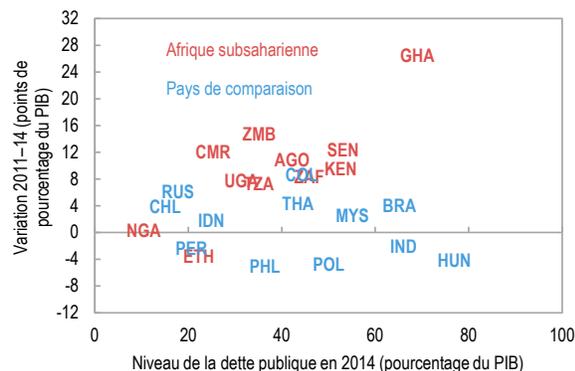
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : distribution des soldes budgétaires des pays, 2008 et 2014



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

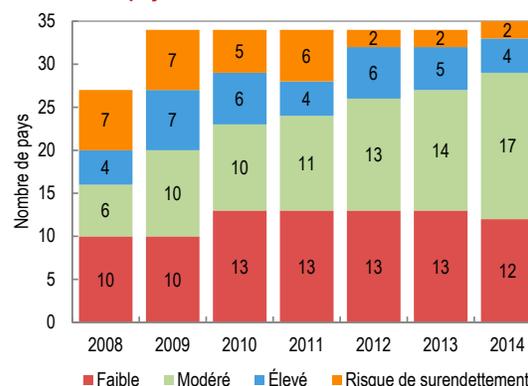
Graphique 1.8. Pays émergents et préémergents et pays de comparaison : ratio de la dette publique totale



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Les pays de comparaison sont les pays émergents suivants : Brésil, Chili, Colombie, Hongrie, Inde, Indonésie, Malaisie, Pérou, Philippines, Pologne, Russie et Thaïlande. Voir à la page 78 la liste des abréviations de pays.

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : catégories de risque de la dette des pays à faible revenu, 2008-14



Source : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette des pays à faible revenu.

Note : L'Angola n'est pas pris en compte, car ce pays ne fait plus partie des pays à faible revenu. La classification du risque pour le Burundi, la Gambie, le Lesotho, le Rwanda, São Tomé-et-Principe, le Tchad et le Zimbabwe commence en 2009 et pour Cabo Verde en 2014.

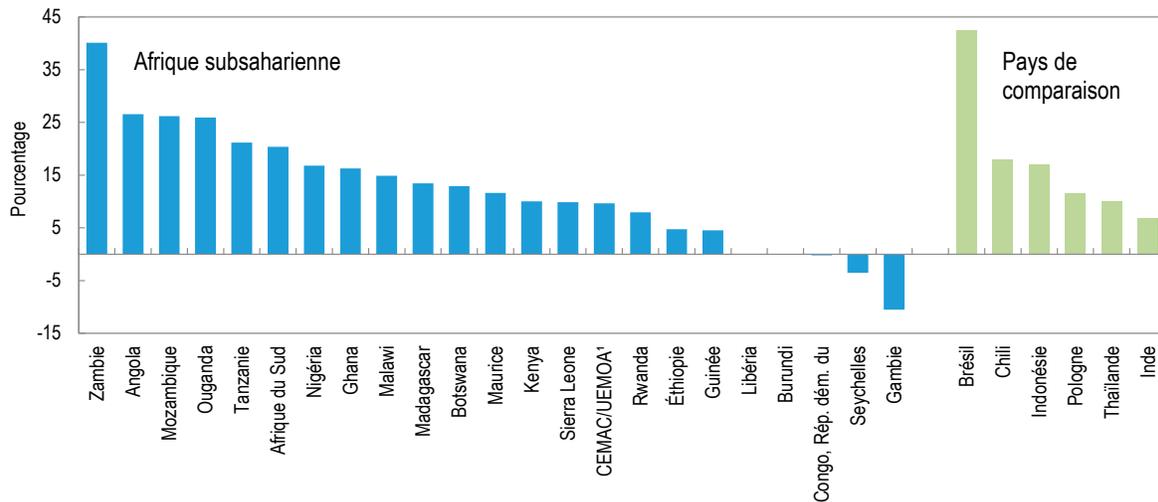
pour effet d'évincer le secteur privé et d'entraver l'émergence et la diversification des sources de croissance intérieures.

Sous l'effet du ralentissement de la croissance économique et de la hausse des taux d'intérêt, la dynamique positive qui avait jusqu'à présent freiné l'augmentation de la dette publique pourrait s'inverser rapidement dans certains pays⁴. Dans les pays, comme les pays préémergents, où les niveaux d'endettement se rapprochent de plus en plus de ceux des pays émergents, la capacité d'emprunt pour financer les besoins de développement aura bientôt disparu (graphique 1.8). L'accroissement des rendements des émissions récentes d'euro-obligations ainsi que l'augmentation des marges s'appliquant sur les obligations souveraines sur les marchés secondaires sont aussi des signes, entre autres, que les investisseurs réévaluent à la hausse les risques associés à ces vulnérabilités croissantes.

Il convient de noter toutefois que, dans d'autres pays, notamment les pays à faible revenu, il existe moins de vulnérabilités associées à la dette publique, le risque de surendettement étant encore relativement modéré (graphique 1.9). En outre, étant donné que le stock

⁴Dans l'édition d'octobre 2014 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, il est montré que l'activité économique soutenue avait joué un rôle essentiel dans le maintien de la stabilité relative des ratios dette/PIB entre 2010 et 2013, en masquant des positions budgétaires qui se détérioraient déjà et des conditions d'emprunt qui se dégradaient progressivement.

Graphique 1.10. Échantillon de pays : dépréciation de la monnaie nationale par rapport au dollar depuis octobre 2014
(+ indique une dépréciation)



Source : Bloomberg L.P.

Note : données au 23 septembre 2015.

*Le franc CFA est rattaché à l'euro. Les autres pays à taux de change fixe (Cabo Verde, Comores, Érythrée, Lesotho, Namibie, São Tomé-et-Príncipe, Soudan du Sud, Swaziland) ne sont pas pris en compte. CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

de dette existant est, pour une large part, encore assorti de conditions concessionnelles, ces pays sont moins vulnérables à d'éventuelles hausses prononcées des primes de risque au niveau mondial.

Tensions sur les monnaies

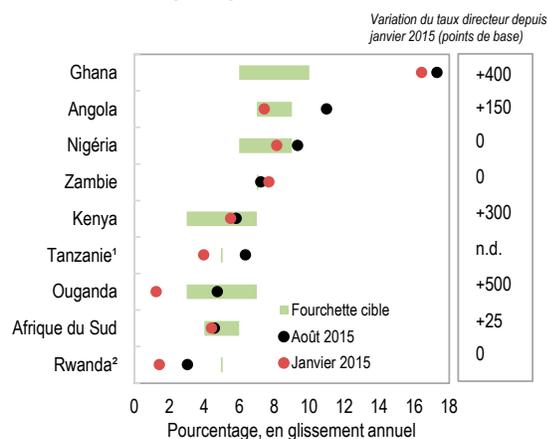
Face à la détérioration marquée des termes de l'échange et à la forte tendance à la hausse du dollar, la plupart des pays ont laissé leur taux de change s'ajuster. C'est le cas en particulier des pays exportateurs de pétrole dont les monnaies ne sont pas rattachées à l'euro. Ainsi, le kwanza angolais et le naira nigérian ont perdu respectivement 26 % et 17 % de leur valeur par rapport au dollar depuis octobre 2014⁵. Mais les pays tributaires des produits de base ne sont pas les seuls à avoir connu d'amples fluctuations des taux de change. La vaste majorité des monnaies des pays préémergents se sont dépréciées dans des proportions similaires ou plus grandes, notamment celles de l'Afrique du Sud, du Ghana, de l'Ouganda, de la Tanzanie et de la Zambie — ce qui s'explique, dans certains cas, par l'existence ou l'accentuation de vulnérabilités intérieures (Afrique du Sud, Ghana, Zambie), mais aussi par un regain généralisé d'aversion pour le risque, comme dans de

⁵Perte mesurée par la variation de la valeur en dollars d'une unité de monnaie nationale.

nombreux autres pays préémergents et émergents dans le monde (graphique 1.10). Dans certains autres pays, les fortes pressions sur les taux de change ont aussi été provoquées par l'accentuation des déséquilibres macroéconomiques, aggravée par la baisse des recettes touristiques (Gambie) ou une mauvaise récolte (Malawi).

En partie sous l'effet de l'évolution des taux de change, l'inflation a augmenté quelque peu dans certains des plus grands pays de la région, ce qui a suscité une riposte monétaire.

- Contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions du monde où la baisse des cours des produits de base et l'ampleur de l'écart de production ont maintenu les taux d'inflation à des niveaux bas sans précédent, l'inflation a commencé à augmenter dans certains des plus grands pays d'Afrique subsaharienne, à l'inverse de la tendance observée ces dernières années. Elle devrait atteindre en moyenne 7 % cette année dans la région et 7¼ % l'an prochain. Dans certains pays, des facteurs particuliers tels que la hausse des tarifs d'électricité (Afrique du Sud), la suppression des subventions aux carburants (Angola) et l'augmentation des prix alimentaires (Éthiopie, Tanzanie) ont aussi poussé l'inflation à la hausse.

Graphique 1.11. Inflation, fourchettes cibles d'inflation et évolution de la politique monétaire

Sources : autorités nationales; Haver Analytics.

¹La Banque centrale de Tanzanie n'a pas relevé ses taux directeurs, mais elle a resserré sa politique en vendant des devises et en relevant le coefficient de réserves obligatoires.

²Il s'agit de l'inflation mesurée par l'IPC en milieu urbain, qui est le taux d'inflation que la Banque nationale du Rwanda s'est fixé pour cible.

Cependant, dans la plupart des autres pays, elle reste contenue, en particulier dans la zone franc, où elle reste comprise entre 1 % et 3 %.

- Dans un nombre croissant de pays, les banques centrales, craignant que ces évolutions n'influencent sur les anticipations inflationnistes là où les taux d'inflation sont proches ou dépassent la limite supérieure des fourchettes établies, ont commencé à durcir leurs politiques monétaires (graphique 1.11). Sauf dans le cas des pays, comme le Ghana en particulier, où l'inflation dépasse largement la cible fixée depuis un certain temps déjà, ces craintes sont peut-être prématurées dans la mesure où l'inflation reste proche de ses niveaux bas historiques dans la plupart des pays et où rien n'indique que ces chocs ponctuels ont déclenché des effets de second tour.

Par ailleurs, certaines banques centrales sont intervenues sur le marché pour contenir la volatilité des taux de change, tandis que d'autres, en particulier celles des pays exportateurs de pétrole, ont puisé dans ces amortisseurs extérieurs pour lisser l'ajustement à la baisse des cours des produits de base (graphique 1.12). Certains pays, dont l'Angola et le Nigéria, ont aussi pris des mesures administratives pour endiguer la demande de devises, ce qui entrave fortement les activités du secteur privé.

Conséquences pour la stabilité financière

Compte tenu des vents contraires puissants qui freinent l'activité dans les pays exportateurs de produits de base, il se pourrait fort bien que les banques voient la qualité de leurs actifs se dégrader. Selon une analyse récente, les indicateurs de stabilité financière des pays riches en ressources naturelles, tels que la rentabilité des banques et le volume de leurs créances improductives, ont tendance à se détériorer, et la probabilité de crise bancaire systémique à s'accroître, lorsque les cours des produits de base s'inscrivent à la baisse (encadré 1.1). Il est probable que des retombées de cet ordre sur le secteur financier réduisent dans un futur proche l'offre de crédit et freinent le processus de diversification financière engagé ces dernières années, surtout dans les pays exportateurs de pétrole, où la croissance du crédit a été particulièrement prononcée, ce qui nuirait à la croissance et à la diversification de l'économie (encadré 1.2)⁶.

Dans les économies fortement dollarisées, la dépréciation récente de la monnaie pourrait aussi accentuer les vulnérabilités du secteur financier. Dans ce cas, en effet, la valeur en monnaie locale des passifs libellés en dollars s'accroît, et avec elle le service de la dette pour les emprunteurs non couverts, ce qui risque d'exposer les banques à des pertes — même si dans les banques elles-mêmes, l'asymétrie entre les monnaies de libellé des actifs et des passifs est généralement peu prononcée⁷. Un stock de dette extérieure relativement élevé — en tout cas comparé à celui qui prévaut dans les pays émergents — amplifierait ces effets négatifs pour certains pays, en particulier là où les entreprises minières et énergétiques se sont endettées en devises (graphique 1.13).

⁶Selon des études événementielles des cycles longs des cours des produits de base avant 2000, les facteurs qui soutiennent la demande intérieure, tels que le crédit au secteur privé, ont en effet tendance à se développer davantage pendant les périodes d'expansion que pendant les périodes de récession (voir le chapitre 2 de l'édition d'octobre 2015 des *Perspectives de l'économie mondiale* (FMI, 2015f)).

⁷La dollarisation est encore élevée en Angola, en République démocratique du Congo, au Libéria, à São Tomé-et-Príncipe et, dans une moindre mesure, en Ouganda, en Tanzanie et en Zambie (Mecagni *et al.*, 2015). Dans les économies dollarisées, les agents privés détiennent généralement à la fois des actifs et des passifs en devises. Mais il se peut que la couverture fournie par les flux de revenus en devises ne soit pas complète, surtout dans les pays exportateurs de produits de base où les recettes en dollars des entreprises vont s'inscrire en forte baisse.

RECU DE LA CROISSANCE SUR FOND DE RISQUES PERSISTANTS

Perspectives

Compte tenu de ces vents contraires qui sévissent à l'échelle mondiale et nationale, les perspectives de la région sont manifestement bien moins favorables que pendant la période récente. D'après les projections, la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait tomber à 3¾ % en 2015, contre 5 % en 2013–14, avant de remonter quelque peu pour s'établir à 4¼ % en 2016 grâce au redressement progressif de l'activité au niveau mondial (tableau 1.1). Cette année, la croissance économique sera moins bonne qu'en 2009, année pendant laquelle la région subissait les effets négatifs de la crise financière mondiale, et aura beaucoup de mal à générer les emplois dont la région a tant besoin pour sa population jeune croissante ainsi que pour progresser de façon significative dans la lutte contre la pauvreté et sur le plan de l'inclusion.

Comme on l'a vu plus haut, ce panorama général masque toutefois des disparités considérables au sein de la région. Si les pays exportateurs de pétrole connaissent les plus grandes difficultés, beaucoup de pays à faible revenu continueront en revanche d'afficher une croissance rapide, en s'appuyant sur la poursuite des investissements — facilitée dans la plupart des cas par un afflux de capitaux encore

substantiel — et sur le développement du secteur des services. Il est cependant révélateur que les prévisions de croissance pour 2015 aient été révisées à la baisse pour la majorité des pays, qu'ils soient exportateurs ou importateurs de pétrole, depuis que la conjoncture extérieure a commencé à devenir moins favorable en octobre 2014 (graphique 1.14).

- La croissance économique des pays exportateurs de pétrole — qui contribuent environ pour moitié au PIB de l'Afrique subsaharienne — devrait ralentir sensiblement en passant de 6 % en 2014 à 3½–4¼ % en 2015–16, sous l'effet combiné de la baisse des recettes d'exportation et d'un ajustement budgétaire prononcé. Au Nigéria, l'activité a nettement ralenti au cours du premier semestre de l'année, car les incertitudes entourant les élections et la transition politique subséquente, les pénuries de carburants et d'électricité, la hausse du coût des importations et l'assainissement des finances publiques ont pesé sur les secteurs non pétroliers. Pour 2015, les prévisions laissent maintenant entrevoir une croissance économique de 4 %, c'est-à-dire environ 2¼ points de pourcentage de moins qu'en 2014. De même, en Angola, la forte réduction des projets d'investissement du secteur public a un effet très sensible sur l'économie et entraînera un nouveau ralentissement de la croissance, qui tombera à 3½ %.

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel
(Variation en pourcentage)

	2004–08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Afrique subsaharienne	6,8	4,1	6,7	5,0	4,3	5,2	5,0	3,8	4,3
<i>Dont :</i>									
Pays exportateurs de pétrole	9,2	7,0	8,5	4,6	3,8	5,7	5,9	3,6	4,2
<i>Dont : Nigéria</i>	8,6	9,0	10,0	4,9	4,3	5,4	6,3	4,0	4,3
Pays à revenu intermédiaire ¹	5,0	0,2	4,6	4,7	3,5	3,7	2,7	2,6	2,9
<i>Dont : Afrique du Sud</i>	4,8	-1,5	3,0	3,2	2,2	2,2	1,5	1,4	1,3
Pays à faible revenu ¹	8,0	6,6	7,8	8,1	6,6	7,5	7,4	6,3	6,9
États fragiles	2,8	2,6	4,4	2,9	6,9	5,6	5,8	5,3	6,0
<i>Pour mémoire :</i>									
Croissance économique mondiale	4,9	0,0	5,4	4,2	3,4	3,3	3,4	3,1	3,6
Pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles ²	6,9	3,9	6,7	4,7	3,8	4,9	4,5	3,0	3,6
Pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne ³	6,7	4,8	7,1	5,1	4,3	4,9	5,0	4,0	4,3

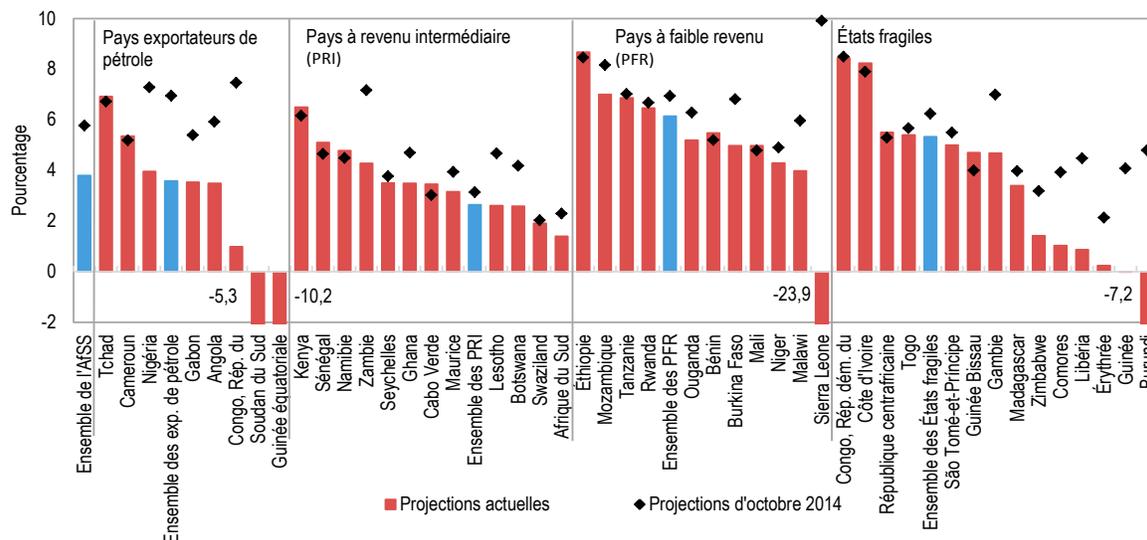
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Hors États fragiles.

²Comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, République démocratique du Congo, République du Congo, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Namibie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Zambie et Zimbabwe.

³Comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Maurice, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie.

Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : projections de croissance du PIB réel, 2015, projections actuelles comparées à celles d'octobre 2014



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne.

- Malgré la baisse des cours du pétrole, les perspectives restent contrastées pour les pays à revenu intermédiaire. En Afrique du Sud, les fréquents délestages de charge, les réductions d'effectifs dans le secteur de l'acier et peut-être dans le secteur minier ainsi que les retombées générales du bas niveau des cours des produits de base, de même qu'un resserrement des politiques monétaire et budgétaire, continuent de freiner la croissance économique, qui devrait rester inférieure à 1½ % en 2015–16. La compression des dépenses budgétaires, l'inflation élevée, la réduction de l'approvisionnement en électricité et une récolte de cacao décevante sont autant de facteurs qui pèsent aussi sur la croissance du Ghana, tandis que celle de la Zambie est entravée par le niveau faible des cours du cuivre, des taux d'intérêt élevés et de graves pénuries d'électricité. Inversement, la croissance économique devrait, d'après les prévisions, s'accélérer au Kenya et au Sénégal, en s'appuyant, dans le premier cas, sur l'investissement public dans les transports et la production d'électricité et, dans le second cas, sur le dynamisme du secteur privé.
- Une majorité de pays à faible revenu et d'États fragiles continueront d'enregistrer une croissance vigoureuse grâce à la poursuite des investissements

d'infrastructure, surtout dans le secteur énergétique et les transports, et au dynamisme persistant de la consommation privée, l'investissement direct étranger (IDE) continuant d'affluer dans un grand nombre d'entre eux. Des pays comme la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Mozambique et la Tanzanie devraient croître à un rythme d'au moins 7 % cette année et l'année prochaine. Cela dit, alors que la chute des cours du pétrole allège leurs factures d'importations énergétiques, d'autres pays à faible revenu pâtissent de la diminution des cours de leurs principaux produits d'exportation, notamment le Burkina Faso et la Sierra Leone. Dans ce dernier pays, l'économie devrait se contracter de plus de 20 %, car la fermeture des deux principales sociétés d'exploitation du minerai de fer a accentué l'impact de la crise Ébola. Cependant, les pires conséquences de l'épidémie commençant à s'estomper, la croissance économique devrait redémarrer au cours des prochaines années en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Les inondations et les conditions météorologiques imprévisibles en Afrique australe ont aussi pour effet de réduire la production agricole dans un grand nombre de pays, tout particulièrement au Malawi et au Zimbabwe.

Tableau 1.2. Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques

	2004–08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
				(Variation en pourcentage)					
Inflation, moyenne	8,8	9,8	8,2	9,5	9,4	6,6	6,4	6,9	7,3
				(Pourcentage du PIB)					
Solde budgétaire	1,7	-4,6	-3,4	-1,1	-1,8	-3,1	-3,5	-4,3	-3,6
Dont : hors pays exportateurs de pétrole	-0,6	-4,1	-4,3	-3,7	-3,7	-3,9	-4,0	-4,2	-3,9
Solde des transactions courantes	2,1	-2,8	-0,9	-0,7	-1,9	-2,4	-4,1	-5,7	-5,5
Dont : hors pays exportateurs de pétrole	-4,3	-4,9	-3,9	-4,8	-7,1	-7,5	-7,3	-7,5	-7,8
				(Mois d'importations)					
Couverture par les réserves	5,1	5,2	4,2	4,7	5,2	5,0	5,4	4,8	4,2

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Dans ce contexte, la position budgétaire de la région devrait accuser une nouvelle dégradation (tableau 1.2). Le déficit budgétaire global (dons compris) devrait se creuser et passer de -3,5 % du PIB en 2014 à -4,3 % du PIB — niveau le plus élevé pour la région depuis 2009. Ce sont surtout les pays exportateurs de pétrole qui seront à l'origine de cette détérioration, car les compressions prévues des dépenses budgétaires, aussi prononcées soient-elles, ne compenseront pas entièrement la forte baisse des recettes budgétaires liées aux activités pétrolières, permettant un certain étalement dans le temps de l'ajustement. Ailleurs, le déficit budgétaire devrait rester particulièrement élevé, et supérieur à 7 %, dans certains pays, en raison de vastes projets d'investissement (Kenya), du niveau élevé des subventions et de l'apurement des arriérés (Zambie), ou de l'augmentation des dépenses de sécurité (Niger). Inversement, le Ghana a entrepris d'assainir ses finances publiques sur plusieurs années, et son déficit, qui était supérieur à 10 % en 2014, devrait être ramené à 5,9 % en 2015.

De la même manière, sous l'effet de la baisse marquée des recettes provenant des exportations de produits de base, la position extérieure devrait continuer de se dégrader, surtout pour les pays exportateurs de pétrole. Le déficit extérieur courant devrait passer de 4,1 % en 2014 à 5,7 % en 2015, niveau le plus élevé depuis le début des années 80, ce qui rend d'autant plus urgent de rehausser la compétitivité et de lancer de nouvelles filières d'exportation, comme cela est expliqué plus en détail au chapitre 2. La baisse de la facture énergétique aidera les pays importateurs de pétrole, et le ralentissement de la croissance limitera les importations de biens de consommation, mais ces effets seront souvent neutralisés par la baisse des cours des produits de base exportés et la poursuite de vastes projets d'investissement à forte intensité de produits importés.

Aléas négatifs

Bien que les prévisions intègrent déjà plusieurs facteurs extérieurs négatifs, les aléas auxquels sont exposées les perspectives restent globalement défavorables.

Certains facteurs de risques intérieurs...

Les problèmes de sécurité restent prépondérants dans un certain nombre de pays. La guerre civile continue de peser lourdement sur la situation au Soudan du Sud, et la violence engendrée par les élections générales au Burundi ainsi que l'actualité récente au Burkina Faso nous rappellent que les cycles politiques peuvent encore provoquer des turbulences. Les actes de violence perpétrés par Boko Haram et d'autres groupes rebelles se sont multipliés dans une région qui couvre le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad, mais aussi au Kenya et au Mali. Au-delà de la perte tragique de vies humaines et des souffrances subies par toute la population, ces actes de violence pèsent aussi sur l'activité économique, mettent à mal les finances publiques et diminuent les chances de bénéficier des flux d'IDE. S'ils devaient persister ou prendre de l'ampleur, l'effet négatif sur la croissance économique et le risque d'instabilité politique au niveau régional s'en trouveraient amplifiés.

L'impact négatif de la chute des cours des produits de base sur l'économie intérieure pourrait aussi être plus prononcé que prévu, surtout dans les pays exportateurs de pétrole. D'un côté, les compressions de dépenses prévues sont drastiques et pèseront sur l'activité dans tous les secteurs — non seulement les industries extractives, mais aussi les secteurs qui avaient jusqu'à présent bénéficié des retombées positives liées aux prix élevés, tels que les secteurs de la construction et des services. D'un autre côté, si les coupes budgétaires ne matérialisaient pas, la situation macroéconomique pourrait se dégrader de façon

encore plus tangible, avec des risques d'accumulation d'arriérés, l'éviction des activités privées par les emprunts de l'État et l'intensification des tensions sur la position extérieure. Des dérapages de l'action publique pourraient aussi ébranler encore plus la confiance des investisseurs.

... pourraient s'amplifier si l'environnement extérieur devait continuer à se dégrader

Les cours des produits de base ont fortement chuté ces derniers mois, mais ils pourraient diminuer encore dans un contexte de croissance mondiale atone et si la résorption des capacités excédentaires existantes n'allait pas aussi loin qu'on le prévoit actuellement. Une croissance économique mondiale plus lente que prévu ajouterait aussi aux facteurs négatifs qui pèsent sur la région. En particulier, un ralentissement plus prononcé de l'activité en Chine tandis que le pays s'adapte à son nouveau modèle de croissance — voire un atterrissage brutal de l'économie — accentuerait les tensions sur la région, du fait notamment qu'il tirerait encore plus vers le bas les cours des produits de base. Enfin, une nouvelle réévaluation du risque dans les pays émergents ou une réallocation majeure des actifs financiers à l'échelle mondiale pourrait provoquer des sorties rapides de capitaux des pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne en amplifiant les tensions actuelles sur les taux de change.

Dans ce contexte, les vulnérabilités qui existent actuellement dans certains pays risqueraient encore plus d'avoir des conséquences, car les financements deviendraient rapidement soit très coûteux, soit complètement inaccessibles — ce qui obligerait à un ajustement fortement procyclique de la politique budgétaire et entraînerait une décélération beaucoup plus marquée de la croissance. Des tensions concomitantes sur les taux de change, dans la mesure où elles engendreraient une poussée d'inflation, pourraient aussi déclencher un resserrement de la politique monétaire et freiner ainsi encore plus la croissance économique. Plus généralement au niveau régional, les pays qui affichent des déficits extérieurs courants élevés, y compris les plus dynamiques d'entre eux, seraient particulièrement vulnérables à des chocs financiers d'origine externe même si le recours à l'investissement direct étranger — qui est une source de financement plus stable — pourrait faire office d'amortisseur à court terme.

ANALYSE THÉMATIQUE : CRÉER UN ESPACE BUDGÉTAIRE EN MOBILISANT MIEUX LES RECETTES INTÉRIEURES

Dans ce contexte macroéconomique difficile, il sera d'autant plus important de préserver la solidité des finances publiques dans l'immédiat et de renforcer les marges de manœuvre budgétaires au cours des prochaines années. Les coûts d'emprunt sont en hausse pour plusieurs pays, en raison du durcissement des conditions financières, mais aussi parce que, à terme, un grand nombre d'entre eux s'affranchiront des financements concessionnels — ce qui est en soi une évolution bénéfique. Tous ces facteurs conjugués mettent clairement en évidence l'objectif à poursuivre à moyen terme, à savoir une meilleure mobilisation des recettes intérieures⁹. La mobilisation des recettes intérieures étant le moyen le plus durable de créer un espace budgétaire, de financer les infrastructures indispensables et les autres besoins de développement, et de réduire le recours à l'endettement public, nous passons en revue dans cette section finale les progrès réalisés dans ce domaine depuis 2000 en présentant quelques options pour l'avenir.

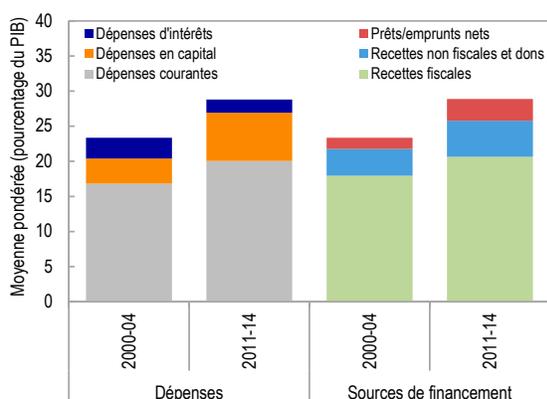
Même si cela n'est pas l'objet du présent exposé, il va de soi qu'il est aussi essentiel de renforcer la gestion des finances publiques. Les efforts déployés pour améliorer la mobilisation des recettes doivent être accompagnés de mesures visant à optimiser davantage les dépenses publiques, en donnant en particulier la priorité aux projets d'investissement dont le rendement économique est le plus élevé et en rationalisant les subventions énergétiques coûteuses et mal ciblées — comme certains pays (Angola, Cameroun, Ghana) ont déjà commencé à le faire. En s'attachant à améliorer la qualité des dépenses, les autorités montreront aussi qu'elles utilisent de la façon la plus efficace les recettes budgétaires, ce qui contribuera à renforcer l'adhésion des contribuables.

De nets progrès en général

À l'exception notable du Nigéria, le volume des ressources consacrées aux dépenses publiques en Afrique subsaharienne a fortement augmenté ces quinze

⁹La question d'une meilleure mobilisation des recettes intérieures a aussi été au centre des discussions lors de la conférence des Nations Unies consacrée au financement du développement qui s'est tenue à Addis-Abeba en juillet 2015. Voir «Financing for Development: Revisiting the Monterey Consensus» (FMI, 2015c).

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne hors Nigéria : dépenses publiques et sources de financement



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Le Nigéria n'est pas inclus parce que, contrairement aux autres pays de la région, ses ratios impôts/PIB et dépenses/PIB ont fortement baissé au cours de la période.

dernières années, à hauteur d'environ 5 points de pourcentage du PIB en moyenne (graphique 1.15).

- Les dépenses publiques demeurent pour l'essentiel financées par les recettes fiscales, qui sont passées de 18 % à 21 % du PIB pour l'Afrique subsaharienne hors Nigéria entre 2000–04 et 2011–14 — l'amélioration ayant concerné non seulement les pays exportateurs de pétrole (qui ont profité du niveau élevé des cours du pétrole), mais aussi les pays à faible revenu et les

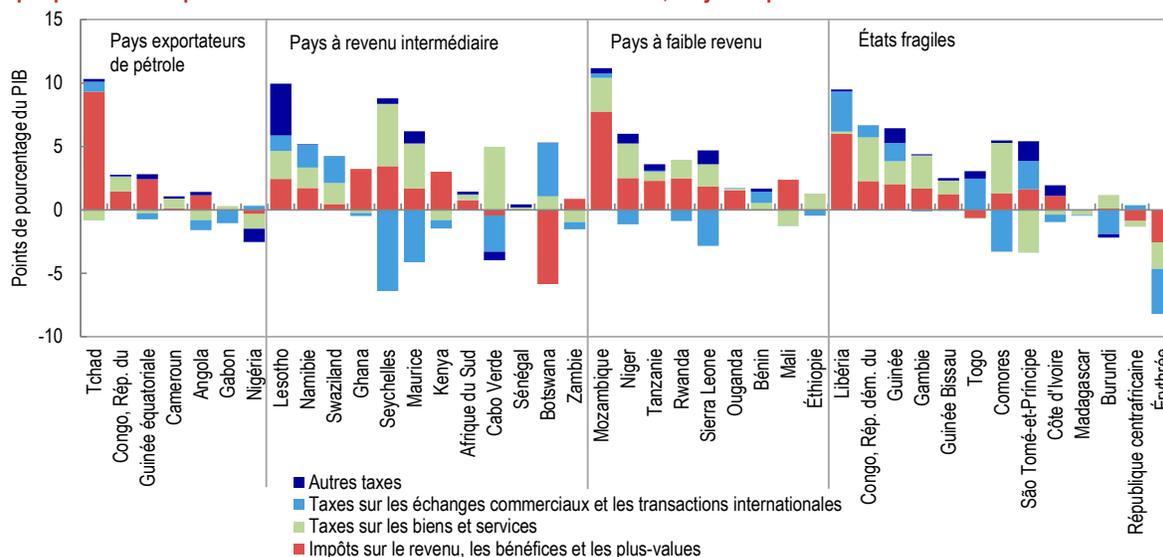
États fragiles. Le surcroît de dépenses a aussi été rendu possible, en partie, par la diminution de la facture d'intérêts liée aux allègements de dette consentis pendant la seconde moitié de la décennie 2000 et par le recours accru à l'emprunt.

- Hormis le Nigéria, plus de la moitié de l'augmentation de l'enveloppe de dépenses (environ 3¼ points de pourcentage du PIB) a été absorbée par les dépenses d'investissement, ce qui témoigne de la volonté des autorités de combler le déficit considérable d'infrastructures dans toute la région. Les dépenses en capital représentent aujourd'hui un quart de l'enveloppe de dépenses (et environ 7 % du PIB), contre environ un sixième au début des années 2000. La masse salariale de la fonction publique — qui comprend aussi la rémunération des enseignants et des professionnels de santé — s'est accrue d'environ 1½ point de pourcentage du PIB.

Zoom sur les recettes fiscales

L'augmentation des recettes fiscales dans la région a été générale (graphique 1.16). À quelques exceptions près (Botswana, Nigéria, Zambie et quelques États fragiles), tous les pays subsahariens ont réussi à accroître leur ratio impôts/PIB, et ce en dépit de la libéralisation commerciale entreprise par ces pays pour promouvoir l'intégration régionale et internationale, qui a pesé sur les recettes issues des taxes sur

Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : variation des recettes fiscales, moyenne pour 2000–04 et 2011–14



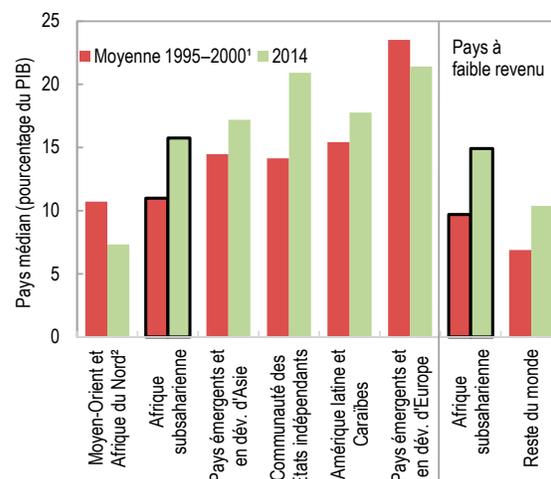
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

les échanges commerciaux (Keen et Mansour, 2009). Les ratios d'imposition directe et indirecte se sont généralement améliorés, encore que, dans le second cas, les progrès n'ont pas toujours été aussi marqués, ce qui montre à quel point il reste difficile d'assurer la taxation des nouveaux secteurs, surtout lorsque l'économie informelle y occupe une large place.

Permettant de mieux apprécier ces résultats, les comparaisons internationales révèlent que l'Afrique subsaharienne est la région du monde où l'augmentation des recettes fiscales a été la plus forte depuis le début du siècle (graphique 1.17). En effet, le pays médian d'Afrique subsaharienne est parvenu à accroître son ratio d'imposition d'environ 5 points de pourcentage du PIB depuis le milieu des années 90, période pendant laquelle, dans le reste du monde, ce ratio est resté inchangé ou n'a que légèrement augmenté (Communauté des États indépendants, Amérique latine, pays émergents d'Asie), quand il n'a pas diminué (pays émergents d'Europe, Moyen-Orient).

- Cela s'explique en partie par le fait que les pays d'Afrique subsaharienne sont partis d'un niveau relativement bas, avec un potentiel de progrès plus élevé que les autres régions où la mobilisation des recettes était déjà engagée. Cela dit, cet effet de rattrapage n'explique pas à lui seul les progrès de la région : comparé aux pays se trouvant à un stade similaire de développement, le pays à faible revenu médian d'Afrique subsaharienne a abordé le XXI^e siècle avec un ratio impôts/PIB plus élevé tout en progressant davantage en matière de mobilisation des recettes que le pays à faible revenu médian dans d'autres régions du monde.
- En outre, bien qu'un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne soient devenus de plus en plus tributaires des exportations de produits de base au cours de cette période, cela ne suffit pas à expliquer l'intégralité de l'augmentation des recettes fiscales : pour le pays médian riche en ressources naturelles d'Afrique subsaharienne, la hausse du ratio d'imposition depuis le milieu des années 90 a été de 6 points de pourcentage du PIB, contre 3¾ points de pourcentage du PIB pour le pays médian du reste de la région, et dans les deux cas le ratio impôts/PIB est aujourd'hui de 15 % environ. D'ailleurs, la plupart des recettes budgétaires liées aux ressources naturelles proviennent des recettes non fiscales, telles que

Graphique 1.17. Échantillon de régions : recettes fiscales totales, 1995–2000 et 2014



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

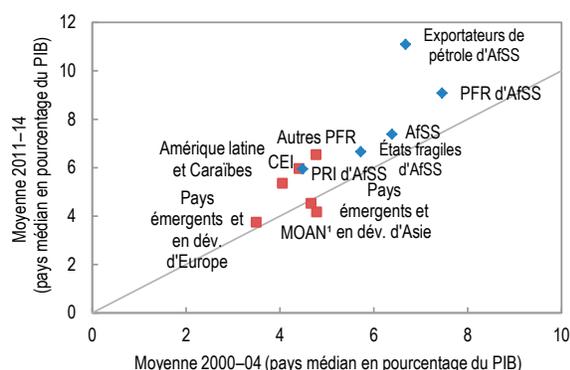
¹La période 1995–2000 a été choisie pour lisser la baisse cyclique du ratio des recettes fiscales survenue autour de l'année 2000 dans un grand nombre de régions du monde.

²Comprend le Pakistan et l'Afghanistan.

les redevances et les droits. Cela dit, dans la mesure où l'exploitation des produits de base fait aussi augmenter les recettes fiscales par le biais de l'impôt sur le revenu et les bénéfices des sociétés du secteur minier, et les accroît aussi de façon indirecte grâce aux retombées économiques dans les autres secteurs, il est possible que l'augmentation du ratio d'imposition soit imputable en partie aux activités entourant l'exploitation des produits de base.

Enjeux et perspectives

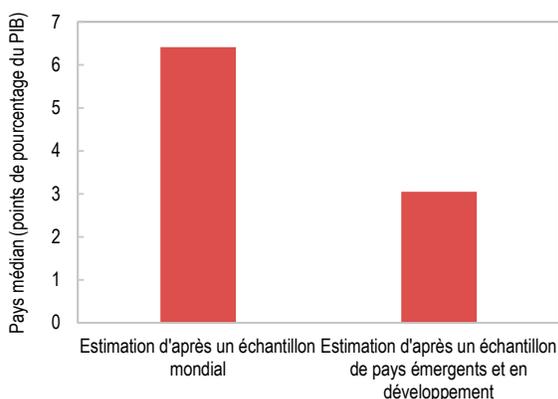
Ces résultats — des avancées notables en matière de mobilisation des recettes intérieures mais par rapport à un point de départ bas — posent la question de savoir dans quelle mesure des progrès supplémentaires peuvent être réalisés dans un avenir prévisible. Cela revêt une importance particulière, non seulement en raison de l'urgence à reconstituer la marge de manœuvre budgétaire et à maîtriser la dette publique dans certains pays, mais également de la nécessité de poursuivre les efforts, légitimes et considérables, déployés actuellement dans la région pour moderniser les infrastructures et renforcer le capital humain — avec l'un des ratios de dépenses d'investissement les plus élevés au monde ces quinze

Graphique 1.18. Dépenses en capital des administrations publiques, 2000-04 et 2011-14

Sources : FMI, bases de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et de *International Financial Statistics*.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne; CEI = Communauté des États indépendants; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord; PFR = pays à faible revenu; PRI = pays à revenu intermédiaire.

¹Comprend le Pakistan et l'Afghanistan.

Graphique 1.19. Afrique subsaharienne : estimations du potentiel de recettes fiscales

Source : estimations des services du FMI d'après Fenochietto et Pessino (2013).

Note : voir à l'annexe 1.1 la liste des pays composant chaque groupe.

dernières années (graphique 1.18) — sans mettre en péril la viabilité de la dette publique. Enfin, une forte mobilisation des recettes s'avérera aussi indispensable pour financer les ambitieux objectifs de développement durable, dont le lancement vient d'avoir lieu au Sommet des Nations Unies à New York en septembre 2015 (encadré 1.3).

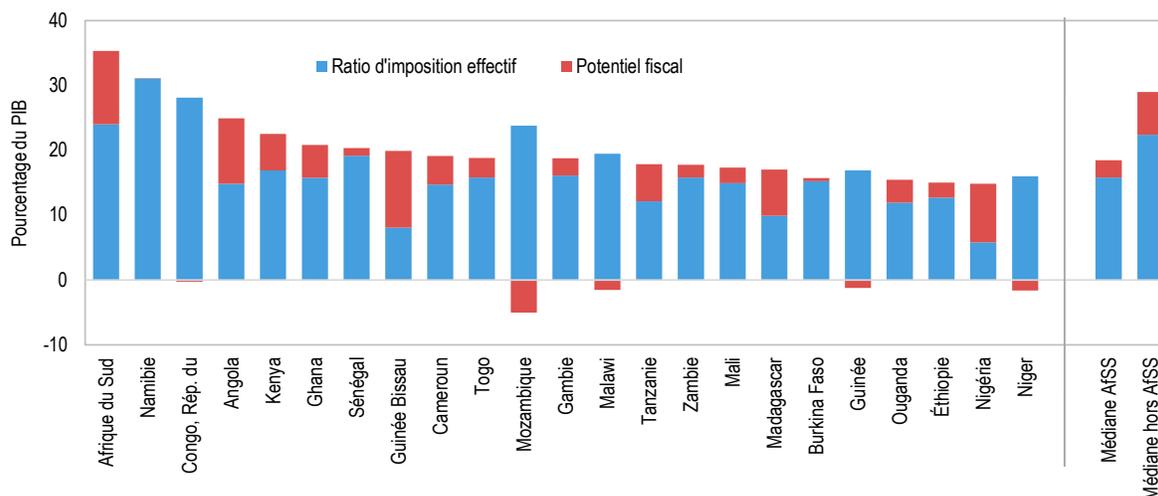
En s'appuyant sur des données pour un grand nombre de pays, une «frontière fiscale» mondiale peut être estimée, représentant le niveau supérieur des ratios de recettes fiscales mobilisables pour un niveau de développement économique et institutionnel

donné (Fenochietto et Pessino, 2013). La distance par rapport à cette frontière fiscale pour chaque pays dépend en partie des préférences de politique fiscale — les pays plus proches de la frontière fiscale ont tendance à afficher une préférence plus marquée pour l'offre de services publics et donc à accepter une pression fiscale plus forte pour les financer —, mais aussi des capacités de l'administration fiscale.

- Cette méthode permet d'évaluer le potentiel de mobilisation de recettes fiscales supplémentaires en Afrique subsaharienne, qui se définit par cette distance par rapport à la frontière fiscale (voir annexe 1.1 pour plus de précisions). Il ressort de l'analyse que le pays médian d'Afrique subsaharienne pourrait potentiellement accroître ses recettes fiscales de 3 à 6½ points de pourcentage supplémentaires (graphique 1.19)¹⁰. Parmi les plus grands pays, le potentiel fiscal inexploité s'avère particulièrement vaste dans des pays comme l'Afrique du Sud, l'Angola, le Ghana, le Kenya, le Nigéria et la Tanzanie (graphique 1.20). Pour les pays exportateurs de pétrole, le besoin de mobiliser davantage de recettes fiscales issues des secteurs non pétroliers se fait particulièrement impérieux dans la mesure où les recettes (fiscales et non fiscales) liées aux activités pétrolières diminuent sensiblement.
- En outre, le positionnement d'un pays par rapport à la frontière fiscale n'est pas figé dans le temps. À mesure qu'un pays croît, l'État est en général plus à même de collecter davantage de recettes, et les citoyens sont mieux disposés à payer plus d'impôts. La frontière fiscale relative à ce pays augmente ainsi parallèlement à la progression du PIB par habitant. Cela signifie qu'à terme, lorsque davantage de pays d'Afrique subsaharienne atteindront le statut de revenu intermédiaire, leur capacité à mobiliser plus de recettes fiscales devrait progresser également. Pour donner un ordre de grandeur, nous estimons que, si le PIB par habitant de la région

¹⁰ Le fait d'inclure des pays avancés dans l'échantillon, en particulier des pays européens dont le ratio de recettes fiscales peut atteindre pas moins de 35 % du PIB, peut certes surestimer le potentiel fiscal des pays où les capacités administratives restent plus modestes. Cependant, cet ordre de grandeur — à savoir de 3 à 6½ points de pourcentage du PIB de recettes fiscales supplémentaires potentielles — subsiste lorsque l'échantillon est limité aux pays en développement et émergents.

Graphique 1.20. Échantillon de pays : ratio d'imposition effectif et potentiel, 2014



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les estimations sont basées sur un échantillon de pays émergents et en développement. Le taux d'imposition effectif correspond au ratio impôts/PIB de 2014 des pays importateurs de pétrole et au ratio recettes fiscales hors pétrole/PIB hors pétrole des pays exportateurs de pétrole (Angola, Cameroun, République du Congo et Nigéria). Un potentiel fiscal négatif ne signifie pas forcément qu'il est impossible d'accroître les recettes fiscales dans le pays concerné. Il indique simplement que l'observation la plus récente dépasse l'estimation invariante dans le temps de la frontière fiscale, qui prend en compte le ratio moyen impôts/PIB pour toute la période. Dans certains pays, cela tient à l'augmentation rapide des ratios impôts/PIB survenue ces dernières années. Voir les détails à l'annexe 1.1.

AfSS = Afrique subsaharienne.

progressait de l'ordre de 2 % par an au cours des dix prochaines années — il a crû de 3½ % par an en moyenne ces dix dernières années —, la frontière fiscale pour le pays médian et donc le potentiel de hausse du ratio de recettes fiscales progresseraient de 6 à 7½ points de pourcentage du PIB supplémentaires en dix ans.

Comment les pays peuvent-ils exploiter ce potentiel fiscal? Pour examiner les différentes options, les autorités nationales pourraient suivre quelques grands principes¹¹.

- Le système fiscal devrait avoir pour but de réduire au minimum les distorsions et facteurs d'inefficacité, mais les décisions des pouvoirs publics devraient aussi prendre en considération les contraintes de capacité de l'administration fiscale, notamment dans les pays à faible revenu et les États fragiles¹². En outre, la protection des

plus pauvres est certes une priorité absolue, mais l'équité d'un système fiscal ne peut être proprement évaluée qu'en tenant compte des dépenses qu'il finance. À titre d'exemple, dans certains cas, un impôt régressif peut être le seul moyen de financer des dépenses très progressives. Plus généralement, la progressivité de certaines mesures fiscales devrait être évaluée en tenant compte de la répartition des avantages que procurent les dépenses supplémentaires qu'elles financent, comme l'examine le chapitre 3.

- À cet égard, à court terme, la mise en place d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) généralisée, avec un seuil assez élevé (afin de ne pas trop pénaliser les petites entreprises) et un nombre de taux limité, voire un seul (afin de garantir la simplicité et de limiter les risques de comportement de recherche de rente), offre toujours un plus grand potentiel de recettes que d'autres instruments fiscaux dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Elle contribue notamment à réduire les pertes fiscales par rapport aux taxes sur les ventes, qui sont perçues uniquement au bout de la chaîne de distribution, ce qui est un facteur de poids dans une région où le secteur informel occupe encore une place importante. Parallèlement,

¹¹ Pour une analyse plus détaillée, voir aussi «Mobilisation des recettes dans les pays en développement» (FMI, 2011) et «Current Challenges in Revenue Mobilization—Improving Tax Compliance» (FMI, 2015a).

¹² Sur les effets des distorsions et facteurs d'inefficacité, et plus généralement le rôle des réformes budgétaires favorables à la croissance, voir aussi «Fiscal Policy and Long-Term Growth» (FMI, 2015d).

la création d'un impôt sur les sociétés généralisé demeure un objectif à plus long terme pour de nombreux pays de la région. Ces mesures devraient aller de pair avec des efforts persistants pour améliorer la gestion des finances publiques et les capacités de l'administration fiscale.

- Les initiatives visant à élargir l'assiette de l'impôt et à renforcer le civisme fiscal devraient aussi être mises en œuvre. Cela permettrait en effet de collecter davantage de recettes sans pénaliser une catégorie de contribuables donnée, ce qui par conséquent réduirait les distorsions, améliorerait l'efficacité de l'économie et favoriserait les revenus et l'emploi. Pour ce faire, il conviendrait de i) limiter les exonérations fiscales qui nuisent aux recettes et à une bonne gouvernance et sont difficiles à supprimer, ii) mieux exploiter les informations provenant du nombre grandissant de transactions réalisées via des établissements financiers et la banque mobile pour améliorer la discipline fiscale, et iii) redoubler d'efforts pour veiller au respect des obligations fiscales par les entreprises et les particuliers à haut revenu dans la mesure où ils représentent une part importante du revenu imposable. Dans de nombreux pays, la création d'une cellule consacrée aux gros contribuables s'est révélée efficace pour atteindre cet objectif. Le renforcement de l'impôt foncier — faible dans bon nombre de pays de la région — recèle aussi un potentiel.

- Enfin, les régimes fiscaux pour les industries extractives méritent une attention particulière. La région, et tout particulièrement les nouveaux producteurs, pourrait améliorer substantiellement le rendement et la stabilité de la base de recettes issues de ces industries (FMI, 2012). Même si la situation varie d'un pays à l'autre, la combinaison d'une redevance *ad valorem* modeste, d'un impôt sur les sociétés et d'une taxe spécifique sur les rentes tirées des ressources naturelles s'avère très prometteuse pour les pays à faible revenu. En outre, les conventions fiscales internationales doivent faire l'objet d'une attention particulière pour éviter l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, qui ont un impact négatif sur les pays producteurs (FMI, 2014b).

Les progrès accomplis pour mobiliser les recettes intérieures ces quinze dernières années sont certes encourageants, mais, dans un environnement où les opportunités de financement extérieur se font progressivement plus rares, les autorités dans la région devront, plus que jamais, exploiter le potentiel de recettes supplémentaires si elles souhaitent poursuivre leurs efforts de développement de manière durable. Outre un environnement macroéconomique stable, cela définira de manière décisive la capacité de la région à faire face aux fortes turbulences actuelles, mais aussi à préserver la trajectoire de croissance soutenue à moyen terme.

Encadré 1.1. Chocs des cours des matières premières et fragilité du secteur financier

Les fortes baisses des prix des produits de base actuellement observées ne sont pas inédites. Leur fréquence a donné lieu à la réalisation d'un grand nombre d'études qui examinent l'impact du recul des prix des produits de base sur la croissance économique (Deaton et Miller, 1995; Dehn, 2000), la dette (Arezki et Ismail, 2013) et les conflits (Brückner et Ciccone, 2010). Il n'existe, en revanche, aucune étude empirique systématique de l'impact des chocs des cours des matières premières sur le secteur financier des exportateurs de produits de base.

L'analyse présentée ici tente de combler ce vide en étudiant l'impact de la baisse des cours des matières premières sur la fragilité du secteur financier. Dans l'histoire récente, dans des pays comme l'Équateur, la Malaisie, le Nigéria et la Russie, le secteur financier a subi de profondes perturbations à la suite de la chute brutale des cours des matières premières. La fragilité du secteur financier peut se définir par une probabilité accrue de défaillance systémique au sein du secteur financier, dont l'indicateur le plus évident serait une crise bancaire systémique. Une définition moins extrême prendrait en considération la sensibilité du système financier à des chocs d'une ampleur plus faible. L'étude s'appuie sur un échantillon de 71 exportateurs de matières premières parmi les pays émergents et en développement sur la période 1997–2013, dont 22 pays d'Afrique subsaharienne¹.

Les chocs des cours des matières premières peuvent fragiliser le secteur financier via différents canaux de transmission. Premièrement, une chute des prix des produits de base dans les pays qui en sont tributaires entraîne une diminution du produit des exportations et un rééquilibrage budgétaire afin de faire face à la compression des recettes, autant de facteurs qui peuvent pénaliser l'activité économique et la capacité des agents (y compris les États) à s'acquitter de leurs obligations en matière de dette, et qui risquent donc de fragiliser les bilans des banques. Deuxièmement, des retraits bancaires massifs après une chute des cours des matières premières peuvent réduire fortement la liquidité des banques et déclencher une crise de liquidité. Troisièmement, si les autorités ne réduisent pas les dépenses publiques en cas de diminution des recettes, les arriérés de paiements peuvent commencer à s'accumuler, si bien que les fournisseurs risquent de se trouver dans une situation financière difficile et de ne pas pouvoir rembourser leurs prêts bancaires. Quatrièmement, s'ils ont une ampleur suffisante, les chocs des cours des matières premières peuvent aussi exercer des pressions à la baisse sur la monnaie nationale. La dépréciation de la monnaie peut ensuite se traduire par des pertes pour les banques en cas de positions de change ouvertes nettes dans leur bilan, ou si les emprunteurs sans couverture sont incapables d'honorer leur dette.

De fait, les périodes de repli des cours des matières premières tendent à aller de pair avec une détérioration du secteur financier, notamment avec une augmentation des créances improductives et du nombre de crises bancaires. Ce résultat est valable pour l'ensemble de l'échantillon, mais aussi pour les pays d'Afrique subsaharienne (graphique 1.1.1)². L'étude se concentre sur les périodes de baisses des cours des matières premières et s'appuie sur deux modèles économétriques.

- L'analyse de la fragilité du secteur financier repose sur l'équation suivante :

$$FSI_{i,t} = \alpha + \beta PriceShocks_{i,t} + \sum_{m=1}^M \gamma_m X_{mit} + \omega_{it} \quad (1)$$

où $FSI_{i,t}$ est l'un des sept indicateurs de solidité financière : 1) part des créances bancaires improductives, 2) provisions pour créances improductives, 3) rendement des actifs, 4) rendement des fonds propres, 5) ratio coût/revenu, 6) actifs liquides/dépôts et financements à court terme, et 7) fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques. Nous créons aussi un indice synthétique — qui

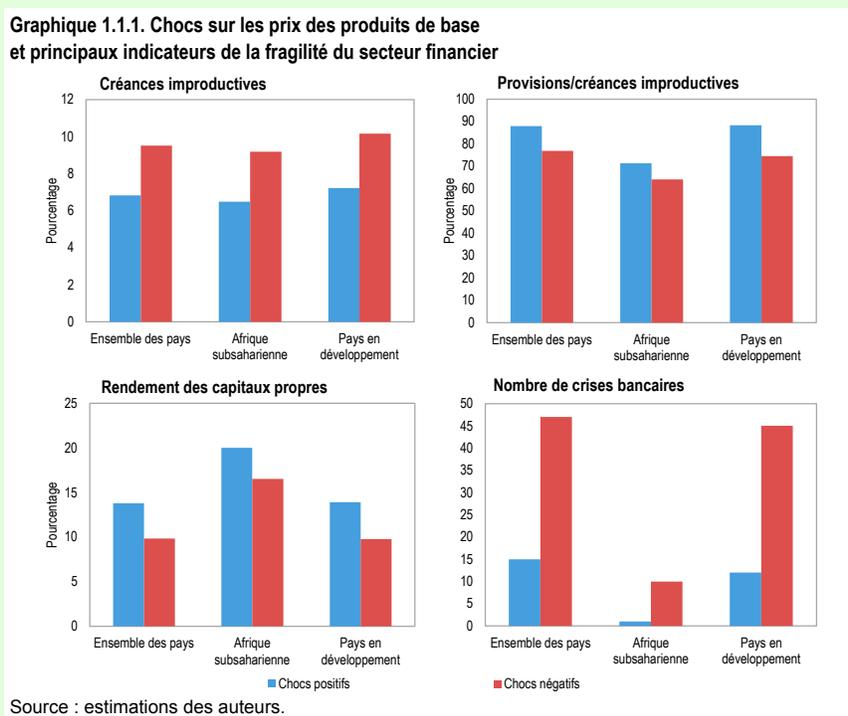
Cet encadré a été préparé par Tidiane Kinda, Montfort Mlachila et Rasmané Ouedraogo et s'inspire de Kinda *et al.* (à paraître).

¹ Les pays inclus dans l'échantillon sont ceux dont les exportations nettes de leur principal produit de base non renouvelable représentent au moins 10 % des exportations totales en 2005 (année de référence), et pour lesquels suffisamment de données sont disponibles sur le secteur financier. Les pays d'Afrique subsaharienne sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Burundi, le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Mali, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, le Soudan, la Tanzanie, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe.

² Le test de comparaison de moyennes (t-test) montre que les différences sont statistiquement significatives pour les créances improductives, les provisions pour créances improductives, le rendement des fonds propres et les crises bancaires.

(à suivre)

Encadré 1.1 (fin)



correspond à la moyenne des sept indicateurs, chacun étant normalisé pour prendre une valeur comprise entre 0 et 1 (les valeurs plus élevées indiquant une plus grande stabilité du secteur financier).

$PriceShocks_{i,t}$ représente les chocs des cours des matières premières. Il s'agit de la valeur résiduelle d'un modèle économétrique qui régresse le logarithme des cours des matières premières sur ses valeurs décalées (jusqu'à trois) et une tendance temporelle quadratique. Ce calcul supprime les éléments prévisibles de notre mesure des chocs et garantit que nous prenons en considération uniquement les variations des cours imprévues. La variable est réajustée pour être égale à 0 en cas de chocs positifs et varier entre 0 et 1 en cas de chocs négatifs. Par conséquent, la variable représente uniquement des chocs négatifs, et un signe positif (négatif) dans les régressions présentées ci-après signifie que les chocs des cours des matières premières négatifs ont tendance à faire augmenter (diminuer) l'indicateur étudié.

X_{mit} représente les variables de contrôle comme l'inflation, la croissance du crédit et le revenu par habitant, et ω_{it} le terme d'erreur composé d'un effet fixe propre à chaque pays et d'un terme idiosyncratique. L'équation (1) est estimée à l'aide de l'estimateur de panel avec effets fixes.

- L'analyse de la crise bancaire repose sur l'équation suivante :

$$Bcrisis_{i,t}^{est} = \beta PriceShocks_{i,t} + \sum_{m=1}^M \gamma_m X_{mit} + \omega_{it} \quad (2)$$

$$Bcrisis_{i,t} = 1 \text{ if } Bcrisis_{i,t}^{est} > 0, \text{ et } Bcrisis_{i,t} = 0 \text{ if } Bcrisis_{i,t}^{est} \leq 0 \quad (3)$$

où $Bcrisis_{i,t}$ est la variable muette de crise bancaire extraite de Laeven et Valencia (2013), et $Bcrisis_{i,t}^{est}$ est la valeur estimée à partir de la régression. Comme ci-dessus, X_{mit} représente les variables de contrôle, et ω_{it} le terme d'erreur. L'équation (2) est estimée en utilisant l'estimateur de modèle logit conditionnel avec effets fixes.

Les résultats montrent que les baisses des cours des matières premières vont effectivement de pair avec une plus grande fragilité du secteur financier, lorsque cette fragilité est mesurée à l'aide d'un large éventail d'indicateurs (tableau 1.1.1).

Les chutes des prix des produits de base vont de pair avec une augmentation des créances improductives et des coûts bancaires, et elles réduisent la rentabilité des banques (rendement des actifs et rendement des fonds propres), la liquidité et les provisions pour créances improductives. Du fait de cette fragilité, les replis des cours des matières premières ont tendance à accroître la probabilité de crises bancaires. Si ces résultats sont observés dans toutes les régions, les pays d'Afrique subsaharienne semblent être plus touchés : l'impact sur les créances improductives est plus prononcé et la probabilité de crises bancaires plus forte à la suite de la baisse des cours. À titre d'exemple, une chute de 50 % des cours des matières premières (d'une ampleur comparable à celle qui a été enregistrée ces douze derniers mois et équivalente à un écart-type de 3,6) se traduit par une augmentation des créances improductives de 3,5 points de pourcentage pour l'ensemble de l'échantillon et de 4,5 points de pourcentage en Afrique subsaharienne. En outre, les résultats persistent même à la suite d'une série de tests de robustesse, parmi lesquels : 1) une mesure alternative des chocs des cours des matières premières; 2) une distinction entre les hydrocarbures et les autres produits de base non renouvelables; 3) une concentration sur les chocs d'une durée de plus d'un an, et 4) une concentration sur les chocs de grande ampleur³.

Au vu du fait que les baisses des cours des matières premières constituent une source importante de fragilité du secteur financier, la question se pose quant au cadre adéquat pour garantir la stabilité du secteur face à ces chocs. Si la politique macroéconomique ne peut guère empêcher les chocs des cours des matières premières, l'analyse montre que l'impact de ces chocs sur le système bancaire dépend du contexte économique, financier et institutionnel au moment où les chocs surviennent. Les effets négatifs des chocs des cours des matières premières sur la fragilité du secteur financier ont tendance à se faire sentir davantage dans les pays où la qualité de la gouvernance est faible, dans ceux où la marge de manœuvre budgétaire est limitée, ainsi que dans ceux qui ne possèdent pas de fonds souverain, ne mettent pas en œuvre de politiques macroprudentielles et n'ont pas d'exportations diversifiées. En outre, un renforcement des moyens pour gérer les finances publiques peut permettre d'empêcher l'apparition d'arriérés intérieurs à la suite de chocs des cours des matières premières négatifs. Remédier à ces insuffisances pourrait réduire la fragilité du secteur financier et la probabilité de crises bancaires.

Tableau 1.1.1. Impact de la chute des cours des produits de base et fragilité du secteur financier

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	CI	Provisions/CI	RA	RCP	Coût	Capital régl.	Actifs liq.	Indice	Crise
Chocs sur les cours	2,2840*** (0,52)	-16,0300*** (3,69)	-0,5810*** (0,13)	-6,5350*** (1,58)	1,5370* (0,90)	-0,3440 (0,37)	-1,9730** (0,93)	-0,0083*** (0,002)	1,8750** (0,78)
Taux de change, t-1	4,7850*** (1,34)	-16,6900 -12,09	-1,1000 (1,35)	-22,0800 -26,51	4,9110 -11,71	-2,7760 (3,54)	-0,6880 (3,74)	-0,01 (0,01)	-0,6720 (1,12)
Intérêt réel, t-1	0,1160** (0,05)	-0,8220*** (0,24)	-0,02 (0,01)	-0,2310 (0,18)	0,1380* (0,07)	0,0009 (0,02)	-0,05 (0,05)	-0,0005** (0,0002)	0,0977*** (0,04)
M2/réserves, t-1	0,05 (0,19)	-0,7010 (2,23)	0,0099 (0,01)	0,1010 (0,29)	0,08 (0,34)	-0,0013 (0,10)	-0,10 (0,48)	0,0002 (0,00)	0,3730** (0,15)
Inflation, t-1	0,0001 (0,04)	0,05 (0,28)	0,0051 (0,02)	0,1510 (0,40)	0,0058 (0,16)	0,04 (0,04)	0,03 (0,09)	0,0001 (0,00)	0,0855** (0,04)
Croissance du crédit, t-1	-5,0090 (3,19)	14,0000 -17,88	-0,2430 (0,30)	-5,8580 (3,85)	-0,3940 (3,12)	-5,3770*** (1,55)	-6,7660 (4,17)	-0,0140** (0,01)	0,04 (2,98)
Log (PIB par hab.), t-1	-1,5950 (1,50)	-3,6980 (6,45)	-0,1660 (0,24)	0,02 (2,55)	-2,0160 (1,76)	-0,1780 (0,68)	-6,4890** (2,73)	-0,0132** (0,00)	-3,4290** (1,55)
Dette, t-1	0,1070** (0,04)	0,03 (0,17)	-0,0053* (0,00)	0,0100 (0,05)	0,0696*** (0,02)	0,02 (0,03)	0,0026 (0,05)	-0,00004 (0,00)	-0,0225* (0,01)
Constante	40,9800 -37,96	185,1000 (159,60)	6,047 (5,92)	15,6500 -63,20	99,5600** -42,68	20,9800 -17,50	195,5000*** -65,68	0,8470*** (0,16)	
Observations	457	426	691	691	693	454	697	697	191
Pays	45	45	58	58	58	45	58	58	15
R ²	0,3470	0,1290	0,0580	0,0460	0,1230	0,1290	0,0920	0,0520	

Note : Les effets fixes sont compris. Les erreurs-types robustes sont indiquées entre parenthèses. *** = significatif à l'intervalle de confiance de 1 %; ** = significatif à l'intervalle de confiance de 5 %; * = significatif à l'intervalle de confiance de 10 %. CI = créances improductives; RA = rendement des actifs; RCP = rendement des capitaux propres.

³La mesure alternative des chocs des cours des matières premières s'inspire d'Arezki et Brückner (2012) et de Brückner et Ciccone (2010) et évalue les chocs des cours des matières premières en fonction des variations des cours.

Encadré 1.2. Que faut-il voir dans la croissance rapide du crédit en Afrique subsaharienne?

Le crédit réel au secteur privé a en moyenne quintuplé dans les pays d'Afrique subsaharienne durant les douze dernières années. S'il convient de saluer le développement des circuits financiers et la plus grande inclusion financière qui en découlent, les autorités devraient toutefois être conscientes des risques financiers accrus liés à une croissance du crédit potentiellement excessive là où celui-ci a été particulièrement dynamique.

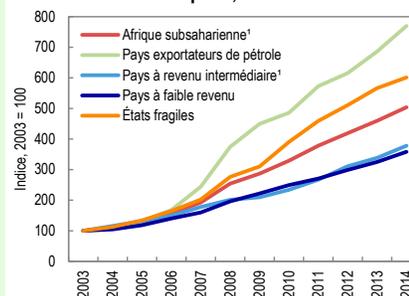
La plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré une croissance rapide du crédit privé durant ces dix dernières années. Le crédit réel au secteur privé a été multiplié par cinq sur la période 2003–14, ce qui représente une progression annuelle moyenne de 16 % sur dix ans, laquelle a abouti au doublement du ratio crédit/PIB de la région dans son ensemble (graphique 1.2.1). Cette progression a été particulièrement marquée dans les pays exportateurs de pétrole et dans les États fragiles, encore que le point de départ ait été faible, les ratios crédit/PIB se situant aujourd'hui autour de 15 % dans chacun de ces groupes (graphique 1.2.2). Dans les pays à revenu intermédiaire (hors Afrique du Sud), le crédit au secteur privé est plus élevé, à 36 % du PIB, même si ce niveau reste encore légèrement inférieur à la moyenne de 40 % observée dans les pays émergents et en développement hors Afrique subsaharienne.

Il ressort de l'expérience internationale que les épisodes de croissance du crédit exceptionnellement élevée tendent à s'accompagner d'une augmentation des risques financiers. Les études en la matière présentent la croissance rapide du crédit comme un indicateur précurseur clé des crises financières, encore que les variables macroéconomiques qui agissent sur la dynamique de la dette, telles qu'une faible croissance réelle et le niveau élevé des taux d'intérêt, influent aussi (Demirgüç-Kunt et Detragiache, 1998; Beck *et al.*, 2005). Dans une certaine mesure, l'augmentation des ratios crédit/PIB traduit le développement des circuits financiers et la procyclicalité habituelle du crédit liée à des gains de termes de l'échange, mais une progression du crédit allant bien au-delà de ces tendances générales s'est révélée être un important signal d'alerte avancée de crises bancaires sur des horizons plus éloignés (Drehmann et Juselius, 2013). Plusieurs mesures du déficit de ratio crédit/PIB ont été élaborées pour distinguer la composante à long terme liée au développement des circuits financiers de l'expansion excessive du crédit et pour identifier les pays présentant un risque plus élevé de crise bancaire (Dell'Ariccia *et al.*, 2012; Ortiz Vidal-Abarca et Ugarte Ruiz, 2015).

Cela dit, plusieurs facteurs présents dans l'expansion rapide du crédit en Afrique subsaharienne sont plutôt rassurants :

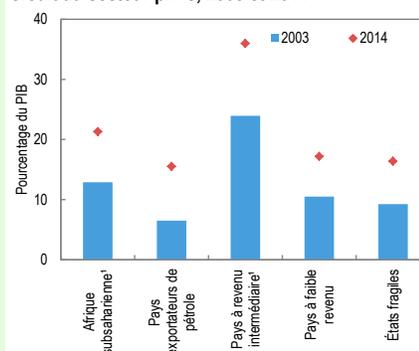
- La progression de l'intermédiation bancaire s'est appuyée sur l'augmentation des dépôts qui a accompagné la croissance du revenu par habitant et l'expansion des populations urbaines. Les banques ont été plus enclines à prêter, et les ratios crédit/dépôts ont augmenté de façon soutenue depuis 2009, passant de 63 à 66 % (graphique 1.2.3). Enfin, l'expansion de la banque mobile a également joué un rôle positif dans le développement des circuits bancaires, notamment en Afrique de l'Est, en réduisant les coûts de transaction, surtout dans les zones rurales. Le taux de pénétration bancaire, défini comme le ratio total des actifs bancaires/PIB, a progressé d'environ 50 % sur les douze dernières années, et est désormais proche de 60 % du PIB.

Graphique 1.2.1. Afrique subsaharienne : crédit réel au secteur privé, 2003–14



Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : déflaté par l'indice des prix à la consommation.
*Ne comprend pas l'Afrique du Sud.

Graphique 1.2.2. Afrique subsaharienne : crédit au secteur privé, 2003 et 2014



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
*Ne comprend pas l'Afrique du Sud.

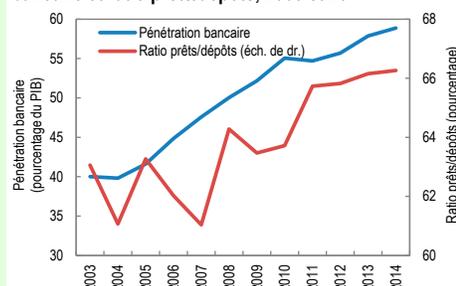
- De manière plus générale, les indicateurs de solidité financière (ISF), lorsqu'ils sont disponibles, révèlent que les banques d'Afrique subsaharienne sont en moyenne solides et rentables. Vingt pays sur les 45 présents dans la région publient régulièrement des ISF, certes avec un retard dans certains cas. Pour ces pays, les rendements des fonds propres sont généralement élevés, les ratios de créances improductives sont faibles, et les marges de fonds propres et de liquidités sont solides (tableau 1.2.1, tableaux 27 et 28 de l'appendice statistique). Les créances improductives sont cependant élevées au Burundi, au Cameroun, au Ghana et en Sierra Leone. Par ailleurs, les ratios de solvabilité sont relativement élevés dans tous les pays, à l'exception du Cameroun. La Sierra Leone a enregistré une nette augmentation des créances improductives en 2014 (33 %), en partie du fait de l'épidémie d'Ébola; cependant, les marges de fonds propres y restent relativement élevées, à 20 %.
- L'expansion du crédit pour l'ensemble de la région n'a pas été exceptionnellement forte par rapport au reste du monde. Les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne affichent encore des ratios crédit/PIB inférieurs à ceux des pays comparables d'autres régions, et l'augmentation de leur ratio crédit/PIB a été légèrement inférieure à celle d'autres régions (graphique 1.2.4). En outre, la région présente toujours l'un des ratios crédit/PIB les plus faibles au monde, ce qui semble indiquer qu'il est encore possible de développer les circuits financiers. L'augmentation en points de pourcentage a certes été considérable, mais elle est nettement inférieure à celle constatée dans les pays émergents et en développement d'Europe et de la Communauté des États indépendants (CEI) (graphique 1.2.5).

Cependant, dans quelques pays, l'expansion du crédit pourrait avoir dépassé l'effet attendu du développement des circuits financiers; nous en signalons sept. Il n'est pas aisé de faire la part respective de la financiarisation et de la croissance excessive du crédit¹. Pour effectuer une évaluation appropriée, il faut pouvoir déterminer le niveau de crédit qui s'applique en fonction des particularités de chaque pays, un exercice qui s'inscrit bien au-delà de l'analyse présentée dans cet encadré. Nous signalons plutôt ici un certain nombre de pays de la région où la croissance du crédit a nettement dépassé celle du PIB durant la décennie écoulée, en retenant le seuil d'une augmentation de 20 points de pourcentage du ratio crédit/PIB sur une seule année utilisé par Dell'Ariccia *et al.* (2012) et en considérant par ailleurs si

¹ Marchettini et Maino (2015) notamment soulignent que, lorsque le niveau de financiarisation est faible, les indicateurs avancés traditionnels des crises bancaires ont un moindre pouvoir prédictif. En outre, le développement des circuits financiers va souvent au-delà du crédit bancaire (Sahay *et al.*, 2015).

(à suivre)

Graphique 1.2.3. Afrique subsaharienne : pénétration bancaire et ratio prêts/dépôts, 2003 et 2014



Source : FMI, *International Financial Statistics*.

Note : ne comprend pas l'Afrique du Sud. Les données relatives à la pénétration bancaire étant insuffisantes pour l'Éthiopie, la Guinée, le Libéria, le Rwanda et le Zimbabwe, ces pays ne sont pas pris en compte. En outre, les données relatives au ratio prêts/dépôts ne portent pas sur Madagascar ni le Malawi.

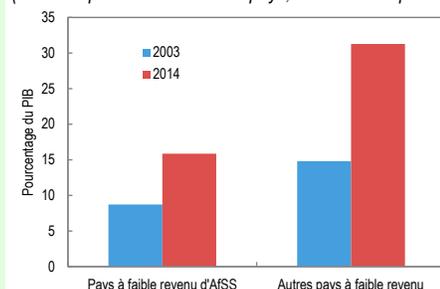
Tableau 1.2.1. Afrique subsaharienne : indicateur de solidité des banques, 2013

	2013
Capital/actifs pondérés par les risques	18,5
Créances improductives/total des prêts	7,2
Actifs liquides/total des actifs (coefficient d'actifs liquides)	26,2
Rendement des actifs	2,7
Rendement des capitaux propres	23,1

Source : FMI, base de données des indicateurs de solidité financière.

Note : moyenne simple pour 20 pays d'Afrique subsaharienne dont les données sont disponibles.

Graphique 1.2.4. Crédit au secteur privé, 2003 et 2014 (Médiane pour l'ensemble des pays, échantillon équilibré)

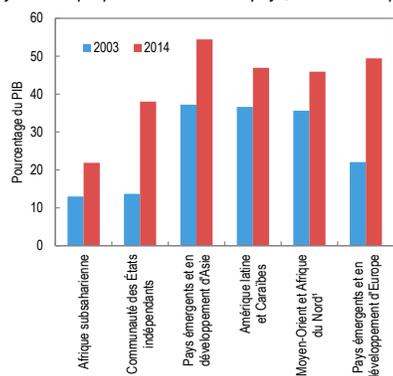


Sources : FMI, *International Financial Statistics*; calculs des services du FMI.

Encadré 1.2 (fin)

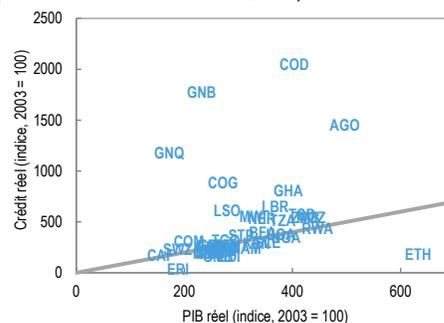
les pays ont enregistré une expansion du crédit nettement supérieure à la moyenne régionale. Sur la base de ces critères, sept pays se démarquent : Angola, République démocratique du Congo, République du Congo, Guinée, Guinée Bissau, Ghana et Lesotho (graphique 1.2.6, tableau 1.2.2). Une surveillance financière accrue se justifie donc dans ces pays, notamment dans le cas des exportateurs de pétrole, où une réduction des recettes d'exportation peut provoquer un durcissement des conditions financières, d'autant que l'expérience montre que les indicateurs de stabilité financière tendent à se détériorer lorsque les exportateurs de matières premières subissent des chocs prononcés sur leurs termes de l'échange (encadré 1.1).

Graphique 1.2.5. Crédit au secteur privé, 2003 et 2014
(Moyenne simple pour l'ensemble des pays; échantillon équilibré)



Sources : FMI, *International Financial Statistics*; calculs des services du FMI.
*Comprend le Pakistan et l'Afghanistan.

Graphique 1.2.6. Échantillon de pays : indices du crédit réel et du PIB réel, 2014



Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : La ligne grise indique le même indice pour le crédit et pour le PIB, c'est-à-dire la même croissance cumulée. Voir à la page 78 la liste des abréviations de pays.

Tableau 1.2.2. Épisodes de forte croissance du crédit en Afrique subsaharienne

Épisodes passés	Début	Fin	Épisodes actuels	Début	
Angola	*	2006	2009	Comores	2009
Congo, Rép. dém. du	*	2006	2009	Congo, Rép. du	* 2008
Gabon		2012	2013	Guinée	2013
Ghana	*	2005	2008	Guinée Bissau	* 2005
Lesotho	*	2005	2012	Guinée équatoriale	* 2013
Libéria		2008	2011	Mozambique	2008
Malawi		2008	2012	Soudan du Sud	2011
Niger		2006	2012	Tchad	2008
Nigéria		2007	2008	Togo	2011
République centrafricaine		2010	2013		
Rwanda		2008	2008		
São Tomé-et-Príncipe		2009	2010		
Seychelles		2010	2010		
Sierra Leone		2007	2009		
Zambie		2012	2012		

Note : On entend ici par épisode d'expansion du crédit un épisode pendant lequel le ratio crédit/PIB a augmenté de 20 point de pourcentage en un an et a continué de croître par la suite, selon la définition de Dell'Ariccia *et al.* (2012). * indique un pays où l'augmentation du crédit a été nettement supérieure à la moyenne régionale.

Encadré 1.3. Les objectifs de développement durable sous l'angle macroéconomique¹

Le programme de développement durable pour l'Afrique subsaharienne durant les quinze années à venir va être déterminé par les objectifs de développement durable (ODD) lancés au Sommet des Nations Unies, à New York, en septembre. Au nombre de 17, les ODD sont plus vastes que les objectifs du Millénaire pour le développement adoptés au début du siècle et visent à améliorer le bien-être économique et social de manière durable. Une croissance répartie plus équitablement permettrait de rehausser les conditions de vie, non seulement au regard des services et biens matériels, mais aussi sur le plan de la cohésion sociale. Pour entretenir la croissance dans la durée, les pays doivent réduire leur vulnérabilité aux chocs exogènes et aux conflits intérieurs, encourager l'utilisation rationnelle des ressources non renouvelables et réduire dans toute la mesure du possible les externalités sociales et environnementales. Bien que ce travail concernera particulièrement les pays moins développés, il exigera une collaboration sur de nombreux fronts entre pays en développement et pays à revenu plus élevé.

Les politiques macroéconomiques et financières joueront un rôle vital dans la réalisation de ces objectifs. Leurs modalités spécifiques dépendront fortement des particularités de chaque pays, dont sa structure économique, son niveau de développement économique et de capital humain et ses capacités institutionnelles. Ces politiques partageront cependant des points communs, comme le précise le reste de cet encadré.

Stabilité macroéconomique. L'une des principales contributions que les gouvernants peuvent apporter à la réalisation de ces objectifs de développement consiste à assurer un environnement macroéconomique et financier stable qui offre aux personnes les conditions nécessaires pour développer leurs compétences et investir afin de rendre la société plus productive.

Qualité de la dépense publique. Dans le cadre d'une enveloppe budgétaire donnée, le choix des dépenses publiques peut être déterminant pour impulser la croissance économique et promouvoir les débouchés et l'équité. Des dépenses publiques correctement conçues et organisées par ordre de priorité dans les domaines de l'investissement en infrastructure, la santé publique et l'éducation peuvent contribuer au développement du capital humain et physique et libérer le potentiel de nouvelles activités. Ces dépenses peuvent également jouer un rôle redistributif propre à réduire les inégalités et les tensions sociales tout en renforçant les aspects fondamentaux du capital humain au sein des populations défavorisées, lesquelles, en règle générale, ne jouissent pas du même accès aux opportunités économiques que les autres groupes sociaux.

- L'investissement public peut contribuer au développement durable en permettant aux citoyens et aux entreprises de se prévaloir des débouchés existants et potentiels, et en servant de catalyseur pour l'investissement privé. Dans la mesure où les ressources financières sont limitées, il est d'autant plus vital d'accroître l'efficacité des dépenses publiques et la qualité de la prestation des services publics.
- Les dépenses publiques en éducation contribuent à doter la population active future, y compris les jeunes femmes adultes, des aptitudes de base qu'exigent des secteurs plus productifs et plus avancés technologiquement et, partant, à jeter les bases de la diversification et de la résilience économiques.
- Les subventions universelles sont généralement coûteuses et bien souvent ne profitent pas aux populations qu'elles sont censées desservir. L'objectif devrait donc être de les remplacer par des dispositifs bien ciblés qui évitent des déperditions de ressources publiques. Comme dans beaucoup de pays en développement, le secteur public est un employeur non négligeable, celui-ci peut également donner l'exemple en adoptant des politiques d'embauche qui soient dénuées de discrimination à l'égard des femmes et d'autres types de discriminations liées au marché du travail, qui au plan macroéconomique tendent à perpétuer les inégalités.

Politique fiscale. La structure fiscale peut jouer un rôle essentiel dans la répartition équitable du financement des dépenses publiques, dans la création d'incitations propices au développement et dans la réduction, dans la mesure du possible, de distorsions. Les pays pourraient moderniser leur système fiscal pour le rendre plus progressif et élargir l'assiette de l'impôt (y compris en réduisant les exonérations qui favorisent les intérêts particuliers politiquement influents), en

¹ Pour plus de détails, voir Fabrizio *et al.* (2015).

(à suivre)

Encadré 1.3 (*fin*)

réduisant, tout en la répartissant de manière plus équitable, la pression fiscale sur les contribuables. Des systèmes fiscaux plus justes peuvent en outre contribuer à améliorer le climat des investissements et, partant, promouvoir l'activité économique et l'emploi.

Développement du secteur financier. L'objectif premier des politiques financières devrait être d'encourager les comportements propres à maintenir la stabilité du secteur financier, grâce à une supervision et une réglementation appropriées. Les politiques macroprudentielles qui encadrent les incitations à la prise de risque tout au long des cycles économiques et financiers peuvent jouer un rôle crucial dans le maintien de la stabilité. Il en va de même des dispositifs institutionnels qui tiennent dûment compte de l'interaction entre les politiques monétaire et financière. Dans ce cadre, les gouvernants devraient également s'efforcer d'encourager le développement des circuits financiers et l'inclusion financière, à savoir l'offre de services financiers à l'éventail de population le plus large possible.

Transformation économique et inclusion. Les réformes structurelles, dans les domaines allant des politiques commerciales aux marchés du travail en passant par le cadre réglementaire, peuvent contribuer grandement à la promotion de la transformation économique et de l'inclusion. Elles peuvent aider à redéployer les ressources vers les emplois les plus productifs et à diversifier la production et les exportations. Elles peuvent en outre jouer un rôle dans la promotion de l'égalité femmes-hommes, laquelle tend à produire de considérables dividendes au regard de la dynamique démographique et de l'investissement privé dans le capital humain à long terme. Une réglementation bien conçue peut contribuer à renforcer la gouvernance des institutions et le climat des affaires, à promouvoir la concurrence et l'innovation, à réduire les barrières à l'entrée de nouveaux produits et à développer les réseaux commerciaux. Conjointement à l'exploitation ou à la supervision des entreprises de services publics et aux politiques sur les subventions budgétaires, des réglementations appropriées peuvent contribuer à promouvoir une politique de tarification adéquate des ressources en énergie et en eau, dont l'importance est cruciale pour assurer des résultats économiques viables sur le plan environnemental.

Annexe 1.1. Estimer la frontière fiscale¹

Concepts et définitions

Fenochietto et Pessino (2010, 2013) définissent la frontière fiscale — également désignée sous le nom de capacité fiscale — comme le maximum de recettes fiscales (généralement mesuré en pourcentage du PIB) qu'un pays peut recouvrer compte tenu de son profil économique, institutionnel et démographique (niveau de développement, ouverture aux échanges, composition sectorielle de l'activité, éducation, répartition des revenus et facteurs institutionnels). La «distance» entre la frontière fiscale et la perception effective de l'impôt correspond au potentiel fiscal du pays (graphique A.1.1.1 de l'annexe). Cette distance traduit en partie les recettes fiscales supplémentaires potentielles qui peuvent être mobilisées grâce à une perception plus efficiente des impôts ainsi qu'une acceptation plus ou moins grande par la population de l'imposition en échange de biens et services publics. Par conséquent, un potentiel fiscal positif ne signifie pas forcément qu'il faut mobiliser davantage de recettes; il peut refléter certains choix de politique fiscale et une préférence pour une fiscalité faible (même si cela va de pair avec une moindre offre de services publics).

Estimation de la régression

En partant de Fenochietto et Pessino (2010, 2013), un modèle est estimé pour déterminer la frontière fiscale pour un groupe de 113 pays entre 2000 et 2013 (tableau A.1.1.1 de l'annexe). La frontière fiscale est estimée à l'aide du modèle à effets aléatoires de Mundlak (1978), qui permet d'identifier l'inefficience à partir de l'hétérogénéité inobservée entre les pays, à savoir que l'effet aléatoire est corrélé aux variables explicatives. Le modèle estimé est le suivant :

$$y_{it} = \alpha_i + \beta' x_{it} + v_{it} - u_{it}$$

$$\alpha_i = \gamma \bar{x}_i + \delta_i$$

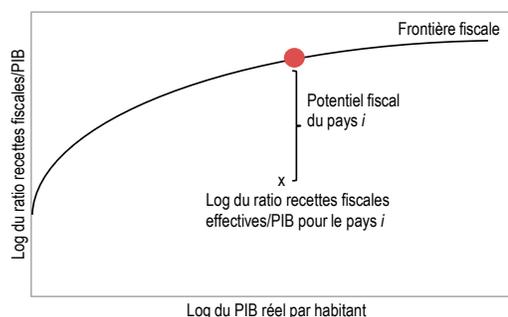
$$\bar{x}_i = \frac{1}{T} \sum_{t=1}^T x_{it} \text{ et } \delta_i \sim iid(0, \sigma_\delta^2)$$

où y_{it} est le logarithme des recettes fiscales totales (somme des recettes fiscales et des cotisations de sécurité sociale) en pourcentage du PIB pour le pays i à la période t pour les importateurs de pétrole et le logarithme des recettes fiscales non pétrolières en pourcentage du PIB non pétrolier pour les exportateurs de pétrole²; x_{it} est un vecteur de variables qui influent sur les recettes fiscales du pays i à la période t comme décrit ci-dessous; α_i est un effet propre à chaque pays corrélé à (la moyenne) des variables explicatives, et δ_i est une perturbation aléatoire propre à chaque pays; v_{it} est un terme d'erreur normalement distribué de moyenne nulle pour le pays i à l'instant t , et u_{it} est une variable aléatoire (non négative) distribuée exponentiellement indépendante de v_{it} . Par conséquent, dans ce modèle, $\beta' x_i$ correspond à la frontière fiscale (déterministe) pour le pays i , v_{it} est le bruit, et u_{it} représente le potentiel fiscal, à savoir la distance qui sépare le pays i de son niveau maximum de perception de l'impôt.

¹ Nous remercions Ricardo Fenochietto, qui nous a donné accès à sa base de données et à son code et nous a aidés dans nos estimations.

² Cette différence de traitement des exportateurs de pétrole vise à estimer le potentiel de mobilisation de recettes qui n'est pas lié aux activités pétrolières, car celles-ci fluctuent grandement avec le prix du pétrole (déterminé par des facteurs extérieurs).

Graphique A.1.1.1. Frontière fiscale



Source : services du FMI, d'après Fenochietto et Pessino (2010).

Tableau A.1.1.1. Liste des pays

Afrique du Sud*	Égypte*	Koweït	Philippines*
Albanie*	El Salvador*	Lettonie*	Pologne*
Algérie*	Espagne	Liban*	Portugal
			République dominicaine*
Allemagne	Estonie*	Libye*	République kirghize*
Angola*	États-Unis	Lituanie*	République slovaque*
			République tchèque*
Arabie saoudite	Éthiopie*	Luxembourg	Roumanie*
			Royaume-Uni
Arménie*	Finlande	Madagascar*	Russie*
Australie	France	Malawi*	Sénégal*
Autriche	Gambie*	Mali*	Serbie et
Bahrein	Ghana*	Maroc*	Monténégro*
Bangladesh*	Grèce	Mexique*	Singapour
			Slovénie
Bélarus*	Guatemala*	Moldova*	Sri Lanka*
Belgique	Guinée*	Mongolie*	Suède
Bolivie*	Guinée Bissau*	Mozambique*	Suisse
Brésil*	Guyana*	Namibie*	Suriname*
Bulgarie*	Honduras*	Nicaragua*	Tanzanie*
Burkina Faso*	Hongrie*	Niger*	Thaïlande*
Cameroun*	Inde*	Nigéria*	
Canada	Indonésie*	Norvège	
	Iran, Rép. islamique d**	Nouvelle-Zélande	
Chili*			
Chine, Rép. populaire de*	Irlande	Oman	Togo*
Chypre	Islande	Ouganda*	Trinité-et-Tobago*
Colombie*	Israël	Pakistan*	Tunisie*
Congo, Rép. du*	Italie	Panama*	Turquie*
		Papouasie-Nlle-Guinée*	Ukraine*
Corée	Jamaïque*	Paraguay*	Uruguay*
Costa Rica*	Japon	Pays-Bas	Viet Nam*
Croatie*	Jordanie*	Pérou*	Zambie*
Danemark	Kenya*		

Note : * = pays dont le revenu par habitant est inférieur à 20.000 dollars.

Le vecteur de variables exogènes x_{it} inclut les éléments suivants, issus des *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale, des statistiques du FMI et de *Transparency International* :

lgd : logarithme du PIB réel par habitant (à parité de pouvoir d'achat constante de 2005);

lgd2 : carré de *lgd*, pour tenir compte de la relation non linéaire concave entre le PIB par habitant et les recettes fiscales (à mesure que le PIB par habitant s'accroît, la hausse des recettes fiscales devient relativement moins forte);

tr : ouverture aux échanges, qui correspond à la somme des importations et des exportations en pourcentage du PIB;

ava : valeur ajoutée de l'agriculture en pourcentage du PIB;

gini : répartition des revenus, mesurée par le coefficient de Gini;

gov : variable muette pour tenir compte du fait que les recettes de l'administration centrale sont utilisées à la place des recettes des administrations publiques dans certains pays en raison de restrictions de données;

pe : dépenses publiques totales consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB;

oil : variable muette pour les pays exportateurs de pétrole tributaires des recettes provenant du secteur.

Deux régressions sont estimées : la première avec l'échantillon complet de pays, et la seconde qui exclut les pays dont le PIB réel par habitant est supérieur à 20.000 dollars afin de prendre en compte uniquement les pays en développement et émergents dans le sous-échantillon (tableau A.1.1.1 de l'annexe). Les résultats, présentés dans les tableaux A.1.1.2 et A.1.1.3 de l'annexe, concordent en général avec les travaux de Fenochietto et Pessino (2010, 2013).

Calcul du potentiel fiscal

La procédure d'estimation aboutit à un effort fiscal invariant dans le temps pour le pays i égal à $\exp(-u_i)$, qui prend des valeurs comprises entre zéro et un. Cela correspond au ratio moyen pour la période d'estimation (2000–13) entre les recettes fiscales réelles de ce pays (en pourcentage du PIB) et la frontière fiscale estimée pour ce pays. À partir de ce ratio, nous obtenons le potentiel fiscal moyen du pays i , à savoir le potentiel de hausse du ratio impôts/PIB en points de pourcentage par rapport au coefficient fiscal réel moyen sur la période 2000–13. Nous calculons ensuite le potentiel fiscal restant par rapport aux recettes fiscales observées en 2014, comme le présente le graphique 1.20 dans le texte. Un potentiel fiscal négatif ne signifie pas forcément qu'il est impossible de mobiliser des recettes supplémentaires dans le pays en question. Il montre plutôt que l'observation la plus récente dépasse l'estimation invariante dans le temps de la frontière fiscale, qui prend en considération le ratio impôts/PIB moyen sur toute la période, et témoigne souvent dans ces cas des progrès réalisés en matière de mobilisation de recettes au cours des dernières années.

Sur la base des résultats de l'estimation, le potentiel fiscal du pays d'Afrique subsaharienne médian est estimé à 6,1 points de pourcentage du PIB en utilisant l'ensemble des pays et à 3,1 points de pourcentage du PIB pour le sous-échantillon de pays en développement et émergents (comme le montre le graphique 1.19 dans le texte).

De même, à l'aide des coefficients estimés pour *lgd* et *lgd2*, et dans l'hypothèse d'une croissance annuelle du PIB réel par habitant de 2 % en moyenne au cours des dix prochaines années et en laissant toutes les autres variables inchangées, nous estimons que la frontière fiscale serait rehaussée de 6,7 points pour le pays d'Afrique subsaharienne médian avec des estimations pour l'ensemble des pays (tableau A.1.1.2 de l'annexe) et de 7,4 points avec des estimations pour le sous-échantillon de pays en développement et émergents (tableau A.1.1.3 de l'annexe).

Tableau A 1.1.2. Estimation de Mundlack : échantillon complet

Variable	Coefficient	Erreur-type
constante	-3,7456	1,57
lgd	1,5483 ***	0,19
lgd2	-0,0781 ***	0,01
tr	0,0013 ***	0,00
ava	-0,0039 **	0,00
gini	-0,0030	0,00
gov	0,1927 ***	0,05
pe	0,0091 **	0,00
oil	-0,0873	0,06
Inefficiency		
sigma_u	0,6912 ***	0,05
sigma_v	0,0898 ***	0,00
lambda	7,6945 ***	0,05

Source : calculs des services du FMI.

Note : ***, **, * = significatif aux niveaux de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.

Tableau A 1.1.3. Estimation de Mundlack : échantillon de pays émergents et en développement

Variable	Coefficient	Erreur-type
constante	2,3564	1,82
lgd	1,6820 ***	0,22
lgd2	-0,0877 ***	0,01
tr	0,0020 ***	0,00
ava	-0,0032 **	0,00
gini	-0,0042 **	0,00
gov	0,1844 ***	0,04
pe	0,0167 ***	0,01
oil	0,0993 **	0,04
Inefficiency		
sigma_u	0,4800 ***	0,04
sigma_v	0,0927 ***	0,00
lambda	5,1788 ***	0,04

Source : calculs des services du FMI.

Note : ***, **, * = significatif aux niveaux de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.

2. Compétitivité en Afrique subsaharienne : stagnation ou progression?

Ces dernières années, l'Afrique subsaharienne a vu son PIB réel et son intégration commerciale progresser fortement. En volume, cependant, le commerce de la région a augmenté moins vite que le commerce mondial et les déséquilibres commerciaux ont commencé à s'accroître. Entre-temps, l'amélioration des politiques économiques, l'augmentation de l'aide, les allègements de dette, l'abondance de la liquidité mondiale et les cours élevés des produits de base, qui avaient été les moteurs de la croissance depuis le milieu des années 90, ont vu leurs effets commencer à se dissiper. Pour conserver une croissance forte, la région va devoir se diversifier dans d'autres secteurs que les produits de base, exporter des biens plus sophistiqués et intégrer les chaînes de valeur mondiales. Le présent chapitre étudie l'évolution des indicateurs de compétitivité en Afrique subsaharienne et tente ainsi de déterminer si les conditions sont réunies pour que la région diversifie sa base d'exportations et préserve sa croissance; les choix de politique économique qui permettraient de doper la compétitivité y sont également examinés.

Les principales conclusions du chapitre sont les suivantes :

- Des circonstances exceptionnelles ont contribué à la croissance moyenne soutenue que l'Afrique subsaharienne a enregistrée ces dix dernières années. Mais un large éventail d'indicateurs révèle aussi une compétitivité faible et déclinante, en particulier parmi les pays exportateurs de produits de base¹.

Ce chapitre a été préparé par une équipe menée par Bhaswar Mukhopadhyay et composée de Rahul Anand, Wenjie Chen, Jesus Gonzalez-Garcia, Naresh Kumar et Magnus Saxegaard, avec le concours de Cleary Haines, Shane Radick, George Rooney, Fan Yang et Mustafa Yenice pour les travaux de recherche.

¹D'après de nombreuses publications, le secteur des biens exportables serait «particulier» du point de vue de la croissance, en raison des externalités d'apprentissage et des retombées technologiques qu'entraîne l'exposition à la concurrence internationale (Rodrik, 2008), des complémentarités entre activités qui peuvent stimuler l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales (Eichengreen, 2007) et des économies d'échelle (Feder, 1983). Cette particularité, associée aux carences institutionnelles et aux défaillances du marché qui pénalisent, semble-t-il, de manière disproportionnée le secteur des biens exportables, aboutit à une allocation insuffisante de ressources à ce secteur et une croissance faible. Le maintien d'un taux de change réel compétitif peut en

- Par rapport à d'autres régions, l'Afrique subsaharienne a connu moins d'épisodes de croissance soutenue permettant une hausse durable des revenus, mais leur fréquence s'est néanmoins accrue au cours des 15 dernières années. Les trois principaux facteurs à l'origine de ces épisodes de croissance sont les cours élevés des produits de base, la fin d'un conflit civil et la compétitivité des taux de change réels. Globalement, l'analyse empirique apporte des éléments démontrant largement que ce tout dernier facteur joue un rôle important dans l'apparition d'épisodes de croissance soutenue².
- Même si toute recommandation doit être formulée en tenant compte des spécificités nationales, de grands principes d'action se dégagent : conduire des politiques macroéconomiques saines, y compris accepter des dépréciations à court terme pour contrer une évolution défavorable des termes de l'échange, investir dans les infrastructures qui améliorent la productivité en veillant à la viabilité de la dette, supprimer les obstacles résiduels au commerce et renforcer les institutions pour créer un climat plus propice aux affaires.

CONTEXTE

Évolution de la croissance

Après plusieurs décennies de croissance molle, le rythme de l'activité économique s'est accéléré dans la région subsaharienne au milieu des années 90. Depuis la crise financière mondiale, notamment, la région a connu une croissance plus rapide que les autres régions, exception faite de l'Asie émergente et en développement.

Si la forte croissance de bon nombre de pays exportateurs de produits de base s'est appuyée sur une hausse des cours, comme déjà auparavant, d'autres facteurs

partie corriger cette mauvaise distribution des ressources et doper la croissance à court ou moyen terme.

²Ici, le «taux de change réel compétitif» se distingue de l'évaluation du taux de change selon la méthodologie de l'évaluation du solde extérieur (ESE), qui établit un lien entre taux de change et stabilité extérieure (voir Phillips *et al.*, 2013).

ont contribué à la croissance dans la région³. De nombreux pays d'Afrique subsaharienne non dépendants des produits de base ont pu également afficher une croissance vigoureuse en enclenchant un cercle vertueux de bonnes politiques macroéconomiques et de réformes structurelles majeures qui ont attiré des flux d'aide plus importants. Ainsi, 8 des 12 pays de la région dont la croissance a été la plus forte entre 1995 et 2010 n'étaient pas dépendants de leurs ressources naturelles. L'augmentation des flux de capitaux privés a également dopé la croissance dans toute la région. Depuis le milieu des années 90, toute une série d'innovations financières ont vu le jour; associées à des politiques économiques plus judicieuses et des allègements de dette, elles ont permis une progression très sensible des flux à destination de la région.

Certains de ces moteurs continueront de tirer la croissance, mais d'autres ne produisent déjà plus d'effets. Comme indiqué au chapitre 1, les cours des produits de base ont baissé, le modèle de croissance chinois est en train d'évoluer, ce qui devrait peser sur la demande de matières premières en provenance d'Afrique subsaharienne, et la période de liquidité mondiale abondante touche à sa fin. Dans le même temps, le dividende de croissance associé à la convergence des taux et qui résultait des conditions initiales très défavorables dans de nombreux pays de la région disparaît peu à peu. Pour préserver leur croissance, les pays subsahariens devront donc sans doute s'appuyer de plus en plus sur des leviers plus traditionnels comme la compétitivité, qui a joué un rôle clé dans la croissance soutenue mesurée ailleurs dans le monde, y compris dernièrement en Asie.

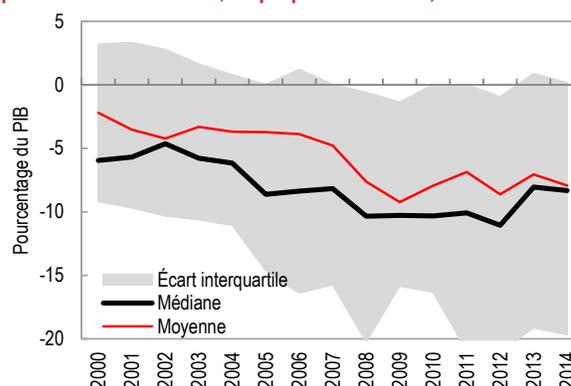
Évolution des balances commerciales

Dans ce contexte, la détérioration des balances commerciales observée en Afrique subsaharienne depuis le milieu de la première décennie 2000 suscite des interrogations sur la compétitivité régionale (graphique 2.1).

- L'augmentation des volumes importés est à l'origine de la détérioration des balances commerciales de la région (graphique 2.2). C'est notamment la conséquence des importations de biens d'équipement, la région ayant cherché à combler son déficit d'infrastructures (graphique 2.3). Cette évolution est positive, car elle améliore les perspectives de croissance.

³ Voir le chapitre 2 de l'édition d'octobre 2008 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* et le chapitre 2 de l'édition d'octobre 2013.

Graphique 2.1. Afrique subsaharienne : balance commerciale pour les marchandises, en proportion du PIB, 2000–14



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

- Néanmoins, on peut juger préoccupant que le gonflement des volumes d'exportation soit en grande partie concentré chez les pays exportateurs de produits de base non pétroliers, sous l'effet d'une forte demande extérieure et de cours élevés. Ailleurs, les volumes d'exportation n'ont guère augmenté.

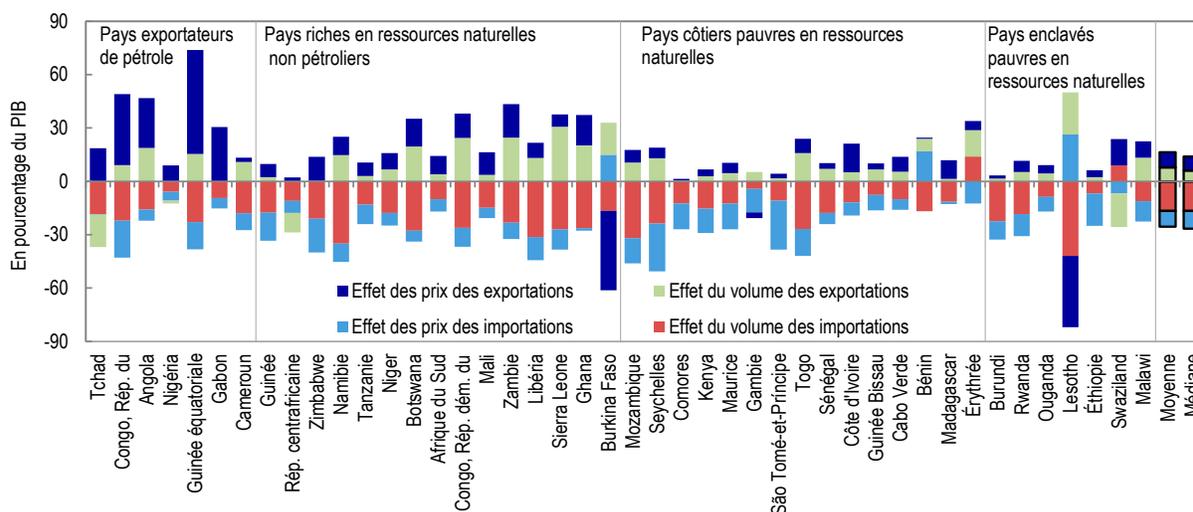
Parts des exportations mondiales

Ces préoccupations sont justifiées par l'évolution de la part régionale dans les exportations mondiales et de la part des valeurs ajoutées nationales exportées dans le total mondial des valeurs ajoutées nationales exportées (c'est-à-dire son revenu mondial en valeur ajoutée)⁴. Le graphique 2.4 ci-dessous, qui utilise des données concernant des pays dont le PIB par habitant était inférieur à 20.000 dollars en 2014, montre que, à l'exception des exportateurs de produits de base, la participation des pays d'Afrique subsaharienne au commerce mondial mesurée par les exportations brutes est pratiquement la même qu'en 1995⁵. Cela tranche nettement avec les pays dans d'autres régions, dont beaucoup ont vu leur part de marché augmenter sensiblement.

⁴ La notion de «commerce en valeur ajoutée» a gagné en importance durant la dernière décennie en raison de la fragmentation accrue de la production. Comme les entreprises de nombreux pays ont intégré des chaînes de valeur mondiales, il est important d'évaluer les échanges en termes de valeur ajoutée plutôt que d'exportations brutes. Pour les pays subsahariens, toutefois, l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales n'en est qu'à ses débuts : voir le chapitre 3 de l'édition d'avril 2015 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*.

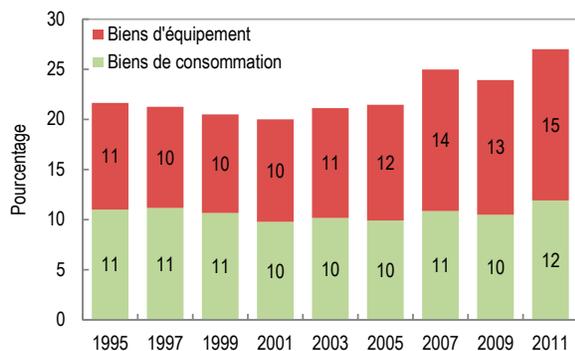
⁵ On obtient des résultats comparables avec la valeur ajoutée nationale exportée mesurée en pourcentage de la valeur ajoutée nationale mondiale exportée.

Graphique 2.2. Afrique subsaharienne : effets des variations de prix et de volume sur le ratio balance commerciale/PIB entre 2004 et 2014



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 2.3. Afrique subsaharienne : ratio importations/PIB, 1995–2011



Source : calculs des services du FMI sur la base des Penn World Tables 8.0.

Note : Les biens d'équipement comprennent les biens d'équipement ordinaires et les fournitures industrielles. Les biens de consommation comprennent les biens de consommation ordinaires, les produits alimentaires et les boissons, les carburants et les lubrifiants, et les équipements de transport.

Diversification en faveur des exportations manufacturières

La diversification des exportations, notamment en faveur des produits manufacturés, s'est révélée être un indicateur important de compétitivité (voir, par exemple, Johnson, Ostry et Subramanian, 2010)⁶. Une

⁶ Si, d'une manière globale, la diversification en faveur des exportations manufacturières est étroitement liée à la croissance, certains pays subsahariens ont obtenu de bons résultats en diversifiant leurs exportations au profit des services et des secteurs agricoles commerciaux/non traditionnels. C'est une voie que quelques autres pays de la région pourraient aussi envisager.

explication possible est que la plupart des produits manufacturés tendent à être étroitement liés à d'autres produits, ce qui facilite une diversification accrue, comme le constatent Hausmann et Hidalgo (2012).

- La comparaison entre la part des produits manufacturés dans les exportations régionales et la part de produits manufacturés mondialement dans les exportations mondiales totales confirme que l'Afrique subsaharienne demeure bien moins spécialisée dans ces produits que d'autres pays, qui ont affiché une croissance soutenue pendant une longue période (graphique 2.5)⁷.
- Plus précisément, l'Afrique subsaharienne est presque deux fois moins spécialisée dans les produits manufacturés que l'ensemble du monde. En revanche, elle l'est plus, en moyenne, que les autres pays en développement à faible revenu⁸. En outre, la spécialisation manufacturière de nombreux pays de la région est comparable à celle du Bangladesh et du Viet Nam, deux pays qui ont notablement diversifié leurs exportations ces dernières années.

⁷ On arrive à peu près au même constat en comparant la part de la valeur ajoutée nationale des exportations manufacturières dans la valeur ajoutée totale des exportations subsahariennes et leur part dans la valeur ajoutée totale des exportations mondiales.

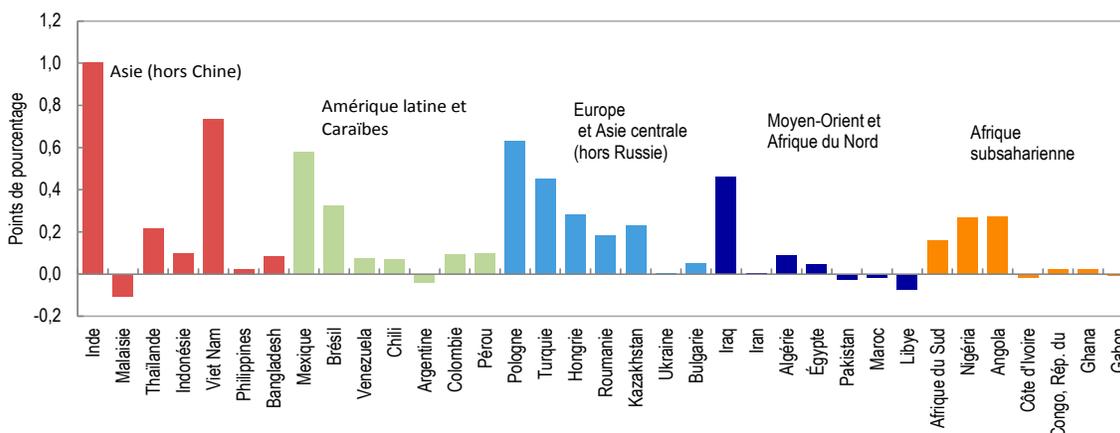
⁸ Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Djibouti, Haïti, Honduras, Mauritanie, Moldova, Mongolie, Myanmar, Népal, Nicaragua, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, République kirghize, Soudan, Tadjikistan, Viet Nam et Yémen.

- Plus préoccupant encore, entre 1991–95 et 2008–12, la part des produits manufacturés dans les exportations de la région a plus baissé que leur part dans les exportations mondiales (graphique 2.5).

En résumé, l'évolution des agrégats du commerce dresse un tableau contrasté de la compétitivité dans les pays d'Afrique subsaharienne. Bien qu'il

soit rassurant de voir que la détérioration des balances commerciales s'explique largement par des importations de biens d'équipement, les résultats à l'exportation, en particulier du secteur manufacturier, amènent à s'interroger sur la compétitivité de la région. Au vu de ces évolutions, il faudrait analyser plus finement cette compétitivité pour situer les pays subsahariens par rapport à leurs pairs.

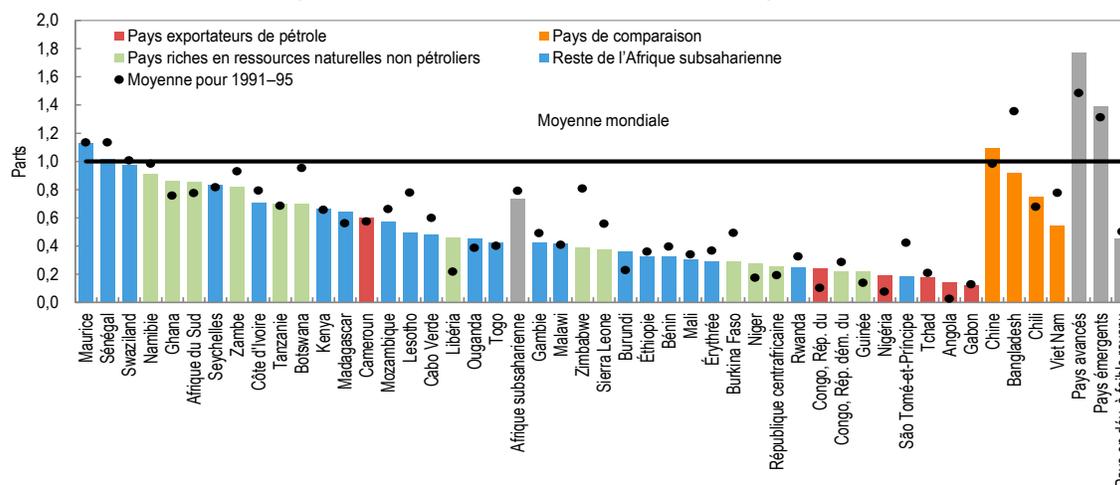
Graphique 2.4. Échantillon de pays : exportations nationales en proportion des exportations mondiales, variation entre 1995 et 2014



Source : calculs des services du FMI d'après les données de *Direction of Trade Statistics* du FMI.

Note : Ne sont pris en considération pour chaque région que les pays émergents et en développement dont le PIB par habitant de 2012 est inférieur à 20.000 dollars. La Chine est exclue du groupe Asie, et la Russie du groupe Europe et Asie centrale parce que leurs chiffres sont nettement supérieurs à la moyenne pour leur région.

Graphique 2.5. Afrique subsaharienne et pays de comparaison : part des produits manufacturés dans les exportations brutes par pays par rapport à cette part au niveau mondial, moyenne sur 2008–12



Source : calculs des services du FMI d'après les données Eora du FMI.

Note : Une valeur de 0,5 indique que, pour le pays en question, la part des produits manufacturés dans les exportations brutes n'est que de 50 % de la part correspondante au niveau mondial.

*Ne comprennent pas les pays d'Afrique subsaharienne.

Tableau 2.1. Indicateurs de compétitivité

Indicateur	Description	Avantages	Inconvénients
Indicateurs fondés sur l'indice des prix			
Taux de change effectif réel (TCER) standard	Le TCER est la moyenne pondérée par les échanges des taux de change réels bilatéraux par partenaire commercial; il utilise l'indice des prix à la consommation (IPC) comme déflateur des prix et les parts brutes du commerce bilatéral comme coefficients de pondération. Une augmentation du TCER signifie que les exportations deviennent plus chères et les importations moins chères, autrement dit une perte de compétitivité commerciale.	Largement utilisé; facile à calculer.	Cet indice renseigne uniquement sur les variations de la compétitivité par rapport aux partenaires commerciaux; il utilise les exportations et les importations brutes, valeurs qui ne reflètent pas fidèlement la production intérieure, pour calculer les parts des échanges; il utilise l'IPC, qui ne rend pas compte de façon précise des coûts de production nationaux. Il s'appuie sur des paniers de consommation différents selon les pays. Les partenaires commerciaux restent les mêmes dans le temps.
TCER fondé sur les chaînes de valeur mondiales (CVM)	Le TCER fondé sur les CVM utilise les exportations et importations en valeur ajoutée comme pondérations, et non les exportations brutes comme dans le cas du TCER standard.	Donne une description plus exacte de la production nationale grâce à la pondération des échanges en valeur ajoutée et à l'utilisation du déflateur du PIB, qui rendent mieux compte des coûts de production.	Les données sont plus difficiles à obtenir, car elles n'existent pas pour tous les pays. Les données n'existent que jusqu'à fin 2012.
Indicateurs fondés sur le niveau des prix			
Niveau des prix relatifs corrigé de l'effet Balassa-Samuelson	Il s'agit d'un indicateur direct de la compétitivité du taux de change réel, qui tient compte de l'effet Balassa-Samuelson (c'est-à-dire de l'écart du taux de change réel par rapport au niveau prévisible d'après l'effet Balassa-Samuelson), avec lequel les pays relativement plus riches ont des taux de change réels plus forts en raison de leur meilleure productivité.	Fondé sur des données relatives aux niveaux des prix par rapport aux États-Unis. Lien théorique solide avec les résultats à l'exportation et la croissance. Estimé avec les Penn World Tables, qui offrent un ensemble cohérent de données pour un grand nombre de pays sur une longue période.	Ne rend pas compte des autres facteurs structurels (par exemple le climat des affaires) qui peuvent influencer sur la compétitivité. Contrairement au TCER, ne donne pas une évaluation de la compétitivité par rapport à tous les partenaires commerciaux.
Paniers d'importations et d'exportations	Cet indicateur calcule le coût intérieur du panier d'importations d'un pays et le coût extérieur du panier d'exportations en utilisant les données relatives aux niveaux des prix provenant du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale.	Cet indicateur s'appuie sur des paniers de consommation comparables pour tous les pays; utilise aussi le niveau des prix, et non des indices, et permet à la pondération des échanges d'évoluer au fil du temps. Cet indicateur permet donc des comparaisons entre pays et dans le temps.	On ne dispose de données que pour deux années, 2005 et 2011.
Indicateur fondé sur d'autres éléments que les prix			
Indice de compétitivité mondiale	Fondé sur des enquêtes et la collecte de données, cet indicateur décrit les institutions, les politiques et les facteurs qui déterminent la productivité d'un pays.	Fondé sur des études théoriques et empiriques, cet indicateur tient compte des différents stades de développement des pays.	Les opinions recueillies lors des enquêtes sont celles des dirigeants d'entreprises; elles sont subjectives et peuvent être influencées par des changements de perception.

Source : services du FMI.

QUE RÉVÈLENT LES INDICATEURS DE COMPÉTITIVITÉ?

La discussion qui suit porte sur l'évolution d'un large éventail d'indicateurs de compétitivité (tableau 2.1). En premier lieu, nous nous intéressons aux indices de taux de change effectifs réels (TCER), puis au niveau global des prix relatifs corrigés des variations de la productivité d'un pays à l'autre (effet Balassa-Samuelson) et ensuite aux différentes composantes des prix. La dernière partie de cette section examine les indicateurs de compétitivité hors prix qui reflètent les obstacles institutionnels et structurels freinant l'essor du secteur des biens exportables.

Indices de taux de change effectifs réels

Le TCER, qui mesure les fluctuations relatives des indices de prix agrégés selon les pays, est devenu un indicateur clé de la compétitivité. L'analyse ci-dessous porte sur deux concepts de TCER. Le TCER standard mesure les variations de l'indice des prix à la consommation (IPC) par rapport aux

partenaires commerciaux; il est exprimé dans une monnaie commune et pondéré en fonction de la part des exportations brutes par partenaire. Le TCER analogue (lié aux chaînes de valeur mondiales, CVM), qui reflète le commerce en valeur ajoutée au lieu des exportations brutes, utilise en plus des déflateurs du PIB comme indicateurs de substitution du prix de la valeur ajoutée nationale exportée (voir l'annexe 2.1)⁹.

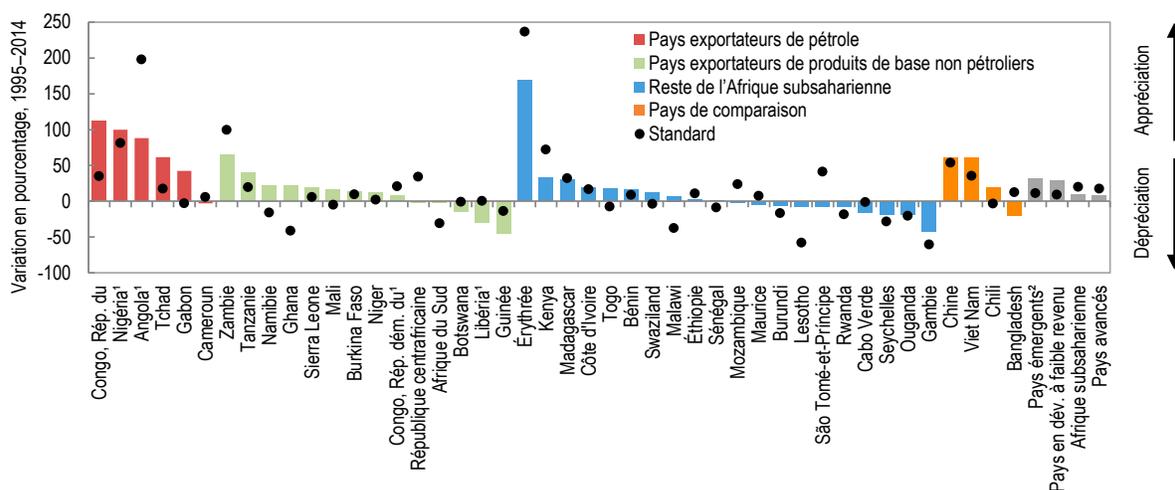
Une appréciation du TCER rend les exportations plus chères que la concurrence étrangère et les importations moins chères que la production intérieure, indiquant ainsi une perte de compétitivité par rapport aux partenaires commerciaux¹⁰.

Globalement, on constate une légère amélioration du TCER et du TCER CVM entre 1995 et 2014

⁹ Au sujet de la construction de cet indice, voir Bems et Johnson (2012).

¹⁰ Une appréciation du TCER signale aussi une amélioration de la rentabilité des biens non exportables par rapport aux biens exportables. Cela entraîne une moindre affectation de ressources au secteur des biens exportables et, partant, une détérioration de la balance commerciale.

Graphique 2.6. Afrique subsaharienne et pays de comparaison : variation du taux de change effectif réel, comparaison TCER standard et TCER sur base chaînes de valeur mondiales, 1995–2014



Sources : FMI, calculs des services du FMI d'après les données du Système des avis d'information et les données Eora du FMI.

*Les TCER sur base des chaînes de valeur mondiales (barres verticales) concernent la période 1995–2012. Les données relatives aux pays suivants commencent après 1995 en fonction de leur disponibilité (l'année de début est indiquée entre parenthèses) : Angola (2000), Libéria (2000), Nigéria (1999) et République démocratique du Congo (2010).

*Ne comprennent pas les pays d'Afrique subsaharienne.

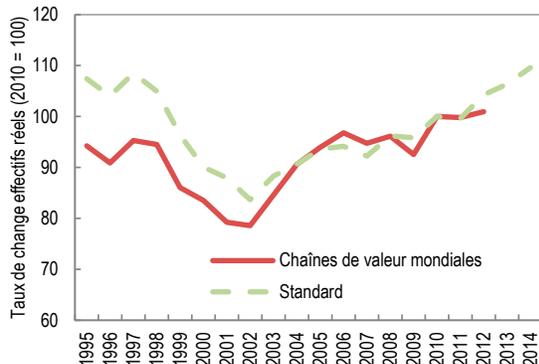
(graphique 2.6). Elle masque toutefois une évolution tendancielle profonde et une forte diversité entre les pays.

- Les deux TCER indiquent en particulier une dépréciation prolongée, de 1995 à 2002, suivie d'une forte appréciation depuis lors (graphique 2.7).
- Le phénomène est plus net en ce qui concerne les exportateurs de produits de base, dont les TCER ont augmenté d'en moyenne 40 % depuis 2002, et évoque un possible syndrome hollandais en

relation avec la flambée des cours des produits de base (graphique 2.8). De ce fait, nombre de ces exportateurs, dont le Nigéria et l'Angola, deux des plus grands pays de la région, ont vu leurs TCER augmenter considérablement sur l'ensemble de la période (1995–2014).

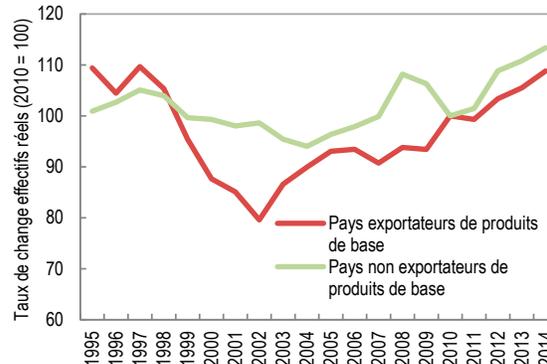
- Les TCER des pays non exportateurs de produits de base se sont également appréciés depuis 2002, mais dans une moindre mesure (graphique 2.8). En effet, entre 1995 et 2014, les TCER de la

Graphique 2.7. Afrique subsaharienne : variation du taux de change effectif réel, comparaison TCER sur base chaînes de valeur mondiales et TCER standard, 1995–2014



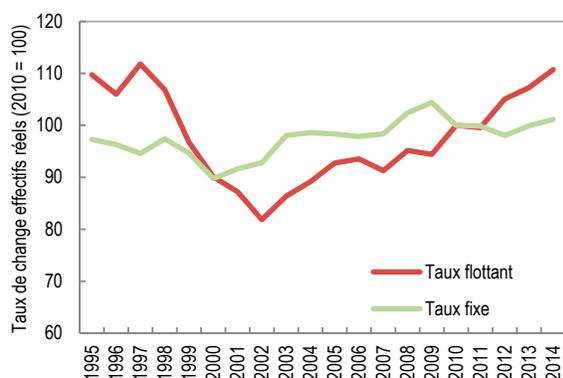
Sources : calculs des services du FMI d'après les données du Système des avis d'information et les de données Eora du FMI.

Graphique 2.8. Afrique subsaharienne : variation du taux de change effectif réel, comparaison pays exportateurs de produits de base et pays non exportateurs de produits de base, 1995–2014



Source : calculs des services du FMI d'après les données du Système des avis d'information du FMI.

Graphique 2.9. Afrique subsaharienne : variation du taux de change effectif réel standard, comparaison pays à taux de change flottant et pays à taux de change fixe, 1995–2014



Source : calculs des services du FMI d'après les données du Système des avis d'information du FMI.

plupart des pays non exportateurs de produits de base ont soit légèrement augmenté, soit baissé.

- Dans les pays ayant un régime de change fixe, le TCER semble plus stable que dans ceux dont le régime de change est flottant (graphique 2.9).

Une décomposition montre que la dépréciation du taux de change nominal est le principal facteur de dépréciation du TCER, surtout dans les pays ayant un régime de change flottant, tandis que son appréciation résulte souvent d'un niveau relativement élevé d'inflation (graphique 2.10). Dans plusieurs pays, essentiellement des pays avec flottement des changes, les dépréciations nominales de la monnaie ont été compensées par l'inflation, même si bon nombre d'entre eux ont réussi à supporter une dépréciation du TCER. Dans les pays avec un régime de change fixe, les taux de change nominaux et l'inflation ont généralement peu varié.

Niveau de prix relatifs corrigé des effets Balassa–Samuelson

L'un des avantages majeurs du TCER standard est qu'il est facile à calculer et repose sur des données faciles à obtenir. Néanmoins, les TCER sont des indices et ne permettent donc de comparer que des variations de prix relatifs, et non les niveaux de prix relatifs et absolus dans les différents pays. Par conséquent, les variations du TCER peuvent indiquer qu'un pays devient plus compétitif que ses partenaires commerciaux, alors même qu'il conserve un désavantage comparatif du fait de ses coûts plus élevés. Dans la présente section, nous étudions le niveau général des prix dans un pays par rapport aux États-Unis, afin de déterminer (en termes

de niveau) où se situent actuellement les pays de la région en matière de compétitivité¹¹.

Cet indicateur tient compte aussi de l'effet Balassa–Samuelson, c'est-à-dire l'effet de distorsion à la hausse du TCER et du TCER CVM qui est associé à une croissance plus rapide de la productivité dans le secteur des biens exportables et ne reflète pas nécessairement une baisse de compétitivité¹². Ainsi, cet ajustement corrige les différences de prix relatifs qui résultent des différences de productivité entre pays dans le temps. Le graphique 2.11 représente les niveaux de prix relatifs dans les pays du monde. Comme le prédit l'effet Balassa–Samuelson, il semble bien y avoir une relation positive robuste entre les prix relatifs et les niveaux de revenu¹³. Un niveau de prix par rapport aux États-Unis qui serait au-dessous de la courbe tendancielle pourrait indiquer que le pays concerné est très compétitif, et vice-versa. De nombreux pays subsahariens ont des prix relatifs supérieurs à ce que laissent supposer leurs niveaux de revenu, ce qui pourrait indiquer qu'ils sont moins compétitifs que d'autres pays.

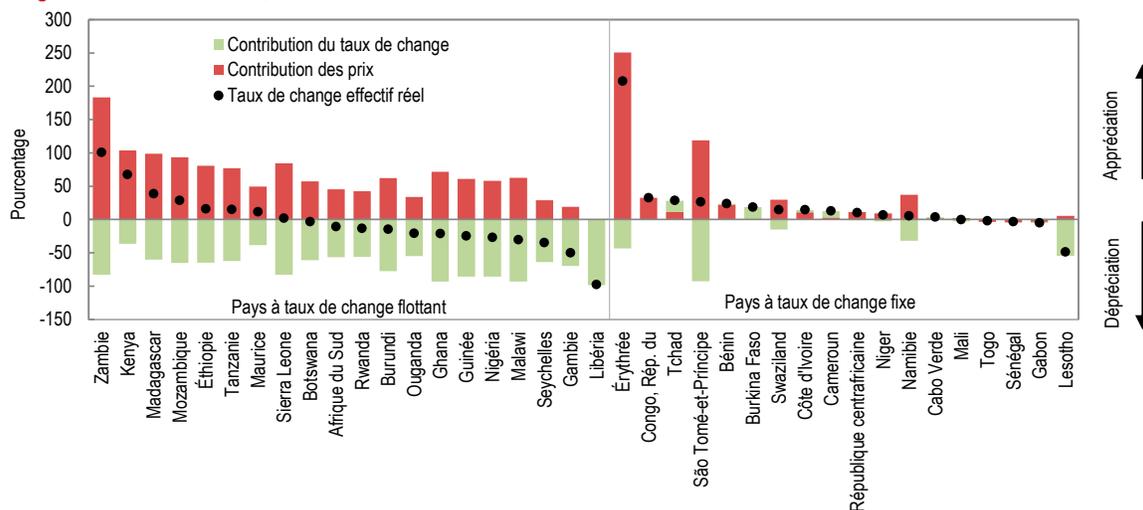
Pour approfondir cette question de la compétitivité des pays d'Afrique subsaharienne, nous procédons à une série de régressions transversales qui corrigent les prix relatifs des écarts de niveaux de revenu. Au vu des résultats, les prix relatifs de la région en 2014 (ou dernière observation disponible) sont en moyenne supérieurs de 8 % au niveau prédit après correction de l'effet Balassa–Samuelson, ce qui évoque un problème de compétitivité (graphique 2.12). À quelques exceptions notables (Burundi, Kenya et Mozambique), la quasi-totalité

¹¹ Plus précisément, nous utilisons les données agrégées des Penn World Tables depuis 1980 sur le niveau des prix, c'est-à-dire le niveau des prix dans le pays concerné par rapport aux États-Unis, ce qui, selon Rodrik (2008) équivaut au taux de change réel.

¹² L'effet Balassa–Samuelson suppose que, dans les pays à croissance rapide, la productivité et la progression des salaires sont relativement plus fortes dans les secteurs des biens exportables, ce qui tend à faire monter les salaires dans le secteur des biens non exportables. Sans gains de productivité dans ce dernier secteur, les prix augmentent, d'où une perte de compétitivité. Pour plus de détails, voir Rogoff (1996).

¹³ Nous utilisons des données tirées des Penn World Tables (version 8.0), augmentées de données allant jusqu'en 2014 (ou la dernière observation disponible) et provenant de la base de données des *Indicateurs du développement dans le monde* (WDI) de la Banque mondiale. Les Penn World Tables présentent non seulement l'avantage de garantir la cohérence d'un pays et d'une période à l'autre, mais, et c'est important parce que l'effet Balassa–Samuelson n'est sensible que sur des périodes assez longues (De Gregorio et Wolf, 1994), ils fournissent aussi des données comparables remontant au moins jusqu'aux années 70.

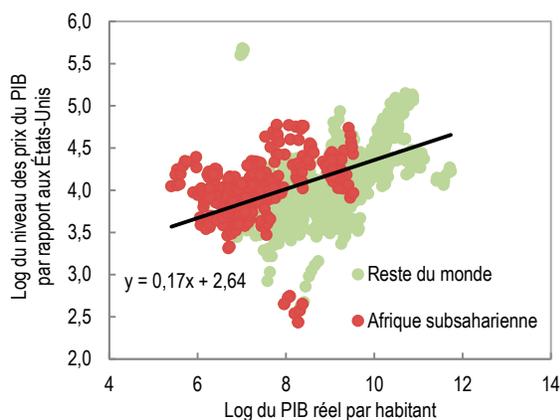
Graphique 2.10. Afrique subsaharienne : contribution aux variations du taux de change effectif réel standard, chiffres cumulés sur 1995–2012



Source : calculs des services du FMI d'après les données du Système des avis d'information du FMI.

Note : Le taux de change effectif réel est pondéré selon le Système des avis d'information et s'appuie sur les indices des prix à la consommation.

Graphique 2.11. Afrique subsaharienne et reste du monde : effet Balassa–Samuelson



Sources : calculs des services du FMI d'après les Penn World Tables et les Indicateurs du développement dans le monde (2015) de la Banque mondiale.

des pays apparemment non compétitifs exportent des produits de base ou ont un régime de change fixe. En revanche, les pays au niveau des prix relatifs compétitifs tendent à avoir des régimes de change flottants et ne pas être exportateurs de produits de base¹⁴.

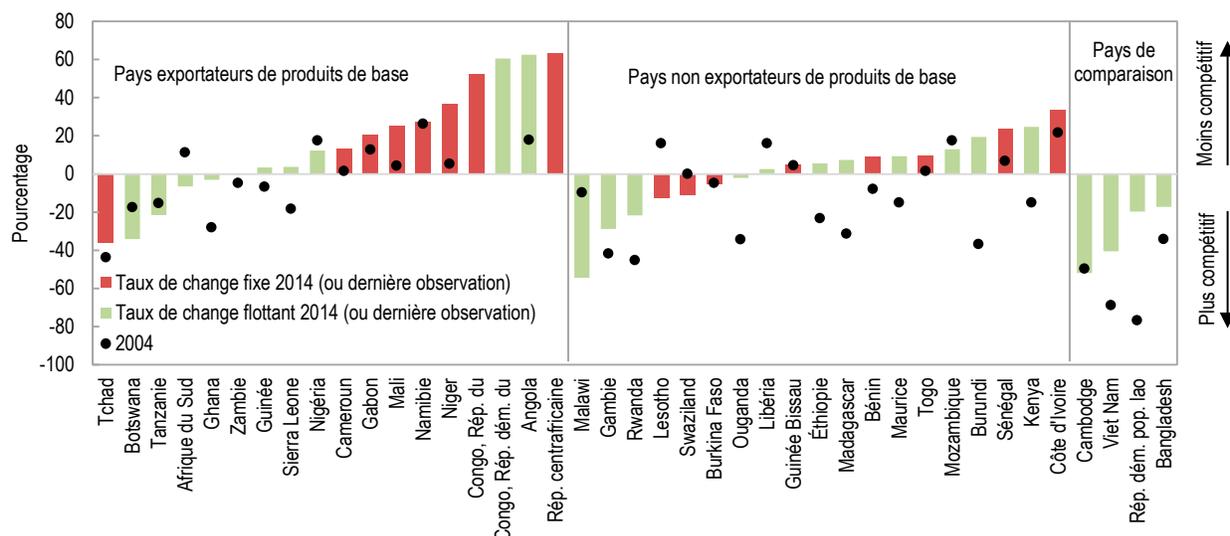
¹⁴ Ce manque de compétitivité des pays ayant un régime de change fixe contraste avec le constat fait précédemment selon lequel ces pays ont moins vu leurs TCER s'apprécier depuis 2010 en raison d'une moindre inflation. Un examen approfondi des données semble toutefois indiquer que cette faible inflation s'est souvent accompagnée d'une croissance atone. En Côte d'Ivoire et au Sénégal, par exemple, le PIB réel par habitant a progressé de moins de 1 % en moyenne depuis 2004.

Afin d'évaluer la compétitivité des pays de la région, nous identifions aussi à des fins de comparaison un groupe d'autres pays à faible revenu dont la situation économique est sans doute très étroitement associée à celle des pays d'Afrique subsaharienne. En outre, pour ces comparaisons, nous nous limitons aux pays qui sont parvenus à bien s'intégrer dans les réseaux commerciaux mondiaux ces dernières années et à diversifier leurs exportations, et qui sont donc susceptibles d'être les principaux concurrents de l'Afrique subsaharienne, car ils visent des objectifs similaires. Dans ce contexte, nous avons choisi comme pays de comparaison le Bangladesh, le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam¹⁵. Il faut noter que les niveaux de prix relatifs dans notre groupe de comparaison en 2014 étaient inférieurs au niveau permettant d'être compétitif après correction de l'effet Balassa–Samuelson; dans certains cas, ils étaient largement inférieurs.

De plus, une comparaison avec les données de 2004 indiquerait que la compétitivité a reculé dans la quasi-totalité des pays. Les exportateurs de produits de base ont dû apparemment composer pendant plusieurs années avec des niveaux de prix relatifs non compétitifs. En revanche, il faut noter que bon nombre de

¹⁵ Les pays à faible revenu (PFR) des régions Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN) et Amérique latine et Caraïbes (ALC) n'ont pas aussi bien réussi à intégrer les réseaux commerciaux mondiaux. Selon la définition qu'en donne le FMI, le seul PFR européen est la Moldova, qui est structurellement très différente d'un PFR subsaharien.

Graphique 2.12. Afrique subsaharienne : taux de change réel corrigé de l'effet Balassa-Samuelson



Sources : Penn World Tables 8.0; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; estimations des services du FMI.

pays non exportateurs de produits de base au régime de change flottant ont bénéficié de niveaux de prix relatifs compétitifs par le passé, ce qui contribuerait à expliquer la solide croissance affichée dernièrement.

Composition détaillée des prix

La section précédente a fait état du niveau élevé des prix relatifs en Afrique subsaharienne, qui rendait la région non compétitive, surtout par rapport aux principaux pays de comparaison. Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur la position de l'Afrique subsaharienne par rapport à ses concurrents en ce qui concerne des facteurs de production déterminants pour le niveau des prix relatifs. Nous abordons en particulier le coût du travail, du transport, des communications et de l'électricité.

Coût du travail

Le coût du travail est un déterminant important des coûts de production, mais les données salariales disponibles pour l'Afrique subsaharienne sont rares. De surcroît, les rémunérations perçues dans l'important secteur informel, où les salaires de réserve sont bas, ne sont pas faciles à obtenir et les données peuvent donc indiquer un niveau de salaire supérieur aux salaires effectifs. On peut donc s'interroger sur l'intérêt de se servir de données salariales de substitution pour estimer la compétitivité. D'un autre côté, pour exporter, un pays a plutôt besoin de grandes entreprises, compte tenu des coûts fixes associés aux activités commerciales, et ces entreprises recourent

généralement à une main-d'œuvre plus qualifiée, venant du secteur formel.

Dans de nombreux cas, les salaires horaires réels en dollars semblent plus élevés en Afrique subsaharienne que dans d'autres pays émergents et en développement¹⁶. Bien que les salaires nominaux en dollars y soient plus bas qu'ailleurs, il est intéressant de noter que les salaires réels perçus dans les pays subsahariens, généralement plus pauvres, demeurent relativement élevés. En effet, la représentation des salaires en fonction du PIB réel par habitant (graphique 2.13) montre que les salaires des pays de la région sont supérieurs à ceux d'autres pays émergents et en développement, à niveau de revenu comparable, ce qui reflète sans doute la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans la région¹⁷. Par conséquent, si l'on tient compte de la productivité plus faible de l'Afrique subsaharienne, l'écart par rapport aux coûts unitaires de main-d'œuvre d'autres régions est encore plus marqué.

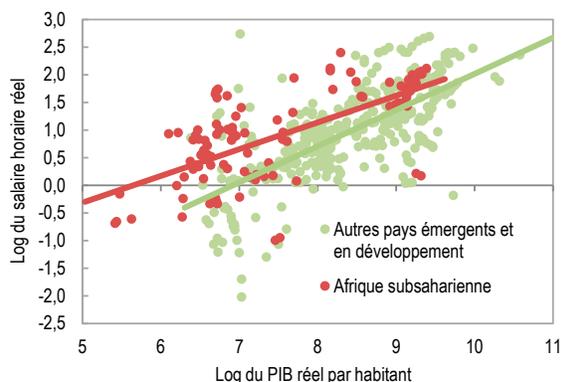
Évolution des prix des intrants non exportables

Les communications, le transport et l'électricité font partie des intrants non exportés les plus importants du processus de production et leur coût est déterminant

¹⁶ Ces données se rapportent aux salaires pour l'ensemble de l'économie et sont donc particulièrement concernées par la réserve précédemment formulée sur la couverture. Néanmoins, les salaires du secteur manufacturier révèlent la même tendance.

¹⁷ Ce résultat est conforme aux conclusions des études publiées sur le sujet. Voir par exemple Gelb, Meyer et Ramchandran (2013).

Graphique 2.13. Afrique subsaharienne et reste des pays émergents et en développement : PIB réel par habitant et salaire horaire réel, 1983–2008



Sources : Penn World Tables 8.0; base de données sur les salaires dans le monde.

Note : Ne sont pris en compte pour chaque région que les pays émergents et en développement.

pour le niveau général des prix dans un pays. La présente sous-section compare l'évolution de ces coûts dans la région et dans les principaux pays de comparaison (Bangladesh, Cambodge, République démocratique populaire lao et Viet Nam), en utilisant essentiellement les données sur les prix des biens non exportables pour 2005 et 2011 qui figurent dans le Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale¹⁸.

Le graphique 2.14 ci-après illustre les coûts moyens du transport, des communications et de l'électricité dans les pays subsahariens en 2005 et 2011. Une valeur supérieure à 1 signale que le pays en question est plus cher que le pays de comparaison moyen. Les données montrent que :

- Le coût relatif du transport s'est largement amélioré dans la quasi-totalité des pays d'Afrique subsaharienne. Si le transport était presque toujours relativement cher en 2005, en 2011, bon nombre de pays avaient réussi à en abaisser le coût; dans plusieurs autres, ce coût était plus bas que dans le pays de comparaison moyen. D'autres sources dressent toutefois un tableau légèrement moins positif, le coût d'expédition de conteneurs à partir de pays subsahariens demeurant très élevé

¹⁸ Ce programme collecte les prix de plus de 1.000 produits afin d'estimer les parités de pouvoir d'achat de tous les pays (la dernière série de données, compilée en 2011, couvrait 198 pays). Les données concernant 12 catégories de biens de consommation courante sont publiées. Pour plus de détails, voir http://siteresources.worldbank.org/ICPEXT/Resources/ICP_2011.html. Voir aussi Banque mondiale (2015b).

par rapport au coût constaté dans des pays comparables (graphique 2.15). Ainsi, le coût moyen pour exporter un conteneur depuis l'Afrique subsaharienne avoisine 2.200 dollars, contre seulement 610 dollars depuis le Viet Nam.

- Si le coût absolu des communications a également baissé dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, aucun n'a obtenu la contraction de 45 % mesurée dans le pays de comparaison moyen entre 2005 et 2011. Par conséquent, en termes relatifs, le coût des communications a augmenté dans la plupart des pays de la région.
- Par rapport à 2005, l'électricité est devenue plus chère dans la quasi-totalité des pays subsahariens. Même si, dans plusieurs pays de la région, elle était de meilleur marché que dans le pays de comparaison moyen en 2005, la hausse des coûts de l'électricité a rendu la majorité des pays d'Afrique subsaharienne relativement chers.

Évolution des partenariats commerciaux et incidence sur la compétitivité

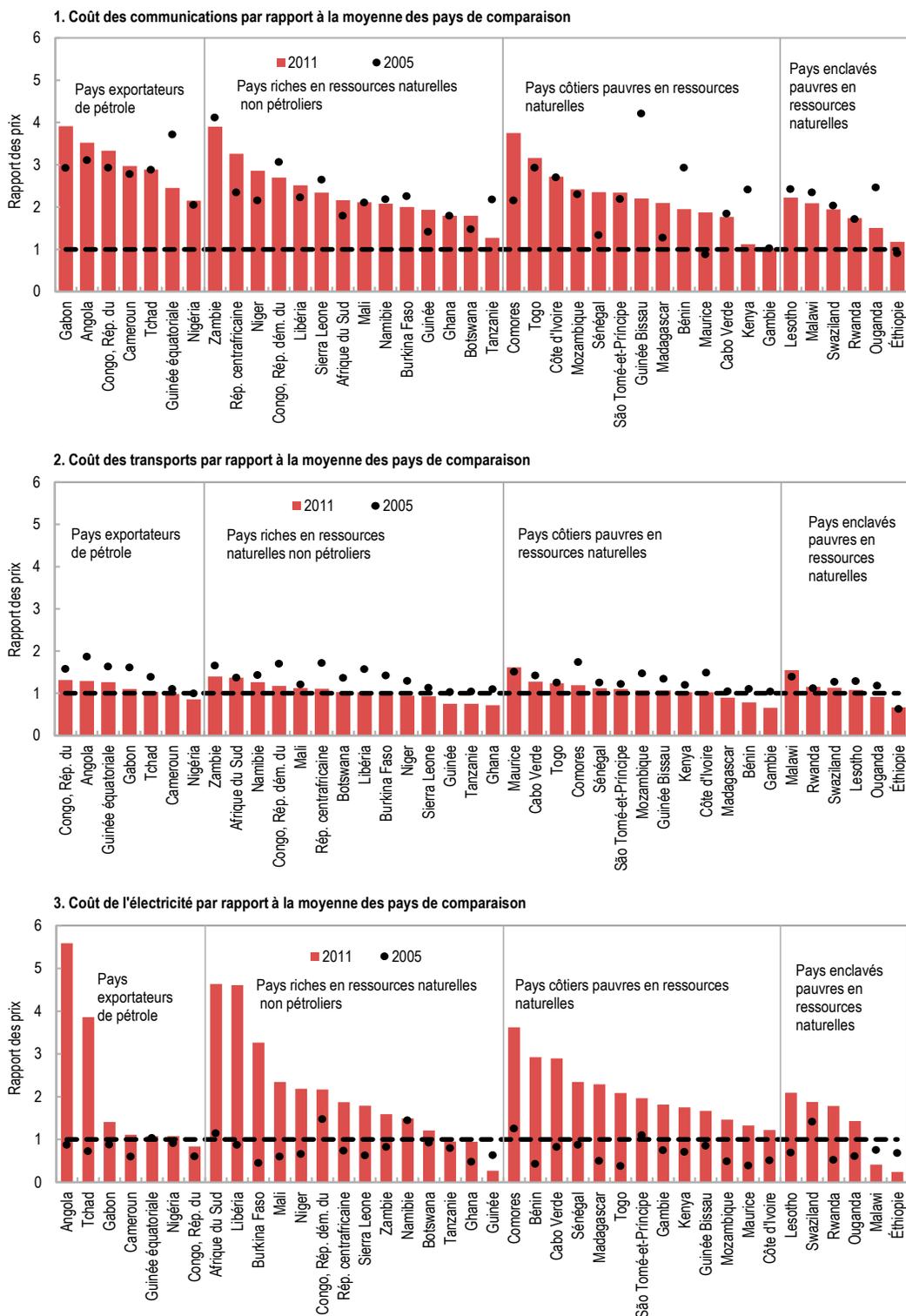
L'un des changements majeurs des dernières années est l'évolution des partenariats commerciaux des pays de la région, y compris la forte progression de la part des échanges avec des pays émergents et en développement¹⁹. Ce n'est pas sans incidence sur la compétitivité, ce que nous évaluons à l'aide de deux mesures différentes des taux de change effectifs (pour plus de détails sur la construction de ces mesures, voir l'annexe 2.2)²⁰. En plus de tenir compte de l'évolution dans le temps des pondérations des échanges, ce que le TCER standard fondé sur l'IPC ne fait pas, ces mesures du taux de change effectif sont fondées sur des niveaux de prix plutôt que des indices. En outre, ces mesures évaluent aussi les prix relatifs à partir de paniers de produits de consommation courante. Par définition, comme avec le TCER standard, une hausse de l'indice signale une perte de compétitivité.

Le prix relatif moyen des importations (Q^M) évalue le prix relatif du panier de consommation sur le marché intérieur par rapport au prix du même panier dans le pays partenaire «moyen». La mesure est obtenue précisément en calculant le prix du panier par rapport à chaque partenaire commercial, puis en agrégeant

¹⁹ Voir le chapitre 3 de l'édition d'avril 2015 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*.

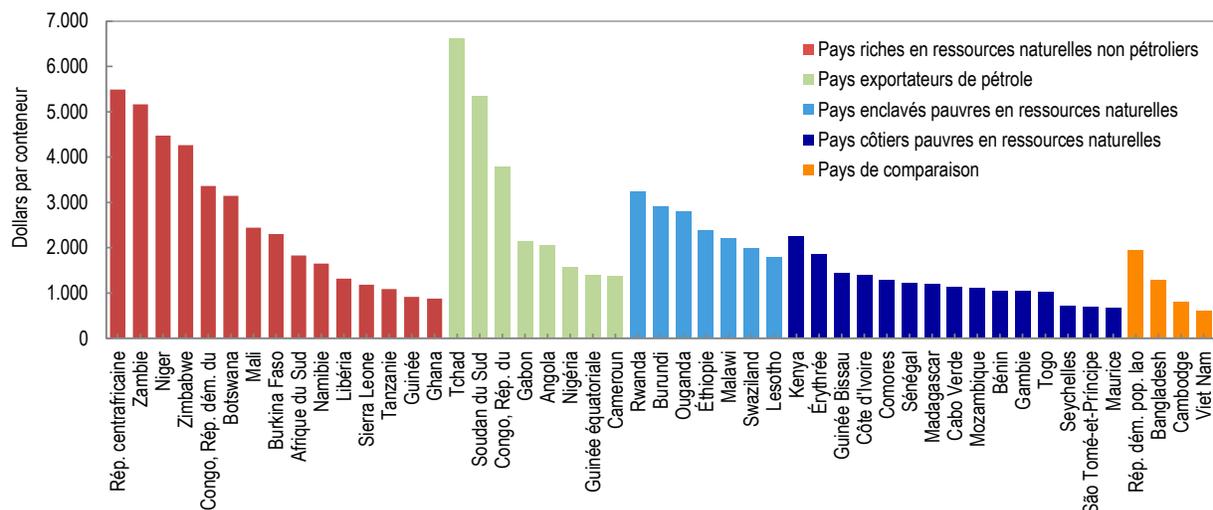
²⁰ Voir Tulin et Kranjnyák (2010).

Graphique 2.14. Afrique subsaharienne : prix relatifs des principaux biens et services non échangeables



Sources : Banque mondiale, Programme de comparaison internationale; calculs des services du FMI.

Note : Les pays de comparaison sont le Bangladesh, le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam.

Graphique 2.15. Afrique subsaharienne et pays de comparaison : coût de transport par conteneur, 2014

Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; estimations des services du FMI.

Note : Comprend les frais de dossier, les frais administratifs afférents au dédouanement et au contrôle technique, les frais de courtage en douane, les frais de manutention au terminal et le transport par voie terrestre.

les résultats pour tous les partenaires commerciaux du pays (en fonction de la composition géographique des importations en volume). Par conséquent, Q^M mesure le prix du panier de consommation par rapport au prix de ce panier dans le pays d'importation moyen d'origine.

De manière comparable, le prix relatif moyen des exportations (Q^x) évalue le prix relatif du panier de consommation étranger sur le marché intérieur par rapport à son prix dans le pays partenaire «moyen». Il est obtenu en agrégeant les résultats obtenus au niveau de chaque pays par rapport à tous les partenaires commerciaux du pays d'origine.

Le graphique 2.16 représente les variations de Q^x et Q^M dans 43 pays subsahariens pour lesquels des données relatives à l'IPC sont disponibles pour 2005 et 2011. Du point de vue du prix relatif moyen des importations, Q^M , la plupart des pays de la région ont perdu en compétitivité : les importations sont devenues moins chères que les produits locaux. Au regard du prix relatif moyen des exportations, Q^x , une majorité de pays subsahariens, y compris des pays préémergents et émergents comme l'Afrique du Sud, le Kenya, le Nigeria et l'Ouganda, ont perdu en compétitivité, tandis que celle-ci a progressé dans une poignée de petits pays.

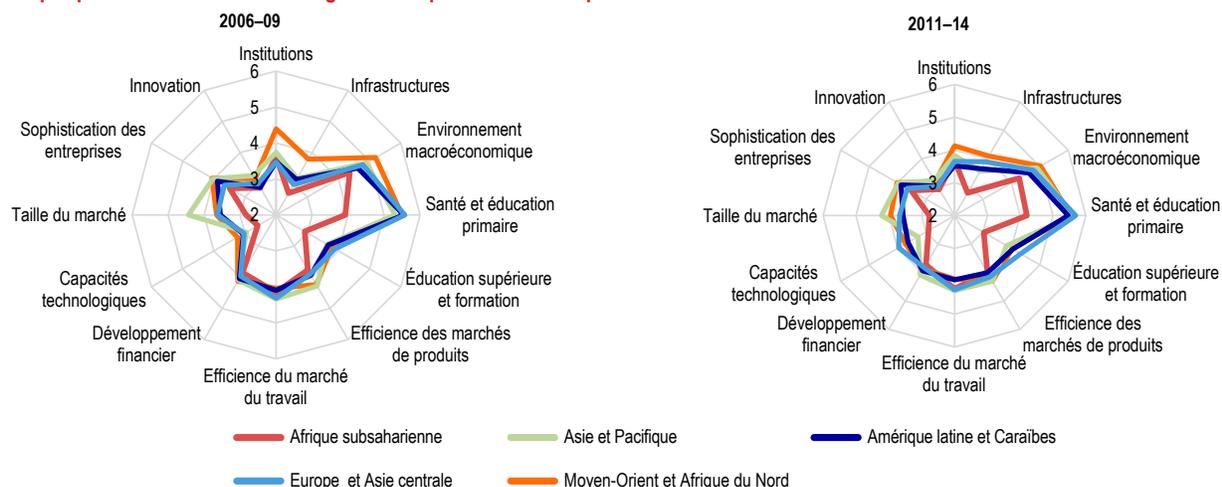
Une décomposition des changements montre que, pour Q^x comme pour Q^M , la modification des partenariats commerciaux au profit des pays émergents

et en développement à bas coûts a fait baisser le coût des importations et le coût des produits concurrents les exportations, contribuant ainsi à affaiblir la compétitivité des pays subsahariens²¹. Dans bien des cas, cette évolution des partenariats a partiellement ou entièrement compensé les baisses de prix que les pays de la région étaient parvenus à obtenir. Dans quelques cas, néanmoins, des coûts relatifs plus élevés et un recentrage sur des partenaires à bas coûts ont contribué à éroder la compétitivité entre 2005 et 2011. Les indicateurs précédents n'avaient pas mis en évidence la nouvelle concurrence liée à l'arrivée sur le marché de pays exportant à moindre prix.

Indicateurs de compétitivité hors prix

La discussion précédente a souligné l'effet sur les coûts, et donc sur la compétitivité, des problèmes liés au manque d'infrastructures. De la même manière, la compétitivité des pays dépend aussi du cadre économique et institutionnel. Les carences structurelles et institutionnelles peuvent agir négativement sur l'effet des variations du taux de change nominal subi par les exportations (voir les encadrés 2.1 et 2.2). Par conséquent, même si ces indicateurs évoluent peu à peu et si des études ont montré que des expériences de développement avaient pu être lancées avec succès, y compris avec des indicateurs équivalents aux indicateurs subsahariens

²¹ Voir l'annexe 2.2 pour des détails techniques sur la décomposition.

Graphique 2.17. Échantillon de régions : les piliers de la compétitivité

Source : Forum économique mondial.

Note : Seuls sont pris en compte pour chaque région les pays émergents et en développement.

l'Europe et l'Asie centrale par exemple, l'adoption des nouvelles technologies a peu progressé et l'écart avec d'autres régions en matière de santé et d'éducation demeure très élevé.

Ces facteurs font que l'Afrique subsaharienne est la région la plus mal classée au regard de l'indice mondial de compétitivité. On observe toutefois une grande hétérogénéité dans le groupe subsaharien (graphique 2.18). Si les pays affichant les plus mauvais indices, parmi lesquels la Guinée, le Tchad, l'Angola, le Burundi et la Sierra Leone, sont parmi les plus mal classés au monde, d'autres pays, comme Maurice, l'Afrique du Sud, le Rwanda, le Botswana, la Namibie, le Kenya et les Seychelles, ont un indice global de compétitivité comparable, voire légèrement supérieur, aux moyennes constatées dans les pays émergents et en développement d'autres régions. Ils restent cependant derrière les pays les plus compétitifs de la plupart des autres régions.

Réunir tous les éléments

La part décroissante des exportations manufacturières montre, à l'instar de tous les indicateurs, que la compétitivité recule depuis quelques années dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne (graphique 2.19)²².

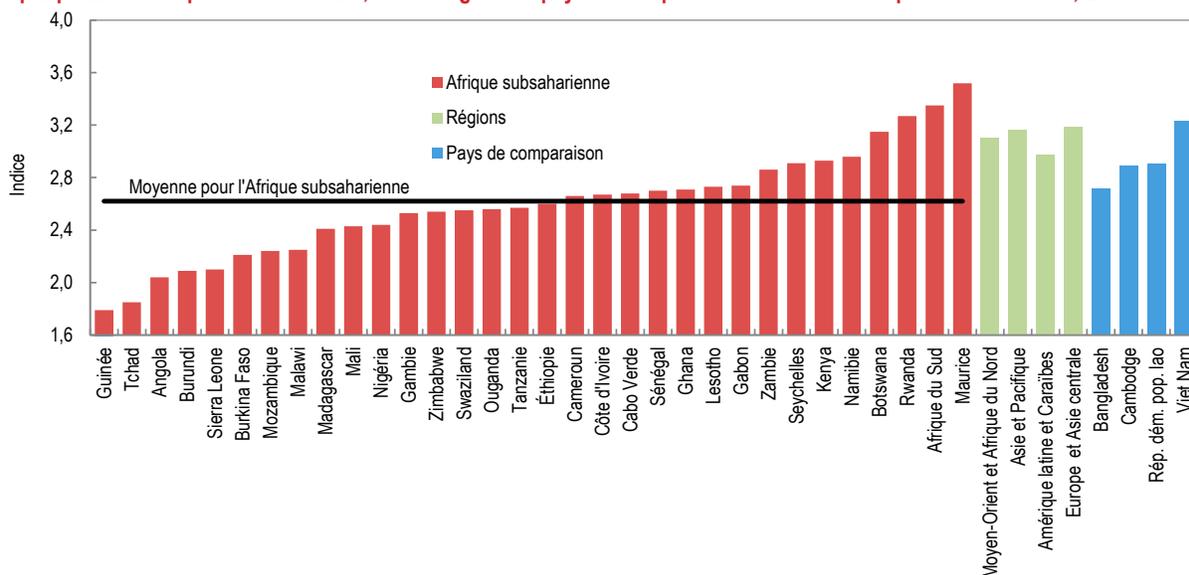
²² Le graphique 2.19 utilise un intervalle de confiance de $\pm 10\%$ pour les estimations ponctuelles du taux de change. Bien que les bons intervalles de confiance soient difficiles à déterminer, le groupe consultatif du FMI sur les taux de change (GGER) préconise une fourchette de $\pm 10\%$ pour les évaluations de TCER (voir «How to Apply CGER Methodologies to Non-CGER

Notre examen des indicateurs de compétitivité semble conduire aux conclusions suivantes :

- Le TCER standard et le TCER CVM paraissent indiquer que les fortes hausses du milieu des années 90 ont été suivies d'une érosion de la compétitivité en Afrique subsaharienne à partir de 2002. Bien que la perte de compétitivité soit assez généralisée, le phénomène touche plus fortement les exportateurs de produits de base et semble principalement déterminé par le niveau élevé de l'inflation.
- En conséquence, les niveaux des prix relatifs en Afrique subsaharienne tendent à être élevés, même après correction des hausses résultant de gains de productivité relatifs observés dans le secteur des biens exportables en liaison avec la forte croissance. Selon cette mesure, la compétitivité s'est dégradée depuis 2004, année où la moitié, ou presque, des pays de la région auraient été considérés comme compétitifs. On remarque notamment que plusieurs exportateurs de produits

Countries: A Guide for Desk Economists», <http://intranetapps.imf.org/fundwide/KE/Topics/External-Sector-Assessment/Pages/documents.aspx>). Dans le graphique 2.19, quand les variations des estimations ponctuelles du TCER standard, du TCER CVM et du TCER fondé sur des paniers d'exportations et d'importations sont inférieures à 10 %, elles ne sont donc pas signalées. De même, quand les estimations de surévaluation du niveau du prix relatif corrigé de l'effet Balassa-Samuelson restent dans la fourchette de 10 %, aucune surévaluation ou sous-évaluation n'est indiquée. Pour l'indice mondial de compétitivité, seules les modifications d'au moins cinq places sont assimilées à un progrès ou à un recul dans le classement.

Graphique 2.18. Afrique subsaharienne, autres régions et pays de comparaison : indice de compétitivité mondiale, 2014



Source : Forum économique mondial.

Note : Plus la valeur pour un pays est élevée, plus le pays en question est compétitif. Seuls sont pris en compte pour chaque région les pays émergents et en développement.

de base et plusieurs pays dotés d'un régime de change fixe sont aujourd'hui non compétitifs. *A contrario*, dans un groupe de pays comparables ayant réussi à s'intégrer dans des chaînes de valeur mondiales récemment, tous ont des taux de change extrêmement compétitifs.

- Le constat d'une détérioration assez généralisée de la compétitivité est corroboré par l'évolution du niveau des prix des intrants essentiels, en particulier :
 - ◇ En Afrique subsaharienne, les salaires réels relativement élevés pèsent fortement sur la compétitivité, compte tenu surtout des faibles niveaux de productivité : les coûts unitaires de main-d'œuvre y sont les plus élevés au monde.
 - ◇ La compétitivité est également freinée par l'insuffisance des infrastructures régionales : le coût des intrants essentiels comme les communications, l'électricité et le transport reste plus important que dans le groupe de comparaison. De même, les institutions font piètre figure par rapport à celles des pays de comparaison d'autres régions.
- Ces dernières années, la modification de la composition des partenariats commerciaux au profit de pays émergents et en développement à bas

coûts a considérablement influé sur la compétitivité de la région.

- Néanmoins, les situations sont très hétérogènes : on constate en particulier qu'un certain nombre de pays peu dépendants des produits de base (Éthiopie, Kenya, Ouganda, Tanzanie, par exemple) se classent relativement bien du point de vue du coût du transport et des communications ou de la qualité des institutions. Il s'agit de pays où les taux de change sont compétitifs depuis longtemps et, dans le cas de l'Ouganda et de la Tanzanie, continuent de l'être. Ce sont aussi les pays qui ont le plus progressé en matière d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et, comme on le verra plus loin, de maintien de la croissance²³.

Comme indiqué précédemment, c'est une conjonction unique de facteurs qui a contribué à relancer la croissance en Afrique subsaharienne au milieu des années 90. Au vu des tendances mentionnées plus haut, le niveau élevé de compétitivité a rarement influé de manière notable sur la dynamique de croissance durant cette période. Néanmoins, la conjoncture étant désormais moins porteuse, les éléments établis dans le

²³ Pour plus de détails, voir le chapitre 3 de l'édition d'avril 2015 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*.

Graphique 2.19. Afrique subsaharienne : indice de la compétitivité-prix

	TCER standard ¹	TCER CVM ¹	Niveau des prix relatifs corrigé de l'effet Balassa-Samuelson ¹	TCER sur base prix relatifs		Indice de compétitivité mondiale ²
				Panier d'importations ¹	Panier d'exportations ¹	
Pays exportateurs de pétrole						
Angola						
Cameroun						
Tchad						
Congo, Rép. du						
Guinée équatoriale						
Gabon						
Nigéria						
Soudan du Sud						
Pays riches en ressources naturelles non pétroliers						
Botswana						
Burkina Faso						
République centrafricaine						
Congo, Rép. dém. du						
Ghana						
Guinée						
Libéria						
Mali						
Namibie						
Niger						
Sierra Leone						
Afrique du Sud						
Tanzanie						
Zambie						
Zimbabwe						
Pays côtiers pauvres en ressources naturelles						
Bénin						
Cabo Verde						
Comores						
Côte d'Ivoire						
Érythrée						
Gambie						
Guinée Bissau						
Kenya						
Madagascar						
Maurice						
Mozambique						
São Tomé-et-Príncipe						
Sénégal						
Seychelles						
Togo						
Pays enclavés pauvres en ressources naturelles						
Burundi						
Éthiopie						
Lesotho						
Malawi						
Rwanda						
Swaziland						
Ouganda						

Sources : FMI, Système des avis d'information; Forum économique mondial; Penn World Tables 8.0; base de données Eora; calculs des services du FMI.

Note : CVM = chaîne de valeur mondiale; TCER = taux de change effectif réel.

¹Vert = baisse d'au moins 10 %; rouge = augmentation d'au moins 10 %; jaune = variations comprises entre les deux.

²Vert = amélioration au classement mondial entre 2014–15 et le premier rapport disponible, ce qui correspond à 2010–11; jaune = pas de changement ou recul de moins de cinq places au classement mondial; rouge = recul de plus de cinq places au classement mondial.

présent chapitre amènent à se demander si la majorité des pays subsahariens sont assez compétitifs pour maintenir le rythme de croissance soutenu enregistré depuis quelques années. La section suivante étudie cette question en analysant plus en détail la relation compétitivité–croissance.

COMPÉTITIVITÉ ET CROISSANCE

La présente section évalue les conséquences possibles de la perte de compétitivité de l'Afrique subsaharienne sur les chances de maintenir le rythme de croissance favorable observé dernièrement, alors que se lèvent des vents contraires (voir le chapitre 1).

Faits stylisés concernant les épisodes de croissance

Notre définition d'une période de croissance prolongée («épisode de croissance») est une période d'au moins 5 ans accompagnée d'une croissance du PIB réel par habitant supérieure à 2 %²⁴. Avec cette définition, les données des Penn World Tables (PWT 8.0) étendues jusqu'en 2014 par celles de la base de données des *Indicateurs du développement dans le monde* (WDI) de la Banque mondiale donnent 162 épisodes de croissance entre 1980 et 2014, dont 62 toujours en cours. Sur les 162 épisodes recensés, 32 concernent l'Afrique subsaharienne, ce qui est un peu inférieur au poids des pays subsahariens dans l'échantillon, soit 24 % (graphique 2.20). Comme Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012), nous constatons que la durée des épisodes subsahariens est relativement brève, ce qui tend à montrer que, bien qu'ils soient capables de faire démarrer la croissance, les pays subsahariens ont des difficultés particulières à préserver le type de croissance qui permet d'obtenir des effets durables en termes de revenus et de lutte contre la pauvreté. En Afrique subsaharienne, l'immense majorité des épisodes de croissance sont récents : ils ont, dans près de

²⁴ En outre, nous postulons que la croissance doit augmenter d'au moins 2 % en début d'épisode (pour rendre l'idée d'une accélération de la croissance). Pour tenir compte des chocs temporaires, nous autorisons une croissance très faible, voire même nulle pendant une année quelconque et nous fusionnons les épisodes distants de moins de trois ans. L'annexe 2.3 fournit plus de détails sur la méthodologie et vérifie la solidité des résultats selon la définition retenue pour l'épisode de croissance. Elle examine aussi les différentes définitions utilisées dans les ouvrages en la matière et les compare avec celle qui est utilisée ici.

60 % des cas, débuté après 2000, contre 28 % pour le reste du monde, ce qui correspond à l'amélioration des résultats macroéconomiques de la région.

Dans quelle mesure la compétitivité influe-t-elle sur la durée des épisodes de croissance?

Nous évaluons ensuite de manière empirique l'incidence de la compétitivité, mesurée à l'aide du taux de change réel corrigé de l'effet Balassa–Samuelson, sur la probabilité que les pays subsahariens conservent un rythme de croissance aussi soutenu que ces dernières années²⁵.

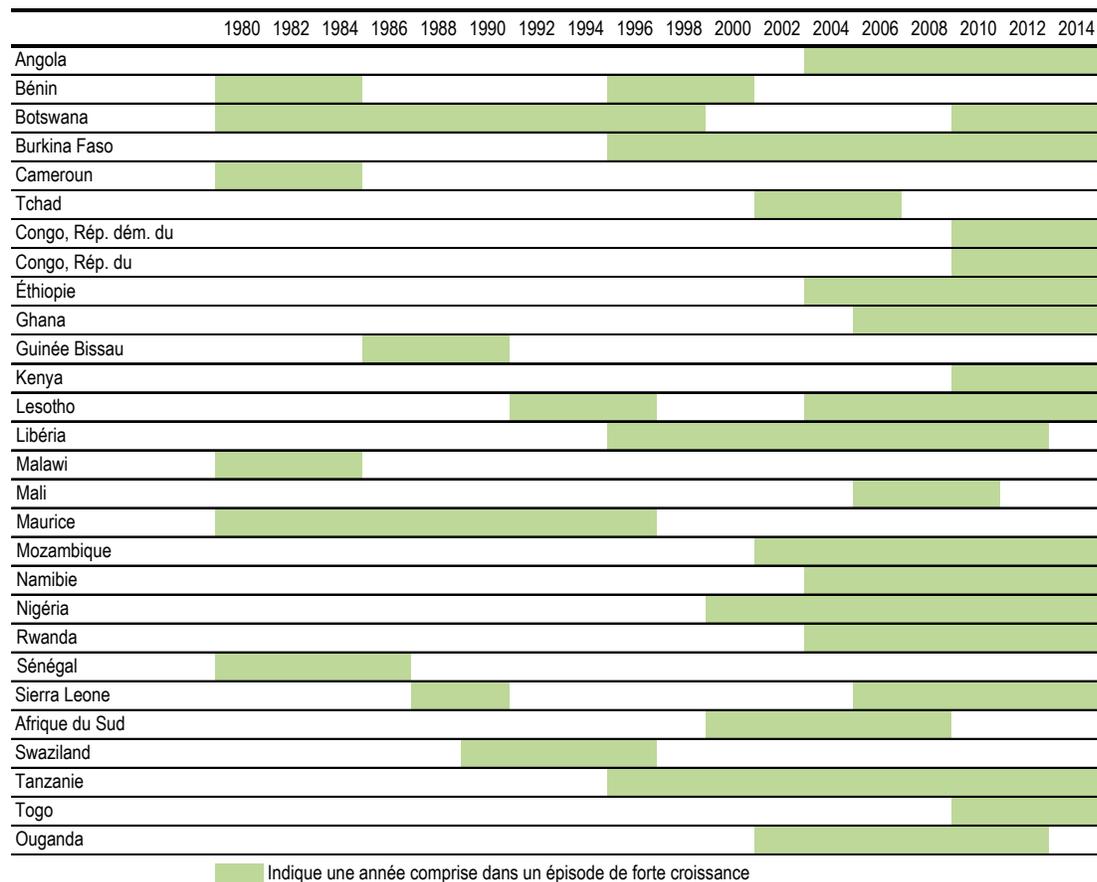
Quand on met en rapport l'écart entre le taux de change réel et le niveau prédit par l'effet Balassa–Samuelson et la durée des épisodes, il apparaît que les pays ayant un taux de change compétitif tendent à connaître des épisodes de croissance plus longs (graphique 2.21). En Afrique subsaharienne, quelque 21 pays ont enregistré des épisodes de croissance depuis 2000. Dans environ la moitié des cas, la compétitivité n'a pas contribué à l'apparition de ces épisodes, qui ont concerné essentiellement des exportateurs de produits de base ou des pays sortant d'un conflit. Dans les autres pays (Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Kenya, Rwanda, Ouganda, Tanzanie), le niveau élevé de compétitivité a contribué aux épisodes de croissance (graphique 2.22).

Un exercice d'économétrie plus formel confirme qu'au niveau mondial, la compétitivité influe fortement sur la durée des épisodes de croissance. Précisément, un taux de change réel de 10 % inférieur au niveau prédit par l'effet Balassa–Samuelson allonge de 7 % la durée attendue d'un épisode de croissance. Si l'on exclut les 32 épisodes observés en Afrique subsaharienne, le rôle de la compétitivité est encore plus important²⁶.

²⁵ Nombre d'auteurs se servent de ces taux de change réels corrigés de l'effet Balassa–Samuelson, qu'ils calculent à partir de données des Penn World Tables et qui présentent l'avantage de permettre des comparaisons entre pays et dans le temps.

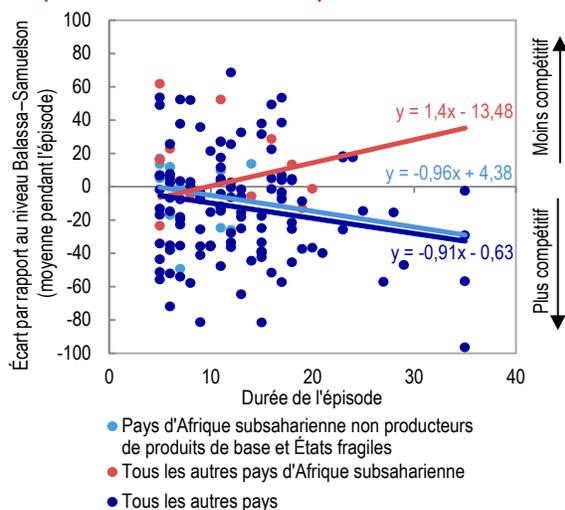
²⁶ Outre la compétitivité, une hausse du taux d'intérêt américain a un effet positif et considérable sur la durée des épisodes. Les termes de l'échange, la qualité initiale des institutions, le recul des inégalités et un degré croissant d'intégration en aval dans les chaînes de valeur mondiales sont également associés à des épisodes plus longs, même si leur impact est assez négligeable. Ces résultats sont conformes dans les grandes lignes à ceux d'autres études, y compris celle de Berg *et al.* (2012).

Graphique 2.20. Afrique subsaharienne : épisodes de forte croissance, 1980–2014



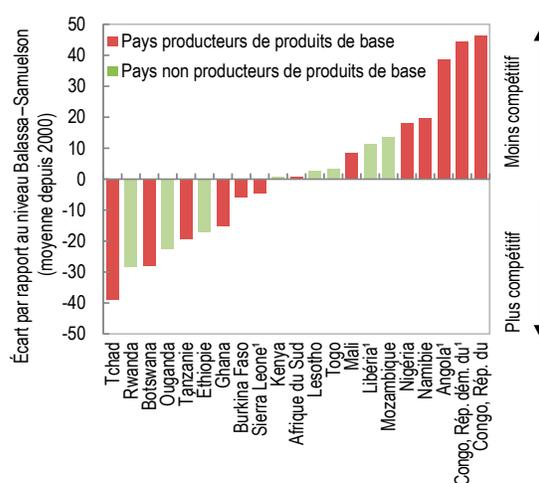
Source : calculs des services du FMI.

Graphique 2.21. Échantillon de pays : durée de l'épisode de croissance et compétitivité



Sources : Penn Word Tables 8.0; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; estimations des services du FMI.

Graphique 2.22. Afrique subsaharienne : compétitivité et épisodes de croissance depuis 2000



Sources : Penn World Tables 8.0; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; estimations des services du FMI.

*Pays sortant d'un conflit vers le début de l'épisode de croissance.

Nos résultats confirment le rôle majeur de la compétitivité dans l'amélioration des perspectives de croissance soutenue. Même si nombre de pays de la région ont affiché des taux de croissance moyens élevés au cours des dernières années, ceux qui ont réussi à les conserver sur une période prolongée sont plus rares. Pour ce dernier groupe, la compétitivité a été un facteur déterminant des épisodes de croissance — une fois exclus les pays sortant d'un conflit ou ayant bénéficié des cours élevés des produits de base.

ASPECTS INTÉRESSANT LES POUVOIRS PUBLICS

Depuis une quinzaine d'années, l'Afrique subsaharienne fait face à une détérioration de sa compétitivité et plusieurs pays de la région, en particulier des exportateurs de produits de base, sont plus chers que certains de leur principaux concurrents, alors que la concurrence de partenaires commerciaux nouveaux et plus efficaces s'intensifie et que la conjoncture favorable à la croissance touche à sa fin. Différentes expériences nationales indiquent qu'une position compétitive solide contribue à relancer et maintenir la croissance. La région subsaharienne est à la traîne de la plupart des autres régions du monde en termes d'infrastructures et d'institutions, et prendre sans délai des mesures énergiques pour améliorer la compétitivité doit devenir une priorité. Cela aiderait la région à faire fond sur l'image favorable qu'elle a donnée ces dernières années et à exploiter au mieux les accords commerciaux préférentiels dont elle bénéficie.

À brève échéance, les mesures suivantes pourraient être envisagées :

- Les pays de la région doivent limiter l'accroissement des déséquilibres macroéconomiques susceptibles de déstabiliser leur économie, y compris éviter une hausse de l'inflation qui pèserait sur la compétitivité.
- À cet égard, les pays ayant un régime de change flottant devraient le laisser s'ajuster en cas de chocs (voir le chapitre 1).

Des réformes structurelles sont également impératives pour renforcer la compétitivité. La plupart des pays de la région gagneraient sans doute à prendre les mesures suivantes :

- Il subsiste dans bon nombre de pays subsahariens de lourdes entraves au commerce, qui empêchent l'intégration commerciale, en particulier dans les CVM, au sein desquelles il est indispensable d'avoir accès à des importations peu chères et de qualité pour produire des exportations. Poursuivre la libéralisation du commerce, ce qui peut être fait à court terme, est donc crucial pour tirer pleinement parti des avantages d'une meilleure compétitivité.
- Il est très important d'améliorer le capital humain et la productivité du travail dans la région. Certains progrès peuvent être accomplis rapidement dans ce domaine par le biais des transferts de savoir et de technologie liés aux investissements. Mais, pour obtenir des améliorations durables, la région doit continuer d'investir à moyen terme dans son capital humain, surtout si elle veut tirer le meilleur parti de la transition démographique en cours.
- Il lui faut aussi continuer à investir de façon judicieuse pour développer ses infrastructures à moyen terme, afin de supprimer les principaux goulets d'étranglement qui majorent les coûts de production. Il y a longtemps que le déficit d'infrastructures a été identifié comme un frein majeur à la compétitivité. Cependant, les investissements réalisés ne devront pas compromettre la viabilité de la dette. Dans ce contexte, il est impératif d'améliorer la sélection, ainsi que les capacités d'investissement, pour utiliser au mieux les rares ressources disponibles.
- Il est également nécessaire de poursuivre les efforts en vue de supprimer d'autres obstacles structurels qui ont des effets négatifs sur le climat des affaires et les coûts de production. Là encore, les pays de la région devraient tenter d'identifier les principales mesures à prendre à court terme, tout en reconnaissant qu'il faut du temps pour renforcer les institutions. Notons à cet égard que d'autres pays ont réussi à se développer avec des institutions qui étaient initialement comparables à celles des pays subsahariens. Mais il est essentiel que l'Afrique subsaharienne ne se laisse pas distancer et comble progressivement son retard en la matière.

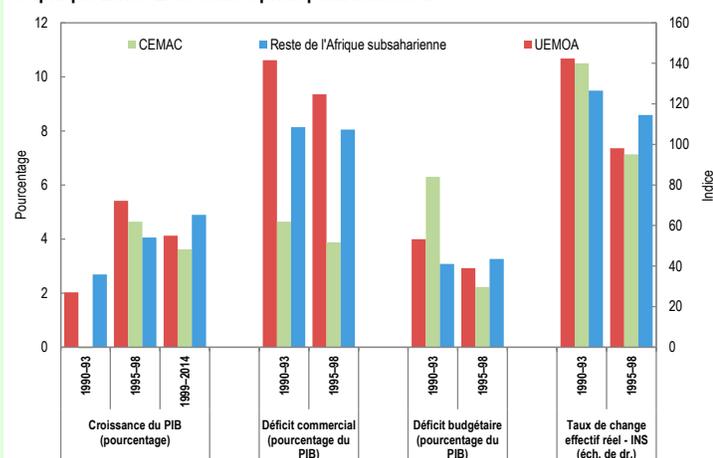
Encadré 2.1. Dévaluation du franc CFA

La dévaluation du franc CFA en 1994 montre que la compétitivité a de nombreux aspects et qu'une simple dévaluation du taux de change nominal ne peut pas la restaurer. Plus précisément, elle montre qu'une dévaluation peut relancer la croissance, mais aussi que, en l'absence de réformes d'accompagnement, les avantages tirés d'une dévaluation peuvent rapidement s'estomper¹. Avant la dévaluation, les biens produits par les pays de la zone franc étaient exclus du marché mondial en raison de leur prix, ce qui a contribué à une croissance faible, voire nulle, dans ces pays au cours des années 80 et au début de la décennie suivante. Les économies de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont été particulièrement touchées, avec une contraction d'environ ¼ % en moyenne entre 1990 et 1993 (graphique 2.1.1).

En 1994, la dévaluation de 50 % décidée par les pays membres de la zone franc a produit des effets macroéconomiques positifs importants. La croissance a augmenté de près de 4 points dans la région de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de plus de 5 points dans la CEMAC (comparaison entre moyennes sur quatre ans précédant et suivant la dévaluation). Les pays concernés ont ainsi connu une croissance bien plus rapide que celle du reste de l'Afrique subsaharienne. Les déficits commerciaux et budgétaires ont diminué, avant et après cette inflexion de la politique monétaire, avec une correction particulièrement notable du déficit budgétaire dans les pays de la CEMAC.

Pour autant, aucun miracle n'était attendu de la dévaluation et, de fait, il n'y en a pas eu. L'un de ses effets secondaires immédiats a été une hausse ponctuelle des prix suivie d'une poussée de l'inflation. En outre, en raison de l'essoufflement des réformes structurelles et institutionnelles observé partout sauf au Bénin et au Burkina Faso, les pays de la zone franc n'ont pas pu profiter d'épisodes de croissance soutenue. Cette expérience montre bien qu'il vaut mieux voir dans la compétitivité du taux de change un moyen de relancer la croissance et qu'il est important d'associer un taux de change compétitif à un cadre macroéconomique et institutionnel solide.

Graphique 2.1.1. Zone franc : principaux indicateurs



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et Système des avis d'information (INS).

¹La zone franc regroupe 15 pays d'Afrique subsaharienne, tous sauf un sont associés à l'une des deux unions monétaires de la région : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo constituent l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), créée en 1994 et qui a succédé à l'Union monétaire ouest-africaine de 1973; le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République du Congo et le Tchad forment la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ou CEMAC; les Comores. Ces deux unions ont la même monnaie, le franc CFA (pour «Communauté financière d'Afrique» dans l'UEMOA et «Coopération financière en Afrique centrale» dans la CEMAC). L'UEMOA et la CEMAC représentent 14 % de la population et 12 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique.

Encadré 2.2. Résultats à l'exportation de l'Afrique du Sud et rôle des facteurs structurels¹

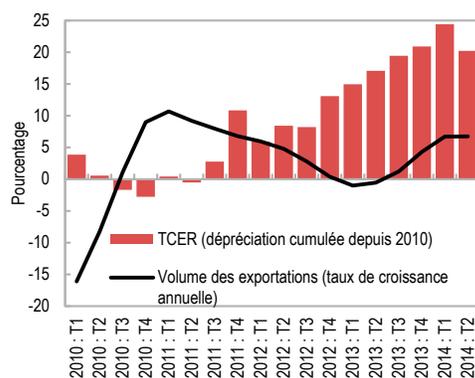
En dépit d'une dépréciation prolongée et marquée du rand, l'Afrique du Sud continue d'afficher des résultats décevants à l'exportation. Le taux de change effectif réel (TCER) de l'Afrique du Sud s'est déprécié d'environ 25 % entre janvier 2011 et juillet 2014; c'est l'une des plus longues périodes de dépréciation qu'ait connue un pays émergent (graphique 2.2.1). Malgré cette dépréciation réelle, les exportations sud-africaines n'ont progressé que de 4,3 % par an en moyenne de 2011 à 2014.

Le recul de la demande extérieure, conjugué à la baisse des cours des produits de base, n'explique pas entièrement les piètres résultats de l'Afrique du Sud à l'exportation. La croissance moyenne des exportations du pays s'est établie à environ 82 % de la croissance des importations des pays partenaires entre 2011 et 2014; c'est l'une des plus faibles proportions parmi les pays émergents, la part du pays dans les exportations mondiales ayant diminué de près de 15 % (graphique 2.2.2).

Ces résultats décevants peuvent s'expliquer entre autres par des contraintes structurelles dommageables. Ces dernières années, les contraintes sur l'offre, telles que l'irrégularité de l'approvisionnement en électricité et les perturbations de la production à cause de mouvements de grève, sont devenues plus pesantes et, en freinant la production, ont nui aux exportations. Des données recueillies au niveau des entreprises sont utilisées pour étudier l'influence des contraintes structurelles sur la sensibilité des exportations aux variations du TCER. L'utilisation de ce type de données permet d'isoler l'impact des facteurs propres à certains secteurs sur la sensibilité au TCER, les conditions macroéconomiques restant les mêmes pour toutes les entreprises de l'économie.

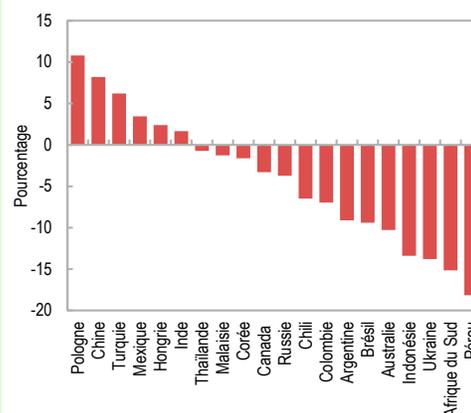
D'après les estimations au niveau des entreprises, l'approvisionnement insuffisant en électricité, le manque de concurrence sur les marchés de produits et les contraintes qui pèsent sur le marché du travail ont réduit la sensibilité des exportations à la dépréciation du taux de change. Les entreprises des secteurs qui utilisent l'électricité de manière intensive ont vu baisser leur taux de croissance des exportations en raison des pénuries d'électricité. De même, les entreprises des secteurs où le marché du travail est plus rigide enregistrent des résultats relativement moins bons à l'exportation. Sur le plan économétrique, il ressort aussi des résultats que les exportations des secteurs à forte concentration ont été moins sensibles à la dépréciation, du fait de la faible concurrence qui a pu en résulter.

Graphique 2.2.1. Afrique du Sud : dépréciation cumulée du taux de change effectif réel et croissance annuelle du volume des échanges, 2010–14



Sources : Haver Analytics; SARB; calculs des services du FMI.

Graphique 2.2.2. Échantillon de pays : variation de la part des exportations mondiales, 2011–14



Sources : Haver Analytics; calculs des services du FMI.

¹Pour plus d'informations, voir FMI (2014a).

Annexe 2.1. Méthodologie de construction d'un TCER fondé sur les chaînes de valeur mondiales¹

Nous suivons la méthodologie classique du Système des avis d'information (INS)² pour calculer le taux de change effectif réel (TCER). Pour un pays i , l'indice du TCER durant l'année t est calculé comme suit :

$$TCER_{i,t} = \frac{P_{i,t} * X_{i,t}}{\prod_{j \neq i} (P_{j,t} * X_{j,t})^{w_{i,j,t}}}$$

où l'indice j représente les partenaires commerciaux, P est un indice de prix, X l'indice du taux de change bilatéral nominal (dollar par unité de monnaie nationale) et $w_{i,j,t}$ une pondération attribuée aux partenaires commerciaux. L'indice du TCER s'élève quand la monnaie i connaît une appréciation nominale plus rapide que celle des partenaires commerciaux ou quand le pays i a une inflation plus forte que ses partenaires, ce qui produit un effet d'appréciation réelle.

Le FMI propose plusieurs variantes du TCER qui diffèrent selon la mesure des prix ($P_{i,t}$) et la méthodologie de pondération ($W_{i,j}$). Un TCER fondé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) est disponible pour presque tous les pays, tandis que le TCER fondé sur le coût unitaire du travail (CUT) n'est publié que pour certains pays dont les données sont disponibles. La méthodologie de pondération classiquement suivie par le FMI tient compte du volume et du type de biens et de services échangés par chaque partenaire. Les pondérations sont les suivantes :

$$W_{i,j} = (a_M + a_S) * W_{i,j}(M) + a_C W_{i,j}(C) + a_T W_{i,j}(T)$$

où $W_{i,j}(M)$, $W_{i,j}(C)$ et $W_{i,j}(T)$ sont les pondérations du secteur manufacturier, des produits de base et du tourisme, respectivement; a_M , a_S , a_C et a_T sont les parts respectives du secteur manufacturier, des services non touristiques, des produits de base et du tourisme dans le commerce global (Bayoumi *et al.*, 2005). La dérivation des pondérations des produits de base est différente des dérivations concernant respectivement le secteur manufacturier et le tourisme : la première postule une substitutabilité parfaite avec un prix unique, alors que les deux autres tiennent compte non seulement de la concurrence directe entre le pays i et le pays j , mais aussi de la concurrence indirecte de tous les pays tiers. Le degré de concurrence de ces pays tiers est mesuré soit par les ventes intérieures, si les données correspondantes sont disponibles, soit en attribuant arbitrairement des pondérations identiques à la concurrence directe et à celle des pays tiers, sur la seule base des flux commerciaux.

Le TCER fondé sur les chaînes de valeur mondiales (CVM) présenté ici constitue une première étape dans l'utilisation de mesures de la valeur ajoutée pour pondérer l'importance des partenaires commerciaux. À partir d'une matrice du commerce bilatéral en valeur ajoutée, nous construisons pour chaque pays i une série de pondérations de CVM :

$$W_{i,j}(GVC) = \frac{\sum_c w_i^c s_j^c}{\sum_c w_i^c (1 - s_j^c)}$$

où j représente tous les partenaires commerciaux, w_i^c la part des flux de valeur ajoutée dans le secteur c du pays i et s_j^c la part du pays j dans la totalité des flux de valeur mondiale pour le secteur c . Un secteur important pour le pays i est associé à des volumes plus importants d'importations et d'exportations en valeur ajoutée, représentés par une valeur de w_i^c supérieure. Cette pondération est directement liée à l'importance mondiale du partenaire commercial dans ce secteur. L'addition de tous les secteurs donne donc un chiffre qui reflète l'importance du pays j vis-à-vis des secteurs du pays i . Cette pondération est ensuite normalisée. La méthode est identique à celle de la pondération des produits de base de Bayoumi *et al.* (2005). Nous recourons à cette simplification, car notre série manque de données relatives aux ventes dans le tourisme et le secteur manufacturier. De même que Bems et Johnson (2012), nous utilisons un déflateur du PIB au lieu de l'IPC ou du CUT comme indice de prix; en effet, quand les tâches s'échangent au niveau mondial, leur prix relatif est mieux rendu par un déflateur du PIB que par d'autres indices de prix.

¹Cette annexe a été préparée par Fan Yang.

²Voir Zanello et Desruelle (1997).

Enfin, nous calculons une série de pondérations de CVM pour chaque année. L'usage au FMI consiste à utiliser une même série de pondérations pour plusieurs années avant de l'actualiser. Les TCER fondés sur les CVM présentés ici sont donc ajustés sur une base annuelle pour tenir compte des variations du commerce en valeur ajoutée.

Décomposition du TCER en effets de prix et de change

Pour décomposer les variations du TCER en effets de prix et de change, nous réécrivons la formule pour la période t sous la forme d'un produit de deux facteurs : les prix relatifs et les taux de change relatifs.

$$TCER_{i,t} = \left(\frac{P_{i,t}}{\prod_{j \neq i} P_{j,t}^{w_{i,j,t}}} \right) * \left(\frac{X_{i,t}}{\prod_{j \neq i} X_{j,t}^{w_{i,j,t}}} \right)$$

L'hypothèse est que, dans $t+1$, chaque facteur varie d'une certaine valeur (ΔP et ΔX) :

$$TCER_{i,t+1} = \left(\frac{P_{i,t}}{\prod_{j \neq i} P_{j,t}^{w_{i,j,t}}} + \Delta P \right) * \left(\frac{X_{i,t}}{\prod_{j \neq i} X_{j,t}^{w_{i,j,t}}} + \Delta X \right)$$

En prenant les différences et en développant, on obtient :

$$\begin{aligned} TCER_{i,t+1} - TCER_{i,t} &= \left(\frac{P_{i,t}}{\prod_{j \neq i} P_{j,t}^{w_{i,j,t}}} + \Delta P \right) * \left(\frac{X_{i,t}}{\prod_{j \neq i} X_{j,t}^{w_{i,j,t}}} + \Delta X \right) - \left(\frac{P_{i,t}}{\prod_{j \neq i} P_{j,t}^{w_{i,j,t}}} \right) * \left(\frac{X_{i,t}}{\prod_{j \neq i} X_{j,t}^{w_{i,j,t}}} \right) \\ &= \frac{P_{i,t}}{\prod_{j \neq i} P_{j,t}^{w_{i,j,t}}} \frac{X_{i,t}}{\prod_{j \neq i} X_{j,t}^{w_{i,j,t}}} + \frac{P_{i,t}}{\prod_{j \neq i} P_{j,t}^{w_{i,j,t}}} \Delta X + \Delta P \frac{X_{i,t}}{\prod_{j \neq i} X_{j,t}^{w_{i,j,t}}} + \Delta P \Delta X - \frac{P_{i,t}}{\prod_{j \neq i} P_{j,t}^{w_{i,j,t}}} \frac{X_{i,t}}{\prod_{j \neq i} X_{j,t}^{w_{i,j,t}}} \\ &= \frac{P_{i,t}}{\prod_{j \neq i} P_{j,t}^{w_{i,j,t}}} \Delta X + \Delta P \frac{X_{i,t}}{\prod_{j \neq i} X_{j,t}^{w_{i,j,t}}} + \Delta P \Delta X \end{aligned}$$

Nous définissons la contribution d'un facteur à l'aide de l'équation ci-dessus. Par exemple, si les prix relatifs et les taux de change relatifs augmentent, la variation du TCER due aux prix est la variation des prix relatifs multipliée par le taux de change relatif de la période précédente plus la contribution des prix à l'effet partagé³. Il y a quatre combinaisons possibles de variations (deux facteurs et deux sens de variation), chacune étant décomposée suivant la même méthode.

³La contribution de l'effet de prix à une variation du TCER se calcule comme suit :

$$\text{Contribution de l'effet de prix} = \frac{\Delta P * X_t + \frac{\Delta P^2 * \Delta X}{\Delta P + \Delta X}}{TCER_{i,t+1} - TCER_{i,t}}$$

Annexe 2.2. Construction de mesures des prix relatifs moyens des importations et des exportations

Des prix relatifs de référence sont calculés à l'aide de deux variables des données du Programme de comparaison internationale (PCI) de la Banque mondiale : les dépenses individuelles réelles par habitant en dollars internationaux et les indices de niveau des prix. Le PCI fournit des données pour les 12 catégories de dépenses définies par la Classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP). En prenant les dépenses réelles par habitant comme pondérations, nous calculons le niveau des prix pour un pays et deux mesures des prix relatifs bilatéraux pour 25 partenaires à l'exportation et à l'importation, pour chaque pays.

La première mesure des prix relatifs bilatéraux, qui concerne les partenaires à l'importation, est calculée comme suit :

$$Q^M = \frac{\sum p^H \cdot y^H}{\sum p^P \cdot y^H} \cdot E \quad (1)$$

Alors que H et P désignent le pays d'origine et son partenaire commercial, y et p sont respectivement le panier de dépenses de consommation réelles et les prix en monnaie locale, E étant le taux de change nominal exprimé en unités de monnaie nationale par unité de monnaie étrangère.

De même, la seconde mesure des prix relatifs bilatéraux, qui concerne les partenaires à l'exportation, est calculée comme suit :

$$Q^X = \frac{\sum p^H \cdot y^P}{\sum p^P \cdot y^P} \cdot E \quad (2)$$

Ensuite, avec les équations (1) et (2) ci-dessus, les mesures des prix relatifs moyens pour 2005 et 2011 sont la moyenne pondérée des mesures bilatérales et des pondérations des importations/exportations fournies par la base de données de *Direction of Trade Statistics* du FMI. Comme les partenaires exportateurs et importateurs peuvent être très différents, deux séries de pays sont utilisées pour les pondérations des importations et des exportations afin de calculer ces mesures.

Par définition, toute variation de la mesure des prix relatifs peut être attribuée à une modification des niveaux de prix relatifs, de la composition des échanges et des préférences des consommateurs. Pour la compétitivité, nous ne nous intéressons pas à l'évolution des préférences des consommateurs; nous désagrégeons donc la variation des prix relatifs pour le partenaire moyen avec, d'un côté, la variation du prix relatif bilatéral pour chaque partenaire et, de l'autre, les pondérations correspondantes dans le calcul, comme dans l'équation (4) ci-dessous.

$$\Delta Q = \sum_{i=1}^N w_i^{2011} Q_i^{2011} - \sum_{i=1}^N w_i^{2005} Q_i^{2005} \quad (3)$$

$$\Delta Q = \sum_{i=1}^N (w_i^{2011} - w_i^{2005}) \cdot Q_i^{2011} + \sum_{i=1}^N (Q_i^{2011} - Q_i^{2005}) \cdot w_i^{2005} \quad (4)$$

ΔQ renvoie aux variations de la mesure des prix moyens, $N = 25$ est le nombre de partenaires et w la pondération des exportations/importations. Le premier terme de l'équation (4) correspond à la contribution des variations de pondérations, tandis que le second reflète la variation des niveaux de prix relatifs⁴.

⁴ Une variation de la mesure bilatérale du prix relatif reflète trois facteurs : les prix intérieurs, les préférences des consommateurs et le taux de change nominal.

Annexe 2.3. Estimation des déterminants de la durée des épisodes de croissance

Pour étudier les facteurs qui déterminent la durée des épisodes de croissance, nous nous servons de modèles d'analyse de survie qui sont généralement appliqués dans les domaines médical, politique et microéconomique. Ce type de modèle permet d'analyser comment divers facteurs (par exemple la compétitivité) influent sur la durée de survie d'un sujet (par exemple un épisode de croissance)¹.

Soit t , le temps de survie (moment depuis que la croissance a commencé à s'accélérer), et T la durée (la longueur d'un épisode de croissance). Le «taux de risque» $\lambda(t)$ est la probabilité qu'un épisode se termine au point t , à condition de survivre jusque-là, l'équation formelle étant :

$$\lambda(t) = \lim_{h \rightarrow 0} \frac{P(t \leq T < t + h | T \geq t)}{h}$$

Le moyen le plus courant de paramétrer le taux de risque est le modèle à risque proportionnel de Cox (1972), qui prend pour hypothèse que le «risque de base» (le taux de risque commun à tous les sujets de la population considérée) est séparable de façon multiplicative de sa dépendance des autres covariants $X(t)$ qui peuvent influencer sur la probabilité que l'épisode de croissance prenne fin, et ne nécessite pas une estimation. L'équation formelle est alors :

$$\lambda(t; X_i(t)) = \lambda_0(t) \exp [X_i(t)\beta]$$

où $\lambda_0(t)$ est le risque de base au point t et β est un vecteur de paramètres à estimer.

Un grand nombre des déterminants potentiels des épisodes de croissance ont fait l'objet d'études (voir par exemple Berg, Ostry et Zettelmeyer, 2012, et Tsangarides, 2012). Comme nous nous intéressons ici au rôle de la compétitivité, nous neutralisons un nombre relativement restreint des covariants que l'on trouve habituellement dans les études ou qui se sont révélés être des déterminants majeurs de la durée d'un épisode.

Résultats

Les coefficients estimés du modèle de survie sont récapitulés ci-dessous au tableau A.2.3.1 de l'annexe, accompagnés des erreurs-types robustes correspondantes. Un coefficient de 0,15 signifie qu'une augmentation d'une unité de la variable explicative accroît de 15 % le risque que l'épisode prenne fin pendant la période suivante.

Les résultats indiquent que la surévaluation du taux de change a un effet prononcé et significatif. En particulier, une surévaluation de 10 % est associée à une augmentation de 6 % (0,006 x 10) de la probabilité que l'épisode de croissance prenne fin, sur la base de notre définition d'un épisode de croissance en retenant la mesure de la surévaluation de Frankel (*modèle 1*), l'augmentation de la probabilité étant de 7 % si l'on retient la mesure de Rodrik de la surévaluation (*modèle 2*).

Les estimations des autres paramètres correspondent dans l'ensemble à celles que l'on retrouve en général dans les autres études. Un niveau de revenu initial plus élevé est associé à des épisodes de croissance plus courts, ce qui, selon Tsangarides (2012), pourrait traduire la probabilité accrue qu'un épisode de croissance prenne fin lorsque les revenus atteignent une certaine «limite». Comme Rodrik (2008), nous constatons qu'une évolution favorable des termes de l'échange a un effet modeste, qui n'est pas statistiquement significatif, sur la durée d'un épisode de croissance. Contrairement à Berg et Ostry (2012), nous observons qu'une hausse des taux d'intérêt américains a un effet prononcé et statistiquement significatif sur la durée des épisodes de croissance, ce qui indiquerait que les chocs sur les taux d'intérêt américains reflètent l'amélioration de l'économie mondiale. À l'instar de Berg et Ostry (2012), nous constatons que l'accroissement de l'inégalité, mesurée par le coefficient de Gini, a un impact négatif marqué sur la durée des épisodes de croissance. Le renforcement des institutions démocratiques, mesuré par l'indice Polity 2 — qui va de -10 (système le plus autocratique) à 10 (système le plus démocratique) —, au début de l'épisode de croissance a un impact positif mais non significatif sur la durée de l'épisode de croissance, tout comme l'accroissement de l'intégration en amont dans les chaînes de valeur mondiales. Enfin, l'inflation — considérée comme un indicateur approché de la stabilité macroéconomique — est associée à des épisodes de croissance relativement plus courts, mais pas dans des proportions significatives.

¹On trouvera davantage de détails dans Wooldridge (2010, chapitre 20).

Robustesse

Du fait qu'il existe peu d'observations pour l'Afrique subsaharienne, il est relativement difficile d'estimer le modèle uniquement pour les pays de cette région. Cependant, si l'on retire les pays subsahariens de l'échantillon (*modèles 3 et 4*), l'impact estimatif de la surévaluation du taux de change sur la durée de l'épisode de croissance n'est pas grandement modifié, ce qui indiquerait que, selon toute vraisemblance, les résultats pour l'Afrique subsaharienne sont *grasso modo* comparables aux résultats pour l'ensemble de l'échantillon.

L'effet de la surévaluation diminue quelque peu pour les épisodes d'une durée minimale de huit ans (*modèles 5 et 6*), mais (dans le cas de la surévaluation au sens de Frankel) reste significatif. Il est tentant d'en déduire que, plus l'épisode de croissance est long, moins un taux de change compétitif a d'importance par rapport aux autres caractéristiques structurelles. Cependant, il est plus probable que cela tient au fait que les pays ont du mal à maintenir un taux de change réel sous-évalué sur de longues périodes.

Pour vérifier de nouveau la robustesse de nos résultats, nous suivons aussi Hausmann, Pritchett et Rodrik (2004) pour estimer un modèle de probit (*modèles 7 et 8*), dans lequel la variable dépendante est une variable muette qui prend la valeur de 1 au moment de la fin de l'épisode de croissance (et de 0 le reste du temps). Plus précisément, nous fixons la variable muette à 1 pour $i = t - 1$, t , et $t + 1$, où t est l'année de la fin de l'épisode de croissance. Les résultats confirment le rôle important de la surévaluation du taux de change, une surévaluation de 10 % faisant augmenter de 2 % à 3 % la probabilité que l'épisode prenne fin.

L'un des problèmes que peut poser l'estimation du modèle de risque de base réside dans le fait que la durée de l'épisode peut influencer sur les covariants, ce qui peut fausser l'estimation des paramètres. Pour neutraliser ce problème, nous réestimons le modèle de risque de base en utilisant (sauf pour le niveau initial de revenu et les institutions) des covariants décalés d'un an. Les résultats des *modèles 9 et 10* diminuent légèrement, mais, dans le cas de la surévaluation au sens de Frankel, restent significatifs. Il est intéressant de noter que le coefficient du changement de taux d'intérêt aux États-Unis change de signe et, même s'il n'est pas significatif, devient associé à des épisodes de durée relativement plus courte comme dans Berg, Ostry et Zettelmeyer (2012).

Tableau A 2.3.1. Résultats des estimations

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7	Modèle 8	Modèle 9	Modèle 10
Revenu initial	0,210 (-0,169)	0,214 (-0,169)	0,071 (-0,199)	0,079 (-0,2)	0,206 (-0,24)	0,208 (-0,24)	0,129* (-0,066)	0,132** (-0,066)	0,19 (-0,156)	0,193 (-0,156)
Surévaluation (Frankel)	0,006* (-0,003)		0,007** (-0,003)		0,005* (-0,003)		0,003 (0,001)*		0,005* (-0,003)	
Surévaluation (Rodrik)		0,007** (-0,003)		0,008** (-0,003)		0,005 (-0,003)		0,002 (-0,002)		0,005 (-0,003)
Variation des taux d'intérêt aux États-Unis	-0,280** (-0,092)	-0,291** (-0,094)	-0,320** (-0,105)	-0,334 (-0,107)	-0,399*** (-0,099)	-0,410*** (-0,099)	-0,069 (-0,042)	-0,069* (-0,042)	0,057 (-0,091)	0,055 (-0,091)
Évolution des termes de l'échange	-0,007 (-0,01)	-0,007 (-0,001)	-0,012 (-0,011)	-0,012 (-0,011)	-0,01 (-0,021)	-0,011 (-0,021)	-0,007 (-0,006)	-0,007 (-0,006)	-0,012 (-0,012)	-0,012 (-0,012)
Coefficient de Gini	0,025 (-0,016)	0,026 (-0,016)	0,016 (-0,021)	0,017 (-0,021)	0,005 (-0,029)	0,005 (-0,029)	0,010* (-0,006)	0,010* (-0,006)	0,017 (-0,015)	0,017 (-0,015)
Inflation (indice des prix à la consommation)	0,005 (-0,012)	0,006 (-0,011)	0,008 (-0,011)	0,009 (-0,011)	0,006 (-0,013)	0,006 (-0,013)	-0,002 (-0,003)	-0,002 (-0,003)	-0,001 (0)	-0,001 (0)
Polity 2 (valeur initiale)	-0,036 (-0,026)	-0,037 (-0,034)	-0,017 (-0,036)	-0,019 (-0,037)	-0,031 (-0,042)	-0,03 (-0,043)	-0,015 (-0,012)	-0,014 (-0,012)	-0,028 (-0,033)	-0,027 (-0,033)
Évolution de l'intégration en amont	-0,09 (-0,067)	-0,085 (-0,069)	-0,019** (-0,009)	-0,020** (-0,009)	-0,098 (-0,092)	-0,099 (-0,092)	-0,047 (-0,035)	-0,046 (-0,035)	-0,111** (-0,051)	-0,109** (-0,052)
Observations	855	855	735	735	506	506	92	921	871	871
Épisodes	98	98	78	78	52	52			101	101
Échecs	50	50	43	43	33	33			52	52

Source : calculs des services du FMI.

Note : erreurs-types robustes entre parenthèses. *** p<0,01; ** p<0,05; * p<0,1.

3. Inégalités et résultats économiques en Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est l'une des régions du monde où les inégalités — de revenu et entre femmes et hommes — sont parmi les plus fortes, même en tenant compte de ses niveaux plus faibles de revenu par habitant. L'expérience enregistrée à l'échelle mondiale met de plus en plus en évidence que ces inégalités peuvent nuire à la croissance et à la stabilité macro-économique (encadré 3.1), c'est pourquoi ce chapitre examine les facteurs responsables des niveaux d'inégalités élevés en les comparant à la réalité d'autres régions du monde, et analyse les politiques envisageables pour réduire les inégalités et nourrir une croissance durable.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- Les inégalités de revenu sont plus importantes en Afrique subsaharienne que dans les autres régions (à la seule exception de l'Amérique latine et des Caraïbes). Les inégalités femmes-hommes sont aussi plus élevées en Afrique subsaharienne qu'ailleurs.
- Les quinze dernières années de forte croissance en Afrique subsaharienne ont vu un léger recul des inégalités femmes-hommes, mais les inégalités de revenu sont restées globalement inchangées.
- Fait intéressant, la relation entre les inégalités de revenu et le niveau du revenu par habitant en Afrique subsaharienne est assez différente de celle observée dans une bonne partie du reste du monde. Les inégalités semblent y être nettement plus marquées à tous les niveaux de revenu et, d'après les conclusions, les inégalités femmes-hommes ne semblent pas en être la cause principale.
- Davantage de progrès dans la réduction des inégalités de revenu et entre femmes et hommes pourraient produire des dividendes importants de croissance. D'après l'analyse, la croissance économique annuelle des pays d'Afrique subsaharienne pourrait gagner près de 1 point de pourcentage

Ce chapitre a été préparé par une équipe menée par Dalia Hakura et Christine Dieterich et composée d'Anni Huang, Mumtaz Hussain, Clara Mira, Monique Newiak, Vimal Thakoor, Alun Thomas et Fan Yang sous la direction de David Robinson, avec le concours de Cleary Haines et Azanaw Mengistu en matière de recherche.

si les inégalités étaient abaissées aux niveaux enregistrés dans l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), région en forte croissance, mais avec des différences entre groupes de pays :

- ◇ Par rapport aux pays de l'ASEAN, dans les États fragiles et à faible revenu de la région, les freins à la croissance sont davantage dus au manque d'infrastructures et au faible niveau d'instruction et, dans une moindre mesure, aux plus grandes inégalités femmes-hommes. On peut donc penser qu'il reste pertinent de centrer les politiques de croissance sur la correction des déficits d'infrastructure et de capital humain.
- ◇ Dans les pays à revenu intermédiaire de la région, nos recherches semblent indiquer que les mesures directement ciblées sur les inégalités pourraient se traduire par des gains de croissance. Nous constatons d'ailleurs que ces gains seraient plus importants si l'on ramenait les inégalités de revenu et entre femmes et hommes aux niveaux observés dans les pays de l'ASEAN que si l'on comblait le déficit d'infrastructure par rapport à ce même groupe de pays.
- ◇ Pour les exportateurs de pétrole de la région, les restrictions légales liées au genre apparaissent comme le facteur qui explique le plus le différentiel de croissance avec l'ASEAN derrière l'infrastructure.
- Bien que les niveaux élevés d'inégalité de revenu dans la région apparaissent dus en partie à des caractéristiques structurelles des pays d'Afrique subsaharienne telles que la dépendance de certains d'entre eux à l'égard des exportations pétrolières, il semble que les politiques qui agissent sur l'accès des femmes et des ménages à faible revenu à des atouts comme l'éducation et la santé exercent également une grande influence.
- Des initiatives budgétaires et financières bien adaptées et la suppression des restrictions légales fondées sur le sexe pourraient réduire les inégalités. Les politiques budgétaires doivent viser à éliminer la régressivité des prélèvements fiscaux et des dépenses, tout

en augmentant les dépenses de santé et d'éducation bien ciblées. Pour accroître l'efficacité des dépenses sociales, les subventions universelles doivent être remplacées par des dispositifs de transferts sociaux ciblés. S'agissant du secteur financier, il faut s'attacher davantage à compléter le développement des circuits financiers par des mesures propres à améliorer l'inclusion financière, notamment pour les femmes. La suppression des restrictions légales limitant la participation des femmes aux activités économiques contribuerait au développement et à la croissance économiques.

ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une pauvreté en recul, mais des inégalités persistantes de revenu et entre femmes et hommes

Les taux de pauvreté et les inégalités de revenu et entre femmes et hommes restent en Afrique subsaharienne parmi les plus élevés de la planète. Bien que la pauvreté ait reculé durant les quinze dernières années, l'Afrique subsaharienne continue d'afficher les taux de pauvreté les plus élevés au monde (graphique 3.1)¹. Outre cela, elle occupe la deuxième place pour les inégalités de revenu, après l'Amérique latine et les Caraïbes (graphique 3.2)^{2,3}. En Afrique subsaharienne, les inégalités de revenu sont les plus fortes dans les pays à revenu intermédiaire et les pays exportateurs de pétrole, comme l'Afrique du Sud et l'Angola. L'Afrique subsaharienne demeure également l'une des régions du monde où les inégalités femmes–hommes, telles que mesurées par l'indice d'inégalité de genre (IIG) des Nations Unies, sont les plus fortes, juste après le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, avec des niveaux très élevés observés au Niger, au Mali et au Tchad (graphique 3.3)⁴.

¹ Le Groupe de la Banque mondiale vient de publier de nouvelles estimations de la pauvreté reposant sur des parités de pouvoir d'achat 2011 (Beegle *et al.*, à paraître). Elles n'ont cependant pas été incluses dans ce chapitre. Les taux de pauvreté qui y sont mentionnés sont donc susceptibles d'être révisés.

² Les résultats obtenus sur l'évolution des inégalités dans la région restent globalement valables avec l'utilisation d'estimations des inégalités basées sur les données des enquêtes auprès des ménages.

³ Sala-i-Martin (2002) montre que la pauvreté et les inégalités ont augmenté en Afrique subsaharienne entre 1970 et 1998.

⁴ L'IIG recouvre des dimensions essentielles des inégalités femmes–hommes sur le plan des résultats et des opportunités : le marché du travail (écart entre les taux d'activité des hommes et des

L'évolution des inégalités de revenu durant les récentes années de forte croissance dans la région n'est pas particulièrement encourageante. Globalement, elles sont restées à peu près au même point, encore que la situation varie sensiblement d'un pays à l'autre (graphique 3.4)^{5,6}. Dans des pays comme la Sierra Leone, le Niger et le Lesotho, les inégalités de revenu ont considérablement diminué. Mais dans un tiers des pays pour lesquels on possède des données, comme le Rwanda, l'Ouganda et le Ghana, les épisodes de croissance ont été corrélés à des hausses des inégalités de revenu mesurées par le coefficient de Gini net entre 1995 et 2011. Bien que les données disponibles donnent une indication des tendances dans la région, elles doivent être interprétées avec prudence, car souvent les enquêtes auprès des ménages réalisées en Afrique subsaharienne ne sont pas comparables⁷.

Les inégalités femmes–hommes ont aussi diminué plus lentement que dans les autres régions, malgré une amélioration ces dernières années grâce au net recul des inégalités femmes–hommes dans l'éducation, à de meilleurs résultats en matière de santé et à

femmes); l'éducation (écart entre les niveaux d'études secondaires et supérieures atteints par les hommes et les femmes); l'accès au pouvoir (pourcentage de femmes parlementaires); et la santé (taux de mortalité maternelle et fécondité des adolescentes). L'indice va de 0 (égalité) à 100 (inégalité). L'Afrique subsaharienne obtient aussi un score d'inégalité femmes–hommes élevé d'après un indice de développement de genre récemment créé par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui met en évidence les différences entre femmes et hommes sur le plan des indicateurs de santé, d'éducation et de revenu. L'analyse empirique de ce chapitre est basée sur l'IIG, car il offre une série temporelle plus longue.

⁵ D'après une étude récente du Pew Research Center (Kochhar, 2015), la baisse de la pauvreté en Afrique subsaharienne a essentiellement permis d'élever les niveaux de revenu juste au-dessus du seuil de pauvreté, et peu de pays ont enregistré une expansion importante de la « classe moyenne ».

⁶ D'autres études, notamment Beegle *et al.* (à paraître) et Bhorat *et al.* (2015), indiquent qu'en moyenne, les inégalités de revenu n'ont pas diminué dans la région au cours des dernières décennies.

⁷ La base de données mondiale normalisée sur les inégalités de revenu (SWIID) utilisée dans ce chapitre intègre différentes sources de données afin d'augmenter au maximum la comparabilité et la couverture des pays dans le temps. Elle présente l'inconvénient de combler les observations manquantes au moyen d'estimations modélisées par imputation multiple. Toutefois, les tendances présentées sont globalement conformes à celles qui utilisent des données de meilleure qualité disponibles pour un plus petit ensemble de pays. D'autres mesures des inégalités, comme le ratio des 20 centiles supérieurs rapportés aux 40 centiles inférieurs de la distribution des revenus, confirment également que les inégalités, quoique ayant un peu régressé, demeurent élevées en Afrique subsaharienne et en Amérique latine et aux Caraïbes.

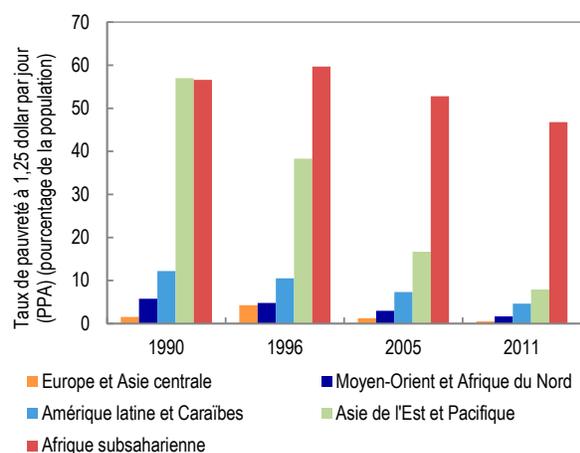
des progrès importants dans l'élimination des restrictions aux droits économiques des femmes.

Face au niveau élevé des inégalités de revenu en Afrique subsaharienne, on peut s'interroger sur le rôle que jouent le niveau généralement inférieur des revenus et le niveau généralement supérieur des inégalités femmes-hommes. Il apparaît cependant que, outre ces considérations, d'autres facteurs entrent en jeu, comme le décrivent les paragraphes qui suivent.

- Face au lien entre les niveaux de revenu et les inégalités de revenu, Simon Kuznets (1955) a

formulé la célèbre hypothèse d'une relation en «U» inversé entre les deux variables, selon laquelle les niveaux d'inégalité sont faibles aux premiers stades du développement, les inégalités s'accroissent à mesure que les pays s'industrialisent et que les revenus augmentent rapidement, et les inégalités diminuent lorsque les pays atteignent des niveaux de revenu supérieurs. En Afrique subsaharienne, on observe globalement des niveaux nettement plus élevés d'inégalité de revenu à tous les niveaux de revenu par habitant par rapport aux pays de

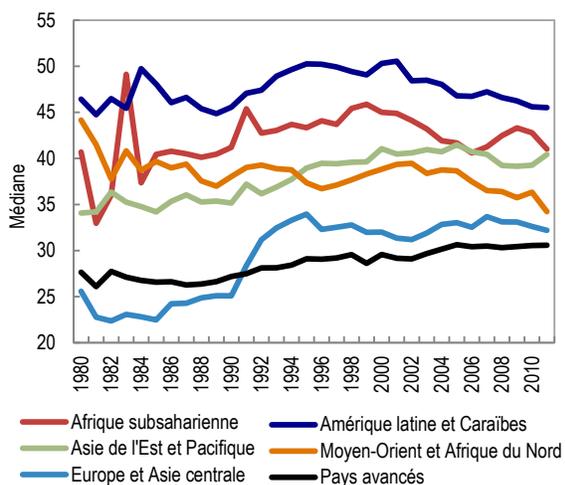
Graphique 3.1. Échantillon de régions : taux de pauvreté



Source : Banque mondiale, base de données des *Indicateurs du développement dans le monde*.

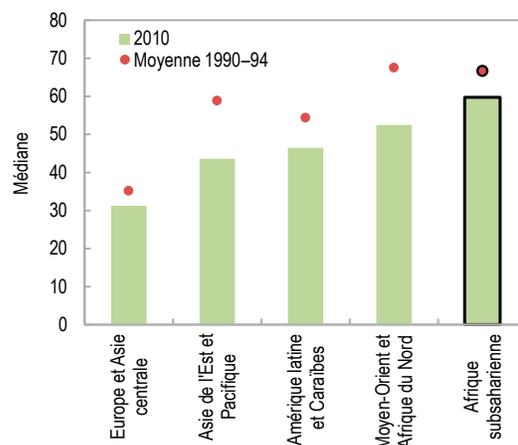
Note : L'indice global pour une région est la moyenne pondérée par la population des indices des pays de cette région. PPA = parité de pouvoir d'achat.

Graphique 3.2. Échantillon de régions : inégalité de revenu mesurée par le coefficient de Gini, 1980–2011



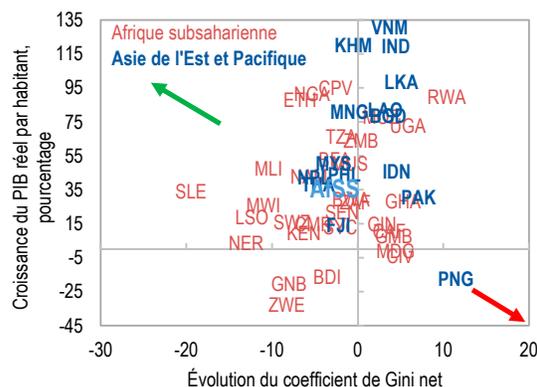
Source : Solt (2014).

Graphique 3.3. Échantillon de régions : indice d'inégalité entre femmes et hommes, moyenne 1990–94 et 2010



Sources : Programme des Nations Unies pour le développement; Gonzales et al. (à paraître).

Graphique 3.4. Échantillon de pays : évolution du coefficient de Gini et croissance du PIB réel par habitant, 1995–2011

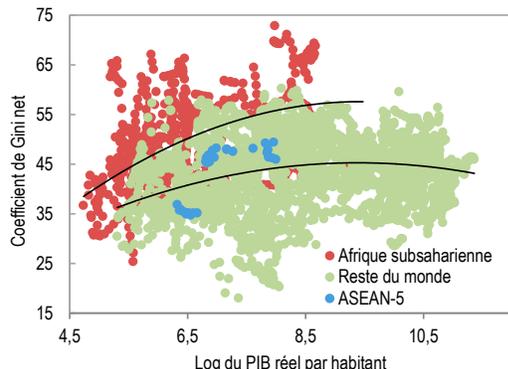


Sources : Banque mondiale, base de données des *Indicateurs du développement dans le monde*; Solt (2014).

Note : L'évolution porte sur la période 1995 (ou la première année postérieure pour laquelle on dispose de données) et 2011 (ou l'année la plus tardive pour laquelle on dispose de données). Voir à la page 78 la liste des abréviations de pays.

AfSS = Afrique subsaharienne.

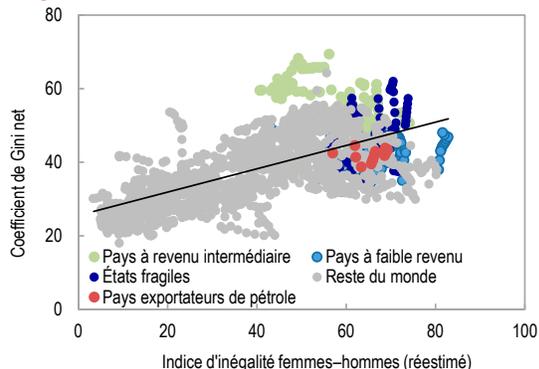
Graphique 3.5. Afrique subsaharienne : courbe de Kuznets, PIB par habitant et coefficient de Gini



Sources : Solt (2014); calculs des services du FMI.

Note : Les pays de l'ASEAN-5 sont l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam.

Graphique 3.6. Afrique subsaharienne : inégalité de revenu et inégalité femmes–hommes, 1990–2010



Sources : Solt (2014); Programme de développement des Nations Unies; Gonzales *et al.* (à paraître).

niveaux de revenu similaires d'autres régions (graphique 3.5). À titre de comparaison, la forte croissance des pays de l'ASEAN a été attribuée en partie aux niveaux initiaux inférieurs d'inégalité de revenu (Balakrishnan, Steinberg et Syed, 2013).

- Des études empiriques récentes indiquent que les inégalités femmes–hommes au niveau mondial sont une importante source d'inégalité de revenu, les écarts des indicateurs d'éducation et de santé étant les principaux déterminants dans les pays émergents et dans les pays à faible revenu (Gonzales *et al.*, à paraître). Néanmoins, bien que les deux indicateurs soient élevés par rapport aux autres régions, la corrélation entre les inégalités femmes–hommes et les inégalités de revenu semble être beaucoup plus faible en Afrique subsaharienne qu'ailleurs dans le monde, ce qui prouve que

d'autres facteurs interviennent dans les inégalités de revenu observées dans la région (graphique 3.6).

À partir de ces considérations, les deux sections ci-après examinent :

- si les niveaux élevés d'inégalité de revenu et entre femmes et hommes ont eu un impact sur la croissance de l'Afrique subsaharienne par rapport aux autres régions;
- ce qui pourrait avoir influé sur l'évolution des inégalités de revenu dans la région au cours des deux dernières décennies.

INÉGALITÉS ET CROISSANCE DANS LA RÉGION

La réduction des inégalités peut stimuler la croissance

Cette section examine de manière empirique si la persistance de niveaux d'inégalité élevés a eu un effet sur la croissance de la région. Une analyse économétrique est réalisée pour mettre en relation la croissance du PIB par habitant dans un échantillon de 115 pays avancés, émergents et en développement et différents indicateurs d'inégalité ainsi que des déterminants de la croissance couramment utilisés⁸. Ces derniers comprennent le revenu initial — des niveaux de revenu faibles étant généralement associés à une croissance plus forte à mesure que les pays rattrapent leur retard —, le niveau initial des infrastructures, les années de scolarisation, le ratio des investissements sur le PIB — qui rend compte de la qualité du capital et de la main-d'œuvre —, l'inflation et des indicateurs de qualité des institutions — mesurant indirectement la qualité de la gestion macroéconomique et politique —, et l'évolution des termes de l'échange pour intégrer les chocs exogènes (pour plus de détails, se reporter à l'annexe 3.1). Les inégalités sont restituées sous différentes

⁸ Il était essentiel d'inclure dans l'échantillon le plus grand nombre possible de pays d'Afrique subsaharienne. Étant donné les statistiques disponibles, le modèle a été estimé pour la période 1995–2014. Pour tenir compte de l'éventuelle endogénéité des variables d'inégalité et d'investissement, les estimations utilisent une méthode des moments généralisés en système à deux étapes et les niveaux initiaux d'inégalité pour chaque période de cinq ans. Les régressions reposent sur des moyennes quinquennales sans chevauchement pour faire abstraction des fluctuations conjoncturelles des taux de croissance et remédier aux données manquantes pour certaines années (par exemple dans les mesures d'éducation et d'inégalité).

Tableau 3.1. Croissance, inégalité de revenu et inégalité femmes–hommes : résultats des régressions¹

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Mesures de l'inégalité						
Ratio revenu initial 20 supérieurs/40 inférieurs	0,006					-0,188 ***
Ratio revenu initial 20 supérieurs/40 inférieurs x PFR	-0,207 ***					
Inégalité de revenu initiale (Gini net)		-0,009				
Inégalité de revenu initiale (Gini net) x PFR		-0,030 ***				
Part de revenu initiale de la classe moyenne ²			0,081 **			
Inégalité femmes–hommes (retardée)				-0,017		0,005
Inégalité femmes–hommes x PFR (retardée)				-0,029 ***		-0,020 **
Égalité juridique des femmes (indice)					0,256 **	0,296 **
Égalité juridique des femmes (indice) x PFR						
Autres variables de contrôle						
Revenu initial par habitant (log)	-1,234 ***	-1,347 ***	-1,081 ***	-1,746 ***	-1,184 ***	-1,608 ***
Investissements en capital fixe (% du PIB)	0,134 *	0,184 ***	-0,014	0,093 *	0,113	0,028
Scolarité (années)	0,119	0,068	0,159 *	0,045	0,102	0,154 *
Croissance de la population dépendante (%)	-0,356 **	-0,293 **	-0,539 ***	-0,224	-0,303 **	-0,286 **
Indice des infrastructures	0,238 *	0,194	0,270 *	0,294 *	0,241	0,334 **
Variable muette pour l'inflation élevée	-1,583 ***	-1,627 ***	-1,621 ***	-1,228 ***	-1,549 ***	-1,552 ***
Termes de l'échange (variation en pourcentage)	0,068 **	0,076 ***	0,091 ***	0,098 ***	0,063 **	0,094 ***
Qualité des institutions (indice)	0,047 ***	0,063 ***	0,040 **	0,080 ***	0,064 ***	0,054 ***
Constante	4,117 *	4,087 **	3,171	7,889 **	1,302	6,840
Nombre d'instruments	15	15	14	15	14	17
Corrélation sérielle (valeur p)	0,071	0,025	0,202	0,209	0,167	0,274
Test de Hansen (valeur p)	0,210	0,335	0,319	0,445	0,963	0,700
Effets fixes par pays	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes par période	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Observations	344	384	237	419	304	240
Nombre de pays	110	106	104	115	78	78

Source : calculs des services du FMI.

Note : PFR = pays à faible revenu.

¹La variable dépendante est la croissance du PIB réel par habitant, dont une moyenne est calculée par période de cinq ans sans chevauchement entre 1995 et 2014. Le groupe des PFR comprend les pays classés comme pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, selon les définitions de la Banque mondiale. Les régressions sont estimées par la méthode des moments généralisée en système à deux étapes, et comprennent des effets par pays et par période. Les symboles *, ** et *** indiquent que le coefficient estimé est, de façon statistiquement significative, différent de zéro aux niveaux de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement. Les valeurs p des tests de la corrélation sérielle de second ordre et le test des restrictions de suridentification par le test de Hansen sont indiquées. Voir à l'annexe 3.1 les définitions précises des variables et des sources de données.

²La part de revenu de la classe moyenne est le pourcentage de revenu attribué aux troisième et quatrième quintiles de population.

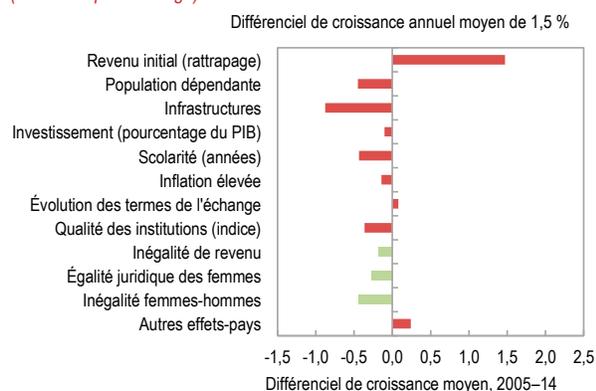
dimensions, notamment plusieurs mesures des inégalités de revenu, l'indice d'inégalité de genre et un indicateur des restrictions légales fondées sur le sexe⁹.

⁹Les études empiriques récentes ont principalement analysé l'effet ponctuel de chacune des dimensions des inégalités sur la croissance économique et ne se sont pas centrées sur les conséquences pour l'Afrique subsaharienne (par exemple Ostry, Berg et Tsangarides, 2014, Dabla-Norris *et al.*, 2015, et Gonzales *et al.*, à paraître). Il convient de noter que les mesures des inégalités de revenu portent sur les inégalités au niveau des ménages. L'indice d'inégalité de genre, en revanche, englobe une combinaison d'inégalités à l'intérieur des ménages et entre les ménages dans la mesure où les femmes sont membres d'un ménage ou qu'elles sont chef de famille.

Enfin, l'analyse permet de vérifier si la relation croissance–inégalité varie entre les pays à faible revenu, fragiles, à revenu intermédiaire et exportateurs de pétrole en Afrique subsaharienne.

Dans le prolongement des conclusions d'Ostry, Berg et Tsangarides (2014), de Dabla-Norris *et al.* (2015a), et de Gonzales *et al.* (à paraître), les résultats montrent que le niveau élevé des inégalités a eu des effets défavorables sur la croissance, principalement dans les pays à faible revenu (tableau 3.1). Effectivement, ainsi que l'indiquent de récentes études, la relation

Graphique 3.7. Afrique subsaharienne : écart de croissance par rapport aux pays de l'ASEAN
(Points de pourcentage)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; PRS Group; Banque mondiale, base de données des *Indicateurs du développement dans le monde*; estimations des services du FMI.

Note : Les coefficients de régression estimés du modèle 6 du tableau 3.1 sont appliqués aux écarts entre les valeurs moyennes des facteurs associés à la croissance pendant les dix dernières années pour l'Afrique subsaharienne et celles des pays de comparaison (ASEAN-5). Les barres vertes représentent les trois indicateurs d'inégalité inclus dans les régressions. Une barre à valeur négative indique la part du recul de la croissance en Afrique subsaharienne qui est imputable à la variable correspondante. Les pays de l'ASEAN-5 sont l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam.

croissance–inégalité est probablement non linéaire à des stades différents de développement (Castello, 2010), et les précédents travaux empiriques ont tendance à trouver une corrélation négative entre croissance et inégalité de revenu seulement en dessous d'un certain seuil de revenu par habitant (Neves et Silva, 2013). Pour tenir compte de cette éventuelle non-linéarité, la relation peut être différente entre les pays à faible revenu et les autres pays de l'échantillon^{10, 11}. Les principaux résultats de l'analyse sont les suivants :

- La corrélation négative entre croissance et inégalité de revenu dans les pays à faible revenu tient pour différents indicateurs indirects des inégalités : le coefficient de Gini, l'écart de revenu entre les 20 % les plus riches et les 40 % les plus pauvres

¹⁰ L'expression «pays à faible revenu» désignera dorénavant le groupe des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure tels que définis par la Banque mondiale.

¹¹ L'analyse utilise des termes d'interaction pour rendre compte des non-linéarités dans la relation inégalité–croissance. Cependant, les effets estimés des variables d'inégalité de revenu et entre femmes et hommes restent globalement valables si l'échantillon est limité aux pays en développement et si l'on réduit le nombre de variables de contrôle. L'existence constatée d'effets importants des inégalités de revenu et entre femmes et hommes en faisant la part des variables pouvant être liées aux variables d'inégalité rejoint Berg et Ostry (2011) et Ostry, Berg et Tsangarides (2014).

de la population, ou la part des revenus de la classe moyenne (telle que mesurée indirectement par les 40^e à 80^e centiles de la population dans la distribution des revenus), comme on le voit sur les modèles 1 à 3 du tableau 3.1. Par exemple, une réduction de 1 point de pourcentage du coefficient de Gini initial dans les pays à faible revenu est associée à une hausse cumulée de 0,15 point de pourcentage de la croissance sur une période de cinq ans.

- La croissance est aussi corrélée négativement à l'inégalité femmes–hommes dans les pays à faible revenu et aux restrictions légales fondées sur le sexe dans tous les pays, comme le montrent les modèles 4 à 6 du tableau 3.1. Une réduction de 1 point de pourcentage des inégalités femmes–hommes dans les pays à faible revenu est associée à une croissance cumulée sur cinq ans plus élevée de 0,2 point de pourcentage dans les pays à faible revenu, résultat conforme aux estimations précédentes (Amin *et al.*, 2015)¹².
- Le constat que les deux variables d'inégalité influent sensiblement sur la croissance semble montrer que l'inégalité femmes–hommes agit sur la croissance par d'autres mécanismes que celui de l'inégalité de revenu. Par exemple, une inégalité femmes–hommes plus forte peut avoir des répercussions négatives sur le niveau d'études et donc sur la croissance. De même, d'autres aspects de l'inégalité de revenu des ménages sans rapport avec l'inégalité femmes–hommes peuvent toucher la croissance, par exemple l'inégalité de revenu entre les villes et les campagnes.
- Une analyse de décomposition de la croissance laisse penser que la correction des fortes inégalités pourrait avoir d'importantes retombées sur la croissance en Afrique subsaharienne (graphique 3.7). Par rapport à un groupe de pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam) ayant affiché des taux de croissance élevés, l'augmentation annuelle moyenne du PIB réel par habitant en Afrique subsaharienne a été inférieure d'environ 1½ point de pourcentage ces dix dernières années. Ce résultat s'explique principalement par des infrastructures moins développées, un moindre

¹² Beaucoup d'études notent à juste titre l'importance de la valeur ajoutée à l'économie par les femmes du fait de leurs activités familiales, qui ne sont pas mesurées dans le PIB et donc ne sont pas incluses dans la présente analyse.

niveau d'investissement dans le capital fixe et humain, des ratios de dépendance supérieurs et des institutions de moins bonne qualité. Mais les inégalités y ont aussi beaucoup contribué. Plus précisément, en ramenant les trois indicateurs d'inégalités aux niveaux actuellement observés dans les pays de l'ASEAN, la croissance annuelle du PIB par habitant de la région pourrait gagner en moyenne environ 0,9 point de pourcentage, soit un effet comparable à celui du rattrapage du retard d'infrastructures par rapport à l'ASEAN.

Quelques variations selon les pays

L'impact des inégalités de revenu et entre femmes et hommes varie selon les groupes de pays d'Afrique subsaharienne (graphique 3.8). En utilisant la même méthode que pour l'ensemble de la région, on obtient les résultats suivants avec l'analyse de décomposition de la croissance pour les groupes de pays :

- Dans les pays à faible revenu, un revenu initial faible par rapport aux pays de l'ASEAN contribue pour environ 2½ points de pourcentage à la croissance du PIB réel par habitant. Néanmoins, cet effet de rattrapage est largement compensé par la faiblesse des infrastructures, la moindre accumulation de capital humain et la forte dépendance démographique. De même, pour les États fragiles, la qualité inférieure des infrastructures et des institutions explique pour l'essentiel le différentiel de croissance. Dans les deux groupes de pays, la réduction des inégalités femmes-hommes pourrait faire gagner deux tiers de point de pourcentage de croissance de PIB par habitant, tandis que l'effet potentiel d'une réduction des inégalités de revenu et des restrictions légales fondées sur le sexe serait plus faible selon les estimations.
- Pour les pays à revenu intermédiaire — où le retard est généralement plus faible en matière d'infrastructures et de niveau d'instruction — et les pays exportateurs de pétrole, l'abaissement des inégalités de revenu aux niveaux observés dans les pays de l'ASEAN est un facteur important de relèvement de la croissance. Les gains de croissance issus de l'élimination des restrictions légales fondées sur le sexe s'avèrent aussi particulièrement élevés pour les pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de pétrole¹³.

¹³ Le constat que la suppression des restrictions fondées sur le sexe a des effets positifs sur la croissance dans les pays exportateurs de pétrole peut s'expliquer par une corrélation davantage

FACTEURS RESPONSABLES DES INÉGALITÉS DE REVENU

Puisque les inégalités de revenu semblent avoir eu un impact négatif sur la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne, il importe de comprendre les facteurs susceptibles de favoriser ces inégalités dans la région.

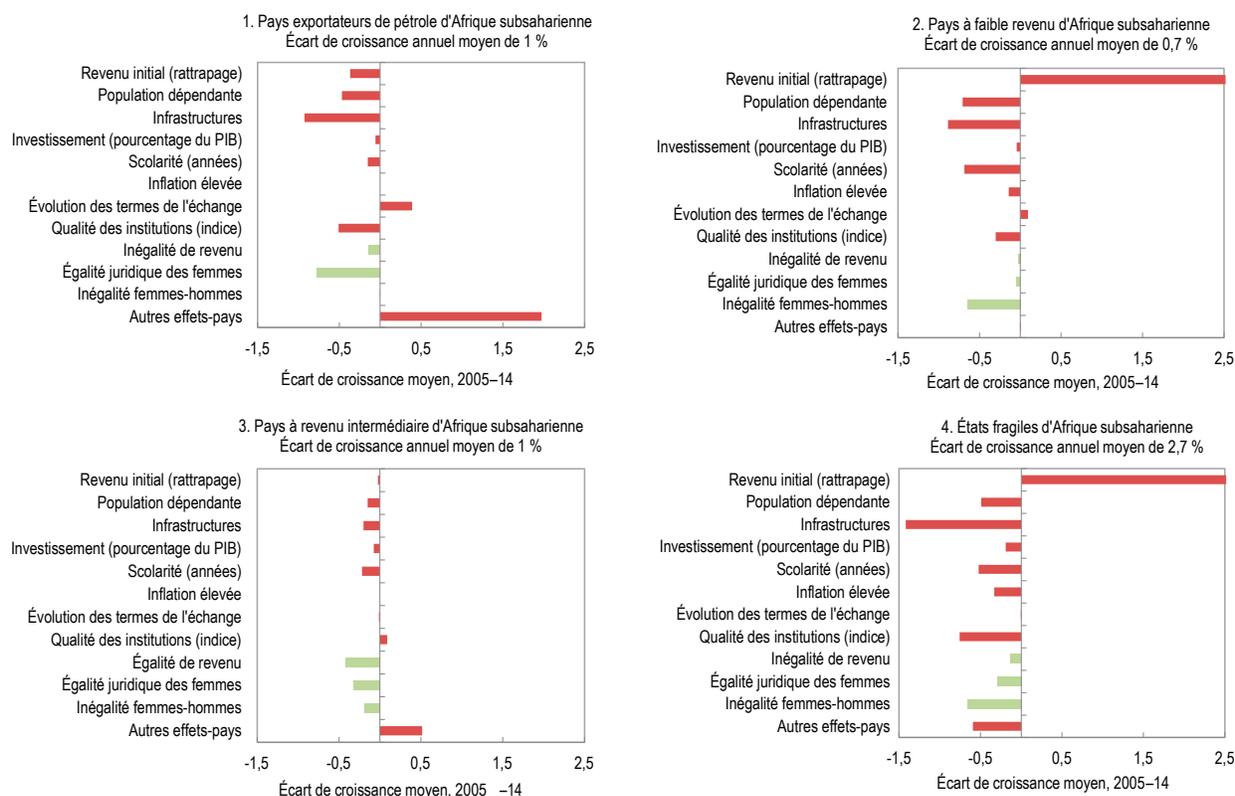
Inégalité des chances : état des lieux

Les études ont établi une corrélation entre inégalité de revenu et inégalité des chances, y compris entre femmes et hommes (Dabla-Norris *et al.*, 2015b; Gonzales *et al.*, à paraître). En Afrique subsaharienne, des améliorations se sont produites au regard de l'égalité des chances de manière générale, mais beaucoup de pays ne sont pas à la hauteur des pays à revenu équivalent d'autres régions.

- Globalement, le niveau d'instruction a augmenté grâce aux progrès réalisés en matière de scolarisation primaire des filles et des garçons dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement depuis le début du siècle. Les inégalités dans le domaine de l'éducation ont reculé, et les indicateurs de santé se sont améliorés en règle générale. Malgré cela, le niveau d'instruction moyen reste bas par rapport aux autres régions (graphique 3.9), et l'accès à l'éducation et aux soins de santé demeure limité pour certains groupes démographiques par le manque de moyens pour payer ces services, les difficultés d'accès géographique (en particulier dans les zones rurales), les restrictions légales et les normes sociales.
- Le manque d'infrastructures reste considérable. À titre d'exemple, la production d'électricité dans les autres pays en développement a été près de huit fois plus élevée que la moyenne de 200 kWh par habitant de l'Afrique subsaharienne en 2010 (*Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* d'octobre 2014). L'accès insuffisant aux infrastructures de base et aux services d'utilité publique comme la distribution d'eau propre et

que par un lien de causalité, car, lorsque les conditions sont propices, les pays exportateurs de pétrole peuvent se développer sans un apport sensible de main-d'œuvre puisque les activités pétrolières et minières présentent une forte intensité de capital. Cela serait le cas si l'égalité femmes-hommes était corrélée à d'autres conditions, comme une meilleure garantie des droits de propriété, ou une plus grande intégration aux marchés financiers des pays développés, qui rendent plus facile l'exploitation des réserves minérales par des entreprises étrangères.

Graphique 3.8. Afrique subsaharienne : écart de croissance par rapport aux pays de l'ASEAN
(Points de pourcentage)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; PRS Group; Banque mondiale, base de données des *Indicateurs du développement dans le monde*; estimations des services du FMI.

Note : Les coefficients de régression estimés du modèle 6 du tableau 3.1 sont appliqués aux écarts entre les valeurs moyennes des facteurs associés avec la croissance pendant les dix dernières années pour l'Afrique subsaharienne et les valeurs correspondantes des pays de comparaison (ASEAN-5). Les barres vertes représentent les indicateurs d'inégalité pris en compte dans les régressions. Une barre à valeur négative indique dans quelle mesure la variable correspondante a contribué au recul de la croissance en Afrique subsaharienne. Les pays de l'ASEAN-5 sont l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam.

d'électricité peut réduire le temps pouvant être consacré à l'éducation et aux activités productives dans les ménages pauvres, en particulier dans les zones rurales et dans le cas des femmes (Banque mondiale, 2012).

- L'inclusion financière a globalement progressé. Le pourcentage de la population possédant un compte dans un établissement financier a augmenté ces dernières années, mais davantage chez les hommes que chez les femmes. Dans certains pays comme le Kenya, l'argent mobile a dépassé l'accès aux comptes bancaires traditionnels, contribuant ainsi à réduire les inégalités d'accès aux services financiers entre groupes de revenu. Toutefois, les écarts entre hommes et femmes pour l'accès à l'argent mobile sont en

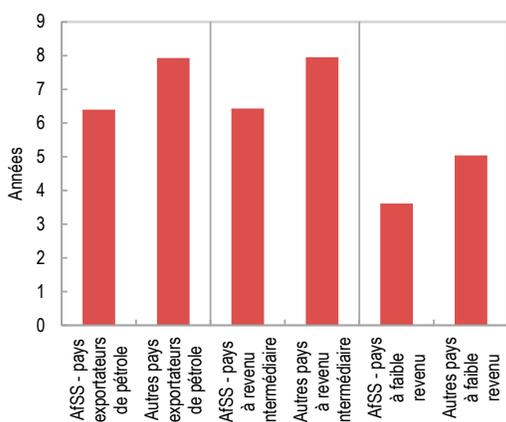
général plus importants que pour les comptes bancaires traditionnels. Ces écarts au regard de l'accès aux services financiers sont identiques à ceux observés dans les autres régions, mais les écarts entre groupes de revenu sont plus grands (graphique 3.10). L'encadré 3.2 montre en quoi l'accès des entreprises aux services financiers permet de relever la croissance et de réduire les inégalités dans différents pays de la région.

- Les restrictions légales à l'activité économique des femmes restent les plus élevées du monde (graphique 3.11). Ces restrictions dissuadent les femmes d'épargner dans un établissement formel et d'emprunter pour des activités professionnelles. Selon les estimations, elles représenteraient pas moins de 5 points de pourcentage dans

l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes dans certains pays de la région (Hallward-Driemeier et Hasan, 2013; Demirguc-Kunt *et al.*, 2013; Gonzales *et al.*, 2015).

Les inégalités des chances entre femmes et hommes évoquées ci-dessus contrastent avec l'écart relativement faible en ce qui concerne leurs taux de participation au marché du travail. Cet écart, qui sert d'indicateur de substitution pour l'emploi en raison du manque de données directes dans les pays à faible revenu, est en moyenne inférieur de 15 points de pourcentage en Afrique subsaharienne par rapport au reste du

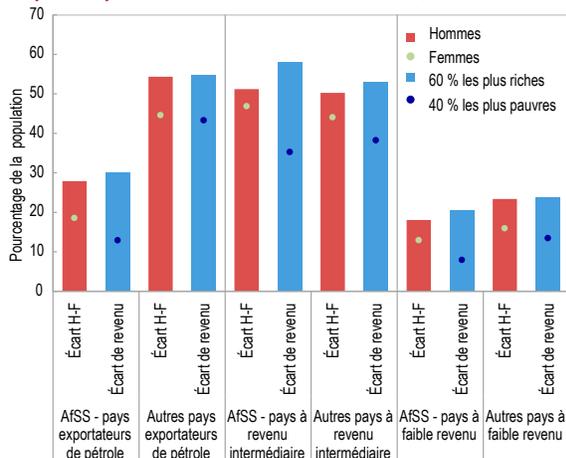
Graphique 3.9. Afrique subsaharienne : nombre moyen d'années d'études achevées par les personnes d'au moins 25 ans, 2010



Source : Barro et Lee, données sur les niveaux d'études (Education Attainment dataset).

Note : AfSS = Afrique subsaharienne.

Graphique 3.10. Afrique subsaharienne : comptes auprès d'un établissement financier, 2014

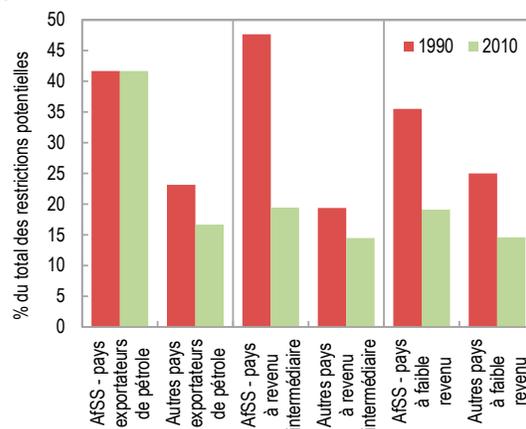


Source : Findex 2014.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne.

monde. Cette situation s'explique principalement par l'écart généralement modeste du taux d'activité des femmes dans les pays à faible revenu et les pays fragiles, lui-même attribuable en grande partie au fait que les femmes doivent travailler pour assurer leur subsistance, souvent dans les activités agricoles à faible productivité. Aux niveaux de revenu plus élevés, l'écart augmente, les femmes pouvant être amenées à choisir entre rester au foyer et avoir un emploi (graphique 3.12). Les scores médiocres des pays d'Afrique subsaharienne à faible revenu sur le plan de l'indice d'inégalité de genre, malgré des différences relativement faibles entre

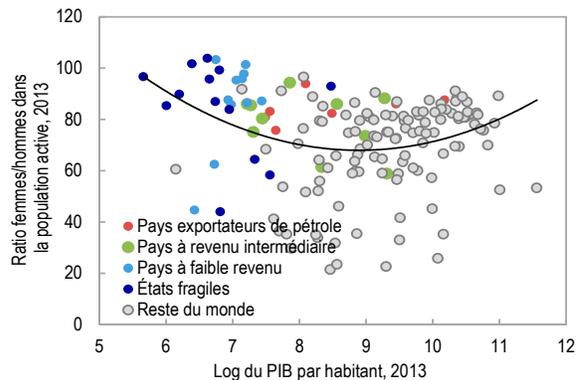
Graphique 3.11. Afrique subsaharienne : restrictions légales fondées sur le sexe de l'intéressé(e), 1990 et 2010



Sources : Banque mondiale, *Women, Business and the Law* (2014); Gonzales *et al.* (2015).

Note : AfSS = Afrique subsaharienne.

Graphique 3.12. Afrique subsaharienne : taux d'activité des femmes et développement



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; Banque mondiale, base de données des *Indicateurs du développement dans le monde*.

taux d'activité des hommes et des femmes, laissent penser que d'autres aspects de l'inégalité femmes-hommes dans l'éducation, la santé et l'accès au pouvoir jouent un rôle important.

Politiques et caractéristiques structurelles contribuant aux inégalités de revenu

Une analyse empirique a été réalisée sur un échantillon de 135 pays avancés, émergents et en développement pour mieux saisir les facteurs qui contribuent aux inégalités de revenu. Elle examine si l'évolution des inégalités peut s'expliquer par différentes caractéristiques nationales, dont les facteurs démographiques, diverses autres dimensions des inégalités, la dépendance à l'égard du commerce des ressources naturelles, des variables relatives à la politique budgétaire comme le degré de redistribution du revenu et l'importance des dépenses publiques d'éducation, et d'autres déterminants macroéconomiques mis en évidence dans les travaux de recherche (voir les annexes 3.1 et 3.2 pour plus de détails)¹⁴. Le lien entre les variations de l'inégalité et chacun de ces facteurs fait l'objet d'une régression particulière dont les résultats apparaissent dans chaque ligne du tableau 3.2. La démarche vise à fournir des indications générales sur les facteurs liés à l'évolution des inégalités plutôt qu'à décrire les mécanismes par lesquels les divers facteurs influent sur les inégalités de revenu, ne serait-ce que parce que beaucoup des variables sont endogènes. Pour l'essentiel, l'analyse consiste à mettre en rapport l'évolution des inégalités sur cinq ans et les valeurs des déterminants des inégalités en début de période afin d'atténuer les éventuels effets de causalité inverse. Les régressions font en outre la part du niveau initial d'inégalité¹⁵.

Parmi le large éventail de facteurs analysés, les facteurs suivants semblent être positivement corrélés à la réduction des inégalités : croissance du PIB par habitant, stock de capital privé, dépenses d'éducation, pourcentage

¹⁴L'échantillon comprend 469 observations de l'évolution des inégalités entre 1991 et 2010 durant des périodes de cinq ans sans chevauchement. Pour distinguer les facteurs spécifiques aux pays à faible revenu et à l'Afrique subsaharienne et tenir compte de la dimension du revenu dans des conditions de colinéarité élevée, des termes d'interaction sont inclus. On utilise des régressions quantiles, car leurs estimations sont meilleures que celles reposant sur les moyennes, y compris les modèles binaires. Cela permet aussi d'étudier les déterminants à la fois des augmentations et des diminutions des inégalités pendant la période examinée.

¹⁵Le niveau initial de revenu par habitant n'est pas inclus comme variable explicative dans les régressions, car il est fortement corrélé au niveau initial d'inégalité.

Tableau 3.2. Diverses régressions des déterminants du changement de l'inégalité (coefficient de Gini net)¹

Variable explicative (VE)	VE	VE*PFR	VE*AfSS
<i>Croissance</i>			
1. Croissance du PIB par habitant	-0,1010 ***	0,0994	
2. Croissance du PIB par habitant	-0,0991 ***		0,3500 ***
<i>Facteurs structurels</i>			
3. Part de l'agriculture	0,0515 ***	-0,0544 ***	
4. Proportion de la population en âge de travailler	-0,0585 *	-0,0084	
5. Inégalité d'éducation	0,0168	-0,0113	
6. Inégalité d'éducation	0,0240 **		-0,0349 ***
7. Indice d'inégalité femmes-hommes	0,0301 **	-0,0150 *	
8. Indice d'inégalité femmes-hommes	0,0308 ***		-0,0251 ***
9. Droit des femmes d'ouvrir un compte bancaire (variable muette)	1,3330 *	-0,0213	
10. Droit des femmes d'ouvrir un compte bancaire (variable muette)	1,4530 *		-0,6840
11. Variation de la part des exportations de ressources naturelles ²	-0,0275	0,0978 **	
12. Variation de la part des exportations de ressources naturelles ²	-0,0335		0,1060 ***
<i>Politique budgétaire</i>			
13. Redistribution budgétaire	-0,0842 ***	-0,3280 **	
14. Dépenses d'éducation	-0,1830 *	-0,2000	
15. Dépenses d'éducation	-0,1400		-0,2060 **
<i>Autres facteurs macroéconomiques</i>			
16. Profondeur financière (M2/PIB)	-0,0014	-0,0018	
17. Stock de capital public	-0,0003	-0,0055	
18. Stock de capital privé	-0,0056 ***	-0,0051 *	
19. Ouverture commerciale	0,0008	0,0031	

Source : calculs des services du FMI.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne; PFR = pays à faible revenu.

¹Ce tableau résume les résultats de différentes régressions, la variable dépendante étant la variation du coefficient de Gini net. Pour la croissance du PIB par habitant, l'inégalité d'éducation et la variation de la part des exportations de ressources naturelles, une moyenne est calculée pour la période. Toutes les autres variables correspondent à des observations en début de période. Les résultats sont fondés sur des régressions quantiles, le niveau d'inégalité initial étant inclus à chaque fois comme variable explicative. Les termes d'interaction reflètent le niveau de développement et les spécificités régionales. La variable PFR est une variable muette qui prend la valeur de 1 pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, selon les définitions de la Banque mondiale, et de 0 dans les autres cas. La variable AfSS prend la valeur de 1 pour les pays d'Afrique subsaharienne et de 0 dans les autres cas. Les symboles *, ** et *** indiquent que le coefficient estimé est, de façon statistiquement significative, différent de zéro aux niveaux de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

²Exportations de matières premières agricoles, de minerais et de métaux, et de carburants, en pourcentage du total des exportations de marchandises.

de la population en âge de travailler et redistribution budgétaire, mesurée comme étant l'écart entre les coefficients de Gini net et du marché. À l'inverse, des inégalités femmes–hommes plus marquées en début de période tendent à accroître les inégalités de revenu net. Les résultats vont dans le sens de l'existence d'un effet de convergence par lequel les pays qui partent avec un niveau d'inégalité supérieur affichent généralement une diminution plus importante des inégalités de revenu.

L'effet du développement des circuits financiers ne semble pas jouer sur les inégalités. Ce résultat concorde avec les conclusions d'études récentes selon lesquelles, aux premiers stades de développement, la financiarisation de l'économie peut aggraver les inégalités en profitant principalement aux groupes de revenus supérieurs qui ont déjà accès au secteur financier (voir, par exemple, Roine *et al.*, 2009). Dans le groupe des pays où les inégalités ont beaucoup reculé (non signalés au tableau 3.2), il semble que l'amélioration de l'accès des femmes aux services financiers ait contribué à réduire les inégalités de revenu. Enfin, il importe de noter que, dans certains cas, les effets de plusieurs déterminants des variations des inégalités semblent être différents en Afrique subsaharienne.

Les principaux messages à retenir pour l'Afrique subsaharienne sont les suivants :

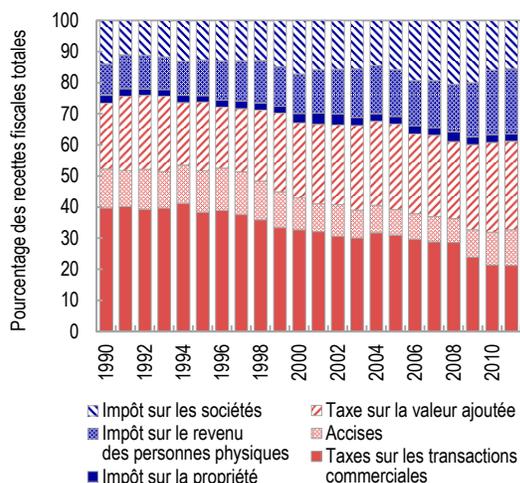
- Ces dernières années, la croissance du revenu par habitant n'a pas suffi à réduire les inégalités de revenu en Afrique subsaharienne. De fait, en moyenne pour la région et contrairement à ce qui s'est produit ailleurs, l'augmentation de la croissance du PIB par habitant semble s'être accompagnée d'une progression des inégalités. Compte tenu du niveau déjà élevé des inégalités de revenu dans la région, cette situation est très préoccupante.
- Les mécanismes reliant la croissance aux inégalités peuvent être différents de ceux qui sont à l'œuvre dans les autres pays en développement en raison de l'impact important que la flambée des prix des produits de base a eu sur la croissance dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. De fait, la plus grande dépendance à l'égard des échanges de ressources naturelles, et notamment du pétrole, apparaît comme étant liée à un creusement des inégalités économiques pendant la même période. Ce résultat va dans le sens de Buccellato et Alessandrini (2009), qui constatent que, lorsque les ressources naturelles et leur

processus d'extraction sont contrôlés par un nombre limité de ménages, l'augmentation de la dépendance à l'égard des échanges de ressources naturelles peut aggraver les inégalités de revenu.

- D'autres caractéristiques structurelles des pays d'Afrique subsaharienne semblent être également corrélées à des inégalités plus fortes. Le taux de fécondité de la région qui reste élevé limite le pourcentage de la population en âge de travailler, ce qui retarde le «dividende démographique» attendu qui devrait faire reculer les inégalités. Cela souligne combien il importe d'accélérer la transition démographique en augmentant les investissements dans le capital humain (*Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* d'avril 2015).
- La politique budgétaire peut servir à réduire les inégalités : la redistribution (par des prélèvements fiscaux et des transferts) et les dépenses publiques d'éducation semblent être corrélées à des réductions des inégalités plus importantes que celles observées dans d'autres pays.
- La diminution des inégalités femmes–hommes semble être liée à des réductions ultérieures des inégalités économiques, bien que l'effet soit plus faible que pour d'autres pays.

POLITIQUES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Bien que cette section porte sur les politiques pouvant contribuer à réduire les inégalités dans la région, il importe de souligner que le lien entre ces mesures, la diminution des inégalités et la croissance demeure complexe. Différentes études signalent certes que la redistribution du revenu, de manière générale, ne freine pas la croissance, mais certaines mesures redistributives visant à réduire les inégalités de revenu peuvent créer des distorsions et dissuader de participer au marché du travail. Les mesures redistributives doivent donc être conçues avec prudence sans perdre de vue ces considérations. Les recommandations énoncées dans cette section s'appuient sur les analyses des sections précédentes et les conclusions des études consultées, et ne doivent pas être considérées comme exhaustives. Par exemple, il a été démontré que la stabilité des prix a d'importants effets redistributifs (Bulir, 2001), mais cette dimension n'est pas explorée ici.

Graphique 3.13. Afrique subsaharienne : recettes fiscales, 1990–2011

Source : FMI, base de données du Département des finances publiques.

Améliorer la politique budgétaire

Comme le souligne la section précédente, les mesures redistributives sous forme de prélèvements fiscaux et de transferts peuvent être extrêmement pertinentes pour réduire les inégalités dans les pays à faible revenu. De plus, Ostry, Berg et Tsangarides (2014) fournissent des données empiriques internationales montrant que ces mesures n'ont pas d'effets pervers sur la croissance¹⁶.

La fiscalité dans la région est devenue plus progressive, mais en partie au prix d'exonérations. La région s'appuie de plus en plus sur les recettes de la TVA (graphique 3.13). La TVA est par nature un impôt régressif, mais cette régressivité est atténuée dans beaucoup de pays par le recours important aux exonérations de TVA et à des taux réduits pour les biens de base¹⁷. Cette méthode de redistribution est néanmoins mal ciblée, car le gros du manque à percevoir profite essentiellement aux plus riches. En effet, même si les pauvres dépensent un pourcentage important de leur revenu à l'achat de denrées de base, les riches dépensent probablement plus en valeur absolue (Keen, 2013).

¹⁶ Ce résultat est confirmé également quand la redistribution est ajoutée comme variable explicative, avec un terme d'interaction pour l'Afrique subsaharienne, aux régressions de la croissance de la section précédente.

¹⁷ Voir, par exemple, Grown et Valodia (2010) et Banque mondiale (2014).

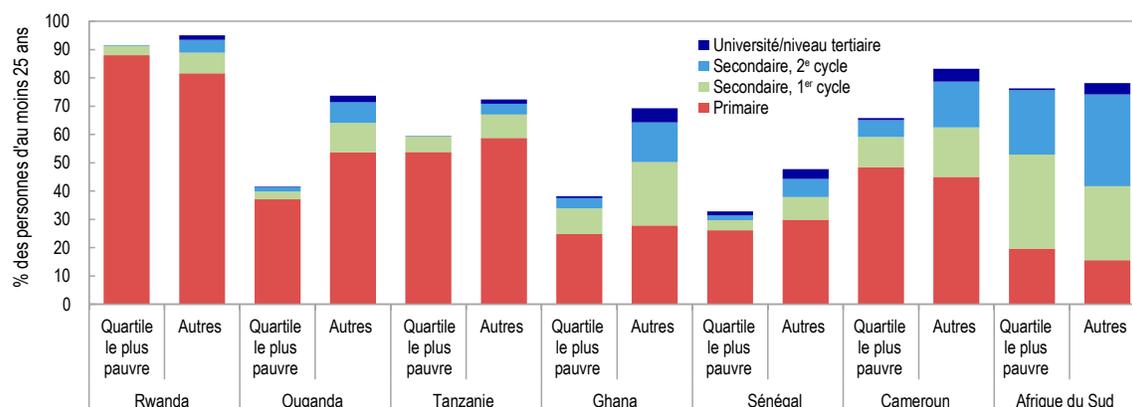
Sur le plan des dépenses, les politiques redistributives restent souvent très peu ciblées. De manière plus précise, les subventions universelles aux carburants, censées aider les couches plus pauvres de la population, tendent à profiter surtout aux ménages plus aisés (Arze del Granado, Coady et Gillingham, 2012). Les enquêtes auprès des ménages montrent aussi que, même les dépenses de santé et d'éducation, considérées habituellement comme des « dépenses sociales », profitent principalement aux riches au lieu de faciliter l'accès à des moyens qui revêtent une importance vitale pour réduire les inégalités (graphique 3.14).

Les initiatives mises en œuvre seraient plus efficaces si elles se concentraient sur les populations visées via les dépenses, en réduisant par ailleurs les exonérations fiscales.

- La progressivité de mesures fiscales particulières doit être évaluée en tenant compte de la répartition des avantages procurés par les dépenses supplémentaires qu'elles financent. Par exemple, dans certains cas, un impôt régressif peut être la façon la plus efficace de financer des dépenses fortement progressives.
- Les mesures de dépense redistributives doivent être appliquées par des outils plus ciblés. Certains pays (par exemple le Burkina Faso, la République du Congo, le Libéria, le Malawi, le Niger, la Tanzanie, le Togo et Madagascar) ont engagé des projets pilotes pour élaborer les cadres institutionnels et les dispositifs d'exécution et de suivi nécessaires à la mise en place de transferts monétaires ciblés. Les dépenses de santé et d'éducation auraient aussi besoin d'être mieux ciblées pour réduire leur régressivité et les éventuels biais sexistes.

Supprimer les restrictions légales

L'élimination des restrictions légales fondées sur le sexe dans la région peut profiter à la croissance et réduire les inégalités en encourageant l'activité économique des femmes. La suppression des dispositions limitant le droit de posséder et d'hériter des biens permettrait aux femmes de disposer de garanties pour emprunter. Cette amélioration, conjuguée à la suppression des restrictions sur l'ouverture d'un compte en banque par les femmes mariées, favoriserait l'inclusion des femmes dans le système financier et la création d'entreprise (encadré 3.3). Pour les pays à revenu intermédiaire, la suppression des restrictions

Graphique 3.14. Afrique subsaharienne : plus haut niveau d'études atteint

Sources : enquêtes nationales auprès des ménages.

Note : Les pays sont classés en allant du plus bas au plus élevé PIB réel par habitant en dollars de 2005. Les enquêtes ont été effectuées pendant les années suivantes : Rwanda 2009; Ouganda 2009; Tanzanie 2009; Ghana 2005; Sénégal 2005; Cameroun 2007; Afrique du Sud 2013.

limitant le droit des femmes à exercer librement une activité professionnelle faciliterait et encouragerait leur participation au secteur formel. En appelant à l'égalité des chances pour les femmes, ce chapitre ne porte pas de jugement sur les normes culturelles ou religieuses ayant largement cours dans les différents pays.

Faciliter l'accès aux services du secteur financier

L'analyse de ce chapitre montre que le seul développement des circuits financiers peut aggraver les inégalités. C'est pourquoi il doit être accompagné de réformes visant à faciliter l'accès aux services financiers, notamment pour les femmes (encadré 3.3). Les nouvelles technologies telles que la banque mobile peuvent faciliter cet accès et doivent être complétées par d'autres mesures réduisant les coûts et amenant des gains d'efficacité, comme la mise en place ou le renforcement de registres de crédit ou de garanties qui diminuent les coûts d'information des banques.

CONCLUSIONS

Malgré quelques progrès observés en Afrique subsaharienne dans la réduction des inégalités de revenu et entre femmes et hommes ces vingt dernières années, la région continue d'afficher des niveaux d'inégalité comparativement élevés. L'analyse dont rend compte le présent chapitre montre que la correction

de ces inégalités élevées pourrait se traduire par des gains importants de croissance. Comme les inégalités varient d'un pays à l'autre et que les facteurs qui interviennent sont multiples, les politiques doivent s'adapter aux particularités de chaque pays et tenir compte des capacités administratives et des éventuels choix à faire. Dans le cadre des actions menées pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, des progrès sensibles ont été accomplis dans la réduction de la pauvreté et le renforcement de la scolarisation primaire des filles et des garçons. Forte de ces avancées, l'Afrique subsaharienne doit redoubler d'efforts pour réduire les inégalités à l'appui d'un développement plus rapide et inclusif dans le contexte des objectifs de développement durable de l'après-2015.

Des politiques avisées sont indispensables pour continuer à réduire les inégalités et améliorer l'inclusion dans la région. La politique budgétaire doit ainsi s'employer à rendre la fiscalité plus progressive, à supprimer les subventions aux carburants régressives, à accroître la progressivité des dépenses de santé et d'éducation et à assurer l'égalité des chances pour les femmes. Dans le même ordre d'idées, les initiatives dans le secteur financier et sur le marché du travail doivent viser à renforcer les cadres législatif, réglementaire et institutionnel qui influent sur la capacité des femmes à participer pleinement et de manière productive aux activités économiques.

Encadré 3.1. Pourquoi s'intéresser aux inégalités de revenu et entre femmes et hommes? Constats empiriques au niveau mondial et mécanismes macroéconomiques

L'expérience enregistrée au niveau mondial montre de plus en plus que les inégalités de revenu et entre femmes et hommes nuisent à la croissance :

- Un niveau inférieur d'inégalité de revenu net (mesurée par le coefficient de Gini après prise en compte des effets des impôts et des programmes redistributifs de l'État) a été solidement corrélé à une croissance plus rapide et à des épisodes de croissance plus longs pour un grand nombre de pays avancés et en développement (Berg et Ostry, 2011; Ostry *et al.*, 2014). D'autres données semblent indiquer que les inégalités de revenu freinent la croissance dans les pays à faible revenu, mais qu'elles la favorisent dans les pays à revenu élevé (Barro, 2000).
- L'augmentation de la part des revenus des 20 % les plus riches de la population a été corrélée à une croissance du PIB plus faible pour un large éventail de pays avancés, émergents et en développement, tandis qu'une hausse de la part des revenus des 10 % les plus pauvres a été corrélée à une croissance plus forte (Dabla-Norris *et al.*, 2015a).
- Il apparaît que les écarts entre femmes et hommes dans la participation à l'économie entraînent des pertes importantes de PIB dans les pays de tous les niveaux de revenu (Cuberes et Teigner, 2015; Stotsky, 2006).

Les effets négatifs des inégalités de revenu et entre femmes et hommes sur la croissance sont transmis par différents mécanismes. Certains peuvent avoir un impact plus important dans les étapes initiales du développement et s'affaiblir à mesure que l'économie se développe.

Inégalités de revenu

Dans un contexte de marchés du crédit imparfaits, les inégalités de revenu empêchent l'affectation efficiente des ressources en réduisant la capacité des ménages modestes à investir dans l'éducation et le capital physique, et limitent la mobilité des revenus (Galor et Zeira, 1993; Corak, 2013).

Les fortes inégalités de revenu et de richesse peuvent être une source d'instabilité sociopolitique et de mauvaise gouvernance et, partant, avoir un effet dissuasif sur l'investissement privé (Bardhan, 2005).

Inégalités femmes-hommes

Les écarts de participation économique entre les genres réduisent le vivier d'aptitudes sur le marché du travail, d'où une affectation des ressources moins efficiente et une moindre productivité totale des facteurs (Cuberes et Teigner, 2015).

Les femmes ayant davantage tendance que les hommes à investir un pourcentage important du revenu de leur ménage dans l'éducation des enfants et petits-enfants, la réduction de l'écart de revenu entre les hommes et les femmes pourrait se traduire par une augmentation des dépenses de scolarisation des enfants (Duflo, 2003; Heintz, 2006; Miller, 2008; Rubalcava *et al.*, 2004; Thomas, 1990).

Encadré 3.2. Inclusion financière, croissance et inégalités en Afrique subsaharienne

L'accélération du développement des circuits financiers dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne depuis vingt ans ne s'est pas encore traduite par un accès généralisé aux services financiers. Pour illustrer l'impact de l'inclusion financière sur la croissance, la productivité et les inégalités dans la région, cet encadré reprend les conclusions de l'application d'un modèle d'équilibre général microéconomique récemment mis au point par Dabla-Norris, Townsend et Unsal (2015b), afin de quantifier les effets de la suppression des obstacles financiers les plus contraignants à l'inclusion financière des entreprises dans un ensemble de pays et d'unions monétaires (Kenya, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Zambie, Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)).

Spécifications du modèle

Le modèle permet d'évaluer les effets qu'aurait un relâchement de trois contraintes financières sur le PIB, la productivité, les écarts de taux d'intérêt, les inégalités de revenu, le pourcentage d'entreprises ayant accès au crédit et le ratio de créances improductives :

Niveau élevé des garanties demandées en raison de la difficulté à faire respecter les contrats. Le manque de protection des droits de propriété et des droits des créanciers imputable aux déficiences des cadres législatifs, réglementaires et institutionnels conduit à des exigences plus élevées de garanties et, par conséquent, à un moindre effet de levier des garanties et à un niveau globalement plus faible des prêts bancaires.

Coûts de participation élevés. Ils concernent les facteurs tels que la distance à parcourir pour se rendre à une banque ou à un guichet automatique bancaire (GAB), les documents à fournir pour ouvrir ou conserver un compte ou demander un prêt, et l'utilisation de paiements électroniques et de nouvelles technologies.

Coûts d'intermédiation élevés. Ils s'expliquent souvent par un manque d'informations publiques sur les emprunteurs, par exemple via des centrales des risques ou des registres de crédit. Le manque de concurrence bancaire peut aussi favoriser les inefficiences et accroître les coûts d'intermédiation.

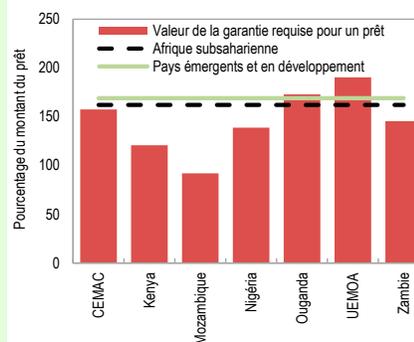
L'impact d'un meilleur accès financier sur la croissance et les inégalités s'exerce par deux mécanismes différents. Premièrement, un accès plus ample au crédit permet aux entreprises d'emprunter et d'investir plus facilement, d'où une augmentation du capital, de la production et de la productivité, car les entreprises peuvent travailler à une plus grande échelle. Ce mécanisme peut accroître les inégalités si le crédit est réaffecté principalement aux entreprises qui sont déjà dans le système financier et dont le revenu est relativement plus élevé. Deuxièmement, la réduction des coûts de participation permet à de nouvelles entreprises d'accéder au marché, d'emprunter et d'investir, et d'augmenter la production. Ce mécanisme peut réduire les inégalités, car un plus grand nombre d'entreprises ont la possibilité d'accéder à des crédits.

Résultats du modèle

La réduction des contraintes de garanties est le moyen le plus efficace de stimuler la croissance et la productivité, même si l'impact sur les inégalités est moins clair. La valeur des garanties à fournir pour un prêt est élevée dans la région — en moyenne supérieure à 160 % de la valeur du prêt — à l'exception du Kenya, du Mozambique et du Nigéria, et elle correspond globalement à la moyenne des pays émergents et en développement (graphique 3.2.1). Les gains de PIB attribuables au relâchement des exigences de garanties vont de 8 à près de 20 points de pourcentage (graphique 3.2.2). La réduction des contraintes d'emprunt augmente légèrement les inégalités, sauf dans le cas de l'Ouganda et du Kenya (graphique 3.2.3).

En règle générale, l'abaissement des coûts de participation stimulerait la croissance et la productivité et réduirait les inégalités. Dans la région, le pourcentage d'entreprises ayant souscrit un emprunt ou ouvert une ligne de crédit auprès d'une banque est faible, avec une moyenne proche de 25 %, contre près de 35 % dans les pays émergents et en développement

Graphique 3.2.1. Échantillon de pays : contraintes imposées aux emprunteurs, valeur des garanties requises pour un prêt



Source : Banque mondiale, Enterprise Survey.

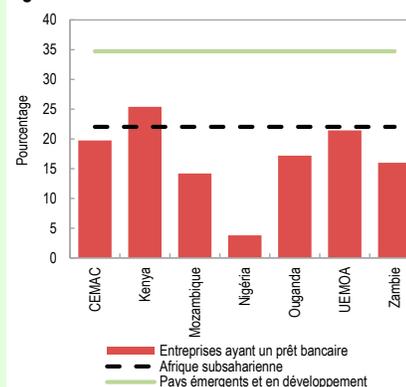
(à suivre)

Encadré 3.2 (fin)

(graphique 3.2.4). Les gains de PIB sont généralement inférieurs à ceux obtenus en supprimant les contraintes au crédit (graphique 3.2.2). La réduction des coûts de participation se traduit par un meilleur accès à la finance pour les entreprises auparavant exclues du système financier, d'où une diminution des inégalités (graphique 3.2.3).

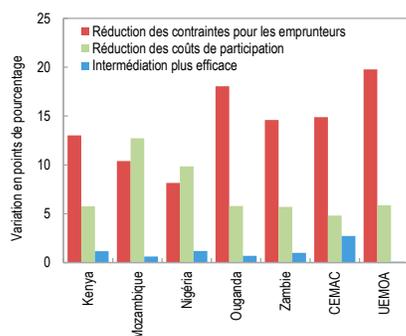
La réduction des coûts d'intermédiation conduit à une augmentation modeste de la croissance et de la productivité et à une légère détérioration des inégalités. Les coûts d'intermédiation sont relativement élevés dans la région, l'écart entre les taux débiteurs et créditeurs étant proche de 11 %, contre une moyenne de 7½ % pour les pays émergents et en développement (graphique 3.2.5). Cependant, la baisse de ces coûts ne fait pas progresser le PIB de plus de 3 points quel que soit le pays (graphique 3.2.2). Des coûts d'intermédiation moins élevés favorisent une affectation plus efficace du capital et entraînent donc des gains de productivité totale des facteurs (graphique 3.2.6). L'augmentation des inégalités s'explique par le fait que cette mesure profite surtout aux entreprises qui ont le plus recours à l'emprunt.

Graphique 3.2.4. Échantillon de pays : accès, entreprises ayant un prêt/une ligne de crédit bancaire



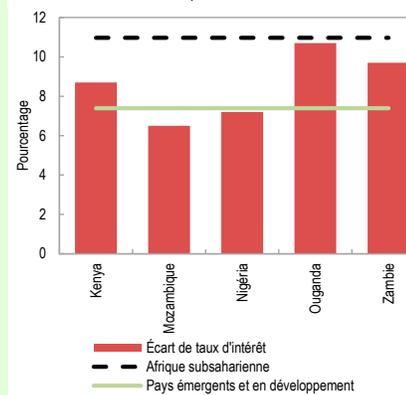
Source : Banque mondiale, Enterprise Survey.

Graphique 3.2.2. Échantillon de pays : impact sur la croissance



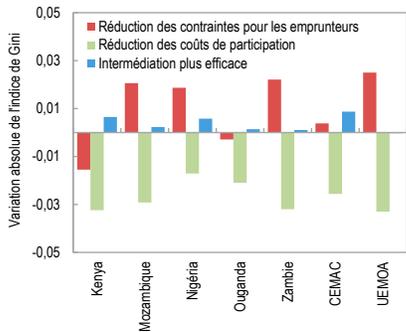
Sources : FMI, rapports sur les pays; Dabla-Norris *et al.* (2015); calculs des services du FMI.

Graphique 3.2.5. Échantillon de pays : coût d'intermédiation, écart de taux d'intérêt



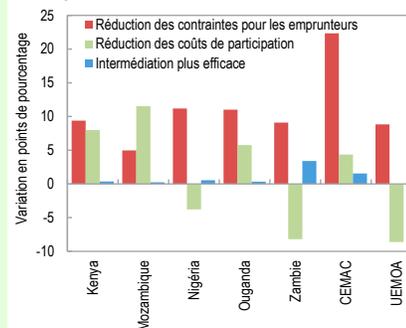
Source : Banque mondiale, Enterprise Survey.

Graphique 3.2.3. Échantillon de pays : impact sur l'inégalité



Sources : FMI, rapports sur les pays; Dabla-Norris *et al.* (2015); calculs des services du FMI.

Graphique 3.2.6. Échantillon de pays : impact sur la productivité totale des facteurs



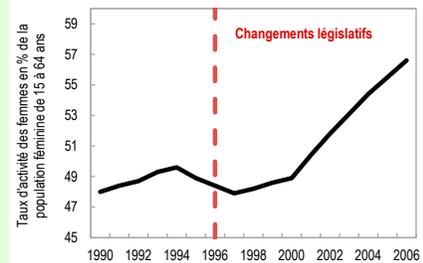
Sources : FMI, rapports sur les pays; Dabla-Norris *et al.* (2015); calculs des services du FMI.

Encadré 3.3. Politiques pour éliminer les inégalités entre femmes et hommes : quelques exemples d'Afrique subsaharienne

Permettre aux femmes de participer autant que les hommes à la vie économique peut stimuler le développement et la croissance et a des retombées positives sur l'abaissement des taux de fécondité et l'amélioration de la mobilité intergénérationnelle. Dans une région où 62 % de femmes économiquement actives travaillent dans l'agriculture, la correction des contraintes fondées sur le sexe dans ce secteur pourrait accroître sensiblement la productivité (BAfD, 2015). Parmi les principales initiatives entreprises, on citera les suivantes.

- Réformes institutionnelles et légales pour ouvrir aux femmes davantage de possibilités, notamment en matière de services financiers.* En 1996, la Namibie a adopté une loi sur l'égalité des personnes mariées, qui a établi l'égalité des droits de propriété pour les femmes mariées et accordé aux femmes le droit de signer des contrats, d'être chef de famille, d'exercer une activité professionnelle, d'ouvrir un compte en banque et d'intenter des procès sans l'accord de leur mari. Le taux d'activité des femmes a progressé de près de 8 points de pourcentage au cours des dix années suivantes (graphique 3.3.1) (Gonzales *et al.*, 2015). Le droit des femmes à posséder des biens, s'il est bien appliqué, limiterait la discrimination fondées sur le sexe et permettrait aux femmes d'offrir des garanties pour emprunter, ce qui atténuerait l'une des principales contraintes à l'activité économique des femmes, y compris dans le secteur agricole (BAfD, 2015).
- Renforcement du pouvoir politique des femmes.* Au Rwanda, le changement dans ce domaine a pris deux formes : i) la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les politiques, les activités et les budgets dans tous les secteurs; et ii) des actions de discrimination positive visant à corriger les déséquilibres entre les sexes. La Constitution de 2003 a consacré le principe de l'égalité des sexes en établissant des quotas de 30 % pour la représentation des femmes dans toutes les structures décisionnelles. Le Code civil de 1999 et la loi foncière de 2013 assurent aux femmes l'égalité sur le plan de la propriété et de l'héritage de biens fonciers. Le Rwanda a ainsi été classé à la 7^e place (sur 136 pays) dans le Rapport mondial 2014 sur les inégalités entre les sexes du Forum économique mondial et affichait en 2010 l'une des valeurs les plus faibles de l'indice d'inégalité de genre dans la région.
- Meilleur accès à la santé et à l'éducation, notamment à des formations, pour favoriser le passage des femmes dans le secteur formel.* Les données tendent à montrer que l'éducation diminue les taux de fécondité et accroît les possibilités pour les femmes de rester dans le secteur formel. Au Malawi, un programme de transferts monétaires ciblé sur les filles scolarisées, ou s'engageant à reprendre leur scolarité après un abandon récent, a fait baisser de 30 % la probabilité de grossesse chez les jeunes filles ayant récemment arrêté leurs études (Baird *et al.*, 2009). Au Libéria, des formations dispensées aux jeunes femmes pour développer leurs compétences professionnelles et leur esprit d'entreprise ont fait progresser leur taux d'emploi de d'environ 50 % (Banque mondiale, 2012). Des programmes agricoles ciblés, portant par exemple sur l'amélioration des techniques agricoles, augmenteraient la productivité dans ce secteur, notamment chez les femmes (BAfD, 2015).
- Augmentation des investissements dans les infrastructures (eau, électricité et transports) pour réduire les coûts de transaction et libérer du temps pour les femmes.* La construction de routes peut permettre aux paysans d'écouler leurs produits plus vite. L'électricité et l'accès à l'eau réduisent le temps consacré à ramasser du bois et chercher de l'eau. Ces améliorations peuvent accroître la productivité et permettre aux femmes — qui sont habituellement les principales personnes du ménage chargées de ces tâches — d'avoir du temps pour chercher un emploi plus formel ou poursuivre leurs études. Selon des micro-enquêtes réalisées au Ghana, diminuer par deux le temps passé à aller chercher de l'eau augmenterait de 2,4 % en moyenne le taux de fréquentation scolaire des filles, avec des effets plus importants en milieu rural (Nauges et Strand, 2013). D'après des estimations en Éthiopie, les exploitantes agricoles passent environ 9 heures de moins par semaine aux travaux agricoles que leurs homologues masculins à cause de leurs tâches domestiques (BAfD, 2015).

Graphique 3.3.1. Namibie : six changements législatifs et taux d'activité des femmes



Sources : Banque mondiale, *Women, Business and the Law* (2014); et Gonzales *et al.* (2015).

Annexe 3.1. Comprendre les inégalités de revenu et entre femmes et hommes en Afrique subsaharienne

Cette annexe fournit plus de détails sur la méthode empirique et les définitions et sources des données utilisées dans les analyses empiriques relatives aux effets des inégalités sur la croissance et aux facteurs qui déterminent les inégalités de revenu. Elle précise également les pays couverts dans les deux sections.

Évaluation des effets des inégalités de revenu et entre femmes et hommes sur la croissance

L'analyse empirique des effets des inégalités sur la croissance repose sur des données couvrant vingt-cinq ans (1990–14), issues de plusieurs bases de données macroéconomiques couramment utilisées. Pour atténuer le problème de la disponibilité des données, les données en fréquence annuelle ont été réduites à cinq périodes de cinq ans (ne se chevauchant pas). L'échantillon couvre 159 pays, à revenu élevé, à revenu intermédiaire et à faible revenu. Toutefois, du fait du manque de données sur la totalité des mesures d'inégalité et des déterminants de la croissance, les pays couverts varient entre les modèles. Cette annexe décrit brièvement les variables employées dans l'analyse de la croissance.

Données

La *croissance du PIB réel par habitant* est mesurée par la variation annuelle moyenne en pourcentage du PIB réel par habitant durant chaque période de cinq ans. Les données proviennent principalement des Penn World Tables 8.1 (PWT), complétées par la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* pour 2013 et 2014. Les observations montrant une variation annuelle moyenne supérieure ou égale à $\pm 20\%$ sur une période de cinq ans sont traitées comme des valeurs extrêmes et sont donc exclues de l'analyse empirique.

Mesures des inégalités de revenu

L'analyse empirique se centre sur trois mesures des inégalités de revenu.

- Les *inégalités de revenu initiales* correspondent au coefficient de Gini net et sont tirées de la base de données mondiale normalisée sur les inégalités de revenu (SWIID version 5.0). Pour chaque période de cinq ans, la valeur initiale représente l'observation de la première année ou, à défaut, la dernière observation disponible de la période précédente. Les résultats empiriques sont globalement comparables lorsque les inégalités de revenu sont mesurées à partir du coefficient de Gini traditionnel (du marché).
- Le *ratio des 20 centiles supérieurs sur les 40 centiles inférieurs* est une autre mesure des inégalités, apparentée à l'indice des inégalités de Palma. Cette mesure des inégalités insiste davantage sur la répartition des revenus parmi les 20 % les plus riches de la population par rapport aux 40 % les plus pauvres. Les données viennent principalement de la base de données des *Indicateurs de développement dans le monde* (WDI) de la Banque mondiale, complétée par la base de données UNU-WIDER. Pour chacune des périodes de cinq ans, la valeur initiale correspond à l'observation de la première année ou, à défaut, la dernière observation disponible de la période précédente.
- Le *pourcentage initial des revenus de la classe moyenne* est calculé en additionnant les pourcentages des revenus des troisième et quatrième quintiles de population. Les sources de données sont les mêmes que pour la variable ratio des 20 centiles supérieurs sur les 40 centiles inférieurs.

Mesures des inégalités femmes–hommes

Les *inégalités femmes–hommes* sont mesurées par l'indice d'inégalité de genre (IIG), calculé suivant la méthode de l'ONU, qui couvre la période 1990–2010 (voir les détails dans Gonzales *et al.*, à paraître). La moyenne de l'IIG est calculée sur chaque période de cinq ans.

L'*égalité des femmes devant la loi* est la somme de six indicateurs (de type 0–1) exprimant les droits légaux des femmes à acquérir et détenir des revenus et des biens, et va de 0 à 6. Plus la valeur est grande, plus le niveau d'égalité des femmes devant la loi est élevé. Les six indicateurs sont les suivants : 1) les femmes non mariées jouissent des mêmes droits de propriété sur les biens immobiliers; 2) les femmes mariées jouissent des mêmes droits de propriété sur les biens immobiliers; 3) par défaut, les titres de propriété sont conjoints pour les couples mariés; 4) les femmes mariées peuvent avoir un emploi ou exercer une activité professionnelle; 5) les femmes mariées adultes peuvent ouvrir un compte en banque; et 6) les femmes mariées peuvent signer un contrat (sans avoir besoin de l'autorisation d'un autre membre de la famille). Les données proviennent de la base de données *Women, Business and the Law* (WBL) de la Banque mondiale.

Variables additionnelles

Le *revenu initial par habitant (log)* est le PIB réel par habitant de la première année de chaque période quinquennale, et les données sont celles des PWT.

Les *investissements en capital fixe (pourcentage du PIB)* correspondent à la formation brute de capital fixe, avec une moyenne calculée sur les périodes de cinq ans. Les données viennent principalement de la base PWT, parfois complétée par la base de données WDI de la Banque mondiale en cas de données manquantes dans les PWT.

Le *niveau d'études (années)* est le nombre moyen d'années d'études (dans chaque période de cinq ans) pour la population âgée de 15 ans et plus. Les données proviennent de la base de données Barro-Lee.

La *croissance de la population dépendante* est le pourcentage de variation annuelle moyenne de la population qui n'est pas en âge de travailler (moins de 15 ans ou plus de 64 ans). Les données viennent de la base de données Population des Nations Unies.

L'*indice d'infrastructures* est un indice calculé à partir de trois grands indicateurs relatifs aux infrastructures : 1) la consommation d'électricité (kWh/habitant) de l'AIE; 2) l'accès à l'eau (pourcentage de population) de la base de données WDI; et 3) l'accès à un type quelconque de téléphone (abonnements pour 100 personnes) de la base de données WDI. L'indice est calculé en utilisant la première composante principale des valeurs logarithmiques des trois indicateurs. Plus la valeur est grande, plus le niveau global des infrastructures est élevé.

L'*inflation élevée* est une variable muette dont la valeur est 1 si l'inflation annuelle moyenne des prix à la consommation sur une période de cinq ans est supérieure à 15 %. Elle est utilisée comme indicateur indirect de la qualité des politiques macroéconomiques. Les données proviennent de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI.

L'*évolution des termes de l'échange* est la variation annuelle moyenne des termes de l'échange sur la période de cinq ans, à partir de la base de données WDI de la Banque mondiale (en unités de monnaie locale constantes).

La *qualité des institutions (indice)* est mesurée de façon indirecte par l'indice de risque politique de l'International Country Risk Guide (ICRG). Cet indice couvre de nombreuses dimensions de la qualité des institutions, dont la stabilité gouvernementale, la qualité de l'administration publique, les conflits internes et externes, la corruption, l'ordre public et le contrôle démocratique des pouvoirs. Plus la valeur de l'indice est élevée (entre 0 et 100), meilleure est la qualité des institutions, et donc plus les risques sont faibles.

Évaluation des déterminants de l'évolution des inégalités de revenu

L'analyse empirique présentée dans ce chapitre sur les déterminants des inégalités utilise des données couvrant vingt années (1991–2010). En se fondant sur un échantillon de 135 pays avancés, émergents et en développement et sur l'évolution sur des périodes de cinq ans ne se chevauchant pas (maximum de 4 observations par pays), 469 observations d'évolution des inégalités sont étudiées.

Données

La *variation du coefficient de Gini net* est la différence entre les niveaux du coefficient de Gini net enregistrée sur chaque période de cinq ans. Lorsqu'un pays n'a pas de valeur initiale et finale du coefficient de Gini pour une période donnée, il y a une valeur manquante. Les données des coefficients de Gini nets viennent de la base SWIID version 5.0.

Les *inégalités initiales* correspondent à la valeur initiale du coefficient de Gini net pour une période donnée.

La *part de l'agriculture* est le pourcentage du secteur agricole dans le PIB total, tel que publié dans la base de données WDI de la Banque mondiale. Pour chaque période, nous prenons la valeur de la première année.

Le *pourcentage de la population en âge de travailler* est le pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans dans le pays, tel que publié dans la base de données Population des Nations Unies. Pour chaque période, nous prenons la valeur de la première année.

Les *inégalités dans l'éducation* sont mesurées par le coefficient de Gini appliqué à l'éducation, qui est calculé par Castelló-Climent et Doménech (2014) à partir de l'édition la plus récente de la base de données de Barro et Lee.

La *redistribution budgétaire* est définie comme la différence entre le coefficient de Gini du marché et le coefficient de Gini net, tous deux publiés par la SWIID. Pour chaque période, nous prenons la valeur de la première année.

Les *dépenses d'éducation* sont le pourcentage des dépenses publiques consacrées à l'éducation, telles que publiées par la base de données WDI de la Banque mondiale. Pour chaque période, nous prenons la valeur de la première année.

La *profondeur financière* (degré de développement des circuits financiers) est définie par le ratio de la masse monétaire au sens large (M2) sur le PIB, tel que publié par la base de données WDI de la Banque mondiale. Pour chaque période, nous prenons la valeur de la première année.

L'*inclusion financière* s'exprime, par approximation, sous forme d'une variable muette qui rend compte de la capacité des femmes à ouvrir un compte en banque. Les données sont tirées de la base de données *Women, Business and the Law* (WBL) de la Banque mondiale.

Le *stock de capital public* est une estimation du stock de capital public, calculée à partir des flux d'investissement des administrations publiques (en dollars de 2005). Les données proviennent de la base *Investment and Capital Stock* (FMI, 2015e).

Le *stock de capital privé* est une estimation du stock de capital privé, calculée à partir des flux d'investissement privés (en dollars de 2005). Les données proviennent de la base *Investment and Capital Stock* du FMI (FMI, 2015e). Pour chaque période, nous prenons la valeur de la première année.

L'*ouverture commerciale* est définie comme étant la somme du total des exportations et des importations en pourcentage du PIB. Les données de base proviennent de l'édition la plus récente de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*. Pour chaque période, nous prenons la valeur de la première année.

La *variation des exportations de ressources naturelles* correspond à la part des exportations de matières premières agricoles, de minerais et métaux, et de combustibles, en pourcentage des exportations totales de marchandises. Les données proviennent de la base de données des *Indicateurs de développement dans le monde* de la Banque mondiale.

Pays couverts

La présente section énumère les pays inclus dans les analyses empiriques du chapitre. Par manque de données, tous les pays ne sont pas inclus dans toutes les régressions.

Pays à revenu élevé, tels que définis par la Banque mondiale

États-Unis, Royaume-Uni, Autriche, Belgique, Danemark, France, Allemagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse, Canada, Japon, Finlande, Grèce, Islande, Irlande, Malte, Portugal, Espagne, Australie, Nouvelle-Zélande, Chili, Uruguay, Barbade, Trinité-et-Tobago, Chypre, Israël, RAS de Hong Kong, Chine, République de Corée, Singapour, Fédération de Russie, République tchèque, République slovaque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Croatie, Slovénie et Pologne.

Pays à revenu intermédiaire, tels que définis par la Banque mondiale comme «pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure»

Turquie, Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, Mexique, Panama, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, Belize, Jamaïque, Sainte-Lucie, Suriname, République islamique d'Iran, Iraq, Jordanie, Malaisie, Maldives, Thaïlande, Algérie, Angola, Botswana, Gabon, Maurice, Seychelles, Namibie, Tunisie, Fidji, Îles Marshall, Azerbaïdjan, Bélarus, Albanie, Kazakhstan, Bulgarie, Chine, Turkménistan, Serbie, Monténégro, Hongrie, ex-République yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine et Roumanie.

Pays à faible revenu, tels que définis par la Banque mondiale comme «pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure» ou «pays à faible revenu»

Bolivie, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Guyana, République arabe syrienne, République arabe d'Égypte, République du Yémen, Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Sri Lanka, Inde, Indonésie, République démocratique populaire lao, Népal, Pakistan, Philippines, Viet Nam, Djibouti, Burundi, Cameroun, République de Cabo Verde, République centrafricaine, Tchad, Comores, République du Congo, République démocratique du Congo, Bénin, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée, Côte d'Ivoire, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Niger, Nigéria, Zimbabwe, Rwanda, São-Tomé-et-Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Ouganda, Burkina Faso, Zambie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, États fédérés de Micronésie, Arménie, Géorgie, République kirghize, Moldova, Tadjikistan, Ukraine, Ouzbékistan et Mongolie.

Annexe 3.2. Déterminants des inégalités

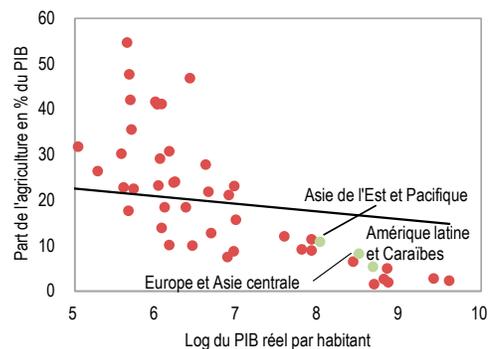
Cette annexe explique plus en détail la démarche empirique suivie dans le chapitre sur les déterminants des inégalités. Elle souligne les mécanismes décrits dans les diverses études et par lesquels ces déterminants sont censés agir.

- *Niveau initial d'inégalités.* L'effet des inégalités initiales sur l'évolution des inégalités se révèle ambigu. Dans les «trappes d'inégalité», un niveau élevé d'inégalité au départ peut exacerber les inégalités en l'absence d'action des pouvoirs publics. À l'inverse, la «convergence des inégalités vers des niveaux moyens» peut aussi laisser supposer que des inégalités initiales plus fortes évoluent vers une réduction des inégalités (Benabou, 1996, et Ravallion, 2002).
- *Revenu et croissance économique.* De précédentes études empiriques mettant à l'épreuve l'hypothèse de la «courbe de Kuznets», selon laquelle les inégalités s'accroissent dans un premier temps dans le processus de développement économique pour s'atténuer par la suite, ont donné des résultats mitigés (Barro, 2000). Notre analyse inclut dans les spécifications le niveau de revenu mesuré par le PIB par habitant et prévoit les non-linéarités. De même, l'effet de la croissance du PIB réel est ambigu; dans le contexte d'une transformation structurelle, les inégalités peuvent s'aggraver avec une croissance en hausse.
- *Contributions sectorielles.* La part du secteur agricole est étroitement liée aux niveaux de revenu (graphique A.3.2.1 de l'annexe), ce qui est particulièrement pertinent dans le cas de l'Afrique subsaharienne où l'agriculture représente une part notable du PIB et de l'emploi dans beaucoup de pays. Une part plus élevée de l'agriculture tend à aller de pair avec un niveau plus faible de pauvreté et d'inégalité dans la région (Christiansen, Demery et Kuhl, 2007).
- *Démographie.* Une transition démographique plus rapide peut contribuer à réduire les inégalités en diminuant le nombre d'enfants, particulièrement dans les ménages modestes, et en permettant un taux d'activité supérieur chez les femmes et des investissements plus importants dans le capital humain, ce qui s'ajoute au «dividende démographique» (Rosenzweig, 1990; Soares, 2005; Soares et Falcao, 2008).
- *Ressources naturelles.* Parce qu'elles sont facilement appropriables, les ressources naturelles peuvent aboutir à une répartition plus inégale des revenus, en particulier si elles sont directement exportées au lieu de constituer un bien intermédiaire (Buccellato et Alessandrini, 2009).

En outre, dans le droit fil des études existantes, nous examinons les politiques suivantes :

- *Redistribution.* La redistribution budgétaire est mesurée comme la différence entre le coefficient de Gini du marché et le coefficient de Gini net; elle prend la forme de prélèvements fiscaux et de transferts. Elle est censée contribuer à réduire les inégalités, surtout lorsqu'elle est progressive, ciblée et bien mise en œuvre (Ostry *et al.*, 2014).
- *Les dépenses d'éducation* sont utilisées comme indicateur indirect du capital humain. L'impact de l'éducation est en principe ambigu (Dabla-Norris *et al.*, 2015a), particulièrement en cas de problèmes d'accès, mais les dépenses destinées à améliorer la couverture et la qualité des services d'éducation peuvent favoriser l'égalité des chances et réduire l'avantage conféré par un niveau de qualification plus élevé. Pour couvrir le plus grand nombre possible de pays à faible revenu, on utilise le niveau des dépenses publiques.

Graphique A.3.2.1. Afrique subsaharienne : agriculture et PIB réel par habitant, 2013



Sources : FMI, base de données du Département Afrique; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

Investissement. Les stocks de capital servent d'indicateurs indirects de l'ensemble des investissements publics et privés. Les disparités régionales en infrastructures peuvent entraîner des inégalités spatiales plus importantes et aggraver la fracture villes–campagnes. L'accès à l'eau et à l'électricité a aussi des répercussions sur les inégalités (Banque mondiale, 2012). Le manque d'infrastructures reste élevé en Afrique subsaharienne et freine le développement du secteur privé, y compris des entreprises familiales.

Échanges internationaux. L'impact de l'ouverture commerciale sur les inégalités peut jouer dans les deux sens (Dabla-Norris *et al.*, 2015a), selon l'ampleur de la création de nouveaux échanges ou du détournement d'échanges existants. Dans bon nombre de pays à faible revenu, le transfert d'activités peu qualifiées provenant de pays avancés (externalisation) peut ouvrir des débouchés dans le secteur de la transformation et des services, mais l'impact global sur les inégalités dépend du degré de réorientation du secteur informel vers le secteur formel, ainsi que des disparités de salaire. De même, la fermeture d'entreprises due aux importations moins chères peut aggraver les inégalités de revenu.

Le développement financier peut contribuer à accentuer les inégalités en présence de frictions financières faisant que l'accès aux services financiers profite essentiellement aux riches (Greenwood et Jovanovic, 1990). Néanmoins, au fur et à mesure du développement financier, une plus grande *inclusion financière* peut aider à réduire les inégalités (Dabla-Norris *et al.*, 2015a).

Les inégalités femmes–hommes ont en principe un impact négatif sur les inégalités de revenu, car elles réduisent la capacité d'un segment de l'économie à contribuer pleinement à la croissance et au développement (Elborgh-Woytek *et al.*, 2013).

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 18 septembre 2015 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2015 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

GROUPES DE PAYS

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles (voir les tableaux de l'appendice). La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et l'indice d'allocation des ressources de l'Association internationale de développement 2013.

- Les huit pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola, le Nigéria et le Soudan du Sud, ils appartiennent à la CEMAC. Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les 12 pays à revenu intermédiaire qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1.045,00 dollars en 2012–14, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les 10 pays à faible revenu qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1.045,00 dollars en 2012–14 (Banque mondiale, méthode Atlas) et ont obtenu une note supérieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.

- Les 15 États fragiles qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole avaient une note égale ou inférieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.
- À la page 78, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE–5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

MÉTHODES D'AGRÉGATION

Pour les tableaux AS1–AS3, AS6, AS7, AS13, AS15, AS16, AS22 et AS23 les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Pour les tableaux AS8–AS12, AS17–AS21 et AS24–AS26, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour les tableaux AS4, AS5 et AS14, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS27 et AS28, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique non pondérée des données de chaque pays.

Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Lesotho	Cabo Verde
Guinée Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland	Gambie
Niger	Tchad	Kenya		Madagascar		Ghana
Sénégal		Madagascar		Malawi		Guinée
Togo		Malawi		Maurice		Guinée Bissau
		Maurice		Mozambique		Libéria
		Ouganda		Namibie		Mali
		Rwanda		Seychelles		Niger
		Seychelles		Swaziland		Nigéria
		Swaziland		Tanzanie		Sénégal
		Zambie		Zambie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zimbabwe		Togo

Afrique subsaharienne : liste d'abréviations des pays

Notes pour les graphiques 1.8, 1.13 et 3.4.

AGO	Angola	CIV	Côte d'Ivoire	LBR	Libéria	RWA	Rwanda
ARG	Argentine	ECU	Équateur	MDG	Madagascar	PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
BGD	Bangladesh	GNQ	Guinée équatoriale	MWI	Malawi	STP	São Tomé-et-Príncipe
BEN	Bénin	ERI	Érythrée	MYS	Malaisie	SEN	Sénégal
BWA	Botswana	ETH	Éthiopie	MLI	Mali	SYC	Seychelles
BRA	Brésil	FJI	Fidji	MUS	Maurice	SLE	Sierra Leone
BFA	Burkina Faso	GAB	Gabon	MEX	Mexique	SGP	Singapour
BDI	Burundi	GMB	Gambie	MNG	Mongolie	ZAF	Afrique du Sud
CPV	Cabo Verde	GHA	Ghana	MAR	Maroc	SSD	Soudan du Sud
KHM	Cambodge	GIN	Guinée	MOZ	Mozambique	LKA	Sri Lanka
CMR	Cameroun	GNB	Guinée Bissau	NAM	Namibie	SWZ	Swaziland
CAF	République centrafricaine	HKG	Hong Kong (RAS)	NPL	Népal	TZA	Tanzanie
TCO	Tchad	HUN	Hongrie	NER	Niger	THA	Thaïlande
CHL	Chili	IND	Inde	NGA	Nigéria	TGO	Togo
CHN	Chine	IDN	Indonésie	PAK	Pakistan	UGA	Ouganda
COD	Congo, Rép. dém. du	KEN	Kenya	POL	Pologne	VEN	Venezuela
COG	Congo, Rép. du	KOR	Corée	PER	Pérou	VNM	Viet Nam
COL	Colombie	LAO	Rép. dém. pop. lao	PHL	Philippines	ZMB	Zambie
COM	Comores	LSO	Lesotho	RUS	Russie	ZWE	Zimbabwe

Liste des tableaux

AS1.	Croissance du PIB réel	81
AS2.	Croissance du PIB réel, hors pétrole	82
AS3.	Croissance du PIB réel par habitant	83
AS4.	Prix à la consommation, moyenne.....	84
AS5.	Prix à la consommation, fin de période	85
AS6.	Investissement total.....	86
AS7.	Épargne nationale brute	87
AS8.	Solde budgétaire global, dons compris.....	88
AS9.	Solde budgétaire global, hors dons	89
AS10.	Recettes publiques, hors dons.....	90
AS11.	Dépenses publiques.....	91
AS12.	Dettes publiques	92
AS13.	Masse monétaire au sens large.....	93
AS14.	Expansion de la masse monétaire au sens large.....	94
AS15.	Créances sur le secteur privé non financier	95
AS16.	Créances sur le secteur privé non financier	96
AS17.	Exportations de biens et de services	97
AS18.	Importations de biens et de services.....	98
AS19.	Balance commerciale, marchandises	99
AS20.	Solde extérieur courant.....	100
AS21.	Investissement direct à l'étranger, net	101
AS22.	Taux de change effectifs réels.....	102
AS23.	Taux de change effectifs nominaux.....	103
AS24.	Dettes extérieures envers les créanciers officiels.....	104
AS25.	Termes de l'échange, marchandises	105
AS26.	Réserves	106
AS27.	Pénétration bancaire.....	107
AS28.	Secteur bancaire : ratio prêts/dépôts	108

Liste des sources et notes des tableaux AS1—AS28

Tableaux AS1—AS3, AS6—AS19, AS21, AS24—AS26

Source : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*, 18 septembre, 2015.

¹ Hors États fragiles.

² Données de l'exercice budgétaire.

³ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

⁴ Hors Soudan du Sud.

Tableaux AS4—AS5

Source : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*, 18 septembre, 2015.

¹ Hors États fragiles.

² En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

³ Hors Soudan du Sud.

Tableau AS20

Source : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*, 18 septembre, 2015.

¹ Dons compris.

² Hors États fragiles.

³ Données de l'exercice budgétaire.

⁴ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

⁵ Hors Soudan du Sud.

Tableaux AS22—AS23

Source : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*, 18 septembre, 2015.

¹ Une augmentation indique une appréciation.

² Hors États fragiles.

³ Hors Soudan du Sud.

Tableau AS27

Source : FMI, International Financial Statistics.

¹ Hors États fragiles.

² Comprend les actifs bancaires offshore.

Tableau AS28

Source : FMI, International Financial Statistics.

¹ Hors États fragiles.

Note : Le ratio prêts/dépôts comprend les dépôts et les prêts des banques commerciales au secteur public.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel
(En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	9,2	7,0	8,5	4,6	3,8	5,7	5,9	3,6	4,2
Hors Nigéria	10,7	1,7	4,2	3,7	2,4	6,5	4,7	2,5	3,8
Angola	17,3	2,4	3,4	3,9	5,2	6,8	4,8	3,5	3,5
Cameroun	3,1	1,9	3,3	4,1	4,6	5,6	5,7	5,3	5,4
Congo, Rép. du	4,3	7,5	8,7	3,4	3,8	3,3	6,8	1,0	6,5
Gabon	1,3	-2,3	6,3	7,1	5,3	5,6	4,3	3,5	4,9
Guinée équatoriale	13,0	-4,5	-3,8	1,9	5,8	-6,5	-0,3	-10,2	-0,8
Nigéria	8,6	9,0	10,0	4,9	4,3	5,4	6,3	4,0	4,3
Soudan du Sud	-52,4	29,3	2,9	-5,3	0,7
Tchad	9,7	4,2	13,5	0,1	8,9	5,7	6,9	6,9	4,2
Pays à revenu intermédiaire¹	5,0	0,2	4,6	4,7	3,5	3,7	2,7	2,6	2,9
Hors Afrique du Sud	5,4	3,4	7,5	7,3	5,6	6,1	4,7	4,6	5,3
Afrique du Sud	4,8	-1,5	3,0	3,2	2,2	2,2	1,5	1,4	1,3
Botswana	6,0	-7,7	8,6	6,0	4,8	9,3	4,4	2,6	3,2
Cabo Verde	7,1	-1,3	1,5	4,0	1,1	1,0	1,8	3,5	3,7
Ghana	6,3	5,8	7,9	14,0	8,0	7,3	4,0	3,5	5,7
Kenya	4,6	3,3	8,4	6,1	4,6	5,7	5,3	6,5	6,8
Lesotho	4,0	4,5	6,9	4,5	5,3	3,6	3,4	2,6	2,9
Maurice	4,3	3,0	4,1	3,9	3,2	3,2	3,6	3,2	3,8
Namibie	4,3	0,3	6,0	5,1	5,1	5,1	4,5	4,8	5,0
Sénégal	4,5	2,4	4,2	1,8	4,4	3,6	4,7	5,1	5,9
Seychelles	4,8	-1,1	5,9	7,9	6,6	6,0	3,3	3,5	3,7
Swaziland	4,4	1,9	1,4	1,2	3,0	2,9	2,5	1,9	0,7
Zambie	7,7	9,2	10,3	6,4	6,8	6,7	5,6	4,3	4,0
Pays à faible revenu et États fragiles	5,7	5,1	6,5	6,2	6,5	6,6	6,9	5,9	6,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	7,8	6,5	7,7	7,8	6,2	7,2	7,4	6,2	6,8
Bénin	3,9	2,7	2,6	3,3	5,4	5,6	5,4	5,5	5,3
Burkina Faso	5,9	3,0	8,4	6,6	6,5	6,6	4,0	5,0	6,0
Éthiopie ²	11,8	10,0	10,6	11,4	8,7	9,8	10,3	8,7	8,1
Mali	4,6	4,5	5,8	2,7	0,0	1,7	7,2	5,0	5,0
Mozambique	7,7	6,5	7,1	7,4	7,1	7,4	7,4	7,0	8,2
Niger	5,2	-0,7	8,4	2,2	11,8	4,6	6,9	4,3	5,4
Ouganda	8,3	8,1	7,7	6,8	2,6	3,9	4,8	5,2	5,5
Rwanda	9,0	6,2	6,3	7,5	8,8	4,7	6,9	6,5	7,0
Sierra Leone	5,8	3,2	5,3	6,0	15,2	20,1	7,1	-23,9	-0,7
Tanzanie	6,5	5,4	6,4	7,9	5,1	7,3	7,0	6,9	7,0
États fragiles	2,7	2,6	4,4	3,2	6,9	5,6	5,8	5,2	5,9
Burundi	4,4	3,8	5,1	4,2	4,0	4,5	4,7	-7,2	5,2
Comores	1,3	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	2,0	1,0	2,2
Congo, Rép. dém. du	6,1	2,9	7,1	6,9	7,1	8,5	9,2	8,4	7,3
Côte d'Ivoire	1,8	3,3	2,0	-4,4	10,7	8,7	7,9	8,2	7,6
Érythrée	-2,1	3,9	2,2	8,7	7,0	1,3	1,7	0,2	2,2
Gambie	3,3	6,4	6,5	-4,3	5,6	4,8	-0,2	4,7	5,5
Guinée	2,9	-0,3	1,9	3,9	3,8	2,3	1,1	0,0	4,9
Guinée Bissau	3,1	3,3	4,4	9,4	-1,8	0,8	2,5	4,7	4,8
Libéria	7,3	5,1	6,1	7,4	8,2	8,7	0,7	0,9	5,6
Madagascar	5,8	-4,7	0,3	1,5	3,0	2,3	3,3	3,4	4,6
Malawi	6,1	8,3	6,9	4,9	1,9	5,2	5,7	4,0	5,0
République centrafricaine	3,3	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,0	1,0	5,5	5,7
São Tomé-et-Príncipe	5,7	4,0	4,5	4,8	4,5	4,0	4,5	5,0	5,2
Togo	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	5,4	5,0	5,4	5,6
Zimbabwe ³	-7,5	7,5	11,4	11,9	10,6	4,5	3,3	1,4	2,4
Afrique subsaharienne	6,8	4,1	6,6	5,0	4,3	5,2	5,0	3,8	4,3
<i>Médiane</i>	4,8	3,3	6,0	4,8	5,1	5,1	4,5	4,0	5,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	6,8	3,8	6,2	5,9	5,2	6,4	5,7	4,7	5,5
Pays importateurs de pétrole	5,3	2,0	5,3	5,3	4,6	4,8	4,4	4,0	4,4
Hors Afrique du Sud	5,6	4,5	6,9	6,6	6,2	6,4	6,1	5,4	6,1
Zone franc	4,6	2,0	4,6	2,3	6,1	4,3	5,6	4,5	5,5
UEMOA	3,6	2,9	4,4	1,1	6,8	5,8	6,3	6,1	6,3
CEMAC	5,7	1,1	4,8	3,5	5,4	2,7	4,8	2,6	4,5
CAE-5	6,2	5,2	7,4	6,9	4,6	5,8	5,9	6,1	6,6
CEDEAO	7,4	7,6	8,8	5,0	5,0	5,7	6,0	4,0	4,7
SADC	6,2	0,5	4,2	4,3	3,7	4,2	3,5	3,0	3,1
Union douanière d'Afrique australe	4,8	-1,6	3,3	3,4	2,4	2,6	1,8	1,6	1,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,2	5,6	7,8	7,2	5,8	6,2	6,5	5,9	6,1
IADM	6,5	5,3	7,0	7,3	6,0	6,5	6,5	5,4	6,2
Pays à régime de parité fixe classique	4,5	2,0	4,6	2,6	6,0	4,3	5,3	4,3	5,2
Pays sans régime de parité fixe classique	7,3	4,4	6,9	5,3	4,3	5,2	5,0	3,8	4,2
Afrique subsaharienne⁴	6,8	4,1	6,6	5,0	4,6	5,0	5,0	3,9	4,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole
(En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	13,2	6,2	7,5	6,0	5,8	8,3	6,7	4,4	4,7
Hors Nigéria	13,2	6,2	7,5	7,8	5,5	8,3	5,1	2,5	3,6
Angola	17,6	8,1	7,6	9,5	5,5	10,9	8,2	2,1	3,4
Cameroun	3,6	2,9	4,1	4,6	4,6	5,5	5,4	5,1	5,5
Congo, Rép. du	5,7	3,9	6,5	7,4	9,7	8,1	7,9	2,2	3,3
Gabon	4,9	-3,3	13,0	10,4	7,0	7,8	4,9	5,1	6,1
Guinée équatoriale	31,8	13,0	1,1	9,8	0,3	3,3	-0,5	-0,1	-0,7
Nigéria	5,3	5,9	8,3	7,3	5,0	5,1
Soudan du Sud	-0,8	4,1	-17,5	-1,2	1,1
Tchad	6,3	6,4	17,2	0,2	11,6	8,0	7,1	1,3	3,6
Pays à revenu intermédiaire¹	5,0	0,2	4,6	4,2	3,4	3,6	2,7	2,5	2,8
Hors Afrique du Sud	5,4	3,4	7,5	6,0	5,5	5,9	4,6	4,3	5,1
Afrique du Sud	4,8	-1,5	3,0	3,2	2,2	2,2	1,5	1,4	1,3
Botswana	6,0	-7,7	8,6	6,0	4,8	9,3	4,4	2,6	3,2
Cabo Verde	7,1	-1,3	1,5	4,0	1,1	1,0	1,8	3,5	3,7
Ghana	6,3	5,8	7,9	8,4	7,3	6,7	4,0	2,3	4,7
Kenya	4,6	3,3	8,4	6,1	4,6	5,7	5,3	6,5	6,8
Lesotho	4,0	4,5	6,9	4,5	5,3	3,6	3,4	2,6	2,9
Maurice	4,3	3,0	4,1	3,9	3,2	3,2	3,6	3,2	3,8
Namibie	4,3	0,3	6,0	5,1	5,1	5,1	4,5	4,8	5,0
Sénégal	4,5	2,4	4,2	1,8	4,4	3,6	4,7	5,1	5,9
Seychelles	4,8	-1,1	5,9	7,9	6,6	6,0	3,3	3,5	3,7
Swaziland	4,4	1,9	1,4	1,2	3,0	2,9	2,5	1,9	0,7
Zambie	7,7	9,2	10,3	6,4	6,8	6,7	5,6	4,3	4,0
Pays à faible revenu et États fragiles	5,7	4,9	6,5	6,1	6,6	6,6	6,9	5,8	6,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	7,8	6,5	7,7	7,8	6,0	7,1	7,5	6,2	6,8
Bénin	3,9	2,7	2,6	3,3	5,4	5,6	5,4	5,5	5,3
Burkina Faso	5,9	3,0	8,4	6,6	6,5	6,6	4,0	5,0	6,0
Éthiopie ²	11,8	10,0	10,6	11,4	8,7	9,8	10,3	8,7	8,1
Mali	4,6	4,5	5,8	2,7	0,0	1,7	7,2	5,0	5,0
Mozambique	7,7	6,5	7,1	7,4	7,1	7,4	7,4	7,0	8,2
Niger	5,2	-0,7	8,4	1,3	4,2	2,1	8,3	3,7	6,0
Ouganda	8,3	8,1	7,7	6,8	2,6	3,9	4,8	5,2	5,5
Rwanda	9,0	6,2	6,3	7,5	8,8	4,7	6,9	6,5	7,0
Sierra Leone	5,8	3,2	5,3	6,0	15,2	20,1	7,1	-23,9	-0,7
Tanzanie	6,5	5,4	6,4	7,9	5,1	7,3	7,0	6,9	7,0
États fragiles	2,6	2,3	4,5	3,1	7,7	5,6	5,9	5,1	5,9
Burundi	4,4	3,8	5,1	4,2	4,0	4,5	4,7	-7,2	5,2
Comores	1,3	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	2,0	1,0	2,2
Congo, Rép. dém. du	5,9	2,8	7,2	7,0	7,2	8,6	9,2	8,5	7,3
Côte d'Ivoire	1,8	2,1	2,6	-4,8	13,5	8,8	8,3	7,8	7,6
Érythrée	-2,1	3,9	2,2	8,7	7,0	1,3	1,7	0,2	2,2
Gambie	3,3	6,4	6,5	-4,3	5,6	4,8	-0,2	4,7	5,5
Guinée	2,9	-0,3	1,9	3,9	3,8	2,3	1,1	0,0	4,9
Guinée Bissau	3,1	3,3	4,4	9,4	-1,8	0,8	2,5	4,7	4,8
Libéria	7,3	5,1	6,1	7,4	8,2	8,7	0,7	0,9	5,6
Madagascar	5,8	-4,7	0,3	1,5	3,0	2,3	3,3	3,4	4,6
Malawi	6,1	8,3	6,9	4,9	1,9	5,2	5,7	4,0	5,0
République centrafricaine	3,3	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,0	1,0	5,5	5,7
São Tomé-et-Príncipe	5,7	4,0	4,5	4,8	4,5	4,0	4,5	5,0	5,2
Togo	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	5,4	5,0	5,4	5,6
Zimbabwe ³	-7,5	7,5	11,4	11,9	10,6	4,5	3,3	1,4	2,4
Afrique subsaharienne	6,5	2,6	5,7	5,4	5,1	6,3	5,4	4,1	4,5
<i>Médiane</i>	4,9	3,3	6,0	5,2	5,1	5,1	4,7	4,0	5,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,4	4,8	7,1	6,5	6,0	6,8	5,9	4,6	5,4
Pays importateurs de pétrole	5,3	1,9	5,3	4,9	4,6	4,8	4,4	3,9	4,4
Hors Afrique du Sud	5,6	4,4	6,9	6,1	6,2	6,3	6,1	5,3	6,0
Zone franc	6,6	3,4	5,9	3,5	6,6	5,6	5,8	4,7	5,4
UEMOA	3,6	2,5	4,6	0,9	7,1	5,6	6,5	5,9	6,3
CEMAC	9,7	4,4	7,3	6,2	6,0	5,7	5,0	3,4	4,2
CAE-5	6,2	5,2	7,4	6,9	4,6	5,8	5,9	6,1	6,6
CEDEAO	4,4	3,3	5,4	4,9	6,2	7,8	6,8	4,7	5,3
SADC	6,3	1,2	4,8	5,0	3,7	4,7	3,9	2,9	3,1
Union douanière d'Afrique australe	4,8	-1,6	3,3	3,4	2,4	2,6	1,8	1,6	1,6
COMESA (pays membres d'AFSS)	6,2	5,6	7,9	7,2	5,8	6,2	6,5	5,9	6,1
IADM	6,6	5,3	7,0	6,8	6,0	6,5	6,5	5,3	6,0
Pays à régime de parité fixe classique	6,2	3,2	5,7	3,6	6,4	5,4	5,5	4,6	5,1
Pays sans régime de parité fixe classique	6,8	2,4	5,6	5,6	4,9	6,4	5,6	4,1	4,5
Afrique subsaharienne⁴	6,5	2,6	5,7	5,4	5,1	6,3	5,5	4,1	4,5

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant
(En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	6,2	4,1	5,6	1,8	1,0	2,9	3,0	0,8	1,4
Hors Nigéria	7,6	-1,0	1,4	1,0	-0,4	3,6	1,9	-0,2	1,2
Angola	13,8	-0,6	0,4	0,9	2,1	3,7	1,7	0,5	0,5
Cameroun	0,3	-0,8	0,8	1,6	2,0	3,0	3,1	2,8	2,8
Congo, Rép. du	1,4	4,4	5,7	0,5	0,9	1,1	4,5	-1,2	4,3
Gabon	-1,0	-3,7	4,7	5,6	3,7	4,1	2,8	2,1	3,5
Guinée équatoriale	9,7	-7,2	-6,5	-0,9	2,8	-9,1	-3,0	-12,6	-3,4
Nigéria	5,7	6,1	7,0	2,1	1,5	2,6	3,5	1,2	1,5
Soudan du Sud	-54,7	23,4	-1,6	-9,4	-1,3
Tchad	7,0	1,7	10,8	-2,4	6,2	3,1	4,3	4,3	1,7
Pays à revenu intermédiaire¹	3,3	-1,6	2,9	2,9	1,6	1,8	0,8	0,8	1,0
Hors Afrique du Sud	3,2	1,1	5,3	4,9	3,1	3,6	2,3	2,2	2,9
Afrique du Sud	3,4	-2,9	1,5	1,7	0,7	0,6	-0,1	-0,2	-0,2
Botswana	4,6	-8,9	7,2	4,8	3,6	8,0	3,2	1,4	2,0
Cabo Verde	6,4	-1,5	1,1	3,3	-2,0	-0,2	0,6	2,2	2,4
Ghana	3,6	3,1	5,2	11,2	5,3	4,6	1,4	0,9	3,1
Kenya	1,8	0,5	6,1	3,4	1,5	2,9	2,6	3,7	4,0
Lesotho	3,9	4,3	6,6	4,3	5,0	3,3	3,2	2,4	2,7
Maurice	3,8	2,8	3,9	3,7	2,9	3,0	3,6	3,1	3,8
Namibie	2,9	-1,2	4,5	3,6	3,7	3,7	3,0	3,9	4,2
Sénégal	1,7	-0,4	1,3	-1,1	1,4	0,7	1,7	2,1	2,9
Seychelles	3,7	-1,5	3,0	6,7	5,4	4,8	2,1	2,3	2,5
Swaziland	5,6	0,7	0,3	0,0	1,8	1,7	1,2	0,7	-0,5
Zambie	4,8	6,1	7,0	3,1	3,4	3,3	2,2	0,9	0,6
Pays à faible revenu et États fragiles	2,9	2,4	3,8	3,6	3,8	4,1	4,4	3,4	4,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	4,7	3,8	5,0	5,2	3,7	4,7	5,0	3,9	4,4
Bénin	0,6	-0,3	-0,3	0,5	2,6	2,9	2,7	2,9	2,8
Burkina Faso	2,8	0,0	5,3	3,6	3,4	3,6	1,1	2,0	3,0
Éthiopie ²	9,2	8,3	8,8	9,6	7,0	8,1	8,6	7,0	6,4
Mali	1,3	1,2	2,6	-0,3	-2,9	-1,3	3,9	1,7	1,8
Mozambique	4,8	3,7	4,4	4,8	4,4	4,8	4,7	4,5	5,5
Niger	1,5	-4,1	5,1	-0,9	8,5	1,4	3,7	1,2	2,3
Ouganda	4,6	4,5	4,2	3,5	-0,8	0,3	1,7	2,1	2,4
Rwanda	6,8	4,1	3,1	5,4	5,7	1,8	4,1	3,6	4,3
Sierra Leone	2,4	1,2	3,3	3,9	13,0	17,6	4,9	-25,0	-2,5
Tanzanie	3,6	2,7	3,8	5,3	2,7	5,2	4,9	4,8	4,9
États fragiles	0,1	0,0	1,7	0,4	4,1	2,9	3,1	2,6	3,2
Burundi	2,3	1,4	2,6	1,7	1,6	2,0	2,3	-9,3	2,7
Comores	-1,1	-1,2	-0,9	-0,8	0,0	0,5	-1,0	-1,9	-0,8
Congo, Rép. dém. du	3,0	-0,1	4,0	3,8	4,0	5,3	6,0	5,3	4,2
Côte d'Ivoire	-0,8	0,6	-0,6	-6,8	7,9	5,9	5,2	5,5	4,9
Érythrée	-5,7	0,6	-1,1	5,2	3,6	-1,9	-1,5	-3,0	-1,0
Gambie	0,4	3,6	3,7	-6,9	2,8	2,0	-2,9	1,9	2,7
Guinée	0,6	-2,9	-0,7	1,3	1,2	-0,3	-1,4	-2,4	2,3
Guinée Bissau	0,9	1,1	2,1	6,8	-4,0	-1,4	0,3	2,4	2,5
Libéria	5,7	0,8	1,8	4,7	5,5	5,9	-1,9	-1,7	3,1
Madagascar	2,8	-7,4	-2,5	-1,4	0,2	-0,6	0,5	0,6	1,7
Malawi	3,5	5,3	3,9	1,9	-1,0	2,3	2,7	1,1	2,1
République centrafricaine	1,5	-0,2	1,1	1,3	2,1	-37,3	-0,9	3,5	3,7
São Tomé-et-Príncipe	3,0	1,0	1,5	1,9	1,8	1,4	1,9	2,5	2,7
Togo	-0,5	0,9	1,4	2,1	3,2	2,7	2,3	2,7	2,9
Zimbabwe ³	-8,3	6,6	10,4	9,1	7,8	3,3	2,1	0,3	1,3
Afrique subsaharienne	4,3	1,7	4,2	2,6	1,8	2,8	2,6	1,4	1,9
<i>Médiane</i>	3,0	0,8	3,2	2,6	2,8	2,9	2,3	2,0	2,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,1	1,2	3,7	3,3	2,6	3,9	3,2	2,2	3,1
Pays importateurs de pétrole	3,2	-0,1	3,2	3,1	2,4	2,7	2,3	1,9	2,3
Hors Afrique du Sud	3,0	1,9	4,4	4,1	3,6	3,9	3,6	3,0	3,6
Zone franc	1,8	-0,7	1,9	-0,3	3,4	1,7	2,9	1,9	2,8
UEMOA	0,7	0,0	1,6	-1,7	3,9	2,9	3,3	3,2	3,4
CEMAC	2,9	-1,4	2,3	1,1	2,9	0,4	2,5	0,3	2,2
CAE-5	3,2	2,3	4,7	4,1	1,6	3,1	3,3	3,5	4,0
CEDEAO	4,5	4,7	5,9	2,2	2,2	2,9	3,2	1,3	1,9
SADC	4,4	-1,4	2,3	2,3	1,7	2,2	1,5	1,0	1,1
Union douanière d'Afrique australe	3,5	-3,0	1,9	1,9	0,9	1,1	0,2	0,0	0,0
COMESA (pays membres d'AFSS)	3,6	3,1	5,4	4,7	3,2	3,7	4,0	3,5	3,7
IADM	3,6	2,6	4,2	4,6	3,3	3,8	3,9	2,8	3,7
Pays à régime de parité fixe classique	1,8	-0,6	2,0	0,1	3,4	1,8	2,8	1,9	2,8
Pays sans régime de parité fixe classique	4,9	2,0	4,5	2,9	1,9	2,7	2,6	1,4	1,8
Afrique subsaharienne⁴	4,3	1,7	4,2	2,6	2,2	2,6	2,6	1,5	1,9

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS4. Prix à la consommation
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	10,9	11,5	12,1	10,0	11,2	7,5	7,1	8,7	9,3
Hors Nigéria	9,2	8,8	7,8	7,7	8,5	4,9	4,6	7,8	8,3
Angola	20,9	13,7	14,5	13,5	10,3	8,8	7,3	10,3	14,2
Cameroun	2,7	3,0	1,3	2,9	2,4	2,1	1,9	2,0	2,1
Congo, Rép. du	3,9	4,3	5,0	1,8	5,0	4,6	0,9	0,9	1,7
Gabon	0,9	1,9	1,4	1,3	2,7	0,5	4,5	0,6	2,5
Guinée équatoriale	4,4	5,7	5,3	4,8	3,4	3,2	4,3	3,5	2,9
Nigéria	11,6	12,5	13,7	10,8	12,2	8,5	8,1	9,1	9,7
Soudan du Sud	45,1	0,0	1,7	41,1	14,4
Tchad	1,5	10,1	-2,1	1,9	7,7	0,2	1,7	4,3	3,1
Pays à revenu intermédiaire¹	6,8	7,9	4,6	6,5	6,2	6,1	6,7	5,9	6,1
Hors Afrique du Sud	9,2	9,4	5,2	9,1	7,1	6,8	7,7	7,5	6,5
Afrique du Sud	5,6	7,1	4,3	5,0	5,7	5,8	6,1	4,8	5,9
Botswana	9,4	8,1	6,9	8,5	7,5	5,8	3,9	4,0	4,4
Cabo Verde	2,9	1,0	2,1	4,5	2,5	1,5	-0,2	1,0	2,5
Ghana	13,3	13,1	6,7	7,7	7,1	11,7	15,5	15,3	10,1
Kenya	8,3	10,6	4,3	14,0	9,4	5,7	6,9	6,3	5,9
Lesotho	6,9	5,9	3,4	6,0	5,5	5,0	3,8	3,9	4,1
Maurice	7,4	2,5	2,9	6,5	3,9	3,5	3,2	2,0	3,0
Namibie	5,4	9,5	4,9	5,0	6,7	5,6	5,3	4,8	6,0
Sénégal	3,3	-2,2	1,2	3,4	1,4	0,7	-1,1	0,6	2,1
Seychelles	9,0	31,8	-2,4	2,6	7,1	4,3	1,4	4,3	2,9
Swaziland	6,2	7,4	4,5	6,1	8,9	5,6	5,7	5,2	5,7
Zambie	13,7	13,4	8,5	8,7	6,6	7,0	7,8	7,3	7,5
Pays à faible revenu et États fragiles	9,4	10,0	6,8	13,8	11,0	5,6	4,5	5,3	5,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	9,1	8,5	5,8	16,4	14,1	5,7	4,7	5,9	6,3
Bénin	3,7	0,9	2,2	2,7	6,7	1,0	-1,1	0,5	2,3
Burkina Faso	3,8	0,9	-0,6	2,8	3,8	0,5	-0,3	0,7	1,8
Éthiopie	18,0	8,5	8,1	33,2	24,1	8,1	7,4	10,0	9,0
Mali	3,1	2,2	1,3	3,1	5,3	-0,6	0,9	2,4	3,6
Mozambique	10,2	3,3	12,7	10,4	2,1	4,2	2,3	4,0	5,6
Niger	4,0	4,3	-2,8	2,9	0,5	2,3	-0,9	1,3	2,1
Ouganda	7,5	13,1	4,0	18,7	14,0	4,8	4,6	5,7	6,5
Rwanda	10,9	10,3	2,3	5,7	6,3	4,2	1,8	2,1	4,2
Sierra Leone	12,5	9,2	17,8	18,5	13,8	9,8	8,3	10,2	12,7
Tanzanie	6,6	12,1	7,2	12,7	16,0	7,9	6,1	5,6	5,9
États fragiles	9,9	12,5	8,7	9,0	5,7	5,3	4,1	4,2	4,0
Burundi	11,4	10,6	6,5	9,6	18,2	7,9	4,4	7,4	6,2
Comores	4,0	4,8	3,9	2,2	5,9	1,6	1,3	2,0	2,2
Congo, Rép. dém. du	14,7	46,2	23,5	15,5	2,1	0,8	1,0	1,0	1,7
Côte d'Ivoire	3,2	1,0	1,4	4,9	1,3	2,6	0,4	1,6	1,5
Érythrée	16,4	33,0	12,7	13,3	12,3	12,3	12,3	12,3	12,3
Gambie	6,2	4,6	5,0	4,8	4,6	5,2	6,2	6,5	5,3
Guinée	25,0	4,7	15,5	21,4	15,2	11,9	9,7	9,0	8,7
Guinée Bissau	4,0	-1,6	1,1	5,1	2,1	0,8	-1,0	1,3	2,3
Libéria	9,8	7,4	7,3	8,5	6,8	7,6	9,9	7,9	8,2
Madagascar	12,5	9,0	9,2	9,5	5,7	5,8	6,1	7,6	7,4
Malawi	11,5	8,4	7,4	7,6	21,3	28,3	23,8	20,1	14,0
République centrafricaine	3,5	3,5	1,5	1,2	5,9	6,6	11,6	5,7	4,9
São Tomé-et-Príncipe	20,8	17,0	13,3	14,3	10,6	8,1	7,0	5,8	4,6
Togo	3,8	3,7	1,4	3,6	2,6	1,8	0,2	1,9	2,1
Zimbabwe ²	39,9	6,2	3,0	3,5	3,7	1,6	-0,2	-1,6	0,0
Afrique subsaharienne	8,8	9,8	8,2	9,5	9,4	6,6	6,4	6,9	7,3
<i>Médiane</i>	7,2	7,3	4,4	5,8	6,3	4,8	4,3	4,3	4,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,2	9,5	6,6	11,0	9,3	5,8	5,4	6,5	6,4
Pays importateurs de pétrole	7,7	8,7	5,4	9,2	8,0	5,9	5,8	5,6	5,9
Hors Afrique du Sud	9,3	9,8	6,2	12,0	9,6	6,0	5,6	6,1	5,8
Zone franc	3,1	2,6	1,4	3,1	3,3	1,7	1,2	1,7	2,2
UEMOA	3,4	0,9	0,8	3,7	2,7	1,3	-0,1	1,3	2,1
CEMAC	2,7	4,5	2,0	2,6	3,8	2,1	2,6	2,2	2,4
CAE-5	7,8	11,6	5,2	14,0	12,6	6,2	5,8	5,7	5,9
CEDEAO	10,3	10,4	11,1	9,6	10,3	7,6	7,3	8,3	8,5
SADC	8,0	9,8	6,9	7,6	7,2	6,3	6,0	5,6	6,8
Union douanière d'Afrique australe	5,8	7,2	4,4	5,2	5,8	5,7	5,9	4,8	5,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	11,5	13,0	7,4	16,1	11,7	6,2	6,1	6,6	6,4
IADM	9,2	10,0	6,5	11,9	10,0	6,1	5,7	6,4	6,0
Pays à régime de parité fixe classique	3,6	3,6	1,9	3,5	3,8	2,2	1,7	2,2	2,7
Pays sans régime de parité fixe classique	9,8	11,0	9,3	10,6	10,1	7,4	7,2	7,6	8,1
Afrique subsaharienne³	8,8	9,8	8,2	9,5	9,2	6,6	6,4	6,8	7,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS5. Prix à la consommation*(Fin de période, variation en pourcentage)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	9,8	12,2	10,9	9,6	10,6	6,9	7,2	10,5	9,5
Hors Nigéria	8,4	7,8	8,4	7,5	6,8	4,0	5,2	10,5	9,6
Angola	17,3	14,0	15,3	11,4	9,0	7,7	7,5	13,9	13,0
Cameroun	3,1	0,9	2,6	2,7	2,5	1,7	2,6	2,0	2,1
Congo, Rép. du	4,4	2,5	5,4	1,8	7,5	2,1	0,5	1,8	2,2
Gabon	1,1	0,9	0,7	2,3	2,2	3,3	1,7	1,1	2,5
Guinée équatoriale	4,3	5,0	5,4	4,9	2,6	4,9	4,3	3,5	2,9
Nigéria	10,4	13,9	11,7	10,3	12,0	7,9	7,9	10,5	9,5
Soudan du Sud	25,2	-8,8	9,9	68,9	53,9
Tchad	3,2	4,7	-2,2	10,8	2,1	0,9	3,7	3,2	3,0
Pays à revenu intermédiaire¹	7,4	6,4	4,4	7,7	5,6	6,1	6,5	6,1	5,7
Hors Afrique du Sud	9,7	6,5	6,1	10,5	5,5	7,4	7,6	7,2	5,7
Afrique du Sud	6,4	6,3	3,5	6,1	5,7	5,4	5,8	5,5	5,7
Botswana	9,9	5,8	7,4	9,2	7,4	4,1	3,7	4,3	4,4
Cabo Verde	3,5	-0,4	3,4	3,6	4,1	0,1	-0,4	2,0	2,5
Ghana	13,7	9,5	6,9	8,4	8,1	13,5	17,0	12,0	8,0
Kenya	9,0	8,0	5,8	18,9	3,2	7,1	6,0	6,3	5,4
Lesotho	7,2	3,8	3,6	7,2	5,0	5,6	2,6	4,1	5,0
Maurice	7,3	1,5	6,1	4,9	3,2	4,1	0,2	3,0	3,0
Namibie	6,1	7,9	3,1	7,4	6,4	4,9	4,6	5,2	5,5
Sénégal	3,8	-4,5	4,3	2,7	1,1	-0,1	-0,8	3,0	1,4
Seychelles	16,1	-2,5	0,4	5,5	5,8	3,4	0,5	4,9	3,8
Swaziland	7,7	4,5	4,5	7,8	8,3	4,4	6,2	6,1	5,4
Zambie	13,4	9,9	7,9	7,2	7,3	7,1	7,9	8,0	7,0
Pays à faible revenu et États fragiles	10,2	8,4	7,4	15,8	8,2	4,6	4,3	6,4	5,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	9,7	7,2	7,3	20,1	8,9	4,7	4,3	7,3	5,9
Bénin	4,1	-0,5	4,0	1,8	6,8	-1,8	-0,8	2,3	2,4
Burkina Faso	4,1	-1,8	-0,3	5,1	1,7	0,1	-0,1	1,6	1,8
Éthiopie	19,3	7,1	14,6	35,9	15,0	7,7	7,1	12,3	8,2
Mali	3,7	1,7	1,9	5,3	2,4	0,0	1,2	3,1	2,6
Mozambique	9,2	4,2	16,6	5,5	2,2	3,0	1,1	5,5	5,6
Niger	5,3	-3,1	1,4	1,4	0,7	1,1	-0,6	2,6	1,5
Ouganda	8,4	11,0	3,1	27,0	5,3	4,3	4,9	6,4	6,6
Rwanda	11,4	5,7	0,2	8,3	3,9	3,6	2,1	3,5	5,0
Sierra Leone	12,4	10,8	18,4	16,9	12,0	8,5	9,8	12,0	10,3
Tanzanie	7,1	12,2	5,6	19,8	12,1	5,6	4,8	6,6	5,4
États fragiles	10,9	10,6	7,8	8,2	6,8	4,4	4,1	4,5	3,8
Burundi	12,5	4,6	4,1	14,9	11,8	9,0	3,7	11,8	4,4
Comores	4,4	2,2	6,7	4,9	1,0	3,5	0,0	4,0	0,1
Congo, Rép. dém. du	17,2	53,4	9,8	15,4	2,7	1,0	1,2	0,9	2,5
Côte d'Ivoire	3,9	-1,7	5,1	2,0	3,4	0,4	0,9	2,0	1,8
Érythrée	17,5	22,2	14,2	12,3	12,3	12,3	12,3	12,3	12,3
Gambie	5,2	2,7	5,8	4,4	4,9	5,5	6,9	6,0	4,7
Guinée	24,6	7,9	20,8	19,0	12,8	10,5	9,0	9,4	8,0
Guinée Bissau	4,6	-6,4	5,7	3,4	1,6	-0,1	-0,1	2,0	2,5
Libéria	9,5	9,7	6,6	11,4	7,7	8,5	7,7	8,0	8,5
Madagascar	13,6	8,0	10,2	6,9	5,8	6,3	6,0	8,1	7,2
Malawi	11,6	7,6	6,3	9,8	34,6	23,5	24,2	18,7	9,1
République centrafricaine	4,7	-1,2	2,3	4,3	5,9	5,9	8,4	9,4	2,5
São Tomé-et-Príncipe	21,9	16,1	12,9	11,9	10,4	7,1	6,4	5,2	4,0
Togo	4,9	0,6	3,8	1,5	2,9	1,8	1,8	2,2	2,3
Zimbabwe ²	...	-7,7	3,2	4,9	2,9	0,3	-0,8	-0,7	0,5
Afrique subsaharienne	8,9	9,2	7,7	10,2	8,3	6,1	6,3	8,0	7,2
<i>Médiane</i>	7,3	4,7	5,4	7,0	5,7	4,3	3,7	5,2	4,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,6	7,8	7,3	12,3	7,1	5,2	5,4	7,5	6,3
Pays importateurs de pétrole	8,4	7,1	5,5	10,7	6,6	5,5	5,6	6,2	5,5
Hors Afrique du Sud	10,0	7,7	6,9	13,8	7,2	5,6	5,5	6,6	5,4
Zone franc	3,6	0,2	2,9	3,5	2,9	1,2	1,4	2,3	2,1
UEMOA	4,0	-1,7	3,3	2,9	2,7	0,1	0,2	2,3	1,9
CEMAC	3,2	2,4	2,4	4,0	3,2	2,4	2,6	2,3	2,4
CAE-5	8,4	9,9	4,8	20,3	6,9	5,9	5,1	6,4	5,6
CEDEAO	9,6	10,8	10,2	9,2	10,2	7,2	7,4	9,3	8,1
SADC	8,4	8,9	6,1	8,4	6,9	5,6	5,6	6,6	6,4
Union douanière d'Afrique australe	6,5	6,3	3,6	6,2	5,8	5,3	5,6	5,4	5,6
COMESA (pays membres d'AFSS)	12,5	10,7	7,8	18,6	7,7	6,3	5,8	7,4	6,0
IADM	9,8	8,5	6,9	13,7	7,8	5,6	5,7	7,0	5,5
Pays à régime de parité fixe classique	4,2	1,1	3,2	4,0	3,4	1,7	1,8	2,7	2,6
Pays sans régime de parité fixe classique	9,8	10,8	8,5	11,3	9,0	7,0	7,0	8,6	7,7
Afrique subsaharienne³	8,9	9,2	7,7	10,2	8,2	6,2	6,2	7,7	6,9

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS6. Investissement total
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	17,6	22,4	18,9	17,3	16,7	16,8	17,7	18,4	17,8
Hors Nigéria	19,0	24,7	23,5	20,2	21,4	22,0	22,8	21,3	21,2
Angola	12,6	15,2	14,4	12,9	14,9	14,8	15,0	10,4	11,3
Cameroun	16,5	20,6	20,3	20,2	20,7	21,6	22,4	22,7	22,5
Congo, Rép. du	20,9	22,5	20,5	25,3	26,0	30,9	42,2	41,7	39,0
Gabon	23,2	29,1	29,8	30,6	23,3	26,5	26,8	31,9	31,5
Guinée équatoriale	38,2	71,3	63,9	55,6	48,0	54,0	47,9	55,2	48,8
Nigéria	17,0	21,6	17,3	16,2	14,9	14,9	15,8	17,4	16,5
Soudan du Sud	5,5	10,7	12,5	12,8	13,9	16,8
Tchad	22,6	30,2	34,5	28,5	31,5	27,5	30,5	29,0	28,8
Pays à revenu intermédiaire¹	21,4	21,7	21,4	21,7	23,1	22,0	22,3	22,4	22,6
Hors Afrique du Sud	23,9	23,5	24,9	26,3	28,2	25,2	25,4	26,1	26,8
Afrique du Sud	20,2	20,7	19,5	19,1	20,1	20,1	20,4	19,9	19,8
Botswana	30,0	37,3	38,0	37,8	38,5	33,4	31,5	32,8	33,4
Cabo Verde	36,7	36,5	37,7	37,2	40,3	39,6	37,6	40,7	41,6
Ghana	22,0	20,7	25,7	26,6	32,0	23,5	24,8	23,8	25,2
Kenya	18,9	19,3	20,7	21,7	21,5	20,1	21,4	23,8	24,2
Lesotho	25,5	29,5	29,0	35,0	36,7	35,0	33,0	33,3	33,2
Maurice	25,6	21,3	23,7	26,0	24,8	25,1	22,9	25,4	26,3
Namibie	22,7	27,3	24,1	22,4	26,9	24,9	28,0	29,6	32,7
Sénégal	26,3	22,4	22,0	25,6	29,1	27,9	27,9	26,9	27,1
Seychelles	28,6	27,3	36,6	35,0	37,4	37,9	37,3	33,7	34,1
Swaziland	22,8	14,4	6,5	4,6	5,5	7,7	9,2	10,1	8,0
Zambie	33,2	30,3	29,9	33,5	34,2	33,6	31,1	30,9	30,7
Pays à faible revenu et États fragiles	21,6	21,8	23,0	24,9	24,8	26,3	25,9	27,6	28,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	24,1	23,9	26,0	30,4	29,5	31,7	31,3	33,5	33,7
Bénin	18,3	20,9	17,6	18,7	17,6	23,6	18,4	22,5	22,0
Burkina Faso	18,5	17,9	18,0	15,4	14,9	20,2	10,8	13,8	17,0
Éthiopie ²	22,7	23,3	24,4	31,2	30,8	35,8	36,8	39,5	36,9
Mali	28,4	27,8	35,4	26,3	18,3	18,5	25,0	30,5	32,8
Mozambique	21,8	16,0	17,8	36,8	56,5	58,6	48,4	48,6	51,6
Niger	23,2	32,1	49,5	43,9	40,1	40,6	40,6	43,8	48,1
Ouganda	29,1	27,6	26,0	29,5	29,5	29,2	30,2	33,4	34,8
Rwanda	20,1	23,6	23,2	23,5	25,9	26,5	26,3	25,3	25,4
Sierra Leone	10,2	10,0	31,1	42,1	27,9	12,7	13,3	15,2	15,1
Tanzanie	26,3	25,1	27,3	33,2	28,5	30,3	31,0	30,9	31,0
États fragiles	17,3	18,2	17,6	14,6	16,2	16,1	15,5	16,0	18,4
Burundi	18,1	19,0	19,2	19,3	19,5	19,6	19,6	14,7	19,7
Comores	10,7	12,4	15,4	14,9	16,8	20,4	18,6	18,4	20,8
Congo, Rép. dém. du	12,7	14,8	12,3	12,2	12,7	15,3	15,7	15,6	14,8
Côte d'Ivoire	12,8	11,6	14,9	10,5	16,5	17,0	16,8	18,5	19,1
Érythrée	15,9	9,3	9,3	10,0	9,5	8,8	8,0	7,8	7,6
Gambie	21,1	19,6	21,3	18,9	27,8	20,0	24,5	18,0	24,1
Guinée	17,3	10,3	9,4	13,4	24,7	20,4	9,4	12,5	47,3
Guinée Bissau	6,8	6,0	6,6	5,3	7,3	7,0	10,8	12,4	14,2
Libéria
Madagascar	29,7	35,6	23,4	17,6	17,6	15,9	15,6	16,3	17,6
Malawi	21,5	30,8	28,4	14,8	15,7	15,3	14,1	13,4	13,4
République centrafricaine	10,1	13,2	14,3	12,2	15,0	8,7	10,2	14,6	16,3
São Tomé-et-Principe	54,9	37,1	54,3	42,9	35,6	31,5	25,7	32,1	26,8
Togo	19,2	22,8	23,9	23,5	23,8	23,6	23,6	24,6	24,6
Zimbabwe ³	...	15,1	23,9	22,4	13,5	13,0	13,1	12,9	12,8
Afrique subsaharienne	19,9	22,0	20,7	20,5	20,8	20,8	21,1	21,9	21,9
<i>Médiane</i>	21,6	21,6	23,4	22,9	24,2	22,5	23,2	23,8	24,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	21,6	23,0	23,7	24,1	25,0	24,9	25,0	25,7	26,3
Pays importateurs de pétrole	21,5	21,7	22,0	22,9	23,8	23,7	23,7	24,5	25,0
Hors Afrique du Sud	22,5	22,5	23,7	25,4	26,1	25,9	25,7	27,0	27,9
Zone franc	21,1	25,9	26,9	24,8	24,4	25,7	25,8	27,5	27,5
UEMOA	19,4	19,4	22,7	20,0	20,9	22,2	21,2	23,4	24,7
CEMAC	22,9	33,0	31,4	29,8	28,1	29,6	31,0	32,3	30,8
CAE-5	23,4	23,3	24,2	27,4	25,8	25,9	26,8	28,2	28,8
CEDEAO	17,8	21,0	18,8	17,8	17,4	16,8	17,3	18,8	18,9
SADC	20,9	21,4	20,5	20,9	21,7	21,8	21,7	21,1	21,3
Union douanière d'Afrique australe	20,7	21,5	20,3	19,9	21,0	20,8	21,0	20,8	20,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	23,0	23,1	22,7	24,3	24,0	25,0	25,4	27,0	26,8
IADM	23,0	23,6	24,4	26,8	27,3	27,7	27,9	28,9	29,2
Pays à régime de parité fixe classique	21,3	25,5	26,1	24,1	24,1	25,2	25,4	27,1	27,2
Pays sans régime de parité fixe classique	19,7	21,5	19,8	20,2	20,4	20,2	20,6	21,2	21,2
Afrique subsaharienne⁴	19,9	22,0	20,7	20,7	20,8	20,8	21,2	21,9	22,0

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS7. Épargne nationale brute									
<i>(En pourcentage du PIB)</i>									
	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	29,9	23,0	21,9	21,2	20,7	19,6	16,8	14,6	14,9
Hors Nigéria	28,0	13,3	24,2	26,3	24,7	22,4	19,1	12,1	13,8
Angola	27,3	5,2	23,5	25,5	26,9	21,5	13,5	2,8	5,8
Cameroun	15,5	17,6	17,5	17,5	17,1	17,8	17,8	17,6	17,3
Congo, Rép. du	18,2	8,4	27,9	29,9	23,6	26,5	32,8	26,5	24,5
Gabon	39,6	33,8	38,5	43,4	39,2	38,7	35,0	25,3	27,5
Guinée équatoriale	52,7	24,4	22,7	34,4	36,3	29,4	25,3	23,6	24,0
Nigéria	30,7	26,6	21,2	19,2	19,3	18,5	16,0	15,6	15,4
Soudan du Sud	23,5	-8,9	11,3	15,4	9,0	13,2
Tchad	23,1	21,1	25,5	22,8	22,8	18,3	21,6	18,6	19,6
Pays à revenu intermédiaire¹	16,3	16,7	17,3	16,8	14,4	14,4	14,5	17,2	17,1
Hors Afrique du Sud	21,8	20,5	20,0	18,1	17,2	17,0	17,6	19,5	19,7
Afrique du Sud	16,0	18,0	18,0	17,0	15,1	14,4	14,9	15,6	15,3
Botswana	40,9	29,9	34,6	40,5	39,9	42,3	47,6	35,6	33,6
Cabo Verde	27,2	21,9	25,3	20,9	27,7	34,6	30,0	31,0	35,0
Ghana	14,7	18,4	19,6	19,0	16,8	13,5	15,2	15,4	18,0
Kenya	16,4	14,9	14,8	12,5	13,1	11,2	11,0	14,1	14,5
Lesotho	43,2	33,1	19,2	20,0	26,5	24,4	24,8	26,9	19,2
Maurice	20,0	15,0	14,3	13,1	18,4	19,7	18,3	20,3	20,8
Namibie	30,1	25,7	20,6	19,3	21,2	20,9	18,0	17,5	16,5
Sénégal	16,4	15,6	17,6	17,4	18,3	17,5	19,1	20,8	21,9
Seychelles	14,8	12,4	17,6	13,5	17,5	26,5	16,3	18,6	19,4
Swaziland	19,6	2,8	-2,1	-2,2	8,6	12,9	12,2	11,2	5,2
Zambie	32,1	36,2	37,4	38,1	39,7	33,0	29,7	29,5	28,1
Pays à faible revenu et États fragiles	16,0	13,4	16,7	17,0	16,2	15,6	16,2	16,9	18,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	18,5	15,9	19,5	21,7	21,1	20,5	20,8	21,5	22,4
Bénin	11,0	11,9	8,9	10,9	9,3	13,2	10,4	13,2	12,8
Burkina Faso	8,1	13,2	15,8	13,9	10,4	13,6	4,6	5,9	9,2
Éthiopie ²	19,7	15,4	24,5	33,1	31,2	29,7	28,8	27,0	27,6
Mali	20,8	20,5	22,8	20,1	15,7	15,1	17,7	27,1	28,7
Mozambique	11,1	5,0	7,1	13,7	14,2	18,5	13,6	10,5	9,5
Niger	14,1	7,7	25,5	21,6	25,5	25,2	25,3	24,8	24,7
Ouganda	24,9	21,2	16,9	18,7	21,5	22,0	20,6	22,8	23,6
Rwanda	18,4	16,4	17,8	16,4	14,7	19,1	14,4	14,7	15,9
Sierra Leone	4,5	-1,7	9,6	-17,0	4,6	2,3	1,4	1,2	3,2
Tanzanie	20,9	18,3	21,2	21,6	19,3	15,1	21,9	22,7	23,9
États fragiles	11,8	9,2	11,7	8,2	7,1	6,4	7,3	8,1	9,3
Burundi	12,2	21,7	7,8	6,4	2,7	1,6	2,4	3,7	10,3
Comores	4,4	6,2	15,2	10,0	12,2	11,8	11,6	9,3	9,8
Congo, Rép. dém. du	8,0	7,1	5,7	4,7	5,8	4,7	6,1	4,3	3,8
Côte d'Ivoire	13,9	18,3	16,8	21,0	15,3	15,7	16,1	17,5	17,2
Érythrée	-19,9	-9,7	-9,3	1,2	5,9	4,0	2,4	1,0	0,6
Gambie	12,6	7,1	5,0	6,7	19,9	9,8	11,4	4,5	13,9
Guinée	12,0	2,4	-0,3	-5,4	-4,0	-3,6	-14,9	-4,2	10,5
Guinée Bissau	5,6	0,8	-2,2	4,9	-2,6	2,6	9,6	8,8	9,4
Libéria
Madagascar	20,4	14,5	13,7	10,8	10,8	10,3	15,3	14,9	15,4
Malawi	14,9	26,9	31,8	6,2	6,4	6,6	6,0	8,9	6,1
République centrafricaine	4,6	4,1	4,1	4,6	10,4	5,7	4,1	2,8	5,1
São Tomé-et-Principe	27,8	13,8	32,6	17,4	14,3	8,1	-2,0	19,7	11,6
Togo	10,4	17,2	17,6	15,4	16,3	10,5	10,7	12,2	12,5
Zimbabwe ³	...	-32,0	8,0	-8,5	-11,0	-12,5	-8,9	-10,1	-7,1
Afrique subsaharienne	22,2	19,4	19,7	19,2	18,5	17,5	16,6	16,0	16,4
<i>Médiane</i>	16,4	15,4	17,6	17,2	16,0	15,1	15,3	15,5	15,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	20,6	15,3	19,7	20,3	19,7	18,3	17,8	16,5	17,5
Pays importateurs de pétrole	17,2	16,8	18,1	17,7	16,9	16,0	16,4	17,1	17,4
Hors Afrique du Sud	18,2	16,0	18,2	18,2	18,0	17,0	17,3	17,9	18,6
Zone franc	20,6	18,0	20,7	22,3	20,3	19,9	19,6	19,1	19,6
UEMOA	14,0	15,8	17,4	17,9	15,3	15,8	15,1	17,5	18,2
CEMAC	27,7	20,3	24,2	27,0	25,7	24,4	24,5	21,0	21,2
CAE-5	19,6	17,7	17,4	17,0	16,8	15,0	16,8	18,8	19,7
CEDEAO	26,0	23,7	20,1	18,4	18,1	17,4	15,4	15,6	15,9
SADC	19,0	15,9	19,2	18,4	17,7	16,1	16,1	14,7	14,8
Union douanière d'Afrique australe	17,5	18,5	18,5	17,8	16,3	15,8	16,5	16,6	16,0
COMESA (pays membres d'AfSS)	18,5	15,2	18,0	17,8	18,5	17,4	17,1	17,6	17,9
IADM	17,6	16,9	19,6	20,1	19,6	18,3	19,0	19,2	19,9
Pays à régime de parité fixe classique	20,5	17,6	19,6	21,1	19,9	19,6	19,1	18,7	18,9
Pays sans régime de parité fixe classique	22,5	20,1	19,9	19,1	18,8	17,5	16,5	15,9	16,2
Afrique subsaharienne⁴	22,2	19,4	19,7	19,2	18,7	17,6	16,6	16,1	16,4

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris

(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	5,6	-5,4	-2,3	2,3	0,6	-2,1	-3,1	-4,3	-3,4
Hors Nigéria	7,3	-4,4	2,4	6,0	1,5	-1,7	-5,8	-5,5	-3,9
Angola	4,6	-7,4	3,4	8,7	4,6	-0,3	-6,4	-3,5	-1,4
Cameroun	8,6	0,0	-1,1	-2,6	-1,6	-4,0	-5,2	-5,1	-5,6
Congo, Rép. du	13,5	4,8	16,1	16,5	6,4	-1,8	-7,7	-9,4	-2,6
Gabon	8,5	6,8	2,7	2,5	1,6	1,8	2,7	-3,6	-2,5
Guinée équatoriale	18,4	-9,5	-5,8	1,0	-9,0	-7,5	-6,8	-5,9	-3,2
Nigéria	4,9	-6,0	-4,2	0,4	0,3	-2,3	-2,0	-3,9	-3,2
Soudan du Sud	5,4	-11,3	-5,9	-11,4	-24,5	-23,7
Tchad	1,2	-9,2	-4,2	2,4	0,5	-2,1	-4,2	-1,1	-0,9
Pays à revenu intermédiaire¹	-0,3	-4,8	-5,0	-4,1	-4,4	-4,7	-4,5	-4,9	-4,4
Hors Afrique du Sud	-1,1	-5,0	-5,7	-4,5	-5,2	-5,8	-5,9	-6,2	-5,6
Afrique du Sud	0,0	-4,7	-4,8	-3,9	-4,1	-4,1	-3,8	-4,1	-3,7
Botswana	4,5	-13,6	-7,8	-0,1	0,8	5,3	4,3	-0,5	0,4
Cabo Verde	-3,3	-5,9	-10,7	-7,7	-10,3	-8,9	-7,4	-4,1	-3,5
Ghana	-4,9	-7,0	-9,4	-7,3	-12,2	-11,1	-10,9	-5,9	-4,3
Kenya	-1,9	-4,3	-4,4	-4,1	-5,0	-5,7	-7,2	-8,1	-7,3
Lesotho	9,0	-4,0	-4,2	-10,6	5,0	-2,5	0,6	-3,2	-10,4
Maurice	-3,9	-3,6	-3,2	-3,2	-1,8	-3,5	-3,2	-5,0	-3,9
Namibie	2,0	-0,1	-4,5	-6,7	-2,3	-3,4	-3,7	-5,9	-7,4
Sénégal	-3,8	-4,9	-5,2	-6,1	-5,2	-5,5	-4,9	-4,7	-4,2
Seychelles	-0,7	4,8	0,5	3,3	2,7	0,3	3,5	1,1	2,5
Swaziland	1,4	-2,9	-8,8	-3,6	4,2	0,5	-1,6	-4,4	-6,7
Zambie	2,1	-2,1	-2,4	-1,8	-2,9	-6,5	-6,1	-7,8	-6,5
Pays à faible revenu et États fragiles	-1,4	-2,6	-2,4	-2,9	-2,3	-2,5	-3,0	-3,2	-3,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	-1,1	-3,0	-3,3	-2,7	-2,6	-3,0	-3,8	-3,7	-3,7
Bénin	-0,7	-3,3	-0,4	-1,4	-0,3	-2,1	-2,5	-2,6	-3,5
Burkina Faso	-0,8	-4,7	-3,0	-1,4	-3,1	-3,9	-1,9	-2,5	-3,0
Éthiopie ²	-3,4	-0,9	-1,3	-1,6	-1,2	-1,9	-2,6	-2,8	-2,8
Mali	4,0	-4,2	-2,9	-4,2	-1,1	-2,8	-3,5	-3,2	-4,0
Mozambique	-2,9	-5,0	-3,9	-4,8	-3,9	-2,7	-10,3	-6,5	-5,1
Niger	7,1	-5,3	-2,4	-1,5	-1,1	-2,6	-8,3	-8,0	-5,3
Ouganda	-0,8	-2,1	-5,7	-2,7	-3,0	-4,0	-3,5	-3,6	-4,2
Rwanda	0,2	0,3	0,4	-1,8	-1,6	-2,6	-3,6	-3,2	-3,1
Sierra Leone	2,2	-2,3	-5,0	-4,6	-5,2	-2,4	-3,6	-4,0	-5,2
Tanzanie	-2,5	-4,5	-4,8	-3,6	-4,1	-3,9	-3,2	-4,0	-3,9
États fragiles	-1,7	-2,0	-1,3	-3,1	-1,8	-1,7	-1,8	-2,5	-2,0
Burundi	-2,7	-5,1	-3,6	-3,9	-3,5	-1,7	-3,4	-6,0	-4,8
Comores	-1,7	0,6	7,0	1,4	3,3	17,8	-0,5	0,6	-2,5
Congo, Rép. dém. du	-0,3	1,3	2,4	-0,5	1,8	3,0	1,3	1,9	1,2
Côte d'Ivoire	-1,0	-1,4	-1,8	-5,4	-3,1	-2,2	-2,3	-3,2	-3,2
Erythrée	-17,9	-14,7	-16,0	-16,2	-15,3	-15,2	-14,5	-14,5	-14,4
Gambie	-3,2	-2,7	-4,7	-4,7	-4,4	-8,5	-10,0	-6,3	-3,0
Guinée	-1,5	-7,1	-14,0	-1,3	-3,3	-5,2	-4,1	-6,7	-3,3
Guinée Bissau	-4,0	4,1	1,6	-0,8	-2,2	-1,8	-1,4	-0,9	-2,3
Libéria	-0,5	-10,1	-5,7	-3,1	-1,6	-4,7	-3,5	-10,2	-6,9
Madagascar	-2,6	-2,5	-0,9	-2,4	-2,6	-4,0	-2,3	-4,4	-2,8
Malawi	-2,3	-3,6	2,1	-3,9	-1,9	-6,4	-4,0	-6,4	-3,2
République centrafricaine	0,5	-0,6	-1,5	-2,4	0,0	-6,3	3,0	-4,9	-3,4
São Tomé-et-Príncipe	24,9	-18,1	-11,1	-11,7	-10,9	1,9	-5,5	-8,8	-2,3
Togo	-1,4	-3,9	-2,5	-4,0	-7,2	-4,6	-4,9	-6,3	-6,0
Zimbabwe ³	-3,5	-2,1	0,7	-1,3	-0,6	-1,9	-1,5	-1,3	-0,5
Afrique subsaharienne	1,7	-4,6	-3,4	-1,1	-1,8	-3,1	-3,5	-4,3	-3,6
<i>Médiane</i>	-0,7	-3,7	-3,4	-2,6	-2,2	-2,8	-3,6	-4,4	-3,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,2	-3,8	-1,9	-0,3	-1,8	-3,1	-4,6	-4,6	-3,9
Pays importateurs de pétrole	-0,6	-4,1	-4,3	-3,7	-3,7	-3,9	-4,0	-4,2	-3,9
Hors Afrique du Sud	-1,3	-3,5	-3,8	-3,6	-3,4	-3,8	-4,1	-4,3	-4,0
Zone franc	4,8	-2,1	-0,7	-0,4	-1,9	-3,1	-3,7	-4,3	-3,7
UEMOA	-0,3	-3,3	-2,6	-4,0	-3,0	-3,2	-3,5	-3,8	-3,7
CEMAC	9,7	-0,8	1,1	2,8	-0,9	-3,0	-4,0	-4,8	-3,5
CAE-5	-1,8	-3,7	-4,5	-3,5	-4,1	-4,5	-4,9	-5,7	-5,4
CEDEAO	3,0	-5,5	-4,5	-0,9	-1,2	-3,1	-2,7	-4,0	-3,3
SADC	0,2	-4,8	-3,2	-1,7	-2,0	-2,8	-3,9	-3,7	-3,1
Union douanière d'Afrique australe	0,3	-4,9	-4,9	-3,8	-3,7	-3,6	-3,4	-4,0	-3,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	-1,6	-2,2	-2,3	-2,6	-2,2	-3,2	-3,7	-4,2	-3,9
IADM	0,1	-2,6	-2,3	-2,4	-3,1	-4,0	-4,4	-4,0	-3,6
Pays à régime de parité fixe classique	4,3	-2,2	-1,5	-1,3	-2,0	-3,2	-3,9	-4,6	-4,3
Pays sans régime de parité fixe classique	1,3	-5,0	-3,8	-1,2	-1,7	-3,0	-3,4	-4,0	-3,4
Afrique subsaharienne⁴	1,7	-4,6	-3,4	-1,2	-1,7	-3,1	-3,5	-4,1	-3,5

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons*(En pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	5,2	-5,5	-2,3	2,1	0,5	-2,3	-3,2	-4,5	-3,6
Hors Nigéria	5,9	-4,7	2,2	5,5	1,0	-2,3	-6,4	-6,2	-4,9
Angola	4,4	-7,4	3,4	8,7	4,6	-0,3	-6,5	-3,5	-1,4
Cameroun	2,3	-0,8	-1,7	-3,1	-2,0	-4,3	-5,5	-5,2	-5,8
Congo, Rép. du	13,2	4,5	16,0	15,9	6,3	-2,2	-8,2	-10,0	-3,0
Gabon	8,5	6,8	2,7	2,5	1,6	1,8	2,7	-3,6	-2,5
Guinée équatoriale	18,4	-9,5	-5,8	1,0	-9,0	-7,5	-6,8	-5,9	-3,2
Nigéria	4,9	-6,0	-4,2	0,4	0,3	-2,3	-2,0	-3,9	-3,2
Soudan du Sud	1,9	-15,9	-11,7	-17,1	-31,7	-33,9
Tchad	-0,7	-11,9	-5,5	0,8	-2,2	-4,3	-6,2	-4,2	-3,2
Pays à revenu intermédiaire¹	-1,0	-5,3	-5,4	-4,4	-4,8	-4,9	-4,8	-5,2	-4,7
Hors Afrique du Sud	-3,4	-6,8	-7,0	-5,7	-6,3	-6,6	-6,7	-7,2	-6,4
Afrique du Sud	0,0	-4,7	-4,8	-3,9	-4,1	-4,1	-3,8	-4,1	-3,7
Botswana	3,8	-14,6	-8,2	-0,6	0,7	5,1	4,0	-0,7	0,2
Cabo Verde	-9,0	-11,0	-17,0	-10,6	-13,1	-11,4	-9,1	-7,0	-5,5
Ghana	-8,3	-10,0	-11,7	-9,4	-13,7	-11,5	-11,6	-7,4	-5,6
Kenya	-2,9	-5,0	-5,0	-4,6	-5,5	-6,2	-7,8	-8,6	-7,7
Lesotho	7,3	-7,0	-11,5	-18,4	-3,6	-7,3	-1,4	-6,9	-14,0
Maurice	-4,2	-5,2	-3,9	-3,9	-2,5	-3,9	-3,4	-5,6	-4,1
Namibie	1,9	-0,4	-4,6	-6,8	-2,4	-3,6	-3,8	-5,9	-7,4
Sénégal	-5,8	-7,9	-7,7	-8,3	-8,0	-8,0	-8,2	-7,6	-7,2
Seychelles	-1,8	0,8	-0,3	0,9	-1,8	-3,7	0,5	-1,4	0,5
Swaziland	0,9	-3,4	-8,8	-3,7	4,1	0,0	-3,2	-5,0	-7,2
Zambie	-5,7	-4,5	-3,9	-2,4	-4,6	-8,0	-6,9	-8,6	-7,3
Pays à faible revenu et États fragiles	-6,2	-6,6	-6,6	-6,3	-5,1	-5,2	-5,4	-5,8	-5,3
Pays à faible revenu hors États fragiles	-7,3	-7,6	-7,3	-6,7	-5,6	-5,9	-6,1	-6,2	-5,8
Bénin	-3,0	-6,5	-1,9	-4,0	-2,3	-3,1	-3,6	-5,2	-5,9
Burkina Faso	-10,2	-10,6	-7,5	-6,4	-8,0	-9,3	-6,1	-7,5	-7,7
Éthiopie ²	-7,5	-5,2	-4,5	-4,8	-2,9	-3,5	-3,8	-4,1	-3,8
Mali	-6,9	-8,8	-5,8	-8,0	-1,4	-6,2	-6,2	-7,6	-6,7
Mozambique	-9,8	-13,5	-12,1	-12,2	-9,0	-8,0	-15,3	-11,4	-8,6
Niger	-7,6	-9,7	-7,0	-5,2	-7,2	-10,9	-13,9	-12,9	-9,8
Ouganda	-5,3	-4,5	-8,2	-4,4	-4,9	-5,1	-4,6	-5,0	-5,5
Rwanda	-10,0	-11,2	-12,9	-12,6	-10,9	-11,2	-11,0	-10,6	-8,7
Sierra Leone	-7,5	-8,4	-10,3	-10,1	-9,0	-5,0	-7,9	-9,3	-8,7
Tanzanie	-7,2	-8,1	-8,2	-6,9	-7,0	-6,3	-4,8	-5,4	-5,4
États fragiles	-4,7	-5,0	-5,4	-5,7	-4,3	-4,1	-4,2	-5,0	-4,6
Burundi	-18,7	-24,0	-26,3	-24,5	-20,4	-18,1	-16,4	-18,0	-16,4
Comores	-7,8	-9,1	-7,8	-6,0	-6,0	-9,7	-9,9	-8,2	-10,3
Congo, Rép. dém. du	-1,9	-3,2	-5,7	-3,9	-1,1	0,6	0,1	-0,5	-1,6
Côte d'Ivoire	-2,0	-1,9	-2,3	-5,8	-3,7	-3,6	-4,6	-5,2	-5,1
Érythrée	-24,8	-17,3	-21,3	-19,4	-16,5	-15,7	-14,9	-14,9	-14,7
Gambie	-4,8	-6,9	-8,7	-9,9	-13,3	-10,8	-13,7	-10,4	-6,8
Guinée	-2,5	-7,5	-14,4	-4,7	-6,0	-6,7	-8,2	-9,7	-5,9
Guinée Bissau	-12,7	-11,8	-7,9	-7,4	-4,6	-5,3	-10,4	-7,0	-8,2
Libéria	-0,7	-12,6	-7,5	-4,7	-4,1	-7,8	-8,7	-18,2	-15,9
Madagascar	-9,2	-4,2	-2,8	-4,3	-3,8	-5,3	-4,6	-6,4	-4,8
Malawi	-12,3	-11,1	-8,0	-7,4	-10,7	-13,1	-7,4	-9,8	-6,5
République centrafricaine	-5,5	-5,9	-7,0	-4,9	-4,9	-9,1	-7,7	-9,5	-8,1
São Tomé-et-Principe	-15,0	-32,5	-29,7	-29,6	-28,6	-11,0	-15,9	-23,9	-18,9
Togo	-2,7	-5,4	-4,5	-7,2	-8,8	-7,6	-6,9	-8,5	-8,4
Zimbabwe ³	-3,5	-2,6	0,7	-1,3	-0,6	-1,9	-1,5	-1,3	-0,5
Afrique subsaharienne	0,4	-5,7	-4,3	-1,9	-2,5	-3,8	-4,2	-5,0	-4,4
<i>Médiane</i>	-4,5	-7,2	-7,0	-4,8	-4,6	-6,2	-6,8	-7,0	-6,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-2,0	-6,1	-4,1	-2,1	-3,5	-4,7	-6,0	-6,3	-5,5
Pays importateurs de pétrole	-2,4	-5,8	-5,8	-4,9	-4,9	-5,0	-5,0	-5,4	-5,0
Hors Afrique du Sud	-5,1	-6,7	-6,8	-6,0	-5,6	-5,8	-5,9	-6,3	-5,7
Zone franc	1,3	-4,0	-2,1	-1,8	-3,3	-4,8	-5,5	-6,3	-5,5
UEMOA	-4,9	-6,2	-4,9	-6,5	-5,2	-6,2	-6,4	-7,0	-6,6
CEMAC	7,2	-1,7	0,6	2,3	-1,5	-3,5	-4,7	-5,5	-4,2
CAE-5	-5,4	-6,6	-7,6	-6,2	-6,5	-6,5	-6,6	-7,3	-6,9
CEDEAO	1,8	-6,4	-5,0	-1,5	-1,6	-3,6	-3,2	-4,7	-3,9
SADC	-0,6	-5,6	-4,0	-2,3	-2,6	-3,4	-4,3	-4,3	-3,6
Union douanière d'Afrique australe	0,2	-4,9	-5,0	-3,9	-3,8	-3,7	-3,4	-4,0	-3,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	-5,3	-5,3	-5,6	-4,8	-4,2	-4,9	-5,0	-5,7	-5,3
IADM	-5,1	-6,4	-6,0	-5,3	-5,7	-6,3	-6,4	-6,3	-5,6
Pays à régime de parité fixe classique	1,0	-4,1	-3,0	-2,8	-3,4	-4,9	-5,6	-6,5	-6,0
Pays sans régime de parité fixe classique	0,3	-6,0	-4,6	-1,8	-2,3	-3,5	-3,9	-4,6	-3,9
Afrique subsaharienne⁴	0,4	-5,7	-4,3	-2,0	-2,4	-3,7	-4,1	-4,8	-4,1

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons*(En pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	25,9	17,8	19,0	24,6	21,3	17,9	16,3	12,1	12,3
Hors Nigéria	34,7	30,3	34,8	38,2	36,6	33,5	30,3	24,3	24,2
Angola	45,5	34,5	43,5	48,8	45,9	40,4	34,6	27,4	27,6
Cameroun	18,2	16,7	16,0	17,5	17,5	17,6	18,0	17,2	16,3
Congo, Rép. du	39,6	29,1	37,5	42,0	42,5	46,5	41,9	40,6	42,4
Gabon	28,7	29,4	25,8	29,0	30,1	30,2	26,1	21,5	23,4
Guinée équatoriale	38,3	49,1	34,2	35,0	34,7	31,8	33,6	30,2	27,9
Nigéria	21,8	11,2	12,4	17,7	14,3	11,0	10,5	7,5	7,6
Soudan du Sud	26,7	8,2	14,7	22,9	11,8	10,8
Tchad	14,1	12,3	18,9	23,2	21,8	18,5	15,9	13,4	15,1
Pays à revenu intermédiaire¹	25,4	25,0	24,8	25,4	25,5	25,4	26,2	26,5	26,5
Hors Afrique du Sud	21,6	20,3	20,1	21,3	21,6	21,3	22,4	21,9	21,8
Afrique du Sud	26,8	27,0	26,7	27,0	27,2	27,6	28,2	29,1	29,5
Botswana	41,4	36,8	33,6	35,0	35,8	37,2	39,4	34,1	32,5
Cabo Verde	22,7	21,9	21,7	22,7	21,6	22,2	21,3	22,5	23,7
Ghana	13,6	13,4	14,4	17,1	17,0	16,3	17,7	18,3	19,3
Kenya	18,7	18,1	19,2	19,0	18,7	19,3	19,2	19,9	21,0
Lesotho	57,0	60,4	44,7	44,4	57,9	55,6	58,5	56,5	47,2
Maurice	19,4	21,2	21,2	20,7	20,8	21,0	20,5	21,8	21,4
Namibie	28,5	30,8	27,8	29,8	31,2	31,0	33,2	32,6	29,5
Sénégal	19,5	18,6	19,3	20,5	20,5	19,9	21,0	20,8	21,2
Seychelles	36,5	32,9	34,2	35,6	34,2	31,9	32,4	31,6	31,4
Swaziland	30,5	29,3	20,5	20,1	29,7	28,7	28,7	26,8	21,9
Zambie	15,2	13,3	14,2	16,9	17,4	16,9	18,5	17,1	16,0
Pays à faible revenu et États fragiles	13,0	13,5	14,7	15,1	15,7	16,0	16,1	16,3	16,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	12,8	13,0	13,7	14,3	14,7	15,5	15,5	15,9	16,2
Bénin	18,2	18,5	18,6	17,6	18,8	19,4	18,2	18,7	18,8
Burkina Faso	13,1	13,6	15,3	15,7	17,5	18,5	17,3	17,3	17,9
Éthiopie ²	13,9	11,9	14,0	13,4	13,8	14,3	14,0	14,7	14,5
Mali	16,9	17,1	17,2	17,0	17,1	17,3	17,6	19,0	19,3
Mozambique	12,9	15,8	17,9	19,7	22,4	26,9	27,8	25,5	25,7
Niger	13,7	14,3	13,6	14,2	15,2	17,0	18,0	18,7	19,1
Ouganda	10,9	10,8	10,6	12,8	11,6	11,7	12,5	13,7	14,0
Rwanda	12,7	12,6	13,0	13,8	15,0	16,4	16,7	15,2	15,3
Sierra Leone	8,8	9,1	9,9	11,5	11,4	10,7	9,9	9,4	9,9
Tanzanie	10,8	12,1	12,0	12,3	12,7	13,1	13,2	13,7	14,5
États fragiles	13,3	14,3	16,2	16,4	17,4	16,9	17,0	17,0	17,1
Burundi	13,9	13,9	14,5	15,3	14,5	13,3	13,7	12,4	13,0
Comores	14,1	13,9	14,3	16,1	19,3	15,5	14,5	17,1	17,1
Congo, Rép. dém. du	8,6	10,7	12,1	11,8	14,4	12,9	13,3	13,6	13,9
Côte d'Ivoire	17,5	18,0	17,7	18,8	18,4	18,5	18,6	17,5	17,9
Érythrée	22,3	13,3	13,3	14,2	14,2	14,1	14,2	14,1	14,0
Gambie	15,8	16,2	14,9	16,1	16,4	16,3	18,7	19,6	20,6
Guinée	14,1	16,2	15,3	16,8	20,1	18,4	17,9	20,3	20,8
Guinée Bissau	9,4	9,1	10,8	10,1	9,1	8,1	12,0	12,6	13,9
Libéria	15,1	20,6	25,0	24,3	26,0	25,0	23,5	22,7	23,5
Madagascar	11,7	9,9	11,2	9,7	9,6	9,6	10,1	10,3	10,6
Malawi	16,4	19,4	21,8	18,4	18,3	21,6	21,8	21,2	21,2
République centrafricaine	9,4	10,8	11,6	10,8	11,5	5,7	4,9	6,7	7,5
São Tomé-et-Príncipe	27,7	16,3	17,5	18,4	16,3	20,6	15,6	16,7	17,2
Togo	16,3	15,8	18,0	16,7	17,6	18,0	17,7	18,2	18,6
Zimbabwe ³	6,1	11,4	23,3	26,7	28,0	27,7	27,3	28,1	27,0
Afrique subsaharienne	23,4	19,8	20,7	23,3	21,9	20,2	19,4	17,8	18,1
<i>Médiane</i>	16,4	16,2	17,6	17,7	18,3	18,5	18,2	18,7	19,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	21,8	20,3	22,2	24,6	24,0	23,0	22,1	19,9	19,9
Pays importateurs de pétrole	21,9	21,2	21,8	22,4	22,3	22,2	22,4	22,5	22,5
Hors Afrique du Sud	16,5	16,1	16,9	17,7	18,1	18,1	18,4	18,3	18,4
Zone franc	21,5	20,9	21,0	23,0	23,1	22,6	21,7	19,9	20,2
UEMOA	16,9	17,0	17,3	17,7	18,1	18,4	18,5	18,4	18,8
CEMAC	25,9	25,0	24,6	27,6	27,6	26,8	25,0	21,7	21,8
CAE-5	14,2	14,3	14,7	15,2	15,1	15,5	15,7	16,5	17,3
CEDEAO	20,0	12,6	13,4	17,7	15,1	12,5	12,1	9,9	10,3
SADC	26,7	25,7	26,9	28,4	28,5	27,8	27,2	25,9	25,9
Union douanière d'Afrique australe	27,6	27,6	27,0	27,4	27,8	28,3	29,0	29,6	29,6
COMESA (pays membres d'AFSS)	14,8	14,4	15,8	16,2	16,6	16,7	16,8	17,1	17,1
IADM	14,8	14,2	15,4	16,5	16,7	16,9	17,0	16,7	17,0
Pays à régime de parité fixe classique	22,6	22,0	21,7	23,5	24,0	23,5	22,8	21,2	21,0
Pays sans régime de parité fixe classique	23,6	19,5	20,5	23,2	21,6	19,7	18,8	17,3	17,6
Afrique subsaharienne⁴	23,4	19,8	20,7	23,3	22,0	20,2	19,4	17,8	18,1

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS11. Dépenses publiques*(En pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	20,7	23,3	21,3	22,5	20,8	20,2	19,5	16,6	15,9
Hors Nigéria	28,8	35,0	32,6	32,7	35,6	35,8	36,6	30,5	29,0
Angola	41,1	41,9	40,0	40,2	41,3	40,8	41,1	30,9	29,0
Cameroun	15,9	17,5	17,7	20,5	19,5	21,9	23,5	22,4	22,1
Congo, Rép. du	26,4	24,7	21,4	26,1	36,2	48,7	50,1	50,6	45,5
Gabon	20,2	22,6	23,1	26,5	28,5	28,4	23,5	25,1	25,9
Guinée équatoriale	20,0	58,6	40,0	34,0	43,8	39,3	40,4	36,1	31,1
Nigéria	16,9	17,2	16,7	17,3	14,0	13,4	12,5	11,3	10,7
Soudan du Sud	24,8	24,1	26,4	40,0	43,5	44,6
Tchad	14,9	24,2	24,4	22,4	23,9	22,9	22,1	17,6	18,3
Pays à revenu intermédiaire¹	26,3	30,3	30,3	29,8	30,3	30,4	31,0	31,7	31,3
Hors Afrique du Sud	25,1	27,0	27,1	27,0	28,0	27,9	29,1	29,1	28,2
Afrique du Sud	26,8	31,7	31,5	30,9	31,3	31,7	32,0	33,2	33,2
Botswana	37,6	51,4	41,8	35,6	35,1	32,1	35,4	34,8	32,2
Cabo Verde	31,7	32,8	38,7	33,3	34,7	33,6	30,3	29,6	29,2
Ghana	21,8	23,5	26,1	26,5	30,7	27,8	29,3	25,6	24,9
Kenya	21,6	23,1	24,2	23,6	24,2	25,5	27,0	28,5	28,7
Lesotho	49,8	67,4	56,2	62,8	61,5	62,9	59,9	63,4	61,2
Maurice	23,7	26,3	25,1	24,6	23,3	24,9	23,9	27,4	25,5
Namibie	26,6	31,1	32,4	36,7	33,7	34,6	37,1	38,5	37,0
Sénégal	25,3	26,5	27,1	28,8	28,5	27,9	29,2	28,4	28,4
Seychelles	38,3	32,1	34,6	34,7	36,1	35,6	31,9	33,1	30,9
Swaziland	29,6	32,7	29,4	23,8	25,6	28,6	31,9	31,7	29,1
Zambie	21,0	17,8	18,1	19,3	22,0	24,9	25,4	25,7	23,3
Pays à faible revenu et États fragiles	19,2	20,1	21,3	21,4	20,8	21,3	21,5	22,0	21,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	20,1	20,7	21,1	21,0	20,3	21,5	21,7	22,1	21,9
Bénin	21,2	25,0	20,4	21,6	21,0	22,4	21,8	23,8	24,8
Burkina Faso	23,3	24,2	22,8	22,1	25,5	27,8	23,3	24,8	25,6
Éthiopie ²	21,5	17,1	18,5	18,2	16,6	17,8	17,7	18,8	18,4
Mali	23,8	25,9	23,0	25,0	18,5	23,5	23,8	26,5	26,0
Mozambique	22,7	29,4	30,0	31,9	31,4	34,9	43,2	36,9	34,3
Niger	21,3	23,9	20,6	19,4	22,3	27,8	31,9	31,6	29,0
Ouganda	16,2	15,3	18,8	17,2	16,5	16,8	17,1	18,7	19,5
Rwanda	22,7	23,9	25,9	26,5	25,9	27,6	27,7	25,7	24,0
Sierra Leone	16,4	17,5	20,2	21,6	20,4	15,6	17,9	18,7	18,6
Tanzanie	18,0	20,2	20,2	19,1	19,8	19,4	18,0	19,1	19,9
États fragiles	18,0	19,3	21,6	22,1	21,7	20,9	21,2	21,9	21,7
Burundi	32,6	38,0	40,8	39,8	34,9	31,4	30,1	30,3	29,4
Comores	21,9	23,0	22,1	22,1	25,3	25,2	24,4	25,3	27,4
Congo, Rép. dém. du	10,6	13,9	17,7	15,7	15,4	12,2	13,3	14,2	15,5
Côte d'Ivoire	19,5	19,9	20,0	24,6	22,1	22,1	23,2	22,7	22,9
Érythrée	47,1	30,6	34,6	33,6	30,7	29,8	29,1	29,0	28,7
Gambie	20,6	23,1	23,6	26,0	29,7	27,1	32,4	30,0	27,4
Guinée	16,5	23,7	29,7	21,5	26,1	25,1	26,1	30,0	26,7
Guinée Bissau	22,1	20,9	18,7	17,5	13,7	13,4	22,4	19,6	22,1
Libéria	15,8	33,2	32,5	29,0	30,1	32,8	32,3	40,9	39,4
Madagascar	20,9	14,1	14,0	14,1	13,4	14,9	14,7	16,7	15,4
Malawi	28,6	30,5	29,8	25,8	29,0	34,7	29,2	31,0	27,7
République centrafricaine	14,9	16,6	18,6	15,7	16,4	14,7	12,6	16,2	15,6
São Tomé-et-Principe	42,6	48,8	47,3	48,0	44,9	31,6	31,5	40,6	36,2
Togo	19,0	21,2	22,5	23,8	26,4	25,5	24,6	26,7	27,0
Zimbabwe ³	9,6	14,0	22,6	27,9	28,6	29,7	28,7	29,3	27,5
Afrique subsaharienne	23,0	25,5	25,0	25,2	24,4	23,9	23,6	22,8	22,4
<i>Médiane</i>	21,7	24,1	23,9	24,8	25,9	27,6	27,7	28,4	27,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	23,8	26,3	26,3	26,8	27,5	27,7	28,2	26,2	25,4
Pays importateurs de pétrole	24,3	26,9	27,6	27,3	27,2	27,2	27,4	27,9	27,5
Hors Afrique du Sud	21,6	22,7	23,6	23,7	23,7	23,9	24,3	24,6	24,1
Zone franc	20,3	24,9	23,1	24,8	26,3	27,5	27,3	26,2	25,7
UEMOA	21,8	23,2	22,2	24,2	23,2	24,6	24,9	25,3	25,4
CEMAC	18,7	26,7	24,0	25,3	29,2	30,3	29,7	27,2	26,0
CAE-5	19,6	20,9	22,3	21,4	21,6	22,1	22,3	23,7	24,2
CEDEAO	18,2	19,0	18,4	19,1	16,7	16,1	15,3	14,5	14,3
SADC	27,4	31,3	30,9	30,6	31,1	31,2	31,5	30,2	29,5
Union douanière d'Afrique australe	27,3	32,5	32,0	31,3	31,6	31,9	32,5	33,6	33,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	20,1	19,7	21,5	21,0	20,9	21,6	21,8	22,8	22,4
IADM	20,0	20,6	21,4	21,8	22,4	23,1	23,4	23,0	22,6
Pays à régime de parité fixe classique	21,7	26,1	24,7	26,2	27,4	28,4	28,4	27,7	27,0
Pays sans régime de parité fixe classique	23,3	25,5	25,1	25,0	23,9	23,2	22,7	21,8	21,5
Afrique subsaharienne⁴	23,0	25,5	25,0	25,2	24,4	23,9	23,5	22,6	22,2

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS12. Dette publique (En pourcentage du PIB)									
	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	21,7	19,1	15,0	14,4	14,4	16,1	17,5	21,7	22,6
Hors Nigéria	34,2	37,3	28,2	22,9	23,1	28,9	34,6	47,4	45,3
Angola	28,2	49,9	38,8	31,4	28,7	36,2	42,2	57,4	53,0
Cameroun	30,1	10,1	11,5	13,2	15,4	18,7	25,4	32,2	35,1
Congo, Rép. du	114,4	61,6	22,9	33,1	34,1	38,2	41,8	57,5	54,1
Gabon	41,2	23,1	20,5	17,9	19,9	29,2	28,9	38,7	41,7
Guinée équatoriale	2,1	6,4	10,1	7,4	9,1	7,9	12,0	16,1	15,7
Nigéria	16,0	9,6	9,6	10,2	10,4	10,5	10,5	11,9	13,7
Soudan du Sud	0,0	4,5	12,4	20,3	49,4	51,7
Tchad	24,8	31,7	20,7	20,7	17,9	18,7	24,6	25,2	23,8
Pays à revenu intermédiaire¹	31,2	31,5	34,9	37,2	39,9	43,0	46,9	49,8	51,0
Hors Afrique du Sud	35,1	34,1	36,3	36,2	38,7	42,3	48,5	52,1	52,9
Afrique du Sud	29,8	30,3	34,4	37,6	40,5	43,3	46,0	48,4	49,8
Botswana	8,0	18,1	20,4	19,6	18,9	17,5	14,5	12,4	11,3
Cabo Verde	73,8	65,2	72,4	78,8	91,1	100,7	114,0	124,7	123,3
Ghana	39,3	36,1	46,3	42,6	49,1	56,2	69,0	72,8	70,5
Kenya	45,2	41,1	44,4	43,0	41,7	44,2	52,6	56,2	55,9
Lesotho	57,5	37,6	35,2	38,0	40,3	43,4	47,8	53,4	55,8
Maurice	49,5	52,1	51,9	52,1	51,5	53,9	56,2	56,0	54,3
Namibie	23,0	15,9	15,5	23,3	24,1	23,8	24,7	25,8	26,1
Sénégal	32,5	34,0	35,5	40,7	42,8	46,6	53,1	55,0	61,9
Seychelles	140,1	121,3	81,9	73,9	77,1	64,1	65,3	64,5	59,5
Swaziland	14,6	10,3	13,5	13,9	14,4	14,8	13,6	17,6	21,5
Zambie	20,4	20,5	18,9	20,6	25,5	28,6	35,2	41,9	44,9
Pays à faible revenu et États fragiles	61,7	43,1	37,5	38,7	32,1	33,2	34,9	37,5	37,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	41,3	26,2	28,4	28,3	27,0	29,5	32,4	35,3	36,2
Bénin	26,8	27,3	30,2	31,9	29,2	29,8	34,0	35,2	36,1
Burkina Faso	32,6	28,5	29,3	29,8	28,3	28,7	28,5	33,2	32,2
Éthiopie ²	57,1	24,9	27,4	25,7	20,9	21,6	22,3	22,6	23,5
Mali	32,5	23,9	28,8	30,5	29,8	30,6	36,7	42,5	41,7
Mozambique	50,2	42,5	43,1	37,6	40,8	52,2	57,5	61,0	59,6
Niger	43,3	27,7	24,3	27,7	26,5	27,9	32,2	43,7	45,9
Ouganda	34,8	19,2	22,9	23,6	24,2	27,6	31,4	35,0	37,9
Rwanda	47,1	22,4	22,6	23,1	20,1	27,6	30,2	32,7	34,8
Sierra Leone	94,1	48,1	46,8	44,9	36,9	35,0	37,7	47,2	49,5
Tanzanie	33,5	24,4	27,3	27,8	29,2	30,9	35,2	40,2	41,8
États fragiles	89,5	69,3	50,9	53,8	40,2	39,1	39,0	41,2	39,7
Burundi	134,4	25,7	40,3	36,9	37,1	32,8	30,5	33,7	29,6
Comores	65,1	53,5	50,3	46,1	42,5	18,1	24,5	24,7	25,7
Congo, Rép. dém. du	96,6	89,8	27,0	22,3	19,9	18,3	19,0	20,5	21,5
Côte d'Ivoire	76,6	64,2	63,0	93,3	44,8	39,9	36,6	34,7	33,4
Érythrée	145,2	144,6	143,8	133,0	127,6	130,4	132,1	137,6	136,9
Gambie	107,3	62,6	69,6	77,3	77,0	83,3	101,1	107,7	101,7
Guinée	117,9	89,3	99,6	77,8	35,4	39,5	41,1	40,9	36,3
Guinée-Bissau	197,4	159,2	67,5	49,5	52,1	53,2	54,3	52,2	47,6
Libéria	548,8	173,9	33,4	29,6	27,0	27,5	33,5	41,2	46,1
Madagascar	56,8	33,4	31,9	32,4	33,7	34,0	34,7	35,4	43,6
Malawi	62,9	35,6	29,6	30,6	43,9	59,4	62,2	62,5	57,8
République centrafricaine	86,6	32,5	32,3	32,9	33,1	52,3	47,6	42,1	37,1
São Tomé-et-Principe	207,2	68,0	75,3	71,7	78,3	71,4	69,0	91,2	90,1
Togo	97,4	73,4	50,0	44,5	46,1	50,1	58,7	61,1	60,2
Zimbabwe ³	50,6	68,3	63,2	51,8	56,7	54,2	53,4	69,3	57,5
Afrique subsaharienne	32,7	28,9	27,1	27,6	27,2	28,6	30,4	34,5	35,6
<i>Médiane</i>	49,8	34,8	32,9	32,4	33,7	34,0	36,6	42,1	44,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	46,0	39,0	34,4	32,7	31,0	34,3	38,3	44,1	43,7
Pays importateurs de pétrole	39,7	35,3	35,7	37,7	37,4	39,5	42,4	45,0	45,6
Hors Afrique du Sud	50,9	39,7	37,0	37,7	34,7	36,8	40,0	42,8	43,1
Zone franc	46,3	34,1	29,6	34,2	27,6	29,5	32,8	37,5	38,3
UEMOA	53,2	44,6	42,9	53,0	37,5	37,1	38,9	40,9	41,5
CEMAC	39,9	23,0	16,6	17,7	18,6	22,1	26,5	33,4	34,3
CAE-5	41,2	30,0	33,3	33,0	32,9	35,5	41,3	45,7	46,7
CEDEAO	28,2	20,0	18,4	19,9	17,5	18,1	18,3	20,6	22,6
SADC	32,8	35,7	33,9	34,6	36,1	39,0	42,0	46,8	46,7
Union douanière d'Afrique australe	28,8	29,4	33,2	36,4	39,0	41,4	43,6	45,9	47,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	53,5	40,5	34,5	32,9	32,6	34,1	37,4	40,1	40,4
IADM	51,4	34,0	29,1	29,3	30,1	33,1	36,7	39,9	41,0
Pays à régime de parité fixe classique	45,5	34,3	30,2	34,9	29,5	31,3	34,5	39,5	40,4
Pays sans régime de parité fixe classique	30,3	27,6	26,3	26,7	26,8	28,2	29,7	33,2	34,5
Afrique subsaharienne⁴	32,7	28,9	27,1	28,0	27,4	28,8	30,5	34,3	35,4

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS13. Masse monétaire au sens large
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	16,9	28,0	22,4	21,0	23,1	21,9	23,7	25,1	25,0
Hors Nigéria	17,9	30,3	27,1	26,6	27,8	28,9	31,4	36,5	36,4
Angola	21,9	42,5	35,3	37,6	35,0	36,7	40,3	46,7	45,6
Cameroun	19,4	22,3	23,4	24,2	22,7	23,3	24,0	24,3	24,4
Congo, Rép. du	16,0	22,5	23,8	28,0	33,0	34,8	39,2	50,9	48,6
Gabon	17,0	20,3	19,5	20,5	23,2	24,8	24,4	25,5	26,2
Guinée équatoriale	7,3	15,4	15,8	13,2	18,4	21,4	20,3	22,3	21,6
Nigéria	16,5	27,1	20,8	18,8	21,3	19,3	20,9	21,0	20,9
Soudan du Sud	9,5	19,8	14,3	18,6	34,7	44,4
Tchad	9,0	11,1	11,5	12,1	12,4	13,3	15,7	16,2	16,9
Pays à revenu intermédiaire¹	60,5	64,4	63,4	62,1	60,6	59,4	59,7	59,7	59,5
Hors Afrique du Sud	36,2	39,1	40,5	40,0	39,8	40,0	41,4	42,0	42,2
Afrique du Sud	72,5	77,7	75,8	74,6	72,7	71,1	71,0	71,0	71,0
Botswana	46,7	52,7	50,1	42,4	45,9	44,5	44,4	44,5	44,7
Cabo Verde	75,1	77,5	80,1	78,5	82,1	90,1	95,8	95,0	99,0
Ghana	22,8	28,0	29,9	30,4	30,0	28,8	32,5	33,7	34,1
Kenya	35,7	36,5	40,1	40,6	40,5	42,2	43,5	44,3	45,1
Lesotho	32,6	39,1	39,9	36,2	36,1	39,4	37,4	35,8	36,3
Maurice	98,5	99,5	100,4	98,9	100,5	99,8	103,0	103,2	98,7
Namibie	44,5	65,8	64,4	67,2	59,7	55,4	51,1	50,5	49,8
Sénégal	34,7	36,8	39,7	40,0	39,9	42,3	45,0	45,5	45,2
Seychelles	84,6	55,5	62,1	57,6	48,6	54,9	60,5	60,5	60,5
Swaziland	19,8	25,4	25,0	24,4	23,9	25,4	24,3	24,1	24,4
Zambie	18,0	17,8	18,4	18,9	20,0	21,4	21,4	21,7	22,5
Pays à faible revenu et États fragiles	22,0	23,2	25,3	25,9	25,2	25,8	27,0	27,8	28,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	23,9	23,9	25,8	25,9	25,5	26,4	28,0	29,2	30,2
Bénin	33,2	41,7	44,5	45,8	44,7	49,1	54,9	60,6	66,3
Burkina Faso	23,9	28,0	29,7	29,7	30,5	31,9	35,1	37,8	40,3
Éthiopie ²	34,6	24,8	27,0	27,6	25,3	27,1	28,4	29,2	30,5
Mali	28,8	28,1	27,7	29,6	32,2	33,6	33,1	34,7	35,8
Mozambique	17,2	24,6	24,7	27,5	31,3	34,2	39,0	40,6	41,0
Niger	15,6	18,5	20,3	20,2	22,4	23,9	28,0	26,5	26,1
Ouganda	16,5	17,9	21,7	19,8	19,7	20,1	21,3	21,7	22,6
Rwanda	16,7	17,5	18,5	20,3	20,1	21,1	22,7	23,7	23,9
Sierra Leone	16,7	22,6	23,5	23,2	22,0	19,8	22,0	24,8	24,6
Tanzanie	20,9	23,3	25,1	24,7	23,8	22,7	23,4	24,2	24,7
États fragiles	19,1	22,0	24,4	25,9	24,7	24,7	25,1	25,2	25,4
Burundi	22,3	24,3	25,3	22,5	20,6	19,7	18,9	18,9	18,9
Comores	25,6	30,4	34,1	34,9	38,3	36,9	38,4	38,4	38,4
Congo, Rép. dém. du	6,6	10,2	10,5	10,7	11,6	11,5	11,9	11,6	11,6
Côte d'Ivoire	11,3	14,1	15,7	18,9	15,1	15,0	15,7	16,6	17,3
Érythrée	130,2	121,6	123,2	114,7	114,1	120,4	123,4	126,3	125,5
Gambie	39,0	48,7	49,9	55,7	54,5	56,6	59,2	59,2	61,4
Guinée	20,2	26,9	38,2	33,6	28,9	30,4	30,7	33,3	33,3
Guinée Bissau	19,1	24,6	29,7	33,2	32,0	36,9	44,6	44,6	45,8
Libéria	19,5	31,4	35,5	42,0	36,3	34,8	34,6	34,7	34,7
Madagascar	23,6	24,5	24,7	26,1	25,7	25,2	25,4	23,2	23,5
Malawi	15,8	19,8	22,1	25,1	25,7	26,0	24,5	25,2	26,1
République centrafricaine	15,9	16,1	17,8	19,2	18,3	28,1	28,7	28,8	28,8
São Tomé-et-Príncipe	33,2	34,9	36,6	34,9	38,0	38,3	40,1	40,1	41,2
Togo	33,3	41,3	45,6	46,9	45,3	46,5	48,4	49,5	50,6
Zimbabwe ³	10,7	16,9	24,7	28,3	29,6	28,8	31,6	33,1	34,1
Afrique subsaharienne	35,2	40,3	37,8	36,7	36,8	35,9	36,8	37,4	37,4
<i>Médiane</i>	21,4	26,1	27,4	28,3	30,0	30,4	32,5	34,7	34,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	25,1	29,3	30,0	30,0	29,9	30,5	32,1	33,8	34,2
Pays importateurs de pétrole	46,8	49,1	49,0	48,4	46,9	46,2	46,5	46,6	46,6
Hors Afrique du Sud	27,3	29,0	30,9	31,2	30,6	31,0	32,3	32,9	33,5
Zone franc	18,8	22,6	23,9	25,2	25,4	26,9	28,4	30,3	30,9
UEMOA	22,6	26,0	27,9	29,7	28,7	29,9	31,9	33,2	34,3
CEMAC	14,8	19,0	19,6	20,4	21,9	23,5	24,5	26,9	26,8
CAE-5	25,6	26,7	29,6	29,2	28,8	29,2	30,2	30,9	31,6
CEDEAO	18,4	27,2	23,0	21,8	23,5	22,1	23,8	24,3	24,5
SADC	53,3	58,6	56,6	55,8	54,3	53,1	53,2	53,8	53,3
Union douanière d'Afrique australe	69,8	75,5	73,5	72,1	70,3	68,6	68,3	68,3	68,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	29,7	28,5	30,7	30,9	30,5	31,3	32,2	32,5	33,0
IADM	22,1	23,7	25,4	25,9	25,8	26,4	27,9	29,0	29,6
Pays à régime de parité fixe classique	23,0	27,3	28,4	29,6	29,4	30,7	31,8	33,4	33,8
Pays sans régime de parité fixe classique	37,7	42,7	39,5	38,3	38,2	37,0	37,7	38,1	37,9
Afrique subsaharienne⁴	35,2	40,3	37,8	37,0	36,9	36,0	36,9	37,4	37,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS14. Expansion de la masse monétaire au sens large
(Pourcentages)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	36,8	16,3	8,7	9,3	24,3	3,3	18,1	9,3	12,7
Hors Nigéria	36,3	14,4	13,9	26,0	12,2	9,9	12,3	8,6	12,8
Angola	64,6	21,5	5,3	37,1	4,9	14,1	16,5	11,5	16,9
Cameroun	10,5	6,9	11,3	10,6	1,4	10,8	10,5	8,6	7,7
Congo, Rép. du	28,7	5,0	38,9	34,5	21,1	0,7	13,1	1,4	4,8
Gabon	14,2	2,2	19,2	26,5	15,7	6,1	1,6	-5,2	5,3
Guinée équatoriale	30,7	29,9	33,5	7,7	57,8	7,3	-14,1	-15,2	-1,5
Nigéria	37,2	17,1	6,9	4,0	29,1	1,0	20,4	9,6	12,7
Soudan du Sud	33,9	-1,6	21,2	67,9	37,5
Tchad	23,6	-4,6	25,3	14,2	13,4	8,6	26,5	3,5	14,0
Pays à revenu intermédiaire¹	19,1	5,8	11,9	11,8	8,8	9,3	11,4	9,3	9,6
Hors Afrique du Sud	19,7	13,8	21,6	18,2	15,2	15,1	18,4	14,3	13,3
Afrique du Sud	18,9	1,8	6,9	8,3	5,2	5,9	7,3	6,3	7,2
Botswana	17,4	-1,3	12,4	4,3	13,9	8,3	12,5	7,7	9,0
Cabo Verde	12,5	3,5	5,4	4,6	6,3	11,4	7,4	4,7	10,7
Ghana	31,3	26,0	34,4	32,2	24,3	19,1	36,8	22,5	16,7
Kenya	14,9	16,0	21,6	19,1	14,1	15,6	16,7	15,6	15,7
Lesotho	16,8	17,7	14,5	1,6	7,0	21,2	4,0	3,1	8,7
Maurice	13,0	2,4	6,9	6,4	8,2	5,8	8,7	5,2	2,2
Namibie	30,4	7,0	7,5	13,8	5,3	8,6	7,7	9,8	9,7
Sénégal	9,5	10,9	14,1	6,7	6,8	8,0	11,4	7,7	7,7
Seychelles	7,9	7,0	13,5	4,5	-0,6	23,7	17,5	5,7	6,6
Swaziland	15,7	26,8	7,9	5,5	10,0	15,9	3,9	7,4	6,9
Zambie	25,6	7,7	29,9	21,7	17,9	20,8	12,6	13,4	15,2
Pays à faible revenu et États fragiles	18,5	26,1	25,8	20,8	15,6	14,1	17,2	15,0	14,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	17,9	18,5	24,6	20,9	20,1	15,0	19,2	17,2	16,5
Bénin	15,6	6,2	11,6	9,1	9,0	17,3	16,7	17,1	17,6
Burkina Faso	6,9	18,2	19,1	13,8	15,9	10,6	12,4	14,5	15,1
Éthiopie ²	18,0	19,9	24,4	36,5	32,9	24,2	26,9	24,2	22,0
Mali	5,6	16,0	9,0	15,3	15,2	7,4	7,1	13,2	11,6
Mozambique	22,2	34,6	17,6	23,9	25,6	21,2	27,4	17,1	15,4
Niger	15,7	18,3	22,0	6,2	31,2	10,1	25,7	0,3	5,6
Ouganda	19,1	16,6	41,5	10,5	14,9	9,5	15,2	13,3	15,4
Rwanda	23,6	13,0	16,9	26,7	14,0	15,5	19,0	15,8	13,2
Sierra Leone	24,5	31,3	28,5	22,6	22,5	16,7	16,6	10,5	12,2
Tanzanie	22,4	17,7	25,4	18,2	12,5	10,0	15,6	16,2	14,7
États fragiles	19,7	40,1	27,9	20,5	7,8	12,7	13,5	10,9	12,0
Burundi	21,1	19,8	19,4	6,1	10,9	11,9	8,7	0,0	11,5
Comores	8,1	13,3	19,4	9,6	16,0	2,8	8,1	2,9	5,9
Congo, Rép. dém. du	52,5	50,4	30,8	23,2	21,1	18,1	14,2	6,7	8,5
Côte d'Ivoire	12,0	24,4	19,3	17,2	-7,6	9,7	13,8	17,4	13,9
Érythrée	11,2	15,7	15,6	14,6	17,9	17,5	14,8	12,9	12,2
Gambie	16,5	19,4	13,7	11,0	7,8	15,1	11,2	11,0	15,0
Guinée	35,5	25,9	74,4	9,4	1,0	14,1	12,2	15,7	13,3
Guinée Bissau	25,7	4,4	29,6	39,1	-6,0	14,8	31,0	11,3	10,1
Libéria	33,6	30,6	28,0	41,3	-2,1	7,6	2,1	0,4	4,7
Madagascar	17,2	10,2	9,6	16,4	6,9	5,3	11,1	1,7	14,2
Malawi	27,6	23,9	33,9	35,7	22,9	35,1	20,7	27,8	22,2
République centrafricaine	7,5	11,7	16,1	13,8	1,6	5,6	14,6	12,5	12,7
São Tomé-et-Príncipe	29,8	8,2	25,1	10,4	20,3	13,9	16,8	15,1	11,4
Togo	15,7	16,2	16,3	15,9	8,9	10,3	9,8	10,5	10,6
Zimbabwe ³	1,4	340,0	68,6	33,1	19,1	5,3	12,6	5,1	5,8
Afrique subsaharienne	25,5	14,3	13,4	12,6	16,7	7,8	15,6	10,6	12,2
<i>Médiane</i>	17,7	16,1	19,2	14,0	13,9	10,6	13,1	10,5	11,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,8	19,7	21,7	21,2	14,7	13,3	16,3	13,2	14,0
Pays importateurs de pétrole	18,9	12,9	16,9	15,1	11,4	11,2	13,7	11,6	11,8
Hors Afrique du Sud	18,9	21,4	24,2	19,8	15,5	14,5	17,7	14,7	14,3
Zone franc	14,4	12,8	19,2	14,8	11,1	8,8	10,7	7,2	9,7
UEMOA	10,8	17,2	16,4	13,1	6,1	10,1	13,6	13,0	12,2
CEMAC	18,4	8,3	22,3	16,5	16,7	7,5	7,5	0,9	6,7
CAE-5	18,7	16,7	26,7	16,9	13,6	12,2	15,9	15,0	15,1
CEDEAO	31,3	17,9	10,9	7,5	24,4	4,0	20,3	11,1	12,9
SADC	23,8	11,2	11,6	14,7	8,2	9,4	10,7	8,7	10,2
Union douanière d'Afrique australe	19,0	2,2	7,2	8,2	5,7	6,3	7,5	6,4	7,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	19,1	24,6	26,2	22,0	18,7	16,5	17,1	14,5	15,2
IADM	20,8	18,1	24,5	21,3	17,5	14,8	18,7	14,7	14,4
Pays à régime de parité fixe classique	15,0	12,9	18,0	14,2	10,8	9,3	10,3	7,4	9,6
Pays sans régime de parité fixe classique	27,9	13,3	12,3	12,2	17,5	7,6	16,4	10,9	12,5
Afrique subsaharienne⁴	25,5	14,3	13,4	12,6	16,6	7,8	15,6	10,3	12,1

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS15. Créances sur le secteur privé non financier
(Variation en pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	44,1	24,8	0,4	7,6	10,5	11,7	16,1
Hors Nigéria	37,8	32,7	19,4	21,6	21,8	18,2	11,1
Angola	71,9	60,5	19,2	28,8	24,2	15,0	1,1
Cameroun	8,2	9,1	8,2	28,3	2,6	14,9	14,4
Congo, Rép. du	26,6	30,4	49,3	42,3	44,3	17,0	25,6
Gabon	10,0	-7,9	1,9	42,0	24,1	23,6	-2,0
Guinée équatoriale	50,1	13,8	30,6	30,7	-13,6	34,3	18,4
Nigéria	47,0	22,0	-5,6	2,6	6,6	9,4	18,0
Soudan du Sud	-34,0	125,7	45,4	49,8
Tchad	17,3	21,0	30,2	24,4	32,1	6,1	37,8
Pays à revenu intermédiaire¹	20,5	5,1	8,1	12,5	13,3	11,1	12,9
Hors Afrique du Sud	26,3	9,2	17,4	25,5	20,6	19,0	22,8
Afrique du Sud	17,8	3,0	3,3	5,7	9,3	6,6	7,2
Botswana	21,2	10,3	11,1	21,8	21,9	13,4	14,0
Cabo Verde	20,4	11,8	9,0	13,3	-0,6	2,0	-0,9
Ghana	44,1	16,2	24,8	29,0	32,9	29,0	42,0
Kenya	19,9	13,9	20,3	30,9	10,4	20,1	22,2
Lesotho	29,2	20,7	26,9	25,1	42,2	10,3	6,0
Maurice	15,4	0,5	12,5	12,3	17,4	14,2	-2,2
Namibie	16,9	10,0	11,1	9,3	16,9	14,5	16,5
Sénégal	13,1	3,8	10,1	19,0	10,0	12,6	6,4
Seychelles	21,9	-9,2	23,6	5,2	8,5	4,5	25,2
Swaziland	21,4	13,1	-0,5	26,0	-1,7	20,2	9,8
Zambie	43,2	-5,7	15,4	28,2	37,0	12,6	26,4
Pays à faible revenu et États fragiles	24,6	22,2	25,0	23,3	19,3	14,3	17,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	26,2	15,2	23,5	24,7	21,3	12,3	17,3
Bénin	16,4	11,9	8,5	11,5	9,4	10,6	6,0
Burkina Faso	14,4	1,7	14,7	23,5	24,1	26,3	18,9
Éthiopie ²	24,9	14,5	28,1	25,0	37,7	10,8	19,9
Mali	7,2	11,0	13,5	24,1	4,8	11,7	18,7
Mozambique	27,5	58,6	18,3	19,4	16,0	17,5	18,2
Niger	26,1	18,4	11,7	16,0	24,2	4,0	10,4
Ouganda	27,5	17,3	41,8	28,3	11,8	6,2	14,1
Rwanda	30,2	5,7	9,9	27,6	35,0	11,1	19,6
Sierra Leone	35,5	45,4	31,5	21,8	-6,9	11,9	5,4
Tanzanie	36,6	9,6	20,0	27,2	18,2	15,3	19,4
États fragiles	22,7	35,4	27,6	20,9	15,7	18,1	18,0
Burundi	8,4	25,5	30,2	39,3	12,4	8,3	8,8
Comores	11,4	44,1	25,9	8,9	22,4	12,6	7,6
Congo, Rép. dém. du	91,1	41,1	19,0	16,7	25,6	26,5	22,8
Côte d'Ivoire	9,3	10,8	8,7	0,4	12,2	22,9	21,7
Érythrée	6,3	1,2	1,6	14,6	-1,5	2,7	4,0
Gambie	13,2	10,3	14,8	8,8	4,3	20,5	-7,6
Guinée	19,2	15,8	43,8	93,4	-3,2	35,0	44,0
Guinée Bissau	50,9	24,9	58,2	46,7	27,2	3,6	-8,2
Libéria	36,0	31,5	40,1	32,4	11,2	27,2	5,6
Madagascar	24,8	6,5	11,2	7,0	4,8	16,2	18,4
Malawi	41,2	39,5	52,4	20,5	25,4	14,4	20,0
République centrafricaine	8,7	8,7	30,2	19,2	31,0	-18,1	5,4
São Tomé-et-Príncipe	53,5	39,3	35,8	15,4	11,0	-3,3	-1,4
Togo	8,4	21,3	21,6	41,1	18,9	13,5	11,6
Zimbabwe ³	5,8	388,2	143,3	62,8	30,0	2,7	4,1
Afrique subsaharienne	29,9	16,6	8,2	12,6	13,4	12,1	15,3
<i>Médiane</i>	21,3	13,8	19,1	23,5	16,9	13,4	14,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28,1	20,9	21,5	23,5	20,3	16,6	17,4
Pays importateurs de pétrole	21,9	11,2	14,2	16,5	15,6	12,4	14,8
Hors Afrique du Sud	25,2	17,3	22,1	24,1	19,8	16,0	19,4
Zone franc	15,0	10,5	15,6	22,7	13,2	17,0	15,8
UEMOA	12,3	9,7	11,7	14,5	13,6	16,6	15,0
CEMAC	18,1	11,3	19,9	32,1	12,8	17,5	16,7
CAE-5	26,8	13,0	24,3	29,1	14,6	14,7	19,1
CEDEAO	39,0	19,6	-0,3	7,1	9,2	12,2	19,2
SADC	26,4	15,2	11,0	13,7	14,8	10,6	9,7
Union douanière d'Afrique australe	18,0	3,7	3,9	6,8	10,0	7,4	7,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	26,9	20,7	26,6	25,8	21,5	13,8	18,3
IADM	29,2	15,0	22,0	24,9	21,8	15,4	20,1
Pays à régime de parité fixe classique	15,2	10,6	14,8	21,8	13,0	16,5	15,2
Pays sans régime de parité fixe classique	33,5	16,3	6,4	11,7	12,8	11,3	15,2
Afrique subsaharienne⁴	29,9	16,6	8,2	13,4	13,0	11,9	15,1

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS16. Créances sur le secteur privé non financier							
<i>(Pourcentage du PIB)</i>							
	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	10,9	21,1	15,4	13,9	13,8	13,9	14,6
Hors Nigéria	7,3	14,7	14,0	13,1	15,0	16,4	16,6
Angola	8,5	21,5	20,2	20,2	22,3	23,5	22,4
Cameroun	9,5	10,8	11,0	13,1	12,5	13,3	14,2
Congo, Rép. du	2,6	4,8	5,5	6,8	9,6	11,7	14,6
Gabon	9,1	10,1	8,3	9,8	11,9	14,8	14,0
Guinée équatoriale	3,1	8,6	8,6	8,7	6,6	9,7	12,6
Nigéria	12,4	23,5	15,9	14,2	13,3	13,0	13,8
Soudan du Sud	0,2	0,6	0,7	1,0
Tchad	2,6	3,9	4,2	4,8	5,8	6,1	7,8
Pays à revenu intermédiaire¹	55,6	58,0	55,0	53,3	53,9	53,4	53,6
Hors Afrique du Sud	23,5	26,2	26,9	28,2	29,0	30,4	31,7
Afrique du Sud	71,4	74,6	70,4	67,6	68,4	67,4	67,2
Botswana	22,1	28,9	27,2	26,8	31,1	31,6	32,0
Cabo Verde	41,4	58,0	61,9	65,7	64,3	64,6	63,4
Ghana	11,7	15,5	15,4	15,3	16,1	16,8	19,7
Kenya	23,5	25,8	28,0	31,2	30,1	32,6	35,2
Lesotho	9,4	12,5	14,1	15,8	20,9	20,8	20,1
Maurice	75,1	82,7	87,9	91,4	100,8	108,1	100,3
Namibie	48,6	48,7	49,2	49,3	48,7	47,6	47,5
Sénégal	22,5	24,6	25,6	28,8	29,5	32,7	33,2
Seychelles	25,1	20,1	24,4	22,8	21,0	20,1	23,6
Swaziland	18,7	20,6	18,7	21,7	19,1	21,0	21,2
Zambie	8,8	10,0	9,2	9,9	12,2	12,2	13,6
Pays à faible revenu et États fragiles	10,6	12,5	13,5	14,4	14,5	14,8	15,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	11,4	13,2	14,0	14,6	14,6	14,9	15,7
Bénin	17,8	22,5	23,3	24,5	24,0	24,9	25,3
Burkina Faso	16,7	17,0	17,3	18,8	20,7	24,8	28,7
Éthiopie ²	11,5	9,3	10,4	9,8	9,3	8,9	8,8
Mali	17,9	17,6	18,1	20,8	20,6	22,4	24,4
Mozambique	12,6	24,2	24,5	26,2	27,6	29,2	30,9
Niger	8,4	12,2	12,3	13,3	14,0	14,0	14,5
Ouganda	8,2	10,6	12,9	13,7	13,2	13,0	13,7
Rwanda	10,0	11,9	11,9	13,1	15,3	15,6	16,8
Sierra Leone	4,0	7,2	7,7	7,5	5,4	4,7	4,7
Tanzanie	10,0	13,2	13,7	14,4	14,7	14,6	15,6
États fragiles	9,5	11,2	12,6	13,9	14,2	14,7	15,6
Burundi	14,1	13,7	15,5	18,1	16,8	15,6	15,0
Comores	8,9	14,8	17,5	17,8	20,6	21,7	22,5
Congo, Rép. dém. du	2,1	4,4	4,2	4,0	4,5	4,8	5,4
Côte d'Ivoire	14,3	16,4	16,6	17,1	16,6	18,4	20,6
Érythrée	24,5	16,6	14,8	13,7	11,4	10,5	9,8
Gambie	12,6	15,4	15,9	17,4	16,5	17,9	15,6
Guinée	5,8	5,2	6,0	9,4	7,8	9,6	12,5
Guinée Bissau	2,3	5,6	8,2	9,7	12,6	13,1	11,1
Libéria	6,9	12,0	14,8	16,4	16,1	18,3	18,8
Madagascar	10,1	11,3	11,5	11,2	10,8	11,7	12,6
Malawi	6,7	10,9	13,8	13,9	14,6	12,5	11,7
République centrafricaine	6,9	7,2	8,9	10,1	12,3	14,7	13,8
São Tomé-et-Príncipe	24,9	32,8	37,4	37,3	37,4	32,1	28,3
Togo	18,0	19,8	22,8	28,6	30,1	31,8	33,6
Zimbabwe ³	3,8	8,4	17,6	24,7	28,3	26,8	27,2
Afrique subsaharienne	28,5	32,8	29,3	28,0	28,1	27,9	28,1
<i>Médiane</i>	10,8	14,2	15,5	15,8	16,1	16,8	16,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	13,5	16,8	17,4	17,9	18,7	19,6	20,3
Pays importateurs de pétrole	39,6	41,0	39,4	38,5	38,7	38,3	38,3
Hors Afrique du Sud	15,4	17,5	18,4	19,5	19,9	20,6	21,5
Zone franc	11,5	13,5	13,8	15,3	15,6	17,6	19,2
UEMOA	16,3	18,3	18,9	20,7	20,9	23,0	24,7
CEMAC	6,3	8,4	8,3	9,6	10,0	11,7	13,0
CAE-5	15,0	17,2	18,8	20,5	20,1	21,0	22,4
CEDEAO	13,0	21,8	16,3	15,3	14,7	14,9	15,9
SADC	48,1	50,8	48,2	46,6	47,5	46,7	46,1
Union douanière d'Afrique australe	67,8	71,0	67,0	64,4	65,3	64,3	64,1
COMESA (pays membres d'AFSS)	15,5	16,6	18,1	19,2	19,5	19,9	20,3
IADM	10,6	12,7	13,2	14,0	14,4	14,8	15,9
Pays à régime de parité fixe classique	14,0	15,9	16,1	17,6	17,8	19,5	20,9
Pays sans régime de parité fixe classique	31,4	35,8	31,5	30,1	30,0	29,5	29,5
Afrique subsaharienne⁴	28,5	32,8	29,3	28,4	28,3	28,1	28,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS17. Exportations de biens et de services*(Pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	40,3	31,9	32,3	36,8	32,7	29,7	24,4	17,9	18,8
Hors Nigéria	64,5	51,9	57,9	62,6	58,2	53,5	47,9	38,7	40,0
Angola	77,3	54,9	62,4	65,4	62,3	56,0	46,8	37,6	40,1
Cameroun	27,8	22,4	24,4	28,3	27,9	26,6	25,3	23,4	22,8
Congo, Rép. du	79,1	67,4	76,7	81,4	78,5	75,8	73,3	66,1	74,5
Gabon	59,1	52,0	54,3	58,4	67,1	63,0	56,8	44,8	43,8
Guinée équatoriale	94,5	97,4	94,6	93,4	96,8	92,6	95,6	97,1	96,1
Nigéria	29,0	21,6	21,7	23,8	21,0	19,2	14,7	10,0	10,4
Soudan du Sud	72,4	9,3	27,3	36,7	18,3	16,5
Tchad	45,7	35,4	37,9	40,7	38,3	33,5	31,5	29,7	31,5
Pays à revenu intermédiaire¹	30,6	28,7	29,8	32,0	31,7	32,4	32,7	33,3	32,5
Hors Afrique du Sud	33,8	30,5	32,9	35,9	36,0	35,1	35,4	32,9	31,8
Afrique du Sud	29,6	27,9	28,6	30,4	29,7	31,0	31,3	33,6	33,0
Botswana	50,9	34,6	38,4	44,3	42,4	61,2	62,4	54,7	51,1
Cabo Verde	35,8	33,2	38,3	42,2	45,0	47,3	49,1	50,1	52,0
Ghana	23,8	29,3	29,3	36,9	40,1	33,9	39,5	34,3	34,1
Kenya	23,5	19,9	22,5	23,6	21,9	19,6	18,2	18,1	17,7
Lesotho	52,1	46,8	43,8	44,5	41,9	37,1	37,7	39,0	39,8
Maurice	55,6	47,0	50,9	51,8	52,9	47,3	50,0	54,2	54,5
Namibie	38,5	42,8	41,7	41,4	42,0	43,1	41,6	41,4	41,3
Sénégal	26,3	24,3	24,9	26,4	27,9	28,1	27,4	26,0	25,2
Seychelles	85,8	108,0	93,8	95,8	92,8	85,5	83,1	78,6	78,1
Swaziland	59,9	49,4	45,4	44,4	44,1	45,8	49,8	43,6	43,0
Zambie	35,1	32,0	39,7	39,7	42,1	43,2	41,6	40,5	37,6
Pays à faible revenu et États fragiles	24,3	22,4	26,5	28,5	26,2	25,2	24,2	23,6	24,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	17,7	16,6	19,4	21,6	20,9	20,3	18,4	18,0	18,4
Bénin	14,9	15,5	19,0	17,1	15,0	17,8	17,7	19,9	20,0
Burkina Faso	11,1	12,5	20,7	26,2	26,2	24,3	21,9	21,2	20,7
Éthiopie ²	14,6	10,6	15,5	18,2	13,9	12,5	11,7	9,6	9,9
Mali	27,2	23,7	25,8	26,2	32,1	29,7	25,8	25,5	24,2
Mozambique	29,3	25,0	28,5	29,2	33,3	30,3	27,7	31,0	32,7
Niger	17,6	20,3	22,2	20,9	21,7	23,2	20,0	19,3	19,5
Ouganda	14,6	18,1	17,2	20,4	20,0	20,8	17,1	20,3	19,9
Rwanda	11,4	11,2	10,9	14,2	14,1	15,6	16,5	16,1	16,2
Sierra Leone	15,0	15,0	16,2	18,4	35,4	43,9	39,8	21,1	32,1
Tanzanie	18,2	18,9	20,6	22,4	20,9	19,4	18,9	20,3	21,2
États fragiles	33,2	31,5	36,9	38,5	34,6	33,1	33,5	32,8	33,6
Burundi	7,8	6,7	8,9	9,5	8,7	8,2	9,4	9,2	8,9
Comores	14,8	14,5	15,7	16,6	14,9	15,6	17,0	16,3	15,6
Congo, Rép. dém. du	29,5	27,4	43,0	41,6	32,0	32,3	34,3	33,6	35,3
Côte d'Ivoire	48,5	50,7	50,5	53,8	48,4	41,8	42,3	42,5	42,0
Érythrée	5,8	4,5	4,8	14,4	19,1	17,3	18,9	14,8	13,4
Gambie	30,6	25,4	23,8	26,5	30,9	29,4	29,6	25,3	33,1
Guinée	33,4	28,5	29,7	32,2	30,6	25,6	23,1	23,2	23,7
Guinée Bissau	16,0	18,9	20,1	25,6	15,4	18,6	18,5	22,3	22,3
Libéria	57,3	40,2	42,1	46,3	50,0	47,0	38,1	32,6	32,4
Madagascar	26,9	22,4	24,1	26,8	29,2	30,3	32,8	34,9	37,9
Malawi	17,1	17,0	19,6	17,6	23,5	29,9	28,8	28,9	33,3
République centrafricaine	13,2	10,7	11,8	13,5	12,5	14,3	12,3	12,2	12,6
São Tomé-et-Principe	11,2	9,8	11,7	11,6	12,7	16,1	26,2	28,7	28,5
Togo	37,3	37,8	40,9	44,9	44,7	45,7	44,8	45,0	45,6
Zimbabwe ³	27,3	22,1	36,7	42,8	32,7	29,4	27,9	24,8	23,8
Afrique subsaharienne	33,0	28,7	30,3	33,5	31,1	29,8	27,1	24,3	24,7
<i>Médiane</i>	28,4	24,6	27,1	29,2	30,9	29,9	29,6	28,7	32,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	38,5	33,2	37,6	42,0	39,1	36,8	34,5	30,1	30,3
Pays importateurs de pétrole	28,8	26,6	28,8	31,0	29,9	29,9	29,5	29,5	29,2
Hors Afrique du Sud	28,1	25,5	29,1	31,5	30,1	29,1	28,4	27,0	27,0
Zone franc	42,9	39,1	42,7	46,2	46,4	42,9	40,6	36,6	36,4
UEMOA	31,2	31,3	33,2	34,6	33,9	31,9	30,9	31,0	30,5
CEMAC	54,0	47,2	51,8	56,4	57,9	53,8	50,4	43,1	43,4
CAE-5	19,1	18,5	19,8	21,7	20,5	19,3	18,0	18,9	18,9
CEDEAO	29,1	24,1	24,0	26,5	24,4	22,3	18,6	14,8	15,5
SADC	35,5	32,3	34,7	37,1	36,4	36,6	35,2	34,4	34,6
Union douanière d'Afrique australe	31,0	28,9	29,6	31,5	30,8	32,7	33,1	34,8	34,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	26,0	22,0	27,4	29,3	26,4	25,7	24,7	23,7	23,4
IADM	24,9	22,8	27,3	30,2	29,3	28,2	27,2	25,3	25,8
Pays à régime de parité fixe classique	42,6	39,0	42,0	45,3	45,4	42,4	40,4	36,6	36,4
Pays sans régime de parité fixe classique	31,3	26,9	28,4	31,0	29,2	27,9	24,9	22,6	22,9
Afrique subsaharienne⁴	33,0	28,7	30,3	33,0	31,3	29,8	27,0	24,4	24,7

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS18. Importations de biens et de services (Pourcentage du PIB)									
	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	25,5	29,2	25,7	27,3	24,1	22,3	22,3	20,2	20,4
Hors Nigéria	41,2	50,3	43,8	40,6	40,6	39,2	39,9	38,1	37,4
Angola	48,3	55,4	42,9	42,2	39,7	39,6	39,9	38,1	38,0
Cameroun	28,4	26,9	27,5	30,9	30,8	29,4	29,0	27,4	26,8
Congo, Rép. du	52,6	69,2	58,6	55,6	54,3	59,6	64,6	66,1	68,3
Gabon	27,5	34,6	31,9	31,1	33,0	34,2	32,4	35,2	34,0
Guinée équatoriale	44,3	69,6	74,8	48,6	55,7	50,0	54,6	55,9	49,7
Nigéria	18,1	18,3	18,1	20,6	16,6	14,8	15,0	13,4	13,7
Soudan du Sud	30,4	34,1	26,5	29,4	25,6	24,0
Tchad	44,4	47,9	49,1	48,0	49,0	43,2	44,1	44,1	43,2
Pays à revenu intermédiaire¹	33,7	31,9	31,8	34,6	36,4	37,8	37,8	38,0	37,5
Hors Afrique du Sud	42,0	42,2	43,1	46,9	48,2	46,5	46,2	44,4	42,9
Afrique du Sud	30,6	27,5	27,4	29,6	31,0	33,2	33,1	34,3	34,1
Botswana	40,3	51,6	49,7	51,1	58,0	61,1	55,4	55,5	52,4
Cabo Verde	64,5	63,4	66,8	73,8	68,1	63,2	67,2	69,0	66,9
Ghana	40,0	42,3	43,5	49,3	52,5	47,1	49,8	46,1	43,8
Kenya	31,9	30,5	33,8	39,0	35,5	33,6	33,7	33,0	32,2
Lesotho	117,6	123,3	110,5	104,7	107,3	97,7	95,4	91,8	89,6
Maurice	64,2	57,5	63,0	65,6	66,0	61,6	62,4	65,5	66,0
Namibie	41,2	56,0	52,1	50,6	55,8	58,5	62,4	62,6	62,8
Sénégal	45,1	41,2	40,3	44,7	48,9	48,8	46,3	43,0	41,5
Seychelles	95,4	117,1	108,0	111,4	109,4	92,9	98,2	88,7	87,4
Swaziland	69,2	62,9	57,8	56,7	54,4	52,4	55,2	50,8	49,0
Zambie	30,4	26,7	27,6	31,8	37,1	41,0	38,5	37,7	35,4
Pays à faible revenu et États fragiles	34,6	35,2	38,8	41,7	40,9	38,8	38,1	38,0	38,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	30,2	30,0	33,5	38,4	38,1	36,2	34,8	35,5	35,4
Bénin	27,2	29,1	31,0	27,9	27,8	33,3	30,4	33,7	34,1
Burkina Faso	25,9	23,1	28,0	33,0	34,7	34,2	30,9	32,4	31,3
Éthiopie ²	36,3	27,9	33,1	36,5	32,8	28,9	29,5	31,0	28,3
Mali	36,1	31,3	39,7	36,0	37,9	47,6	46,4	40,5	39,2
Mozambique	39,1	40,6	44,6	57,4	81,2	76,1	68,0	75,6	80,3
Niger	31,2	46,7	49,0	47,8	39,0	40,0	39,1	41,7	46,2
Ouganda	24,2	28,1	30,6	35,3	31,5	30,3	28,3	32,3	32,3
Rwanda	26,3	29,1	29,0	34,6	34,4	32,5	33,7	31,3	29,7
Sierra Leone	24,4	30,5	43,9	84,7	60,1	47,1	63,8	40,4	49,0
Tanzanie	26,8	28,4	29,5	34,2	33,0	30,2	28,4	28,0	27,7
États fragiles	40,4	43,2	46,5	46,6	45,4	43,1	43,5	42,0	42,6
Burundi	34,3	28,2	43,4	41,0	43,4	39,3	37,4	31,3	28,7
Comores	39,5	47,9	49,9	50,3	54,3	52,0	50,5	53,5	52,5
Congo, Rép. dém. du	34,9	36,9	51,9	48,0	38,6	38,0	41,8	38,2	37,8
Côte d'Ivoire	41,2	39,8	43,2	37,3	44,2	38,8	39,4	40,0	40,2
Érythrée	41,6	23,4	23,3	23,2	22,8	22,1	24,5	21,7	20,5
Gambie	45,5	41,9	42,7	41,1	44,3	41,1	49,1	47,5	48,3
Guinée	36,0	30,8	35,3	50,9	57,6	46,7	45,6	40,4	58,9
Guinée Bissau	27,8	35,3	35,3	30,7	25,5	26,3	28,2	32,6	33,3
Libéria	191,2	135,9	134,7	132,1	119,8	108,3	113,1	116,4	101,5
Madagascar	43,4	46,0	37,5	38,0	38,7	38,7	37,1	38,8	43,2
Malawi	35,0	31,7	34,9	28,0	37,9	42,6	39,3	39,5	44,8
République centrafricaine	22,1	23,2	26,5	24,4	23,9	24,7	37,1	33,5	33,7
São Tomé-et-Príncipe	55,2	51,4	57,8	58,0	52,5	63,4	71,4	67,9	71,7
Togo	54,7	53,4	57,6	66,4	58,6	65,8	64,1	63,9	63,8
Zimbabwe ³	36,5	76,1	61,5	78,4	62,9	59,3	53,9	52,4	48,6
Afrique subsaharienne	30,7	31,5	30,5	32,6	31,7	30,8	30,4	30,0	30,2
<i>Médiane</i>	37,8	40,2	43,1	42,2	43,4	41,1	41,8	40,4	43,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	38,6	41,5	41,5	42,8	42,8	41,0	40,7	39,7	39,2
Pays importateurs de pétrole	33,9	33,0	33,9	36,7	37,8	38,2	37,9	38,0	37,7
Hors Afrique du Sud	37,6	37,8	40,5	43,9	43,8	41,9	41,1	40,3	39,9
Zone franc	37,1	40,3	42,3	39,8	41,8	41,0	40,9	40,1	39,6
UEMOA	38,0	37,1	40,2	39,1	41,4	41,7	40,5	40,2	40,1
CEMAC	36,2	43,7	44,3	40,4	42,1	40,4	41,3	40,1	38,9
CAE-5	28,4	29,3	31,7	36,5	34,0	31,9	31,1	31,1	30,6
CEDEAO	24,3	24,3	23,9	26,5	23,6	21,7	21,3	20,0	20,9
SADC	34,5	35,8	33,7	35,9	37,1	38,4	38,2	38,5	38,5
Union douanière d'Afrique australe	32,1	30,0	29,6	31,6	33,4	35,7	35,6	36,6	36,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	36,3	35,7	38,8	42,1	39,0	37,5	37,1	36,6	35,4
IADM	34,7	34,6	37,5	40,9	40,9	39,7	39,1	38,2	37,8
Pays à régime de parité fixe classique	39,5	42,7	44,3	41,9	43,8	42,9	43,1	42,4	41,7
Pays sans régime de parité fixe classique	29,0	29,1	28,0	30,8	29,6	28,7	28,2	28,0	28,3
Afrique subsaharienne⁴	30,7	31,5	30,5	32,7	31,7	30,8	30,4	30,0	30,2

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS19. Balance commerciale, marchandises										
<i>(Pourcentage du PIB)</i>										
	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Pays exportateurs de pétrole	23,0	13,4	15,3	18,3	16,5	14,3	9,0	3,8	4,3	
Hors Nigéria	38,9	21,1	31,7	38,3	32,7	28,2	21,8	13,8	15,0	
Angola	50,4	24,1	41,1	45,2	41,1	33,7	23,6	15,7	17,5	
Cameroun	1,9	-1,4	-0,9	-2,2	-1,0	-0,6	-1,7	-2,2	-2,2	
Congo, Rép. du	49,1	25,7	42,3	47,9	43,5	34,7	27,1	19,7	27,2	
Gabon	41,7	29,8	33,1	37,9	45,4	39,7	34,7	21,3	20,5	
Guinée équatoriale	62,7	51,3	39,7	59,6	58,0	58,3	59,8	60,1	63,2	
Nigéria	15,6	9,4	8,4	8,3	9,1	8,1	3,7	0,0	0,0	
Soudan du Sud	49,1	-19,6	4,4	13,7	-2,9	-3,4	
Tchad	24,5	4,8	8,0	10,9	7,7	6,6	2,8	0,9	3,0	
Pays à revenu intermédiaire¹	-3,0	-2,6	-1,2	-1,9	-4,7	-5,2	-4,9	-5,0	-5,2	
Hors Afrique du Sud	-9,3	-11,4	-9,9	-10,7	-13,0	-11,3	-10,6	-12,1	-11,7	
Afrique du Sud	-0,6	1,1	2,2	1,7	-1,0	-1,9	-1,8	-0,8	-1,2	
Botswana	9,5	-12,8	-7,9	-4,6	-13,1	-2,3	3,3	-5,9	-6,5	
Cabo Verde	-39,0	-39,6	-40,9	-45,1	-36,6	-33,8	-32,9	-34,6	-32,5	
Ghana	-14,9	-8,5	-9,2	-7,7	-10,0	-8,0	-3,6	-8,0	-5,8	
Kenya	-12,1	-13,4	-15,6	-20,0	-18,5	-18,6	-18,8	-18,0	-17,5	
Lesotho	-43,1	-54,8	-48,4	-43,0	-49,3	-46,2	-44,1	-41,2	-39,1	
Maurice	-15,2	-17,5	-19,5	-20,9	-21,5	-19,0	-17,9	-16,7	-17,4	
Namibie	-3,3	-14,1	-9,9	-8,8	-16,5	-15,3	-20,1	-20,3	-20,6	
Sénégal	-18,4	-15,8	-14,9	-17,5	-20,2	-19,9	-18,3	-15,9	-15,5	
Seychelles	-29,8	-37,6	-39,3	-41,1	-41,4	-31,6	-38,1	-35,6	-34,0	
Swaziland	-3,6	-3,7	-3,3	-0,8	1,6	3,7	4,8	2,7	4,1	
Zambie	4,7	6,3	13,7	9,7	6,4	6,1	6,1	4,9	3,8	
Pays à faible revenu et États fragiles	-6,3	-8,8	-7,8	-8,4	-9,8	-9,3	-9,3	-10,1	-9,3	
Pays à faible revenu hors États fragiles	-10,5	-11,0	-11,4	-13,1	-13,2	-12,6	-12,9	-14,7	-14,0	
Bénin	-11,7	-10,7	-10,9	-10,6	-12,7	-13,3	-10,2	-11,3	-11,9	
Burkina Faso	-9,5	-5,7	-1,5	0,0	-1,4	-3,3	-1,9	-3,6	-4,0	
Éthiopie ²	-20,6	-15,8	-16,3	-16,6	-16,9	-17,6	-19,1	-21,4	-18,8	
Mali	-3,0	-2,3	-7,0	-3,1	1,1	-2,3	-4,8	-1,2	-1,7	
Mozambique	-5,6	-11,5	-11,3	-17,0	-27,2	-27,9	-24,2	-28,9	-31,3	
Niger	-6,9	-14,7	-14,2	-14,4	-6,6	-5,7	-9,7	-13,2	-13,3	
Ouganda	-8,0	-8,1	-10,9	-11,7	-10,0	-8,4	-8,5	-9,1	-9,5	
Rwanda	-10,3	-14,4	-13,8	-17,4	-19,1	-15,3	-16,1	-14,6	-13,5	
Sierra Leone	-7,5	-14,3	-20,2	-57,1	-16,3	7,4	0,1	-15,7	-11,6	
Tanzanie	-9,8	-10,0	-9,5	-12,2	-13,0	-12,2	-11,2	-10,0	-9,1	
États fragiles	-0,7	-5,3	-2,5	-1,6	-4,4	-4,1	-3,4	-2,6	-1,5	
Burundi	-16,4	-14,5	-30,2	-27,3	-29,9	-27,6	-25,6	-19,3	-17,8	
Comores	-22,9	-28,2	-28,8	-28,6	-33,4	-31,8	-28,7	-31,0	-31,8	
Congo, Rép. dém. du	0,2	-3,2	2,1	2,3	0,6	0,9	0,3	2,4	4,5	
Côte d'Ivoire	15,0	17,5	14,5	23,5	11,3	9,6	10,9	10,5	10,7	
Érythrée	-33,9	-19,9	-19,6	-10,3	-4,6	-5,5	-6,1	-7,3	-7,3	
Gambie	-21,3	-22,4	-22,8	-21,2	-22,0	-19,1	-25,7	-23,4	-22,1	
Guinée	3,9	3,2	1,1	-8,7	-10,6	-10,8	-14,0	-8,1	-11,8	
Guinée Bissau	-6,0	-9,8	-8,3	-0,2	-5,1	-2,9	-5,0	-4,9	-5,5	
Libéria	-33,1	-30,8	-30,1	-33,3	-26,9	-23,5	-29,5	-41,7	-33,0	
Madagascar	-13,4	-19,5	-12,3	-10,1	-11,1	-7,7	-5,1	-3,1	-4,0	
Malawi	-12,8	-10,3	-10,7	-7,9	-11,1	-8,7	-7,3	-7,3	-7,0	
République centrafricaine	-4,0	-7,8	-8,8	-5,7	-6,2	-7,3	-18,8	-15,8	-16,1	
São Tomé-et-Principe	-35,4	-37,3	-40,9	-41,3	-37,2	-38,3	-37,7	-31,4	-39,0	
Togo	-14,2	-13,0	-14,1	-22,4	-14,2	-20,5	-19,7	-19,3	-18,6	
Zimbabwe ³	-7,3	-47,1	-20,3	-28,7	-23,3	-23,1	-19,7	-21,1	-18,3	
Afrique subsaharienne	6,1	2,4	4,5	5,7	3,8	3,1	0,9	-2,1	-2,0	
<i>Médiane</i>	-7,7	-11,1	-10,8	-10,1	-11,1	-8,0	-8,5	-9,1	-9,5	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,7	-0,7	3,4	6,7	2,9	2,1	0,1	-4,2	-3,7	
Pays importateurs de pétrole	-4,0	-4,7	-3,2	-3,8	-6,4	-6,6	-6,6	-7,0	-6,8	
Hors Afrique du Sud	-7,5	-9,8	-8,6	-9,4	-11,1	-10,1	-9,8	-10,8	-10,2	
Zone franc	13,9	7,9	9,6	14,8	13,3	10,5	8,5	4,8	5,2	
UEMOA	-1,8	-0,7	-1,6	0,7	-2,3	-3,4	-2,7	-2,4	-2,4	
CEMAC	28,9	17,0	20,3	27,2	27,5	24,1	19,8	13,4	14,4	
CAE-5	-10,5	-11,4	-12,9	-15,8	-15,3	-14,6	-14,4	-13,7	-13,3	
CEDEAO	9,5	5,6	5,2	5,2	5,6	5,0	2,0	-1,3	-1,1	
SADC	3,8	1,2	5,2	5,8	3,4	2,4	1,0	-0,7	-0,7	
Union douanière d'Afrique australe	-0,6	-0,1	1,2	0,9	-2,1	-2,6	-2,4	-1,9	-2,3	
COMESA (pays membres d'AfSS)	-9,7	-12,5	-10,0	-11,5	-11,8	-11,3	-11,6	-11,9	-11,1	
IADM	-6,3	-7,6	-5,6	-6,1	-7,5	-7,3	-7,5	-9,1	-8,3	
Pays à régime de parité fixe classique	10,4	4,6	6,2	11,1	9,3	7,2	5,3	1,8	2,2	
Pays sans régime de parité fixe classique	5,5	2,5	4,5	4,6	3,4	2,7	0,3	-2,5	-2,4	
Afrique subsaharienne⁴	6,1	2,4	4,5	5,2	4,0	3,1	0,8	-2,1	-2,0	

Voir sources et notes page 80.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS20. Solde extérieur courant¹										
<i>(En pourcentage du PIB)</i>										
	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Pays exportateurs de pétrole	12,9	0,4	3,4	4,8	4,7	3,4	-0,5	-3,4	-2,5	
Hors Nigéria	9,6	-8,8	2,4	8,5	5,4	2,9	-2,4	-7,6	-5,9	
Angola	14,7	-10,0	9,1	12,6	12,0	6,7	-1,5	-7,6	-5,6	
Cameroun	-1,0	-3,1	-2,8	-2,7	-3,6	-3,8	-4,6	-5,0	-5,2	
Congo, Rép. du	-2,9	-14,1	7,5	4,7	-2,4	-4,5	-9,4	-15,2	-14,6	
Gabon	17,4	4,7	8,7	12,8	15,9	12,3	8,3	-7,0	-4,2	
Guinée équatoriale	16,5	-23,1	-34,4	-0,1	-2,2	-4,0	-10,0	-8,7	-3,1	
Nigéria	14,4	5,1	3,9	3,0	4,4	3,6	0,2	-1,8	-1,2	
Soudan du Sud	18,4	-19,6	-1,2	2,7	-4,8	-3,6	
Tchad	0,5	-9,2	-9,0	-5,6	-8,7	-9,2	-8,9	-10,4	-9,3	
Pays à revenu intermédiaire²	-3,7	-3,3	-2,5	-3,4	-5,5	-6,0	-5,7	-5,2	-5,5	
Hors Afrique du Sud	-2,3	-4,5	-5,0	-6,3	-6,6	-6,4	-6,1	-6,8	-7,2	
Afrique du Sud	-4,3	-2,7	-1,5	-2,2	-5,0	-5,8	-5,4	-4,3	-4,5	
Botswana	10,7	-11,0	-6,4	-0,6	-3,4	8,8	16,1	2,8	0,1	
Cabo Verde	-9,5	-14,6	-12,4	-16,3	-12,6	-4,9	-7,6	-9,7	-6,6	
Ghana	-8,1	-5,4	-8,6	-9,0	-11,7	-11,9	-9,6	-8,3	-7,2	
Kenya	-2,5	-4,6	-5,9	-9,1	-8,4	-8,9	-10,4	-9,6	-9,2	
Lesotho	17,3	3,9	-10,0	-14,7	-9,8	-10,3	-7,9	-6,3	-13,9	
Maurice	-6,3	-7,4	-10,3	-13,8	-7,3	-6,3	-5,6	-4,8	-4,8	
Namibie	7,3	-1,5	-3,5	-3,0	-5,6	-3,9	-9,9	-12,1	-16,3	
Sénégal	-9,9	-6,8	-4,4	-8,2	-10,9	-10,4	-8,8	-6,1	-5,2	
Seychelles	-13,8	-14,8	-19,1	-21,6	-19,9	-11,5	-21,0	-15,2	-14,7	
Swaziland	-3,2	-11,6	-8,6	-6,8	3,1	5,2	2,9	1,1	-2,8	
Zambie	-1,1	6,0	7,5	4,6	5,5	-0,6	-1,4	-1,4	-2,6	
Pays à faible revenu et États fragiles	-5,7	-8,2	-7,3	-8,4	-10,5	-10,4	-10,1	-11,1	-11,3	
Pays à faible revenu hors États fragiles	-7,3	-8,2	-7,5	-10,4	-11,8	-10,7	-11,1	-12,9	-12,5	
Bénin	-7,3	-8,9	-8,7	-7,8	-8,4	-10,4	-8,0	-9,3	-9,1	
Burkina Faso	-10,3	-4,5	-2,0	-1,5	-4,5	-6,6	-6,1	-7,9	-7,8	
Éthiopie ³	-8,4	-6,7	-1,4	-2,5	-6,9	-5,9	-8,0	-12,5	-9,3	
Mali	-8,0	-7,3	-12,6	-6,1	-2,6	-3,4	-7,3	-3,3	-4,2	
Mozambique	-10,7	-11,0	-10,6	-23,1	-42,3	-40,0	-34,7	-41,0	-45,3	
Niger	-9,2	-24,4	-19,8	-22,3	-14,6	-15,3	-15,2	-19,1	-23,4	
Ouganda	-4,2	-6,4	-9,1	-10,8	-8,0	-7,2	-9,7	-10,5	-11,3	
Rwanda	-3,3	-7,1	-7,3	-7,5	-11,4	-7,4	-11,9	-10,6	-9,6	
Sierra Leone	-6,9	-13,3	-22,7	-65,3	-22,0	-10,4	-9,7	-11,4	-14,5	
Tanzanie	-6,5	-7,6	-7,7	-10,8	-11,7	-10,3	-9,3	-8,2	-7,1	
États fragiles	-3,6	-8,2	-6,9	-5,5	-8,5	-9,8	-8,4	-8,1	-9,3	
Burundi	-7,8	1,7	-12,2	-13,6	-17,3	-18,4	-17,6	-11,3	-9,7	
Comores	-12,0	-15,4	-5,8	-14,0	-17,6	-16,2	-11,5	-15,7	-17,0	
Congo, Rép. dém. du	-0,2	-6,1	-10,5	-5,2	-6,2	-10,6	-9,2	-7,6	-8,0	
Côte d'Ivoire	1,1	6,6	1,9	10,5	-1,2	-1,4	-0,7	-1,0	-1,9	
Érythrée	-3,1	-7,6	-5,6	0,6	2,3	0,3	-0,9	-2,2	-3,0	
Gambie	-8,5	-12,5	-16,3	-12,3	-7,9	-10,2	-13,1	-13,5	-10,2	
Guinée	-5,4	-7,9	-9,7	-18,8	-28,7	-24,0	-24,2	-16,7	-36,8	
Guinée Bissau	-1,2	-5,4	-8,7	-1,5	-8,8	-4,4	-1,2	-3,5	-4,6	
Libéria	-14,0	-23,2	-32,0	-27,5	-21,4	-28,2	-28,7	-41,6	-37,1	
Madagascar	-12,0	-21,1	-9,7	-6,9	-6,7	-5,6	-0,2	-1,3	-2,2	
Malawi	-6,3	-3,9	-1,0	-4,1	-2,4	-1,2	-3,6	-2,6	-2,5	
République centrafricaine	-5,5	-9,1	-10,2	-7,6	-4,6	-3,0	-6,1	-11,8	-11,2	
São Tomé-et-Príncipe	-27,1	-23,2	-21,7	-25,5	-21,3	-23,4	-27,7	-12,4	-15,2	
Togo	-8,8	-5,6	-6,3	-8,0	-7,5	-13,0	-12,9	-12,2	-11,5	
Zimbabwe ⁴	-8,5	-47,1	-16,0	-30,9	-24,6	-25,4	-22,0	-22,9	-21,8	
Afrique subsaharienne	2,1	-2,8	-0,9	-0,7	-1,9	-2,4	-4,1	-5,7	-5,5	
<i>Médiane</i>	-5,9	-7,5	-8,6	-7,5	-7,9	-6,6	-8,8	-8,7	-8,0	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-0,3	-7,4	-3,8	-2,1	-4,4	-5,1	-6,7	-9,0	-8,8	
Pays importateurs de pétrole	-4,3	-4,9	-3,9	-4,8	-7,1	-7,5	-7,3	-7,5	-7,8	
Hors Afrique du Sud	-4,3	-6,8	-6,3	-7,5	-9,0	-8,8	-8,6	-9,5	-9,8	
Zone franc	0,2	-5,3	-5,1	-0,2	-2,8	-4,0	-5,2	-6,8	-6,5	
UEMOA	-5,4	-3,4	-4,8	-2,1	-5,7	-6,4	-6,0	-5,8	-6,3	
CEMAC	5,4	-7,3	-5,4	1,5	-0,1	-1,6	-4,3	-8,1	-6,7	
CAE-5	-4,3	-5,9	-7,3	-10,0	-9,7	-9,2	-10,1	-9,4	-9,0	
CEDEAO	8,5	2,3	1,3	0,7	1,3	0,7	-1,5	-3,1	-3,0	
SADC	-1,8	-5,5	-1,3	-1,5	-3,3	-4,6	-5,6	-6,6	-6,8	
Union douanière d'Afrique australe	-3,3	-3,0	-1,8	-2,2	-4,9	-5,1	-4,7	-4,3	-4,8	
COMESA (pays membres d'AFSS)	-4,5	-7,7	-5,6	-7,2	-6,8	-7,7	-8,4	-9,2	-8,6	
IADM	-6,0	-6,9	-5,7	-7,0	-8,7	-9,2	-9,2	-10,0	-9,8	
Pays à régime de parité fixe classique	0,5	-5,3	-5,2	-0,9	-3,0	-3,9	-5,3	-7,0	-7,1	
Pays sans régime de parité fixe classique	2,5	-2,0	0,0	-0,6	-1,3	-2,0	-3,8	-5,3	-5,1	
Afrique subsaharienne⁵	2,1	-2,8	-0,9	-0,9	-1,7	-2,4	-4,1	-5,7	-5,5	

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS21. Investissement direct à l'étranger, net
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	2,5	2,8	0,6	1,1	-0,1	-0,7	-0,1	1,1	1,3
Hors Nigéria	3,4	3,2	-1,2	-0,6	-3,0	-4,3	-1,6	2,7	3,2
Angola	-0,6	2,9	-5,5	-4,9	-8,4	-10,6	-5,8	1,8	2,0
Cameroun	1,8	2,1	1,8	1,8	3,1	2,4	2,4	1,8	1,6
Congo, Rép. du	22,8	20,2	18,2	21,1	16,4	18,7	19,6	15,3	20,4
Gabon	4,2	5,2	3,5	4,0	5,1	5,8	5,6	7,6	7,6
Guinée équatoriale	8,9	-9,5	-5,4	-2,7	-5,5	-4,3	-2,1	-3,2	-3,1
Nigéria	2,2	2,6	1,4	1,9	1,2	0,8	0,5	0,4	0,6
Soudan du Sud	-0,4	-0,5	-3,7	-0,2	0,6	2,2
Tchad	3,5	2,7	2,0	1,5	3,4	2,8	-3,4	4,7	4,3
Pays à revenu intermédiaire¹	1,5	2,6	4,0	1,8	2,6	1,8	1,5	1,6	1,8
Hors Afrique du Sud	2,9	3,7	11,7	3,7	7,5	4,5	4,8	4,8	5,0
Afrique du Sud	1,1	2,1	1,0	1,1	0,4	0,5	-0,4	-0,3	-0,2
Botswana	4,2	1,2	1,1	7,0	0,9	5,3	4,6	4,3	3,9
Cabo Verde	9,4	7,0	6,7	5,6	3,8	3,5	4,0	4,4	4,7
Ghana	2,9	11,1	7,9	8,1	7,9	6,7	8,7	8,2	8,3
Kenya	0,5	0,2	0,4	0,8	0,5	0,9	1,7	2,6	3,1
Lesotho	-2,7	-4,6	-1,7	-2,4	-2,3	-2,2	-2,0	-2,6	-2,5
Maurice	1,6	2,5	127,6	-9,0	49,5	10,1	4,4	5,4	5,8
Namibie	6,3	5,7	7,0	7,0	8,8	6,3	4,4	6,0	8,4
Sénégal	1,6	2,0	2,0	2,0	1,5	1,9	2,0	2,1	2,1
Seychelles	11,8	19,7	16,4	13,2	38,3	10,0	14,1	10,8	9,6
Swaziland	1,9	1,6	2,9	2,1	2,0	0,5	-0,6	0,3	0,5
Zambie	5,9	2,8	3,1	4,7	9,8	6,3	9,3	6,8	5,8
Pays à faible revenu et États fragiles	2,9	3,0	4,3	5,2	6,0	5,4	4,4	5,0	5,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	2,7	3,8	3,9	5,7	6,2	6,6	5,4	5,9	6,2
Bénin	2,3	1,6	3,0	1,4	2,8	3,6	3,7	3,9	4,0
Burkina Faso	1,6	0,8	0,4	0,4	2,3	0,5	0,8	0,5	0,8
Éthiopie ²	1,4	0,7	1,0	2,0	0,6	2,6	2,7	3,5	4,1
Mali	2,0	8,3	4,2	5,2	3,7	2,7	1,6	2,5	2,5
Mozambique	3,4	8,0	12,8	19,6	35,1	38,0	25,4	28,2	25,7
Niger	2,3	13,4	17,5	16,5	12,0	8,3	9,7	8,1	13,9
Ouganda	4,2	4,4	2,5	4,3	4,7	4,5	4,2	4,6	5,5
Rwanda	1,2	2,2	0,7	1,7	2,2	3,4	3,4	3,3	3,2
Sierra Leone	3,9	4,5	9,2	32,4	6,0	7,3	8,1	7,3	6,5
Tanzanie	3,5	3,7	3,2	3,8	4,4	4,2	4,1	4,2	4,0
États fragiles	3,1	1,8	5,0	4,5	5,7	3,6	2,7	3,5	5,1
Burundi	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	2,5	2,3	2,5	2,4
Comores	0,6	2,6	1,5	3,8	1,7	1,4	1,3	1,3	1,3
Congo, Rép. dém. du	5,3	-1,5	13,3	6,5	10,5	5,2	4,8	4,8	4,8
Côte d'Ivoire	1,8	1,6	1,3	1,1	1,2	1,3	1,9	2,1	2,4
Érythrée	1,4	4,9	4,3	1,5	1,3	1,3	1,2	1,2	1,1
Gambie	9,6	8,1	9,0	6,7	11,2	9,5	9,3	5,7	11,5
Guinée	5,1	3,0	2,2	5,6	11,4	2,2	0,9	4,0	32,1
Guinée Bissau	1,9	2,1	3,3	2,2	0,7	1,9	1,9	3,0	3,4
Libéria	5,8	13,4	22,7	22,8	19,2	22,0	11,2	13,8	13,4
Madagascar	3,6	8,1	3,9	7,8	7,8	5,2	2,9	2,9	3,5
Malawi	1,8	0,9	2,3	0,8	1,4	1,7	1,4	1,5	1,6
République centrafricaine	3,3	2,1	3,1	1,7	3,2	0,1	0,1	0,3	1,5
São Tomé-et-Príncipe	16,6	7,6	24,2	12,4	8,3	3,4	6,5	5,1	6,5
Togo	3,1	0,4	1,5	14,3	7,6	4,7	-3,8	4,2	4,2
Zimbabwe ³	0,7	1,3	1,3	3,4	2,8	2,9	2,2	3,3	3,3
Afrique subsaharienne	2,1	2,8	2,7	2,1	2,0	1,3	1,3	2,1	2,5
<i>Médiane</i>	2,6	2,6	2,9	3,4	3,2	2,9	2,4	3,5	3,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,9	3,3	4,8	2,8	3,5	2,1	2,6	4,3	4,9
Pays importateurs de pétrole	1,9	2,8	4,1	2,8	3,7	3,1	2,6	2,9	3,4
Hors Afrique du Sud	2,9	3,3	7,3	4,6	6,6	5,0	4,5	4,9	5,5
Zone franc	4,3	3,4	3,4	4,0	3,5	3,3	3,1	3,4	4,0
UEMOA	1,9	3,3	3,1	3,6	3,1	2,4	2,3	2,7	3,4
CEMAC	6,5	3,6	3,6	4,4	3,8	4,2	3,9	4,3	4,8
CAE-5	2,3	2,2	1,7	2,5	2,6	2,9	3,0	3,5	3,8
CEDEAO	2,3	3,4	2,2	2,9	2,1	1,6	1,3	1,4	2,0
SADC	1,5	2,5	3,2	1,2	1,8	0,5	0,6	2,3	2,4
Union douanière d'Afrique australe	1,3	2,2	1,2	1,4	0,7	0,8	0,0	0,1	0,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	2,6	1,7	9,8	2,6	6,3	3,6	3,6	3,8	4,1
IADM	3,9	4,5	5,3	6,3	6,9	6,3	5,8	5,7	5,9
Pays à régime de parité fixe classique	4,3	3,5	3,6	4,1	3,7	3,3	3,0	3,4	4,1
Pays sans régime de parité fixe classique	1,7	2,7	2,5	1,8	1,8	1,0	1,0	1,9	2,3
Afrique subsaharienne⁴	2,1	2,8	2,7	2,1	2,0	1,4	1,3	2,1	2,5

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS22. Taux de change effectifs réels¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	129,1	140,7	147,5	148,4	162,1	172,2	182,6
Hors Nigéria	137,3	167,2	158,9	161,1	168,2	176,5	182,1
Angola	179,2	249,4	235,1	242,6	268,4	285,6	297,7
Cameroun	110,1	116,0	108,6	108,8	105,0	108,1	109,6
Congo, Rép. du	118,4	128,7	124,8	124,0	120,8	129,7	129,2
Gabon	106,1	111,5	107,3	105,8	103,5	105,4	110,3
Guinée équatoriale	153,6	176,0	177,7	187,9	185,5	199,2	208,4
Nigéria	126,2	131,9	143,1	143,6	159,4	170,0	182,0
Soudan du Sud
Tchad	118,6	133,6	123,6	116,2	125,7	125,8	127,5
Pays à revenu intermédiaire²	103,6	100,1	111,1	108,5	105,5	98,7	92,4
Hors Afrique du Sud	112,3	114,3	117,9	114,8	116,9	117,9	110,3
Afrique du Sud	100,0	94,1	108,6	106,4	100,6	90,0	84,3
Botswana	98,2	100,5	108,8	108,0	104,2	99,6	94,5
Cabo Verde	97,1	101,6	99,0	101,0	98,6	102,0	101,9
Ghana	108,9	99,6	106,2	101,0	94,5	95,2	73,8
Kenya	120,6	133,2	131,4	125,7	142,7	147,6	152,7
Lesotho	65,9	64,1	73,1	73,5	69,2	61,9	57,8
Maurice	89,1	91,7	94,6	100,5	102,0	101,9	105,0
Namibie	105,0	101,9	114,4	112,5	108,1	98,7	92,9
Sénégal	107,3	108,9	102,1	103,2	99,3	101,6	100,8
Seychelles	81,8	60,3	63,0	58,3	57,7	68,0	65,8
Swaziland	106,7	105,3	113,6	113,7	113,7	106,9	102,7
Zambie	149,5	155,6	164,7	160,4	165,6	171,7	164,8
Pays à faible revenu et États fragiles	92,0	99,7	92,5	92,7	99,8	102,6	105,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	88,8	95,4	87,1	87,0	97,3	100,1	102,7
Bénin	119,4	123,2	115,2	114,4	112,4	114,1	112,8
Burkina Faso	111,7	120,4	110,3	112,2	111,5	113,4	118,1
Éthiopie	100,1	115,1	98,4	103,4	122,7	124,2	130,0
Mali	109,6	117,5	111,4	111,7	112,4	113,0	115,1
Mozambique	84,4	84,7	71,9	86,3	92,4	91,3	90,0
Niger	111,3	118,1	110,1	110,0	104,2	108,1	107,6
Ouganda	89,6	93,0	86,6	83,0	94,4	96,0	99,0
Rwanda	76,9	87,4	85,3	82,2	84,0	83,5	81,1
Sierra Leone	72,3	78,8	76,1	76,5	89,2	96,6	99,6
Tanzanie	69,0	72,3	68,5	63,9	74,5	80,3	82,3
États fragiles	97,4	108,1	104,2	105,5	102,9	105,0	107,4
Burundi	71,3	80,4	82,5	82,0	84,3	84,4	87,9
Comores	119,3	121,4	115,6	115,8	110,4	114,4	113,3
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	117,2	122,1	115,2	117,5	112,7	117,8	118,9
Érythrée	107,2	164,9	182,4	190,4	211,2	230,1	251,1
Gambie	56,2	56,7	55,0	50,9	49,6	45,9	41,9
Guinée	72,9	81,9	75,9	73,3	81,6	91,6	100,2
Guinée-Bissau	112,5	119,3	115,7	118,1	115,3	117,6	116,1
Libéria	85,1	91,4	92,9	92,7	101,2	100,0	100,1
Madagascar	91,1	106,9	106,3	111,9	110,6	114,6	110,8
Malawi	71,6	78,4	73,7	71,3	58,2	49,2	53,6
République centrafricaine	112,4	124,3	118,5	117,3	117,5	121,2	151,2
São Tomé-et-Príncipe	94,2	117,4	114,2	127,6	134,0	146,6	156,9
Togo	112,2	118,8	111,5	112,2	107,8	110,2	111,5
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	109,5	113,6	118,7	118,1	123,2	124,2	125,1
<i>Médiane</i>	106,4	110,2	108,7	109,4	106,4	107,5	108,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	107,4	117,9	113,5	113,1	118,9	122,1	122,0
Pays importateurs de pétrole	99,7	100,1	104,3	102,8	103,7	100,4	97,3
Hors Afrique du Sud	99,7	105,5	102,0	101,1	106,4	108,5	107,3
Zone franc	115,1	122,7	116,2	116,7	114,5	118,1	120,0
UEMOA	113,4	118,8	111,4	112,6	109,4	112,4	113,5
CEMAC	117,1	127,2	121,7	121,5	120,2	124,6	127,6
CAE-5	91,2	98,1	94,3	89,6	101,9	106,2	109,1
CEDEAO	119,9	124,3	131,3	131,3	140,9	148,8	153,9
SADC	101,9	103,6	111,8	110,7	110,0	104,5	101,1
Union douanière d'Afrique australe	99,8	94,4	108,5	106,4	100,8	90,6	85,0
COMESA (pays membres d'AFSS)	104,0	114,6	109,9	109,4	119,9	121,7	124,4
IADM	97,5	102,9	97,8	97,1	101,7	104,1	102,3
Pays à régime de parité fixe classique	113,1	120,5	116,1	116,6	114,4	117,0	118,3
Pays sans régime de parité fixe classique	108,7	112,4	119,0	118,1	124,6	125,2	126,1
Afrique subsaharienne³	109,5	113,6	118,7	118,1	123,2	124,2	125,1

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS23. Taux de change effectifs nominaux¹*(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	61,1	55,3	53,1	50,5	51,1	51,6	52,2
Hors Nigéria	47,5	49,6	44,6	43,6	43,5	44,1	44,2
Angola	8,8	9,2	7,7	7,3	7,5	7,5	7,4
Cameroun	110,6	115,3	110,2	111,5	108,1	112,1	113,9
Congo, Rép. du	117,5	121,5	115,5	116,8	113,4	117,8	119,5
Gabon	109,1	111,2	107,4	107,7	105,0	108,2	109,6
Guinée équatoriale	122,9	130,1	124,3	126,7	120,4	123,6	123,4
Nigéria	67,4	57,9	56,9	53,5	54,5	55,0	55,7
Soudan du Sud
Tchad	114,3	119,6	116,1	117,5	114,7	117,0	118,6
Pays à revenu intermédiaire²	81,0	66,0	71,6	68,2	64,1	57,8	51,8
Hors Afrique du Sud	75,7	64,0	64,1	59,9	58,7	57,0	50,8
Afrique du Sud	84,0	67,1	76,1	73,3	67,2	58,0	52,1
Botswana	77,8	64,4	67,3	64,2	59,2	54,8	50,8
Cabo Verde	105,1	105,8	103,3	104,4	102,3	106,2	107,9
Ghana	45,2	29,4	29,1	26,4	23,4	21,6	14,9
Kenya	93,3	89,0	86,9	77,3	84,0	84,7	84,4
Lesotho	99,4	82,9	93,0	91,9	83,6	72,7	65,8
Maurice	74,2	68,5	70,7	73,0	73,5	72,7	74,1
Namibie	86,3	74,7	82,5	80,5	74,9	66,8	61,3
Sénégal	112,0	116,7	111,4	112,9	110,4	114,9	117,8
Seychelles	80,5	36,6	40,1	37,5	35,6	41,1	39,8
Swaziland	90,9	80,6	86,0	84,5	80,8	75,0	70,9
Zambie	65,7	54,8	55,0	52,2	52,1	52,0	47,7
Pays à faible revenu et États fragiles	76,4	69,8	63,1	58,0	57,1	57,3	57,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	77,1	68,6	61,1	55,0	55,7	55,8	56,3
Bénin	116,4	118,3	111,8	113,1	107,5	111,4	114,3
Burkina Faso	119,8	134,5	130,1	135,6	135,3	143,6	158,4
Éthiopie	78,7	58,7	48,0	39,3	39,1	37,6	37,6
Mali	112,9	117,9	113,5	114,9	112,7	116,8	120,2
Mozambique	53,6	48,0	37,3	41,9	45,1	44,3	44,5
Niger	115,4	121,4	115,7	116,8	113,5	118,2	121,5
Ouganda	82,3	72,6	67,0	57,2	59,4	59,2	60,3
Rwanda	61,1	60,5	59,4	57,7	58,3	56,9	54,6
Sierra Leone	55,6	47,5	39,8	35,0	36,8	37,2	36,1
Tanzanie	59,2	53,4	48,8	42,7	44,2	45,3	45,0
États fragiles	75,0	72,9	68,3	66,5	62,7	61,1	60,3
Burundi	57,0	52,1	52,6	50,5	46,2	44,4	45,8
Comores	115,2	120,8	115,6	119,0	115,7	121,6	123,4
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	114,8	118,8	113,0	113,7	110,6	115,3	118,3
Érythrée	48,9	49,5	50,4	49,8	51,8	52,5	53,2
Gambie	40,7	39,7	37,7	34,6	33,2	29,8	26,2
Guinée	39,6	28,7	23,7	19,5	19,4	19,9	20,2
Guinée Bissau	117,0	120,0	115,9	116,4	113,9	116,7	118,1
Libéria	56,4	47,5	45,9	43,6	45,8	42,9	39,6
Madagascar	58,9	56,0	52,1	51,9	49,9	49,9	46,3
Malawi	40,3	38,5	34,9	32,9	23,6	15,8	14,4
République centrafricaine	108,4	111,3	106,7	107,5	104,3	108,0	109,9
São Tomé-et-Príncipe	52,7	38,4	33,6	33,9	33,1	34,1	34,6
Togo	120,6	126,1	120,3	122,3	118,6	123,1	127,9
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	72,1	62,7	62,3	58,8	57,8	55,8	54,0
<i>Médiane</i>	83,2	70,5	73,4	73,2	70,3	63,0	60,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	68,7	63,5	59,1	55,4	54,9	54,5	52,7
Pays importateurs de pétrole	79,5	67,3	68,5	64,4	61,8	57,7	53,9
Hors Afrique du Sud	76,1	67,5	63,5	58,7	58,1	57,2	54,8
Zone franc	114,5	119,6	114,5	116,0	112,7	117,0	120,0
UEMOA	115,2	120,7	115,4	117,0	114,2	119,1	123,5
CEMAC	113,6	118,3	113,4	114,7	111,1	114,6	116,0
CAE-5	75,7	69,8	66,0	58,2	61,1	61,7	61,6
CEDEAO	72,0	62,6	61,0	57,8	57,9	58,3	57,5
SADC	65,7	55,9	58,1	55,6	52,7	48,0	44,6
Union douanière d'Afrique australe	83,9	67,4	76,1	73,3	67,3	58,4	52,6
COMESA (pays membres d'AFSS)	75,5	66,3	61,8	55,4	55,8	54,4	53,5
IADM	75,0	66,4	61,4	57,0	55,8	55,1	52,4
Pays à régime de parité fixe classique	109,7	112,6	109,2	110,2	106,9	109,5	111,2
Pays sans régime de parité fixe classique	66,3	56,0	55,8	52,2	51,3	49,2	47,1
Afrique subsaharienne³	72,1	62,7	62,3	58,8	57,8	55,8	54,0

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS24. Dette extérieure envers les créanciers officiels									
<i>(En pourcentage du PIB)</i>									
	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	15,4	7,4	5,9	5,9	5,9	7,1	7,7	10,2	10,4
Hors Nigéria	29,0	18,9	16,8	15,9	16,3	20,1	23,1	33,3	32,4
Angola	28,2	20,2	20,6	19,5	18,8	23,7	25,5	38,3	36,4
Cameroun	19,6	5,5	6,2	7,0	9,0	12,1	15,4	21,0	23,1
Congo, Rép. du	95,5	57,2	20,2	22,2	26,2	33,0	33,8	51,3	49,9
Gabon	30,2	10,3	9,8	8,8	6,9	8,6	21,2	34,2	37,1
Guinée équatoriale	2,2	6,6	10,2	6,9	9,3	8,2	6,6	9,9	9,6
Nigéria	9,1	1,5	1,4	1,4	1,4	1,7	1,7	2,0	2,3
Soudan du Sud
Tchad	23,5	27,5	24,6	20,7	20,5	21,9	28,5	26,1	23,7
Pays à revenu intermédiaire¹	11,5	10,5	11,8	11,7	13,6	15,9	19,1	22,6	23,5
Hors Afrique du Sud	22,0	18,1	17,4	17,4	18,4	23,4	29,9	35,7	36,6
Afrique du Sud	7,9	7,2	9,6	9,4	11,4	11,9	13,2	14,8	15,4
Botswana	3,7	13,5	15,3	11,7	12,3	11,7	8,2	7,5	6,9
Cabo Verde	46,0	45,5	51,2	53,2	70,0	79,3	80,3	95,9	93,7
Ghana	24,1	19,3	19,4	19,3	21,8	24,0	36,0	43,2	42,2
Kenya	25,2	20,9	21,5	22,2	18,0	32,4	41,2	48,2	49,0
Lesotho	44,6	39,4	32,8	30,2	33,6	36,9	41,4	47,1	46,7
Maurice	12,4	10,1	11,8	13,0	13,5	16,1	15,7	15,9	13,7
Namibie	4,7	4,9	4,3	6,4	7,8	6,9	7,2	8,9	10,8
Sénégal	28,7	28,1	27,2	27,8	31,2	33,4	41,8	44,3	44,0
Seychelles	62,0	87,6	49,3	46,0	45,1	36,9	35,5	38,6	36,5
Swaziland	12,7	9,9	7,9	7,1	6,9	7,5	7,3	7,7	8,4
Zambie	41,6	9,0	7,3	7,9	13,5	13,0	17,5	25,4	29,4
Pays à faible revenu et États fragiles	50,6	33,1	27,3	26,4	23,1	23,2	24,2	28,2	29,3
Pays à faible revenu hors États fragiles	31,6	19,0	21,2	21,5	21,2	22,1	24,0	28,3	29,8
Bénin	22,2	16,2	18,1	16,9	16,9	19,0	20,5	22,9	22,8
Burkina Faso	29,4	25,6	26,2	22,8	23,1	22,1	20,2	23,3	23,8
Éthiopie ²	35,4	16,6	23,3	23,9	21,9	19,1	22,8	24,5	25,4
Mali	30,9	22,6	24,3	24,4	25,9	25,6	27,2	34,0	34,2
Mozambique	46,9	37,3	38,2	33,3	33,7	43,5	45,8	50,4	49,8
Niger	31,2	19,6	16,9	15,5	16,9	18,6	21,1	30,3	31,7
Ouganda	23,4	11,1	11,7	12,4	12,6	14,1	14,0	20,8	24,4
Rwanda	36,8	13,9	13,6	15,7	14,2	19,9	22,6	25,9	27,0
Sierra Leone	71,4	28,2	30,4	32,6	25,9	25,7	25,5	33,2	33,6
Tanzanie	26,7	17,4	19,3	21,1	21,7	22,8	24,8	30,0	33,0
États fragiles	75,6	55,0	36,3	33,6	26,2	25,0	24,5	27,8	28,4
Burundi	120,2	21,2	22,4	20,5	20,2	19,8	16,4	15,9	13,4
Comores	73,0	51,9	48,9	44,9	40,7	18,5	22,0	22,0	22,5
Congo, Rép. dém. du	88,9	74,8	24,2	20,7	18,3	15,0	12,7	14,9	16,0
Côte d'Ivoire	67,1	53,6	46,5	49,5	28,6	27,2	25,9	31,3	30,5
Érythrée	58,9	49,1	45,8	35,8	29,1	25,6	23,2	23,6	21,3
Gambie	83,7	41,0	39,7	43,0	41,3	43,8	49,9	53,8	54,4
Guinée	91,4	69,6	64,0	62,7	23,2	24,4	24,4	30,1	35,6
Guinée Bissau	161,7	128,8	37,8	24,4	27,1	26,2	24,4	27,0	25,0
Libéria	511,9	148,0	10,7	10,7	10,3	11,7	18,1	27,1	33,3
Madagascar	46,2	25,7	23,7	21,8	23,4	22,6	23,5	30,6	34,5
Malawi	42,2	12,9	12,4	11,4	20,1	26,8	29,8	31,6	34,1
République centrafricaine	65,3	20,8	20,0	18,3	20,7	34,4	59,5	57,2	46,7
São Tomé-et-Príncipe	207,2	68,0	75,3	71,7	78,3	71,4	69,0	91,2	90,1
Togo	75,9	55,1	19,8	15,2	17,9	20,8	25,1	30,2	30,8
Zimbabwe ³	56,2	66,5	62,2	52,0	48,4	46,6	46,7	49,0	49,6
Afrique subsaharienne	19,6	13,8	12,1	11,8	11,9	13,2	14,7	18,3	19,2
<i>Médiane</i>	41,9	21,9	21,1	20,9	21,2	22,7	23,9	30,2	32,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	36,2	24,9	21,4	20,5	19,7	22,3	25,3	31,5	32,1
Pays importateurs de pétrole	22,5	18,0	16,4	16,0	16,6	18,4	21,0	24,8	25,8
Hors Afrique du Sud	39,0	27,4	23,3	22,7	21,2	23,3	26,3	30,9	32,0
Zone franc	38,2	27,3	21,9	20,8	19,0	20,5	23,7	29,6	29,9
UEMOA	45,9	36,5	31,5	31,0	25,4	25,6	27,0	31,8	31,6
CEMAC	30,8	17,5	12,7	11,9	13,2	15,5	20,4	27,1	27,8
CAE-5	27,8	17,4	18,4	19,5	17,9	24,8	29,3	35,8	37,9
CEDEAO	20,1	11,0	8,1	7,9	6,7	7,1	7,6	9,4	10,3
SADC	16,6	14,7	13,8	13,4	15,0	16,7	18,2	22,2	22,6
Union douanière d'Afrique australe	7,9	7,6	9,8	9,5	11,4	11,8	12,9	14,5	15,0
COMESA (pays membres d'AFSS)	39,5	25,6	20,7	20,0	19,4	22,0	25,0	29,3	30,6
IADM	41,7	24,6	19,1	18,9	20,2	21,3	24,3	29,1	30,4
Pays à régime de parité fixe classique	36,0	26,3	21,3	20,3	18,9	20,2	23,1	28,4	28,7
Pays sans régime de parité fixe classique	16,3	11,1	10,2	10,0	10,5	11,8	13,1	16,5	17,4
Afrique subsaharienne⁴	19,6	13,8	12,1	11,8	11,9	13,2	14,7	18,3	19,2

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS25. Termes de l'échange, marchandises									
<i>(Indice, 2000 = 100)</i>									
	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	133,3	126,0	143,3	165,3	166,7	166,0	158,4	114,5	114,7
Hors Nigéria	132,6	119,9	145,3	175,8	180,9	179,4	166,0	109,3	111,0
Angola	130,7	119,1	142,0	176,2	186,5	183,3	168,4	100,6	101,3
Cameroon	116,8	105,1	113,2	122,2	122,6	118,4	118,6	118,2	117,6
Congo, Rép. du	125,9	86,3	131,0	149,3	145,4	150,5	137,0	102,4	110,0
Gabon	131,5	122,6	145,8	183,1	173,4	168,5	154,4	85,7	83,3
Guinée équatoriale	139,6	124,4	159,1	190,9	196,4	195,6	168,7	139,7	138,8
Nigéria	133,5	129,1	142,5	160,5	160,5	160,5	155,5	116,3	116,1
Soudan du Sud
Tchad	177,0	189,2	241,5	287,7	281,4	305,0	291,7	170,4	179,1
Pays à revenu intermédiaire¹	117,5	134,9	148,4	155,3	148,4	141,6	134,6	135,9	134,4
Hors Afrique du Sud	115,4	127,4	148,8	161,5	154,0	149,6	136,0	133,3	134,1
Afrique du Sud	118,2	138,2	148,2	152,7	145,8	137,3	133,8	137,5	134,7
Botswana	90,5	83,6	86,0	87,7	107,3	113,3	116,3	122,5	124,0
Cabo Verde	141,9	124,8	143,1	151,7	152,4	134,6	126,8	85,2	84,7
Ghana	148,1	202,8	247,1	295,9	291,6	271,4	251,8	227,2	233,1
Kenya	82,7	95,7	94,9	76,7	74,7	75,2	73,3	83,2	86,8
Lesotho	63,8	49,6	49,6	48,7	48,6	47,2	46,6	49,0	51,4
Maurice	109,7	96,5	101,3	100,8	97,6	96,0	94,1	99,0	98,1
Namibie	104,1	100,0	117,5	125,2	114,4	109,7	111,1	110,5	103,1
Sénégal	97,2	109,8	107,7	102,5	100,5	94,1	97,0	102,4	101,1
Seychelles	82,5	81,0	75,7	70,8	70,8	70,7	72,1	82,9	77,9
Swaziland	102,8	116,3	102,8	119,6	110,1	125,8	125,7	134,3	136,0
Zambie	184,1	169,7	231,0	245,0	210,2	197,7	191,5	182,5	169,9
Pays à faible revenu et États fragiles	145,8	146,5	173,4	177,5	167,9	161,4	169,4	172,8	180,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	88,1	104,0	121,3	133,2	123,5	112,5	112,9	117,3	118,4
Bénin	156,2	293,1	374,8	400,1	276,0	233,2	222,2	216,6	211,6
Burkina Faso	63,4	56,0	39,9	35,5	42,1	39,7	35,9	40,3	40,1
Éthiopie ²	65,9	73,6	109,7	132,6	119,5	103,3	113,0	114,8	118,0
Mali	156,5	180,3	218,7	272,5	308,9	256,7	239,4	276,1	270,7
Mozambique	112,4	107,0	119,4	122,7	115,7	105,3	101,8	101,7	102,4
Niger	122,5	164,5	173,3	174,2	178,9	173,4	155,6	159,7	148,7
Ouganda	79,9	85,8	83,0	87,4	84,7	82,3	85,5	87,9	86,9
Rwanda	94,4	108,4	125,8	126,0	118,3	141,1	136,3	142,3	147,8
Sierra Leone	103,7	98,2	104,9	99,1	103,9	99,4	86,6	74,2	75,1
Tanzanie	59,7	83,8	89,6	91,9	92,6	90,0	92,3	99,9	102,4
États fragiles	223,1	212,4	250,3	242,0	239,3	239,0	260,2	279,0	280,9
Burundi	116,0	111,2	168,9	153,9	122,2	109,9	125,3	141,6	144,2
Comores	105,4	91,6	96,8	129,5	138,2	113,4	141,8	147,1	150,9
Congo, Rép. dém. du	664,6	609,9	729,0	650,1	613,4	574,7	622,4	624,6	616,6
Côte d'Ivoire	89,3	95,7	103,2	108,0	105,2	108,0	117,2	126,7	138,1
Érythrée	50,7	38,1	38,3	38,5	38,6	38,8	38,8	38,8	38,8
Gambie	102,8	76,2	65,0	60,9	76,8	89,1	78,0	82,7	93,9
Guinée	87,1	80,9	84,3	72,0	73,8	73,8	78,6	106,4	111,0
Guinée Bissau	82,3	57,4	71,7	102,5	74,1	55,0	76,3	101,1	103,5
Libéria	159,9	147,4	224,8	247,3	174,2	175,6	155,3	147,0	157,3
Madagascar	142,1	152,5	143,7	145,1	155,7	175,5	198,6	202,0	202,0
Malawi	79,3	92,7	98,9	100,1	85,3	83,1	84,0	85,3	80,1
République centrafricaine	66,7	73,5	74,7	74,4	77,2	92,5	106,6	118,1	109,8
São Tomé-et-Principe	121,2	84,1	92,0	78,4	120,4	89,5	101,3	141,7	132,3
Togo	72,3	74,0	72,8	86,9	105,7	82,2	83,1	87,8	86,1
Zimbabwe ³	79,5	96,4	101,3	100,4	103,9	103,1	101,6	106,6	104,1
Afrique subsaharienne	128,8	133,7	150,6	163,3	160,0	156,6	152,8	135,8	136,3
<i>Médiane</i>	104,7	99,1	108,7	122,4	117,0	109,8	116,7	112,6	110,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	133,4	133,6	158,1	172,5	168,1	163,6	159,6	148,9	150,6
Pays importateurs de pétrole	125,7	138,8	155,8	161,8	154,7	148,5	147,6	152,9	152,6
Hors Afrique du Sud	133,4	139,3	163,5	170,9	162,4	156,8	156,9	162,5	163,3
Zone franc	118,1	123,1	143,3	162,2	157,9	151,5	145,3	130,8	132,5
UEMOA	103,8	126,7	139,4	150,3	143,2	129,8	129,3	138,8	140,5
CEMAC	131,6	119,3	147,1	172,7	171,3	172,8	161,6	121,4	123,0
CAE-5	76,2	91,0	94,1	88,4	85,8	85,8	86,2	93,9	96,4
CEDEAO	128,5	132,8	148,2	167,6	166,0	162,8	155,8	125,6	127,1
SADC	136,0	145,5	161,5	168,5	165,8	162,2	162,3	157,8	157,2
Union douanière d'Afrique australe	116,4	134,6	144,3	148,8	142,6	134,9	131,7	135,4	132,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	167,3	156,2	187,6	186,6	172,3	169,7	177,7	184,2	183,1
IADM	152,2	154,2	187,6	199,1	188,7	180,5	180,6	184,8	184,7
Pays à régime de parité fixe classique	115,9	119,6	137,8	155,4	150,5	145,0	139,6	126,2	127,2
Pays sans régime de parité fixe classique	131,6	136,6	153,0	165,1	161,9	158,9	155,3	137,5	138,1
Afrique subsaharienne⁴	128,8	133,7	150,6	163,3	160,0	156,6	152,8	135,8	136,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS26. Réserves (Mois d'importations de biens et de services)									
	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pays exportateurs de pétrole	7,3	6,6	4,6	5,4	6,7	6,1	6,5	5,4	4,4
Hors Nigéria	3,6	4,8	4,7	6,2	6,5	6,2	7,1	5,4	4,5
Angola	3,1	4,4	5,0	7,1	7,7	7,4	8,4	6,7	5,6
Cameroun	3,6	6,9	5,3	4,7	4,6	4,5	4,9	4,1	3,7
Congo, Rép. du	3,7	6,3	6,7	9,8	8,1	7,0	11,2	6,5	4,8
Gabon	4,5	5,0	3,7	5,0	4,6	5,9	6,7	4,7	4,5
Guinée équatoriale	5,9	4,1	3,4	3,7	6,2	6,5	6,2	4,7	4,4
Nigéria	10,7	7,5	4,5	5,1	6,8	6,0	6,2	5,4	4,4
Soudan du Sud	3,9	2,8	1,5	1,0	0,6
Tchad	2,0	1,4	1,3	1,9	2,5	2,3	2,5	2,3	1,9
Pays à revenu intermédiaire¹	3,8	4,7	4,2	4,5	4,6	4,8	5,4	5,3	5,1
Hors Afrique du Sud	4,6	4,7	3,9	3,8	3,9	4,0	4,6	4,6	4,6
Afrique du Sud	3,5	4,6	4,3	4,8	5,0	5,3	5,8	5,7	5,5
Botswana	20,8	16,4	11,8	11,2	9,9	11,1	12,3	14,2	14,2
Cabo Verde	3,2	4,1	3,4	3,7	4,0	4,4	5,9	4,6	4,6
Ghana	2,7	2,7	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	3,6	4,1
Kenya	2,9	3,4	2,9	2,8	3,7	3,8	4,6	4,0	4,0
Lesotho	5,0	5,7	4,9	4,4	5,5	5,9	8,0	8,1	7,5
Maurice	3,8	4,5	4,3	4,5	5,0	5,3	6,1	6,0	6,0
Namibie	2,0	4,2	3,3	2,9	2,8	2,1	1,8	1,6	1,5
Sénégal	3,5	4,9	3,8	3,4	3,4	3,7	4,7	4,6	4,4
Seychelles	0,8	2,2	2,6	2,7	2,8	3,7	4,6	4,3	4,2
Swaziland	2,5	4,0	2,9	2,3	3,3	3,8	3,8	3,9	3,1
Zambie	1,7	3,8	3,0	2,8	2,7	2,6	3,3	3,5	3,1
Pays à faible revenu et États fragiles	3,2	3,6	3,2	3,1	2,9	2,8	2,9	2,6	2,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	4,3	4,3	3,6	3,5	3,2	3,2	3,2	3,1	2,8
Bénin	6,5	7,4	7,2	6,9	3,8	3,2	3,2	3,1	2,2
Burkina Faso	4,8	6,1	3,6	3,5	3,3	2,6	2,7	2,2	1,8
Éthiopie ²	2,3	1,9	2,0	2,6	2,0	1,8	1,5	2,0	1,6
Mali	4,6	5,1	4,2	4,2	3,0	2,8	2,6	2,7	2,6
Mozambique	4,2	5,2	3,3	2,4	2,8	3,4	2,8	2,6	2,6
Niger	3,2	2,8	3,0	2,3	3,1	3,4	4,6	3,5	3,0
Ouganda	5,6	4,9	3,9	3,7	4,5	4,8	4,8	3,9	3,7
Rwanda	3,5	6,5	5,2	6,5	5,6	5,1	4,6	3,9	4,4
Sierra Leone	3,8	3,4	1,6	2,0	2,2	1,8	4,0	3,2	3,1
Tanzanie	4,8	4,6	4,1	3,5	3,6	3,9	4,2	4,3	4,4
États fragiles	1,7	2,6	2,7	2,6	2,2	2,0	2,4	2,0	2,0
Burundi	3,6	4,4	4,1	3,3	3,5	3,3	4,1	2,7	3,2
Comores	6,3	6,4	5,7	6,3	6,7	5,7	7,3	5,7	5,5
Congo, Rép. dém. du	0,3	1,1	1,3	1,5	1,6	1,4	1,3	1,2	1,0
Côte d'Ivoire	2,6	3,6	4,6	3,5	2,5	2,4	3,0	2,6	2,8
Érythrée	1,0	2,2	2,4	2,8	4,2	3,9	4,0	3,1	1,9
Gambie	3,7	5,3	5,1	5,1	6,0	4,8	3,7	2,7	3,7
Guinée	0,5	2,4	1,2	3,2	2,7	2,8	3,3	1,9	1,6
Guinée Bissau	5,3	7,0	5,6	10,4	7,1	6,7	10,8	11,9	13,7
Libéria	0,4	2,2	2,3	2,3	2,2	2,1	2,1	2,5	2,8
Madagascar	2,5	3,6	2,6	3,6	3,1	2,3	2,5	2,5	2,6
Malawi	1,4	0,6	1,5	1,0	1,1	2,0	2,9	2,1	3,3
République centrafricaine	4,2	4,6	4,1	4,3	5,4	3,7	6,2	4,9	4,9
São Tomé-et-Príncipe	4,6	6,6	3,9	4,6	3,2	3,2	3,4	3,5	3,8
Togo	3,2	4,6	3,4	4,4	1,8	2,0	2,5	2,2	2,2
Zimbabwe ³	0,2	0,9	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6
Afrique subsaharienne	5,1	5,2	4,2	4,7	5,2	5,0	5,4	4,8	4,2
<i>Médiane</i>	3,5	4,4	3,6	3,6	3,5	3,7	4,0	3,5	3,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,8	4,2	3,9	4,3	4,3	4,2	4,6	3,9	3,6
Pays importateurs de pétrole	3,6	4,3	3,9	4,1	4,1	4,1	4,5	4,3	4,1
Hors Afrique du Sud	3,8	4,0	3,5	3,4	3,3	3,2	3,5	3,4	3,3
Zone franc	3,9	5,0	4,3	4,5	4,2	4,0	4,7	3,7	3,4
UEMOA	3,7	4,7	4,4	3,9	3,0	2,9	3,4	3,1	3,0
CEMAC	4,0	5,2	4,3	5,0	5,2	5,2	6,0	4,3	3,8
CAE-5	4,1	4,3	3,7	3,4	4,0	4,1	4,5	4,1	4,0
CEDEAO	7,7	6,5	4,3	4,7	6,0	5,3	5,6	4,9	4,2
SADC	3,7	4,6	4,2	4,8	5,0	5,1	5,7	5,2	4,9
Union douanière d'Afrique australe	4,0	5,0	4,5	4,9	5,1	5,4	5,9	5,8	5,6
COMESA (pays membres d'AFSS)	2,5	3,0	2,7	2,8	3,0	2,9	3,1	2,9	2,7
IADM	3,4	4,1	3,5	3,6	3,3	3,2	3,5	3,1	3,0
Pays à régime de parité fixe classique	3,7	4,9	4,2	4,3	4,1	3,9	4,5	3,6	3,3
Pays sans régime de parité fixe classique	5,4	5,3	4,2	4,7	5,5	5,3	5,6	5,0	4,5
Afrique subsaharienne⁴	5,1	5,2	4,2	4,6	5,3	5,0	5,5	4,8	4,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS27. Pénétration financière*(Total des actifs du secteur bancaire en pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	20,7	32,0	30,1	27,2	29,7	31,5	33,7
Hors Nigéria	21,4	31,9	32,1	28,6	31,2	32,8	35,1
Angola	27,6	58,4	57,4	57,2	56,4	58,1	59,3
Cameroun	22,7	26,1	28,7	29,7	28,3	29,9	30,4
Congo, Rép. du	11,5	16,5	18,8	23,7	28,0	30,8	35,5
Gabon	23,6	26,5	23,4	25,5	28,8	32,3	29,9
Guinée équatoriale	10,2	20,9	20,7	17,5	22,4	25,9	30,2
Nigéria	28,3	43,5	31,2	30,4	29,2	30,1	30,5
Soudan du Sud	6,7	14,7	13,0	20,4
Tchad	7,3	9,4	10,0	10,4	11,1	11,8	14,7
Pays à revenu intermédiaire¹	76,1	84,2	90,1	90,7	90,2	93,4	97,8
Hors Afrique du Sud	76,1	84,2	90,1	90,7	90,2	93,4	97,8
Afrique du Sud	116,4	120,9	116,3	115,3	114,8	111,6	113,3
Botswana	51,4	64,2	60,8	51,9	56,3	54,3	53,6
Cabo Verde	90,0	98,5	103,0	111,2	120,6	135,4	137,3
Ghana	29,7	40,1	39,5	38,1	37,3	39,6	...
Kenya	57,4	54,1	56,0	57,6	58,1	60,9	64,2
Lesotho	42,7	50,1	50,3	46,4	45,4	53,6	52,6
Maurice ²	284,6	316,8	369,9	378,2	377,6	365,3	352,9
Namibie	66,4	94,9	92,1	93,7	87,9	83,8	78,1
Sénégal	43,6	47,2	50,5	52,6	53,1	59,4	64,5
Seychelles	118,8	100,0	109,3	108,0	95,4	110,6	109,4
Swaziland	28,1	34,8	33,9	34,3	32,2	34,0	33,2
Zambie	24,9	25,9	25,5	25,5	28,2	30,5	32,5
Pays à faible revenu et États fragiles	27,4	38,7	41,3	41,9	42,9	45,0	44,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	24,0	33,1	35,8	36,7	38,2	41,0	45,4
Bénin	36,5	48,2	52,5	56,9	58,9	65,4	71,8
Burkina Faso	28,7	33,4	36,7	38,9	40,1	46,1	52,8
Éthiopie
Mali	34,7	38,1	40,0	41,2	40,9	45,9	54,8
Mozambique	33,7	47,3	52,7	53,2	62,2	65,3	72,5
Niger	16,2	20,9	23,3	23,6	24,7	26,9	29,9
Ouganda	21,4	23,1	26,6	26,1	26,9	28,2	29,5
Rwanda
Sierra Leone	16,2	25,9	24,9	24,6	23,0	21,2	22,9
Tanzanie	24,2	27,7	30,0	28,8	29,0	28,8	29,5
États fragiles	29,7	42,4	44,9	45,3	46,0	47,7	43,3
Burundi	28,8	31,5	33,6	31,5	29,0	28,7	29,4
Comores	25,1	34,4	37,6	41,5	44,5	42,5	43,1
Congo, Rép. dém. du	6,7	12,3	11,4	12,2	14,0	14,0	14,3
Côte d'Ivoire	25,9	28,7	31,5	37,2	35,8	36,8	41,3
Érythrée	143,7	126,0	124,7	113,2	104,5	112,2	...
Gambie	48,3	61,7	66,8	70,5	70,6	73,6	82,0
Guinée
Guinée Bissau	11,8	20,3	24,5	27,2	26,8	29,9	27,7
Libéria
Madagascar	23,8	25,6	25,5	26,2	26,3	24,8	25,0
Malawi	15,3	23,5	27,3	29,8	31,8	31,6	30,2
République centrafricaine	12,6	15,8	17,3	19,1	19,2	25,4	25,1
São Tomé-et-Príncipe	62,7	75,5	76,7	72,2	81,7	81,9	82,0
Togo	41,3	53,4	62,5	63,7	68,0	70,4	75,9
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	39,2	51,1	54,0	53,3	54,2	56,5	57,1
<i>Médiane</i>	28,3	34,8	36,7	37,6	36,5	38,2	38,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	40,2	52,2	55,6	54,9	55,7	58,1	58,6

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS28. Secteur bancaire : ratio prêts/dépôts*(En pourcentage des dépôts)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	55,0	59,7	61,2	55,0	55,5	60,7	60,7
Hors Nigéria	52,7	55,6	61,0	52,1	59,2	63,9	61,1
Angola	42,6	55,8	72,5	79,3	89,1	85,8	75,0
Cameroun	69,3	68,3	69,4	70,3	80,1	81,4	82,3
Congo, Rép. du	36,4	38,7	39,5	38,3	49,8	59,6	55,3
Gabon	62,5	59,6	62,7	62,9	65,1	77,7	81,4
Guinée équatoriale	43,0	56,6	59,0	68,1	38,0	48,1	54,1
Nigéria	76,3	79,1	64,0	56,2	54,8	57,4	65,3
Soudan du Sud	9,8	11,8	15,2	11,3
Tchad	82,7	85,5	73,4	73,5	77,5	80,2	80,9
Pays à revenu intermédiaire¹	65,5	63,6	62,6	66,5	68,5	67,8	69,6
Hors Afrique du Sud	65,5	63,6	62,6	66,5	68,5	67,8	69,6
Afrique du Sud	122,8	120,1	120,7	113,2	119,0	118,7	117,3
Botswana	55,8	55,4	55,4	67,5	74,0	79,1	82,5
Cabo Verde	54,8	72,5	74,2	80,2	73,9	64,7	59,2
Ghana	73,3	73,4	65,5	57,9	63,2	69,5	...
Kenya	76,6	72,5	72,6	77,8	76,9	80,5	83,7
Lesotho	26,4	34,9	36,6	37,2	50,9	45,3	47,9
Maurice	65,5	67,7	68,2	80,9	77,2	72,6	74,9
Namibie	112,3	74,0	75,9	75,5	77,5	82,8	88,8
Sénégal	77,3	78,3	76,7	78,4	80,0	79,5	75,1
Seychelles	30,9	30,7	35,9	33,9	34,7	28,9	31,8
Swaziland	96,7	79,6	74,4	85,8	79,8	81,7	86,2
Zambie	50,5	60,1	52,9	56,5	65,2	61,1	65,7
Pays à faible revenu et États fragiles	61,1	63,2	64,6	68,7	67,0	66,1	64,7
Pays à faible revenu hors États fragiles	63,6	67,6	66,6	70,1	68,1	66,9	63,3
Bénin	58,4	54,5	53,3	51,5	48,6	45,6	40,9
Burkina Faso	92,2	78,4	69,0	69,3	71,8	77,4	74,3
Éthiopie
Mali	82,0	74,3	71,5	82,0	78,9	72,8	64,6
Mozambique	53,3	67,7	74,4	74,4	71,1	74,4	73,5
Niger	73,1	83,0	78,0	84,3	84,2	76,6	68,9
Ouganda	58,8	71,4	77,2	85,5	79,5	80,0	74,6
Rwanda
Sierra Leone	38,7	47,2	47,5	46,5	40,5	37,0	34,0
Tanzanie	52,0	64,6	62,1	67,1	69,9	71,2	75,6
États fragiles	59,1	59,6	62,9	67,7	66,2	65,4	66,0
Burundi	67,7	59,3	63,5	80,1	81,1	73,8	73,5
Comores	49,5	54,2	57,6	55,1	56,5	64,7	67,9
Congo, Rép. dém. du	49,7	58,6	57,5	68,8	68,0	68,7	71,4
Côte d'Ivoire	78,8	80,0	73,3	63,9	63,0	66,6	65,1
Érythrée	24,6	25,3	23,8	24,0	24,7	23,3	...
Gambie	38,0	42,1	43,7	40,8	39,9	37,5	30,8
Guinée
Guinée Bissau	30,8	42,7	38,9	66,7	72,9	69,7	56,9
Libéria
Madagascar
Malawi
République centrafricaine	118,0	98,2	103,7	99,6	109,1	108,3	108,2
São Tomé-et-Príncipe	66,7	74,9	108,3	110,5	82,4	75,4	58,5
Togo	67,5	60,6	59,0	67,1	64,3	66,1	61,8
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	61,4	62,7	63,4	65,4	65,2	65,6	65,3
<i>Médiane</i>	58,8	64,6	64,0	67,8	70,5	70,4	68,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	61,5	62,4	63,5	65,6	66,3	66,3	65,7

Voir sources et notes page 80.

Bibliographie

- Acemoglu, Daron, and James A. Robinson. 2010. *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty*. Crown Business.
- Amin, Mohammad, Veselin Kuntchev, and Martin Schmidt. 2015. "Gender Inequality and Growth: The Case of Rich vs. Poor Countries." Policy Research Working Paper 7172. World Bank, Washington.
- Anderson Derek, Jorge Ivan Canales Kriljenko, Paulo Drummond, Pedro Espaillat, and Dirk Muir. Forthcoming. "Spillovers from China onto Sub-Saharan Africa: Insights from the Flexible System of Global Models (FSGM)." IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington.
- Arezki, Rabah, and Markus Brückner. 2012. "Commodity Windfalls, Democracy and External Debt." *Economic Journal, Royal Economic Society* 122 (561): 848–66.
- Arezki, Rabah, and K. Ismail. 2013. "Boom-Bust Cycle, Asymmetrical Fiscal Response and the Dutch Disease." *Journal of Development Economics* 101: 256–67.
- Arze del Granado, F. J., D. Coady, and R. Gillingham. 2012. "The Unequal Benefits of Fuel Subsidies: A Review of Evidence for Developing Countries." *World Development* 40(11): 2234–248.
- Baird, S., E. Chirwa, C. McIntosh, and B. Ozler. 2009. "The Short-Term Impacts of a Schooling Conditional Cash Transfer Program on the Sexual Behavior of Young Women." Policy Research Working Paper 5089, World Bank, Washington.
- Balakrishnan, R., C. Steinberg, and M. Syed. 2013. "The Elusive Quest for Inclusive Growth: Growth, Poverty and Inequality in Asia." IMF Working Paper 13/152, Washington, International Monetary Fund.
- Banque africaine de développement (BAfD). 2015. *Economic Empowerment of African Women through Equitable Participation in Agricultural Value Chains*. Abidjan: African Development Bank.
- Banque mondiale. 2012. *World Development Report: Gender Equality and Development*. Washington: World Bank.
- . 2013. "Women, Business and the Law 2013. Removing Restrictions to Enhance Gender Equality." World Bank/International Finance Corporation, Washington.
- . 2015a. "A Fiscal Incidence Analysis for Ethiopia." Chapter 5 in "Ethiopia Poverty Assessment 2014." World Bank, Washington.
- . 2015b. "Purchasing Power Parities and the Real Size of World Economies: A Comprehensive Report of the 2011 International Comparison Program." World Bank, Washington.
- Barro, R. 2000. "Inequality and Growth in a Panel of Countries." *Journal of Economic Growth* 5(1): 5–32.
- Bardhan, P. K. 2005. *Scarcity, Conflicts, and Cooperation: Essays in the Political and Institutional Economics of Development*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- Bayoumi, Tamim, Jaewoo Lee, and Sarma Jayanthi. 2005. "New Rates from New Weights." IMF Working Paper 99. International Monetary Fund, Washington.
- Beegle, Kathleen, Luc Christiaensen, Andrew Dabalen, and Isis Gaddis. Forthcoming. "Africa is Rising, but are People Better off?" World Bank, Washington.
- Beck, Thorsten, Asli Demirgüç-Kunt, and Ross Levin. 2005. "Bank Concentration and Fragility: Impact and Mechanics." NBER Working Paper 11500, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts. <http://www.nber.org/papers/w11500>.
- Belotti, F., S. Daidone, G. Ilardi, and V. Atella. 2012. "Stochastic Frontier Analysis Using Stata." Center for Economic and International Studies, CEIS Tor Vergata Research Paper 10 (12).
- Bems, Rudolf, and Robert C. Johnson. 2012. "Value Added Exchange Rates." Working Paper No. 18498, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts, October.
- Berg, Andrew, Jonathon D. Ostry, and Jeromin Zettelmayer. 2012. "What Makes Growth Sustained?" *Journal of Development Economics*, (98) 149–66.
- Benabou, Roland. 1996. "Inequality and Growth." In *National Bureau of Economic Research Macroeconomics Annual*, edited by Ben Bernanke and Julio Rotemberg. Cambridge: MIT Press.
- Berg, A., and J. Ostry. 2011. "Inequality and Unsustainable Growth: Two Sides of the Same Coin?" Staff Discussion Note 11/09, International Monetary Fund, Washington.
- Besley, Timothy, and Torsten Persson. 2011. "The Pillars of Prosperity: The Political Economics of Development Clusters." *The Yrjö Jahnsson Lectures*. Princeton: Princeton University Press.

- Bhorat, H., K. Naidoo, and K. Pillay. 2015. "Growth, Poverty and Inequality Interactions in Africa. An Overview of Key Issues." Unpublished.
- Brückner, Markus, and Antonio Ciccone. 2010. "International Commodity Prices, Growth and the Outbreak of Civil War in Sub-Saharan Africa." *Economic Journal* 120 (544): 519–34.
- Bucellato, T., and M. Alessandrini. 2009. "Natural Resources: A Blessing or a Curse? The Role of Inequality." Discussion Paper 98, Center for Financial Management Studies.
- Bulir, A. 2001. "Income Inequality: Does Inflation Matter?" *IMF Staff Papers* 48(1):139–59.
- Castello-Climent, A. 2010. "Inequality and Growth in Advanced Economies: An Empirical Investigation." *Journal of Economic Inequality* 8 (3): 293–321.
- Castelló-Climent, A., and R. Doménech. 2014. "Human Capital and Income Inequality: Some Facts and Some Puzzles." BBVA Working Paper 12/28, Madrid, March.
- Chevalier, A., K. Denny, and D. McMahon. 2003. "A Multi-Country Study of Inter-Generational Educational Mobility." ISSC Discussion Paper 2003/6.
- Christiansen, L., L. Demery, and J. Kuhl. 2007. "The Role of Agriculture in Poverty Reduction: An Empirical Perspective." Policy Research Working Paper 4013, World Bank, Washington, September.
- Corak, M. 2013. "Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility." *Journal of Economic Perspectives* 27(3): 79–102.
- Cox, D. R. 1972. "Regression Models and Life-Tables." *Journal of the Royal Statistical Society B34* (2): 187–220.
- Cuberes, David, and Marc Teignier. Forthcoming. "Aggregate Costs of Gender Gaps in the Labor Market: A Quantitative Estimate." *The Journal of Human Capital*.
- Dabla-Norris, E., K. Kochhar, N. Suphaphidat, F. Ricka, and E. Tsounta. 2015a. "Causes and Consequences of Inequality: A Global Perspective." IMF Staff Discussion Note 15/13, International Monetary Fund, Washington.
- Dabla-Norris, E., R. Townsend, and D.F. Unsal. 2015b. "Identifying Constraints to Financial Inclusion and their Impact on GDP and Inequality: A Structural Framework for Policy." IMF Working Paper 15/22, International Monetary Fund, Washington.
- Deaton, A., and R. Miller. 1995. "International Commodity Prices, Macroeconomic Performance, and Politics in Sub-Saharan Africa." Princeton Studies in International Finance 79, Princeton, New Jersey.
- De Gregorio, José D., and Holger C. Wolf. 1994. "Terms of Trade, Productivity and the Real Exchange Rate." NBER Working Paper 4807, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Dehn, Jan. 2000. "Commodity Price Uncertainty and Shocks: Implications for Economic Growth." Working Paper Series 2000-10, Centre for the Study of African Economies, University of Oxford, Cambridge, UK.
- Dell’Ariccia, Giovanni, Deniz Igan, Luc Laeven, and Hui Tong. 2012. "Policies for Macrofinancial Stability: How to Deal with Credit Booms." IMF Staff Discussion Note 12/06, International Monetary Fund, Washington.
- Demirgüç-Kunt, Asli, and Enrica Detragiache. 1998. "The Determinants of Banking Crises in Developing and Developed Countries." *IMF Staff Papers* 45 (1): 1–109.
- Demirgüç-Kunt, Asli, Leora F Klapper, and Dorothe Singer. 2013. "Financial Inclusion and Legal Discrimination Against Women: Evidence from Developing Countries." Policy Research Working Paper No. 6416, World Bank, Washington.
- Drehmann, Mathias, and Mikael Juselius. 2013. "Evaluating Early Warning Indicators of Banking Crises: Satisfying Policy Requirements." BIS Working Paper No. 421, Bank for International Settlements, Basel.
- Dufo, E. 2003. "Grandmothers and Granddaughters: Old-Age Pensions and Intrahousehold Allocation in South Africa." *The World Bank Economic Review* 17 (1): 1–25.
- Eichengreen, Barry. 2007. "The Real Exchange Rate and Economic Growth." Background Paper for the World Bank Growth Commission presented to the commission meeting in New York City, 9 April. http://eml.berkeley.edu/~eichengt/real_exchange_rate.pdf
- Elborgh-Woytek, K., M. Newiak, K. Kochhar, S. Fabrizio, K. Kpodar, P. Wingender, B. Clements, and G. Schwartz. 2013. "Women, Work, and the Economy: Macroeconomic Gains from Gender Equity." IMF Staff Discussion Note 13/10, International Monetary Fund, Washington.
- Esteve-Volart, Berta. 2004. "Gender Discrimination and Growth: Theory and Evidence from India." LSE STICERD Research Paper DEDPS 42, London.
- Fabrizio, Stefania, Rodrigo Garcia-Verdu, Catherine Pattilo, Adrian Peralta, Andrea Presbitero, Baoping Shang, Genevieve Verdier, Marie-Therese Camilleri, Patrizia Tumbarello, Monique Newiak, Martin Čihák, İnci Ötker, Felipe Zanna, and Carol Baker. 2015. "From Ambition to Execution: Policies in Support of Sustainable Development Goals." IMF Staff Discussion Note 15/18, International Monetary Fund, Washington.

- Feder, Gershon. 1983. "On Exports and Economic Growth." *Journal of Development Economics* 12 (1–2): 59–73.
- Fenochietto, Ricardo, and Carola Pessino. 2010. "Determining Countries' Tax Effort." *Hacienda Pública Española/Revista de Economía Pública* 195 (4): 65–87. Instituto de Estudios Fiscales.
- . 2013. "Understanding Countries' Tax Effort." IMF Working Paper No. 13/244, International Monetary Fund, Washington.
- Fonds monétaire international (FMI). 2011. «Mobilisation des recettes dans les pays en développement.» Document de politique générale, Fonds monétaire international, Washington, mars.
- . 2012. "Fiscal Regimes for Extractive Industries: Design and Implementation." IMF Policy Paper, International Monetary Fund, Washington, August.
- . 2014a. "South Africa Selected Issues Paper." IMF Country Report 14/339, International Monetary Fund, Washington.
- . 2014b. "Spillovers in International Corporate Taxation." IMF Policy Paper, International Monetary Fund, Washington, May.
- . 2015a. "Current Challenges in Revenue Mobilization—Improving Tax Compliance." IMF Policy Paper, International Monetary Fund, Washington, February.
- . 2015b. "Kenya—Request for Stand-By Arrangement and an Arrangement under the Standby Credit Facility." IMF Country Report No. 15/31, International Monetary Fund, Washington, February.
- . 2015c. "Financing for Development: Revisiting the Monterey Consensus." IMF Policy Paper, International Monetary Fund, Washington, July.
- . 2015d. "Fiscal Policy and Long-Term Growth." IMF Policy Paper, International Monetary Fund, Washington, April.
- . 2015e. "Making Public Investment More Efficient." IMF Policy Paper, International Monetary Fund, Washington.
- . 2015f. *Perspectives de l'économie mondiale. Études économiques et financières*, Fonds monétaire international, Washington, octobre.
- Galor, O., and J. Zeira. 1993. "Income Distribution and Macroeconomics." *The Review of Economic Studies* 60 (1): 35–52.
- Gelb, Alan, Christian Meyer, and Vijaya Ramachandran. 2013. "Does Poor Mean Cheap? A Comparative Look at Africa's Industrial Labor Costs." Working Paper 325, Center for Global Development, Washington.
- Gonzales, C., S. Jain-Chandra, K. Kochhar, and M. Newiak. 2015. "Fair Play: More Equal Laws Boost Female Labor Force Participation." IMF Staff Discussion Note 15/02, International Monetary Fund, Washington.
- Gonzales, C., S. Jain-Chandra, K. Kochhar, M. Newiak, and T. Zeinullayev. Forthcoming. "Catalyst for Change: Empowering Women and Tackling Income Inequality." IMF Staff Discussion Note, International Monetary Fund, Washington.
- Greenwood, J., and B. Jovanovic. 1990. "Financial Development, Growth, and the Income Distribution." *Journal of Political Economy* 98: 1076–1107.
- Grown, C., and I. Valodia, editors. 2010. "Taxation and Gender Equity: A Comparative Analysis of Direct and Indirect Taxes in Developing and Developed Countries." Routledge International Studies in Money and Banking (Book 58).
- Hallward-Driemeier, M., and T. Hasan. 2013. "Empowering Women. Legal Rights and Economic Opportunities in Africa." International Bank for Reconstruction and Development/World Bank, Washington.
- Hausmann, Ricardo, Lant Pritchett, and Dani Rodrik. 2005. "Growth Accelerations." *Journal of Economic Growth* 10 (4): 303–29.
- Hausmann, Ricardo, César A. Hidalgo, Sebastián Bustos, Michele Coscia, Sarah Chung, Juan Jimenez, Alexander Simoes, and Muhammed A. Yildirim. 2011. *The Atlas of Economic Complexity: Mapping Paths to Prosperity*. Cambridge, Massachusetts: Puritan Press.
- Heintz, J. 2006. *Globalization, Economic Policy and Employment: Poverty and Gender Implications*. Geneva: International Labour Organization.
- Johnson, Simon, Jonathon D. Ostry, and Arvind Subramanian. 2010. "Prospects for Sustained Growth in Africa: Benchmarking the Constraints." *IMF Staff Papers*, 57 (1): 119–71.
- Keen, Michael, and Mario Mansour. 2009. "Revenue Mobilization in Sub-Saharan Africa: Challenges from Globalization." IMF Working Paper No. 09/157, International Monetary Fund, Washington.
- Keen, M. 2013. "Targeting, Cascading, and Indirect Tax Design." IMF Working Paper No. 13/57, International Monetary Fund, Washington.
- Kinda, Tidiane, Montie Mlachila, and Rasmané Ouedraogo. Forthcoming. "Commodity Price Shocks and Financial Sector Fragility." IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington.

- Klasen, S. 1999. "Does Gender Inequality Reduce Growth and Development? Evidence from Cross-Country Regressions." Policy Research Report, Engendering Development Working Paper No. 7, World Bank, Washington.
- Kochhar, R. 2015. "A Global Middle Class Is More Promise than Reality, From 2001 to 2011, Nearly 700 Million Step Out of Poverty, but Most Only Barely." Pew Research Center, Washington, July.
- Kuznets, S. 1955. "Economic Growth and Income Inequality." *American Economic Review* 45:1–28.
- Laeven, Luc, and Fabián V. Valencia. 2013. "Systemic Banking Crisis Database: An Update." *IMF Economic Review* 61: 225–70.
- Lichbach, M. I. 1989. "An Evaluation of 'Does Economic Inequality Breed Political Conflict?' Studies." *World Politics* 41 (4): 431–70.
- Marchettini, Daniela, and Rodolfo Maino. 2015. "Systemic Risk Assessment in Low Income Countries: Balancing Financial Stability and Development." IMF Working Paper No 15/190. Washington.
- Mecagni, Mauro, Juan Sebastian Corrales, Jemma Dridi, Rodrigo Garcia-Verdu, Patrick Imam, Justin Matz, Carla Macario, Rodolfo Maino, Yibin Mu, Ashwin Moheput, Futoshi Narita, Marco Pani, Manuel Rosales, Sebastian Weber, and Etienne Yehoue. 2015. "Dollarization in Sub-Saharan Africa: Experience and Lessons." IMF African Department Paper No. 15/4, International Monetary Fund, Washington.
- Miller, G. 2008. "Women's Suffrage, Political Responsiveness, and Child Survival in American History." *The Quarterly Journal of Economics* (August): 1287–326.
- Mundlak, Yair. 1978. "On the Pooling of Time Series and Cross Section Data." *Econometrica* 46 (1): 69–85.
- Nauges, C., and J. Strand. 2013. "Water Hauling and Girls' School Attendance. Some New Evidence from Ghana." Policy Research Working Paper 6443, World Bank, Washington.
- Neves, P.C., and S. M. T. Silva. 2013. "Inequality and Growth: Uncovering the Main Conclusions from the Empirics." *The Journal of Development Studies* 50(1): 1–21.
- Ortiz Vidal-Abarca, Álvaro, and Alfonso Ugarte Ruiz. 2015. "Introducing a New Early Warning System Indicator (EWSI) of Banking Crises." BBVA Working Paper 15/02, BBVA Research, Madrid.
- Ostry, J., A. Berg, and C. Tsangarides. 2014. "Redistribution, Inequality, and Growth." IMF Staff Discussion Note 14/02, International Monetary Fund, Washington.
- Phillips, Steven, Luis Catão, Luca Antonio Ricci, Rudolfs Bems, Mitali Das, Julian di Giovanni, D. Filiz Unsal, Marola Castillo, Jungjin Lee, Jair Rodriguez, Mauricio Vargas. 2013. "The External Balance Assessment (EBA) Methodology." IMF Working Paper No. 133, International Monetary Fund, Washington.
- Ravallion, M. 2002. "Inequality Convergence." Policy Research Working Paper, World Bank, Washington. <http://dx.doi.org/10.1596/1813-9450-2645>.
- Rodrik, Dani. 2008. "The Real Exchange Rate and Economic Growth." Brookings Papers on Economic Activity, Fall.
- Rogoff, Kenneth D. 1996. "The Purchasing Power Parity Puzzle." *Journal of Economic Literature*, 34 (2): 647–68.
- Roine, J., J. Vlachos, and D. Waldenstrom. 2009. "The Long-run Determinants of Inequality: What Can We Learn from Top Income Data?" *Journal of Public Economics* 93(7/8): 974–88.
- Rosenzweig, M. 1990. "Population Growth and Human Capital Investments: Theory and Evidence." *Journal of Political Economy* 98(5): 38–70.
- Rubalcava, L., G. Teruel, and D. Thomas. 2004. "Spending, Saving and Public Transfers to Women." California Center of Population Research UCLA, On-Line Working Paper Series, CCPR-024-04.
- Sala-i-Martin, X. 2002. "The World Distribution of Income (Estimated from Individual Country Distributions)." NBER Working Paper 8933, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Sahay, Ratna, Martin Čihák, Papa N'Diaye, Adolfo Barajas, Ran Bi, Diana Ayala, Yuan Gao, Annette Kyobe, Lam Nguyen, Christian Saborowski, Katsiaryna Svirydenka, and Seyed Reza Yousefi. 2015. "Rethinking Financial Deepening: Stability and Growth in Emerging Markets." IMF Staff Discussion Note 15/08, International Monetary Fund, Washington.
- Soares, Rodrigo R. 2005. "Mortality Reductions, Educational Attainment, and Fertility Choice." *American Economic Review* 95 (3): 580–601.
- Soares, Rodrigo R., and Bruno L. S. Falcao. 2008. "The Demographic Transition and the Sexual Division of Labor." *Journal of Political Economy* 116 (6): 1058–104.
- Solt, Frederick. 2014. "The Standardized World Income Inequality Database." Working Paper, SWIID 5.0.
- Stotsky, J. G. 2006. "Gender and its Relevance to Macroeconomic Policy: A Survey." IMF Working Paper 06/233, International Monetary Fund, Washington.

- Thomas, D. 1990. "Intra-Household Resource Allocation. An Inferential Approach." *The Journal of Human Resources* 25 (4) 635–64.
- Thomas, Charles, Jaime Marquez, and Sean Fahle. 2008. "Measuring U.S. International Relative Prices." Federal Reserve Board International Finance Discussion Paper No. 917, Federal Reserve Board, Washington.
- Tsangarides, Charalambos. 2012. "Determinants of Growth Spells: Is Africa Different?" IMF Working Paper No. 227, International Monetary Fund, Washington.
- Tulin, Volodymyr, and Kornelia Krajnyák. 2010. "How Expensive is Norway? New International Relative Price Measures." IMF Working Paper No. 133, International Monetary Fund, Washington.
- Wanjala, B., and M. Wersig. 2011. "Gender and Taxation in Kenya." In *Challenging Gender Inequality in Tax Policy Making: Comparative Perspectives*, edited by Kim Brooks, Asa Gunnarson, Lisa Philipps, and Maria Wersig. United Kingdom: Hart Publishing Ltd.
- Wooldridge, Jeremy M. 2010. *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- Zanello, Alessandro, and Dominique Desruelle. 1997. "A Primer on the IMF Information Notice System." International Monetary Fund, Washington.

Publications du Département Afrique du FMI, 2009–15

LIVRES ET MONOGRAPHIES

2015

The East African Community: Quest for Regional Integration
Drummond, Paulo, S.K. Wajid et Oral Williams

2014

The Mystery of Missing Real Spillovers in Southern Africa: Some Facts and Possible Explanations
Basdevant, Olivier, Andrew W. Jonelis, Borislava Mircheva et Slavi T. Slavov

2013

Building a Common Future in Southern Africa
Mongardini, Joannes, Tamon Asonuma, Olivier Basdevant, Alfredo Cuevas, Xavier Debrun, Lars Holger Engstrom, Imelda M. Flores Vazquez, Vitaliy Kramarenko, Lamin Leigh, Paul R. Masson et Geneviève Verdier

2012

Oil Wealth in Central Africa: Policies for Inclusive Growth
Coorey, Sharmini et Bernardin Akitoby

2009

The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa
Département Afrique

2009

Tanzania: The Story of an African Transition
Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad et Stéphane Roudet

DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

15/6

Toward a Monetary Union in the East African Community: Asymmetric Shocks, Exchange Rates, and Risk-Sharing Mechanisms
Drummond, Paulo, Ari Aisen, C. Emre Alper, Ejona Fuli et Sebastien Walker

15/5

Building Resilience in Sub-Saharan Africa's Fragile States
Gelbard, Enrique, Corinne Délechat, Ejona Fuly, Mumtaz Hussain, Ulrich Jacoby, Dafina Mulaj, Marco Pani, Gustavo Ramirez et Rui Xu

15/2

Sustaining More Inclusive Growth in the Republic of Congo
Hakura, Dalia, Adrian Alter, Matteo Ghilardi, Rodolfo Maino, Cameron McLoughlin et Maximilien Queyranne

14/4

Mozambique Rising: Building a New Tomorrow
Ross, Doris, Victor Duarte Lledo, Alex Segura-Ubiergo, Yuan Xiao, Iyabo Masha, Alun H. Thomas et Keiichiro Inui

14/3

The Mystery of Missing Real Spillovers in Southern Africa: Some Facts and Possible Explanations
Basdevant, Olivier, Andrew W. Jonelis, Borislava Mircheva et Slavi T. Slavov

14/2

Issuing International Sovereign Bonds: Opportunities and Challenges for Sub-Saharan Africa
Mecagni, Mauro, Jorge Iván Canales Kriljenko, Cheikh A. Gueye, Yibin Mu, Masafumi Yabara et Sebastian Weber

14/1

Managing Volatile Capital Flows: Experiences and Lessons for Sub-Saharan African Frontier Markets
Gueye, Cheikh, Javier Arze del Granado, Rodrigo Garcia-Verdu, Mumtaz Hussain, B. Jang, Sebastian Weber et Juan S Corrales

13/8

Mali: Achieving Strong and Inclusive Growth with Macroeconomic Stability
Josz, Christian

13/7

Responding to Shocks and Maintaining Stability in the West African Economic and Monetary Union
Kolerus, Christina, Aleksandra Zdzienicka, Ermal Hitaj et Douglas J. Shapiro

13/6

West African Economic and Monetary Union: Financial Depth and Macrostability
Imam, Patrick A. et Christina Kolerus

13/5

Senegal: Financial Depth and Macrostability
Imam, Patrick A. et Christina Kolerus

13/4

Senegal: Achieving High and Inclusive Growth While Preserving Fiscal Sustainability

Kireyev, Alexei et Gaston K. Mpatswe

13/3

Banking in Sub-Saharan Africa: The Macroeconomic Context

Mlachila, Montfort, Seok Gil Park et Masafumi Yabara

13/2

Energy Subsidy Reform in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons

Alleyne, Trevor et Mumtaz Hussain

13/2

Boom, Bust, or Prosperity? Managing Sub-Saharan Africa's Natural Resource Wealth

Lundgren, Charlotte J., Alun H. Thomas et Robert C. York

13/1

Restoring Sustainability in a Changing Global Environment: Options for Swaziland

Basdevant, Olivier, Emily Forrest et Borislava Mircheva

11/07

Macroeconomic Vulnerabilities Stemming from the Global Economic Crisis: The Case of Swaziland

Basdevant, Olivier, Chikako Baba et Borislava Mircheva

11/06

What Do Fast Job Creators Look Like? Some Stylized Facts and Perspectives on South Africa

Zhan, Zaijin

11/04

South Africa: Macro Policy Mix and Its Effects on Growth and the Real Exchange Rate—Empirical Evidence and GIMF Simulations

Canales-Kriljenko, Jorge Iván

11/02

Measuring the Potential Output of South Africa

Klein, Nir

11/01

In the Wake of the Global Economic Crisis: Adjusting to Lower Revenue of the Southern African Customs Union in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland

Mongardini, Joannes, Dalmacio Benicio, Thomson Fontaine, Gonzalo C. Pastor et Geneviève Verdier

10/03

Zimbabwe: Challenges and Policy Options after Hyperinflation

Kramarenko, Vitaliy, Lars H. Engstrom, Geneviève Verdier, Gilda Fernandez, Stefan E. Oppers, Richard Hughes, James McHugh et Warren L. Coats

10/02

Expenditure Composition and Economic Developments in Benin

Pani, Marco et Mohamed El Harrak

10/01

Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin

Lundgren, Charlotte J.

09/04

The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya, Tanzania, and Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective

Masha, Iyabo

09/03

Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and Policies in Sub-Saharan Africa

Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera et Shiv Dixit

09/02

Spillover Effects and the East African Community: Explaining the Slowdown and the Recovery

Drummond, Paulo et Gustavo Ramirez

09/01

Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African Community Countries

Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet et Mika Saito

DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE

12/14

Pan-African Banks - Opportunities and Challenges for Cross-Border Oversight

Rédigé par une équipe dirigée par Charles Enoch, Paul Mathieu et Mauro Mecagni.

NOTES DE RÉFLEXION DES SERVICES DU FMI

12/13

Economic Diversification in LICs: Stylized Facts and Macroeconomic Implications

Papageorgiou, Chris et Nicola Spatafora

09/20

The International Financial Crisis and Global Recession: Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations

Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen Iossifov et Dimitre Milkov

09/16

The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options

Mueller, Johannes, Irene Yackovlev et Hans Weisfeld

09/14

The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance
Burgess, Robert

09/10

Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis
Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq et Irene Yackovlev

DOCUMENTS DE TRAVAIL**15/190**

Systemic Risk Assessment in Low Income Countries : Balancing Financial Stability and Development
Marchettini, Daniela et Rodolfo Maino

15/189

On the Drivers of Inflation in Sub-Saharan Africa
Nguyen, Anh D. M., Jemma Dridi, D. Filiz Unsal et Oral Williams

15/185

Sub-Saharan Employment Developments : The Important Role of Household Enterprises with an Application to Rwanda
Alun H. Thomas

15/169

Household Financial Access and Risk Sharing in Nigeria
Carlson, Stacey, Era Dabla-Norris, Mika Saito et Yu Shi

15/149

Network Effects of International Shocks and Spillovers
Kireyev, Alexei et Andrei Leonidov

15/126

Pension Reforms in Mauritius: Fair and Fast—Balancing Social Protection and Fiscal Sustainability
Soto, Mauricio, Vimal Thakoor et Martin Petri

15/99

How to Improve the Effectiveness of Monetary Policy in the West African Economic and Monetary Union
Kireyev, Alexei

15/83

Do Resource Windfalls Improve the Standard of Living in Sub-Saharan African Countries?: Evidence from a Panel of Countries
Munseob Lee et Cheikh A. Gueye

15/49

Remittances and Macroeconomic Volatility in African Countries
Jidoud, Ahmat

15/25

Harnessing Resource Wealth for Inclusive Growth in Fragile States
Delechat, Corinne, Will Clark, Pranav Gupta, Malangu Kabedi-Mbuyi, Mesmin Koulet-Vickot, Carla Macario, Toomas Orav, Manuel Rosales, Renee Tapsoba, Dmitry Zhdankin et Susan Yang

15/17

Fiscal Policy Implications for Labor Market Outcomes in Middle-Income Countries
Stepanyan, Ara, et Lamin Leigh

15/12

Revisiting the Concept of Dollarization: The Global Financial Crisis and Dollarization in Low-Income Countries
Mwase, Nkunde, et Francis Y. Kumah

14/241

Global Financial Transmission into Sub-Saharan Africa – A Global Vector Autoregression Analysis
Canales Kriljenko, Jorge Iván, Mehdi Hosseinkouchack et Alexis Meyer-Cirkel

14/231

Safe Debt and Uncertainty in Emerging Markets: An Application to South Africa
Saxegaard, Magnus

14/172

A Quality of Growth Index for Developing Countries: A Proposal
Mlachila, Montfort, Rene Tapsoba et Sampawende J.-A. Tapsoba

14/159

Introducing a Semi-Structural Macroeconomic Model for Rwanda
Charry, Luisa, Pranav Gupta et Vimal Thakoor

14/150

How Solid is Economic Growth in the East African Community?
Gigineishvili, Nikoloz, Paolo Mauro et Ke Wang

14/149

Islamic Finance in Sub-Saharan Africa: Status and Prospects
Gelbard, Enrique, Mumtaz Hussain, Rodolfo Maino, Yibin Mu et Etienne B. Yehoue

14/143

Africa Rising: Harnessing the Demographic Dividend
Drummond, Paulo, Vimal Thakoor et Shu Yu

14/94

Does Openness Matter for Financial Development in Africa?
David, Antonio, Montfort Mlachila et Ashwin Moheepu

14/51

Surging Investment and Declining Aid: Evaluating Debt Sustainability in Rwanda

Clark, Will et Birgir Arnason

13/261

Natural Gas, Public Investment and Debt Sustainability in Mozambique

Melina, Giovanni et Yi Xiong

13/250

Africa's Rising Exposure to China: How Large Are Spillovers Through Trade?

Drummond, Paulo et Estelle X. Liu

13/239

Money Targeting in a Modern Forecasting and Policy Analysis System: an Application to Kenya

Andrle, Michal, Andrew Berg, Enrico Berkes, Rafael A Portillo, Jan Vlcek et R. Armando Morales

13/237

The Investment-Financing-Growth Nexus: The Case of Liberia

Clark, Will et Manuel Rosales

13/226

Making Monetary Policy More Effective: The Case of the Democratic Republic of the Congo

Fischer, Felix, Charlotte J. Lundgren et Samir Jahjah

13/216

Fiscal Discipline in WAEMU: Rules, Institutions, and Markets

Hitaj, Ermal et Yasin Kursat Onder

13/215

Inclusive Growth and Inequality in Senegal

Kireyev, Alexei

13/201

Africa's Got Work to Do: Employment Prospects in the New Century

Fox, Louise, Cleary Haines, Jorge Huerta Muñoz et Alun Thomas

13/188

Resource Dependence and Fiscal Effort in Sub-Saharan Africa

Thomas, Alun et Juan P. Treviño

13/176

Benchmarking Structural Transformation Across the World

Dabla-Norris, Era, Alun H. Thomas, Rodrigo Garcia-Verdu et Yingyuan Chen

13/173

Tax Administration Reform in the Francophone Countries of Sub-Saharan Africa

Fossat, Patrick et Michel Bua

13/161

Financial Depth in the WAEMU: Benchmarking Against Frontier SSA Countries

Ahokossi, Calixte, Kareem Ismail, Sudipto Karmakar et Mesmin Koulet-Vickot

13/147

Investing Volatile Oil Revenues in Capital-Scarce Economies: An Application to Angola

Richmond, Christine, Irene Yackovlev et Shu-Chun Yang

13/144

Fiscal Sustainability, Public Investment, and Growth in Natural Resource-Rich, Low-Income Countries: The Case of Cameroon

Samaké, Issouf, Priscilla Muthoora et Bruno Versailles

13/139

Inclusive Growth: An Application of the Social Opportunity Function to Selected African Countries

Adedeji, Olumuyiwa, Huancheng Du et Maxwell Opoku-Afari

13/116

Inclusive Growth and the Incidence of Fiscal Policy in Mauritius — Much Progress, But More Could be Done

David, Antonio et Martin Petri

13/53

The Quality of the Recent High-Growth Episode in Sub-Saharan Africa

Mlachila, Montfort et Marcelo Martinez

13/51

Benchmarking Banking Sector Efficiency Across Regional Blocks in Sub-Saharan Africa: What Room for Policy?

Boutin-Dufresne, Francois, Santiago Peña, Oral Williams et Tomasz A. Zawisza

13/39

Monetary Transmission Mechanism in the East African Community: An Empirical Investigation

Davoodi, Hamid, Shiv Dixit et Gabor Pinter

13/34

Determinants of Bank Interest Margins in Sub-Saharan Africa

Ahokossi, Calixte

13/32

Exchange Rate Liberalization in Selected Sub-Saharan African Countries: Successes, Failures, and Lessons

Mæhle, Nils, Haimanot Teferra et Armine Khachatryan

13/31

Inward and Outward Spillovers in the SACU Area

Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Farayi Gwenhamo et Saji Thomas

- 13/12**
Bond Markets in Africa
Mu, Yibin, Peter Phelps et Janet Stotsky
- 12/290**
Inequalities and Growth in the Southern African Customs Union (SACU) Region
Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio et Yorbol Yakhshilikov
- 12/280**
Striking an Appropriate Balance Among Public Investment, Growth, and Debt Sustainability in Cape Verde
Mu, Yibin
- 12/272**
The East African Community: Prospects for Sustained Growth
McAuliffe, Catherine, Sweta Saxena et Masafumi Yabara
- 12/249**
Financing Growth in the WAEMU through the Regional Securities Market: Past Successes and Current Challenges
Diouf, Mame Astou et Francois Boutin-Dufresne
- 12/208**
Exchange Rate and Foreign Interest Rate Linkages for Sub-Saharan Africa Floaters
Thomas, Alun
- 12/196**
A Financial Conditions Index for South Africa
Gumata, Nombulelo, Nir Klein et Eliphaz Ndou
- 12/177**
Estimating the Implicit Inflation Target of the South African Reserve Bank
Klein, Nir
- 12/160**
Monetization in Low- and Middle-Income Countries
McLoughlin, Cameron et Noriaki Kinoshita
- 12/148**
The Relationship between the Foreign Exchange Regime and Macroeconomic Performance in Eastern Africa
Stotsky, Janet Gale, Olumuyiwa Adedeji, Manuk Ghazanchyan et Nils O. Maehle
- 12/141**
Exchange Rate Pass-Through in Sub-Saharan African Economies and its Determinants
Razafimahefa, Ivohasina Fizara
- 12/136**
Welfare Effects of Monetary Integration: The Common Monetary Area and Beyond
Asonuma, Tamon, Xavier Debrun et Paul R. Masson
- 12/127**
As You Sow So Shall You Reap: Public Investment Surges, Growth, and Debt Sustainability in Togo
Andrle, Michal, Antonio David, Raphael A. Espinoza, Marshall Mills et Luis-Felipe Zanna
- 12/119**
Tracking Short-Term Dynamics of Economic Activity in Low-Income Countries in the Absence of High-Frequency GDP Data
Opoku-Afari, Maxwell et Shiv Dixit
- 12/108**
Mobilizing Revenue in Sub-Saharan Africa: Empirical Norms and Key Determinants
Drummond, Paulo, Wendell Daal, Nandini Srivastava et Luiz E. Oliveira
- 12/94**
Monetary Policy in Low-Income Countries in the Face of the Global Crisis: The Case of Zambia
Baldini, Alfredo, Jaromir Benes, Andrew Berg, Mai Dao et Rafael Portillo
- 12/93**
Fiscal Policies and Rules in the Face of Revenue Volatility Within Southern Africa Customs Union Countries (SACU)
Basdevant, Olivier
- 12/92**
Real Wage, Labor Productivity, and Employment Trends in South Africa: A Closer Look
Klein, Nir
- 12/73**
Exchange Rate Volatility Under Peg: Do Trade Patterns Matter?
Lonkeng Ngouana, Constant
- 12/32**
Assessing Bank Competition within the East African Community
Sanya, Sarah et Matthew Gaertner
- 12/20**
Prudential Liquidity Regulation in Developing Countries: A Case Study of Rwanda
Sanya, Sarah, Wayne Mitchell et Angeliqe Kantengwa
- 12/18**
Capital Market Integration: Progress Ahead of the East African Community Monetary Union
Yabara, Masafumi
- 12/7**
International Reserves in Low-Income Countries: Have They Served as Buffers?
Cripolti, Valerio et George Tsibouris

- 11/294**
Inflation Differentials in the GCC: Does the Oil Cycle Matter?
Mohaddes, Kamiar et Oral Williams
- 11/281**
Effectiveness of Capital Controls in Selected Emerging Markets in the 2000s
Baba, Chikako et Annamaria Kokenyne
- 11/280**
How Costly Are Debt Crises?
Furceri, Davide et Aleksandra Zdzienicka
- 11/275**
Monetary Policy Transmission in Ghana: Does the Interest Rate Channel Work?
Kovanen, Arto
- 11/274**
Does Money Matter for Inflation in Ghana?
Kovanen, Arto
- 11/273**
On the Stability of Monetary Demand in Ghana: A Bounds Testing Approach
Dagher, Jihad et Arto Kovanen
- 11/268**
Oil-Price Boom and Real Exchange Rate Appreciation: Is There Dutch Disease in the CEMAC?
Treviño, Juan Pedro
- 11/266**
The Design of Fiscal Adjustment Strategies in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland
Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Borislava Mircheva, Joannes Mongardini, Geneviève Verdier, Susan Yang et Luis-Felipe Zanna
- 11/246**
Do Remittances Reduce Aid Dependency?
Kpodar, Kangni et Maelan Le Goff
- 11/233**
Determinants of Non-oil Growth in the CFA-Zone Oil Producing Countries: How Do They Differ?
Tabova, Alexandra et Carol L. Baker
- 11/232**
Inflation Dynamics in the CEMAC Region
Caceres, Carlos, Marcos Poplawski-Ribeiro et Darlena Tartari
- 11/207**
External Sustainability of Oil-Producing Sub-Saharan African Countries
Takebe, Misa et Robert C. York
- 11/205**
The Cyclical Policy of Fiscal Policies in the CEMAC Region
Mpatswe, Gaston K., Sampawende J. Tapsoba et Robert C. York
- 11/204**
South Africa: The Cyclical Behavior of the Markups and Its Implications for Monetary Policy
Klein, Nir
- 11/202**
Burkina Faso—Policies to Protect the Poor from the Impact of Food and Energy Price Increases
Arze del Granado, Javier et Isabell Adenauer
- 11/198**
De Jure versus De Facto Exchange Rate Regimes in Sub-Saharan Africa
Slavov, Slavi T.
- 11/196**
Financial Deepening, Property Rights and Poverty: Evidence from Sub-Saharan Africa
Singh, Raju Jan et Yifei Huang
- 11/178**
FDI from BRICs to LICs: Emerging Growth Driver?
Mlachila, Montfort et Misa Takebe
- 11/176**
Determinants of Interest Rate Pass-Through: Do Macroeconomic Conditions and Financial Market Structure Matter?
Gigineishvili, Nikoloz
- 11/174**
The Quest for Higher Growth in the WAEMU Region: The Role of Accelerations and Decelerations
Kinda, Tidiane et Montfort Mlachila
- 11/172**
Fiscal Policy Implementation in Sub-Saharan Africa
Lledo, Victor Duarte et Marcos Poplawski Ribeiro
- 11/149**
Post-Conflict Recovery: Institutions, Aid, or Luck?
David, Antonio, Fabiano Rodrigues Bastos et Marshall Mills
- 11/104**
Ghana: Will It Be Gifted, or Will It Be Cursed?
Aydin, Burcu
- 11/102**
Oil Spill(over)s: Linkages in Petroleum Product Pricing Policies in West African Countries
David, Antonio, Mohamed El Harrak, Marshall Mills et Lorraine Ocampos

- 11/80**
Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade
Egoumé-Bossogo, Philippe et Ankouvi Nayo
- 11/73**
ICT, Financial Inclusion, and Growth Evidence from African Countries
Andrianaivo, Mihasonirina et Kangni Kpodar
- 11/69**
Fiscal Sustainability and the Fiscal Reaction Function for South Africa
Burger, Philippe, Alfredo Cuevas, Ian Stuart et Charl Jooste
- 11/64**
Reviving the Competitive Storage Model: A Holistic Approach to Food Commodity Prices
Miao, Yanliang, Weifeng Wu et Norbert Funke
- 11/59**
Inflation Uncertainty and Relative Price Variability in WAEMU
Fernandez Valdivinos, Carlos et Kerstin Gerling
- 11/57**
Modeling Inflation in Chad
Kinda, Tidiane
- 11/48**
Fiscal Expectations under the Stability and Growth Pact: Evidence from Survey Data
Poplawski-Ribeiro, Marcos et Jan-Christoph Rulke
- 11/40**
Growth in Africa under Peace and Market Reforms
Korbut, Olessia, Gonzalo Salinas et Cheikh A. Gueye
- 11/20**
Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade
Egoumé-Bossogo, Philippe et Nayo Ankouvi
- 11/9**
Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real Exchange Rate
Kinda, Tidiane, Jean-Louis Combes et Patrick Plane
- 10/292**
Weathering the Global Storm: The Benefits of Monetary Policy Reform in the LA5 Countries
Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Luis Ignacio Jácome, Ali Alichí et Ivan Luis de Oliveira Lima
- 10/269**
Export Tax and Pricing Power: Two Hypotheses on the Cocoa Market in Côte d'Ivoire
Kireyev, Alexei
- 10/225**
What Can International Cricket Teach Us About the Role of Luck in Labor Markets?
Aiyar, Shekhar et Rodney Ramcharan
- 10/217**
Performance of Fiscal Accounts in South Africa in a Cross-Country Setting
Aydin, Burcu
- 10/216**
Cyclical Revenue and Structural Balances in South Africa
Aydin, Burcu
- 10/210**
Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening—A Political Institutions View
Quintyn, Marc et Geneviève Verdier
- 10/195**
Islamic Banking: How Has It Diffused?
Imam, Patrick A. et Kangni Kpodar
- 10/191**
A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin
Samaké, Issouf
- 10/166**
How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?
David, Antonio
- 10/162**
Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies
Aydin, Burcu
- 10/148**
Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius during a Decade of Shocks
Imam, Patrick A. et Rainer Koehler
- 10/140**
Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?
Gueye, Cheikh A. et Amadou N.R. Sy
- 10/136**
Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa
Kablan, Sandrine
- 10/132**
FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications
Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrèche-Révil et Geneviève Verdier

10/118

*The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—
A Panel VAR Approach*

Klein, Nir

10/115

*Short- versus Long-Term Credit and Economic Performance:
Evidence from the WAEMU*

Kpodar, Kangni et Kodzo Gbenyo

10/80

*Budget Institutions and Fiscal Performance in
Low-Income Countries*

Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna,
Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo,
Irene Yackovlev et Sophia Gollwitzer

10/66

*ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-
Middle-Income Countries*

Haacker, Markus

10/58

*The Real Exchange Rate and Growth Revisited:
The Washington Consensus Strikes Back?*

Berg, Andrew et Yanliang Miao

10/49

Firm Productivity, Innovation, and Financial Development

Dabla-Norris, Era, Erasmus Kersting et Geneviève Verdier

09/274

*Cyclical Patterns of Government Expenditures in
Sub-Saharan Africa: Facts and Factors*

Lledo, Victor, Irene Yackovlev et Lucie Gadenne

09/269

*A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical
Assistance in National Accounts*

Pastor, Gonzalo C.

09/260

Improving Surveillance Across the CEMAC Region

Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe,
Robert C. York et Zaijin Zhan

09/244

*A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework
for Tanzania*

Kim, Daehaeng et Mika Saito

09/227

*Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model:
An Application to Burkina Faso*

Gottschalk, Jan, Vu Manh Le, Hans Lofgren et Kofi Nouve

09/216

*Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in
Sub-Saharan Africa*

Singh, Raju Jan, Markus Haacker et Kyung-woo Lee

09/215

*São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and
Tax Revenue Potential*

Farhan, Nisreen

09/192

*The Gambia: Demand for Broad Money and Implications
for Monetary Policy Conduct*

Sriram, Subramanian S.

09/182

Understanding the Growth of African Markets

Yartey, Charles Amo et Mihasonirina Andrianaivo

09/180

*Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources,
Risks, and Policy Responses*

Iossifov, Plamen et May Y. Khamis

09/155

*Spillovers from the Rest of the World into
Sub-Saharan African Countries*

Drummond, Paulo, Flavio Nacif et Gustavo Ramirez

09/148

*In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence
from an Inflation Targeting Index*

Miao, Yanliang

09/146

*Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and
Costs of Eurorization for Cape Verde*

Imam, Patrick A.

09/115

*The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles
Initiative for Benin*

Mongardini, Joannes et Issouf Samaké

09/114

*Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial
Markets*

Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh,
et John Wakeman-Linn

09/113

*Financial Deepening in the CFA Franc Zone:
The Role of Institutions*

Singh, Raju, Kangni Kpodar et Dhaneshwar Ghura

09/107

Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment

Eyraud, Luc

09/98

Understanding Inflation Inertia in Angola

Klein, Nir et Alexander Kyei

09/75

Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries

Mongardini, Joannes et Brett Rayner

09/37

Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-Country Experience

Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter et Jeta Menkulasi

09/36

The Macroeconomic Impact of Scaled-Up Aid:

The Case of Niger

Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti
et Gonzalo Salinas

09/27

*The Value of Institutions for Financial Markets:
Evidence from Emerging Markets*

Akitoby, Bernardin et Thomas Stratmann

09/25

Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach

Eyraud, Luc

09/15

The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa

Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald
et Liliane Schumacher

09/14

Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries

Chen, Chuling

09/11

How Can Burundi Raise its Growth Rate?

The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance

Basdevant, Olivier



Regional Economic Outlook
Sub-Saharan Africa, October 2015 (French)

